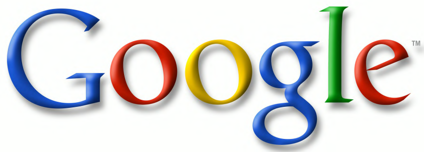
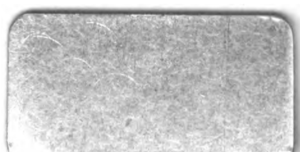


Wallonismes

Isidore Dory





ISIDORE DORY

WALLONISMES

-1878-

WALLONISMES.

(Extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne.*)

WALLONISMES

PAR

Isidore DORY,

PROFESSEUR A L'ATHÉNÉE ROYAL DE LIÉGE.

MÉMOIRE COURONNÉ

PAR LA

Société liégeoise de Littérature wallonne.

LIÉGE,

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE

Rue St-Adalbert, 8.

1878

PRÉFACE.

Un magistrat qui possède admirablement notre patois, me disait un jour : « Toute locution vicieuse employée dans le français parlé en Belgique, doit se retrouver dans le wallon ; si elle n'existe pas à Liége, vous la retrouverez à Namur, à Mons, ou ailleurs. » Cette assertion me parut d'abord un peu hasardée, je l'avoue ; mais la vérité m'en a été depuis démontrée par les recherches auxquelles je me suis livré en vue de ce mémoire : elles m'ont prouvé de plus que les expressions incorrectes signalées par les grammairiens ou les lexicographes français, s'expliquent, à peu près toutes, par des tournures propres à l'un ou à l'autre patois de notre pays. Ce sont, dans le plus grand nombre des cas, des archaïsmes qui se perpétuent dans le langage populaire.

Comme on l'a très-bien dit, les patois ne sont, au fond, que des dialectes *cristallisés* ; de là, la facilité relative avec laquelle un liégeois qui connaît bien son patois, lit Rabelais, Froissard et autres vieux auteurs. La plupart de ces constructions sont propres aux idiomes germaniques, mais elles appartiennent presque toutes au fond wallon ; bien peu paraissent être d'introduction récente.

Si le patois de Liége a conservé une couleur teutonique plus prononcée, c'est qu'il a subi constamment, et d'une manière plus directe, l'influence de l'idiome thiois, dans le domaine duquel la langue latine avait fait cette trouée vers le nord-est.

Quant aux barbarismes provenant de la corruption du langage dans la bouche du peuple, ils sont extrêmement rares.

On peut même trouver la raison de certains d'entre eux dans des confusions dont la langue littéraire elle-même nous offre des exemples ; il suffira de citer *bure*, qui devrait être masculin ; *de par le roi*, qu'il faudrait écrire *de part le roi*, c'est-à-dire *de la part du roi* ; et *champ*, dans *mettre une brique de champ* (liég. *can*, holl. *kant*) ; ceci, dit M. Grandgagnage, est un bel exemple de corruption dans une langue académique !

J'ai signalé un certain nombre d'expressions à peu près inconnues outre-Quiévrain, qui ont une facture française du meilleur aloi, et qu'il serait peut-être pédant de condamner d'une manière absolue. Telles sont les suivantes : *paire* (t. de houillère), *béguinette*, *cent* (deux centimes), *flan* (traduction conventionnelle de notre *floyon*, qui n'a pas le même sens). J'ajouterai les mots suivants, qui sont d'un usage général : *cumulet*, *quartier* (loger en *garni*), *vigilante*, *verdurière*, *pistolet* (petit pain), *botteresse*, *devinette* (mot tournais.; liég. *advinat*), *escabelle* (double échelle), et *balette* (v. ce mot).

Qui donnera un équivalent exact des expressions : *j'a bon*, *ji m'rafèie*, *spiter*, *sprichi*, *spater*, *sprâchi*, *srachi* et de tant d'autres ? Il n'est pas un liégeois de la vieille roche, se piquant d'ailleurs de parler un français correct, qui hésite à les employer dans toute leur verdeur native, au profit de la couleur et de la force du langage. La pensée perdrait parfois toute son énergie et le mot tout son pittoresque, si on les remplaçait par leurs équivalents français.

J'ai fait voir, dans le Mémoire, qu'un certain nombre d'expressions étaient condamnées à tort par les recueils d'*Omnibus* en usage dans notre pays. A force d'entendre répéter qu'ils doivent se défier des locutions du terroir, les wallons en arrivent, comme le chat échaudé qui craignait l'eau froide, à regarder

comme suspecte, toute expression qui ne leur paraît pas bien régulière (1).

(1) Combien de Belges se feraient scrupule de se servir des expressions suivantes, qui sont parfaitement françaises : de la drèche ou de la drague (*dè l'drâxhe*); | ne faire ni une ni deux, **Litt.**; | rien que de le voir, **id.** v. *Rien*, **12** ; | sauter jusqu'au plancher (au plafond), **Acad.**; | faire une chambre, **id.**; | oui-da ; | pomme d'amour (tomate), **Litt.**; | mettre une charrette à cul, **Acad.**; | la matière (le pus), **id.**; | tâchez de gagner cela sur vous, **id.**; | autre part, **id.**; | vers les quatre heures, **id.**; | je me suis coupé, **Litt.**, v. *Couper*, 21 ; | un sarrau, un casaquin, un caraco (m. sign., en tournais.), **id.**; | la devanture d'une maison, **id.**; | aller à la tenderie, **Litt.**; | un fer de cheval (au sens prop.), **Acad.**; | c'est une bonne, une mauvaise paye, **id.**; | foncer sur quelqu'un, **Litt.**; | le pistolet lui a peté dans la main, **Acad.**; | une quarte, **Litt.** (*ine qwâte*, deux pintes); | cela ne vaut pas un patard, **Acad.**; | mise-bas, **Litt.**; | à qui le dites-vous ? (je le sais par expérience) **id.**; | faire enrager, **Acad.**; || il était pour partir, **Litt.** (sur le point de...); | il n'était pas dans le cas de se tenir debout (capable...), **id.**; | l'année qui vient, **Acad.**; | un drôle de corps, **id.**; | ce diable d'enfant, **id.**; | qui te rend si hardi de troubler.....? **La Font.**; | une escourgée (*ine corixhe*), **Acad.**; | il est plus que *le* temps de... **Mme d'Epinay**, *Mém.*, I, ch. 6, p. 304 ; | la mariée demeurait sur la paroisse Sainte-Sulpice, **ibid.**, p. 110, note de P. Boiteau ; | la gloire (la vanité) le perdra **Acad.**; | être hors d'âge (se dit d'un cheval), **id.**; | être hors de condition, **id.**; | un homme d'âge, **id.**; | faire un effort sur soi-même, **id.**; | dire son sentiment haut et clair, **id.**; | claquer des mains, **id.**; | aller au bois, à l'eau, au pain, etc. (aller faire provision de...), **id.**; | prendre du pain à la taille (*à l'tèie*), à la coche (*hoche*) chez le boulanger, **id.**; (*hoche* est également français et se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie) | les mouches à miel, **id.**; | c'est un balai neuf (*on novai ramon*, fig.), **id.**; | il y a ici pour contenter tous les goûts, **Litt.** v. *Pour*, **20** ; | mettre la table (servir), **Litt. Besch.**; | l'eau que j'ai bue me tourne autour du cœur, **Acad.**; | il en a mal au cœur (il ne voit cela qu'avec déplaisir), **id.**; | cela va sans dire (d'après Micheels, wallonisme), **id.**; | nous n'avons jamais eu ensemble une parole plus haute que l'autre, **id.**; | il est approchant de huit heures, **id.**; | il n'y avait pas mal de curieux à ce spectacle, **Litt.**; | il n'y aurait pas de mal qu'on se dépêchât, **id.**, v. *Mal* ; | un homme comme lui (blâmé par un recueil d'*omnibus*), **Acad.**; | il accourt tout de son plus fort, **La Font.**; | être porté pour quelqu'un, **Sév.**; | du beurre fort, **Acad.**; | nous avons du temps devant nous, **id.**; | ce serait faire tort à vos connaissances (être injuste) ; | c'est à savoir (marquant le doute), **Litt.**; | et puis ma sœur par ci, ma sœur par là, **Marivaux** ; | au plus vite (très-vite), **La Font.**, **Rouss.**; | à votre commandement (t. de civilité), **Litt.**; | qu'avez-vous ? j'ai... que je suis malheureux comme les pierres, **Besch.**; | cela est plus fort que moi, **Litt.**; | c'est ce qui vous trompe, **id.**; | faire le mauvais, **Acad.**; | quand il sera sur ses vieux jours, **id.**; | faire tant de, ou tant que de... (aller jusqu'à, se décider à...), **Litt.**; | ah çà, répondez donc, **Besch.**; | je n'allumerai pas de lumière, **Th. Gauthier**, **Genin**, **Stendhal** ; | attendre quelqu'un sur la porte, **Stendhal** ; | en manches de chemise, **Mme de Ségur**, **Dict. anal.** (ou en bras de chemise, **Sardou**) ; | à moitié chemin, **Acad.**; | chercher, trouver son

Plusieurs grammairiens, puristes à l'excès, ont condamné des locutions employées par les meilleurs écrivains ; tel est le cas pour *à cause que*, et *monter en haut* (ACAD.). On est enfin revenu de cette exagération qui ne tendait à rien moins qu'à transformer la grammaire en un code roide et tyrannique, en une sorte de lit de Procruste, où l'on mutilait la vraie langue française.

mieux, LITT.; | laissez-le pour ce qu'il est. ACAD.; | perdre fond, ID.; | mettons que le fait soit vrai, ID.; | chasser un clou dans la muraille, ID.; | mettre des vases sur la cheminée, ID.; | taches de naissance, DICT. ANAL.; | s'en aller sans demander son reste, ACAD.; | se tenir entre deux airs, ID.; | un rousseau (*on rossai*), ID.; | mauvaise graisse (embonpoint factice), LITT.; | je ne suis pas fait pour tromper (pas capable...), ID.; | dire un service sur le corps, ID.; | dans le temps (autrefois), LITT.; | ce n'est pas pour rien que (même dans le sens liégeois : je ne m'étonne plus que...), PONSARD ; | à cette heure (à présent), LITT.; | pas seulement (pas même), ACAD.; | s'en donner, MOL., RAC., BÉRANG., SCRIBE ; | donner à connaître que..., ACAD.; | ils vous demandent des cinq ou six cents pistoles, MOL.; | prendre une bonne purge, LITT.; | scier les blés (*soï*), ACAD.; | c'est un homme vert (*on vérd chin*), ID.; | donner attention (blâmé par un recueil d'omnibus), ACAD.; | le onze d'octobre, ACAD. (vieux, LITT.); | battre les cartes, LITT.; | il cherche son malheur, ACAD.; | il a été des années sans le voir, ID.; | à une lieue loin, d'une lieue loin, une lieue loin, LITT.; | il est fort pour parler, ACAD.; pour jouer, LITT.; il est fort pour le spectacle, le vin, LITT., v. *Fort*, 19 ; | dans nos vieux jours, sur nos vieux jours, ACAD.; | prendre des leçons, ID.; | une tête de chou, ID.; | vous avez bien fait de venir, LITT., v. *Faire*, 55 ; | être en pet-en l'air, ACAD.; | si je suis fâché, ce n'est pas pour des prunes, MOL.. *Sgan.*; | prêtez-moi votre attention, LITT.; | une levée (*ine lèveïe*), LITT., v. *Chaussée* ; | commis en titre, ACAD.; | cela me casse bras et jambes, COURIER, CHATEAUBR. (on dit plus souvent *coupe*); | il n'a que de mauvaises paroles en bouche, LITT.; | l'excès de la boisson donne mauvaise bouche, ID.; | mon estomac travaille, ACAD.; | comme la bière travaille !ID. | du bois qui travaille, ID.; | on a beau prêcher qui n'a cure (ou cœur) de bien faire, ID.; | il n'a point goût au travail qu'on lui impose, ID.; | il y a longtemps qu'on attend après vous; ACAD.; | la noix de galle resserre, ID.; | j'achète un château sur mes économies ; | se trouver vis-à-vis de rien, ACAD.; | *proficiat* (je vous félicite), LITT., BESCH.; | vivre sur sa graisse (ou de sa graisse), LITT.; | vivre sur son bien, ID.; | nommer un enfant au baptême, ACAD.; | cela ne se demande pas, LITT.; | il n'y a pas à dire, ACAD.; | être bien venu partout, ID.; | être bien venu de quelqu'un, LITT.; | le feu prend, DICT. ANAL.; | c'est du guignon numéro un, OCT. FEUILLET, *l'Hermitage;* | comme ci comme ça, BESCH. et GÉNIN; | fort des bras, des reins, LITT.; | être manche à manche, ID.; | jouer en deux ou trois manches, ID.; | je vous ai dit cela mille fois pour une ! ACAD.; | il vous fait mille et mille compliments, Mme D'EPINAY, *Mém.*, II, 224 ; | ces livres coûtent tant, l'un dans l'autre, ACAD.; | être à l'aumône de la paroisse, ID.; | cette écuelle est toute bosselée, ACAD. (condamné par Hennequin) ?

On trouve dans le dictionnaire de Littré nombre de remarques grammaticales fondées sur l'étymologie, la grande loi de l'analogie, et principalement sur l'étude des modèles. La grammaire n'est et ne doit être que la constatation des règles suivies par les grands écrivains.

Sans parler de l'énergie, de la naïveté et du pittoresque de l'expression (1), le wallon, et spécialement notre patois, présente dans son organisme des avantages qui ont frappé plus d'un linguiste étranger. La conjugaison y est plus complète que dans la langue française ; les temps surcomposés (j'ai eu fini, etc.) y sont de plein usage. Le liégeois, grâce à son patois, a un sentiment délicat de la signification du passé défini, bien que, chose étonnante ! il craigne souvent de passer pour pédant en l'employant quand il parle français. Plusieurs verbes, qui sont défectifs en français, ont, en liégeois, une conjugaison complète, ou peu s'en faut : *ravu*, ravoir ; *lûre*, luire (seul, Littré dit qu'il n'est pas défectif) ; *ôre*, ouïr ; *soleûre*, souloir (dial. verviét.) ; *braire* ; *clôre*, clore ; *soûde*, sourdre ; *texhe*, tistre ; *fèri*, férir ; *qwèri*, quérir. — La langue romane avait hérité du latin la faculté de former des composés présentant, d'une manière laconique et énergique, plusieurs idées réunies ; les différents dialectes issus de cette fille aînée du latin ont transmis cette précieuse faculté aux patois actuels, qui n'en sont que la continuation. On peut dire que, à ce point de vue du moins, les patois sont restés synthétiques. (V. les articles *re* et *dé*) ; aussi la langue littéraire pourra-t-elle ici, comme elle l'a fait plus d'une fois, s'enrichir encore par des emprunts discrets et judicieux.

Certes, il faut blâmer la reproduction servile du parler populaire, telle que l'entend l'école réaliste exagérée ; mais ne le traitons pas avec ce dédain superbe qu'affectent pour lui ceux

(1) *Il est vite aduzé*, il est susceptible ; *elle est brave, main èl' fât dire vite ; li baité*, la lune ; *il est todis soflé comme foû d'ine bûze*, d'une grande propreté ; *il est plein d'lais-m' è pâïe ; c'est ji vous ji n'pous ; elle fait li s'treute* (c'est une mijaurée).

qui l'ignorent. Il n'a pas ses entrées dans la langue cultivée qui vise à l'atticisme; mais de temps en temps, grâce à l'usage — plus fort que toutes les académies — grâce à un écrivain de génie, qui, comme Virgile l'a fait pour Ennius, déterre une perle dans le tas, *gemmas e stercore*, il se glisse dans des œuvres littéraires (1); alors, en dépit des criailleries des puristes, les grammairiens sensés s'inclinent, et le corps qui a mission pour enregistrer les acquisitions nouvelles, se voit forcé d'adorer aujourd'hui ce qu'il brûlait hier.

Bref, si nous voulons en écrivant ou en parlant réunir élégance et pureté, traitons le langage populaire en ennemi, mais, suivant le précepte du sage, en ennemi qui peut devenir un ami. La langue française *est une gueuse fière!* il faut lui venir en aide, malgré qu'elle en ait.

Le grand réformateur Malherbe aspirait sans cesse à cette pompe, à cette dignité de formes qui constitue aujourd'hui un des caractères distinctifs de la langue française, et que les critiques étrangers et les romantiques « à tous crins » lui ont souvent reprochée. Et cependant, que fesait-il pour réagir contre l'école de Ronsard, qui professait pour la vieille littérature du moyen-âge et pour l'idiome populaire le dédain le plus injuste, et qui, prétendant créer une belle langue, n'avait produit qu'un pastiche maladroit, bourré de grec et de latin? Il disait: « Allez écouter les crocheteurs du Port au foin ; c'est là que vous trouverez le vrai français. »

Examiner à la loupe tous les wallonismes (2) signalés par les recueils d'*Omnibus*, et d'autres encore, tracer d'une manière sûre et précise les bornes du domaine des locutions purement

(1) Voir dans le Dictionnaire de l'Académie au mot *cuir*, et au mot *œil* : entre quatre yeux ; et dans l'ouvrage de M. Agnel : de l'influence du langage populaire, etc. p. 3, ce qui est dit des anciens termes populaires *remercier*, *répandre*, *dérober*; vieux français *mercier*, *épandre*, *rober*, montois, *reuber* ; voir enfin dans le Mémoire aux mots *chose* et *embrener*.

(2) J'ai écrit *wallonisme* avec un seul *n*, par analogie avec *gasconisme*.

wallonnes, est une entreprise difficile, qui demande beaucoup de temps et des études très-minutieuses. J'aurais reculé devant cette tâche, si je n'avais obtenu le concours bienveillant et efficace de mes anciens professeurs et de mes collègues dans l'enseignement, et je leur en exprime ici toute ma reconnaissance.

J'aime aussi à reconnaître tout ce que je dois aux recueils de Poyart, de Benoit, de Hennequin et de M. l'abbé Carpentier, ainsi qu'aux glossaires wallons de Desrousseaux, Vermesse, Hécart, Sigart, Cambresier, Remacle, Duvivier, Forir, Simonon, Hubert, Dasnoy, et spécialement au Dictionnaire étymologique de la langue wallonne, de M. Grandgagnage, qui fait autorité dans la science.

Je termine en remerciant bien vivement la Société liégeoise de littérature wallonne de l'accueil favorable qu'elle a fait à mon Mémoire. Un pareil suffrage est un puissant encouragement à bien faire

---

A

A. 1° Couper *à* morceaux, *côper à boquet.* (1) Dites : couper *en* morceaux, couper *par* morceaux, couper *en* pièces, ACAD. Ex. Couper un aloyau par morceaux, ACAD. Ainsi Forir traduit mal *casser à p'tits boquet*, casser à petits morceaux. Il fallait dire : casser en petits morceaux, brésiller, ou rompre par petits morceaux, ACAD.

2° Les nuages se changent *à* pluie, *lès nûlêie canget à plaive.* Dites : se changent *en* pluie.

La tournure *changer à*, dans le sens de transformer, ne fait pas loi dans le langage commun, mais elle est consacrée dans cette phrase : Dans le sacrement de l'eucharistie, le pain est changé *au* corps de Notre-Seigneur. On la rencontre dans la poésie et dans le style soutenu. Ex. Cependant l'humble toit devient temple, et ses murs Changent leur frêle enduit *aux* marbres les plus durs, LA FONT. PHIL. et BAU.

3° Mon petit commence à lire et écrire, *mi p'tit k'mince à lére èt scrire.* Dites : à lire et *à* écrire.

4° La maison *d'à* Pierre, *li mohonne d'à Piére.* La fille *d'à* Nicolas, *li fèïe d'à Colas*, liég. et namur. En France, le peuple emploie la tournure la maison *à* Pierre, la fille *à* Nicolas. Dites : la maison de Pierre, la fille de Nicolas. L'Académie dit que l'expression la barque *à* Caron est populaire. Tout le monde dit aussi : la roche *à* Bayard, *li roche à Bayaud*, pat. de Dinant. Mais on dira très-bien : cette maison est à moi, c'est un ami à moi ; il a un style à lui, ACAD.

(1) Tout texte wallon dont le patois n'est pas spécifié, appartient au parler liégeois.

5° Aller *au* médecin, *au* commissaire, *aller â méd'cin* (dans nos campagnes, *â méde*), *â commissaire*. Dites : aller *chez* le médecin, *chez* le commissaire.

Aller *à* quelqu'un signifie simplement se diriger vers quelqu'un, aller au-devant de lui. Ex. Aller *à* l'ennemi.

Toutefois l'Académie admet *aller au devin*.

6° Il a mis son fils *aux* Jésuites, *il a mettou s'fi âx Jézuite*. Dites : chez les Jésuites, au collége des Jésuites. Ex. Il étudie chez les Jésuites, LITT.

7° *A terre*. Cet arbre est tombé *à* terre, *cist' âbe-là a toumé à l'têre*. Il faut dire : *par* terre.

Le wallon n'a qu'une seule tournure, *à l'têre;* le français en a deux : *à terre* et *par terre;* elles ne peuvent être confondues. Ce qui touche à la terre, tombe *par terre*; ce qui n'y touche pas, tombe *à terre*. Un arbre tombe *par terre*, et ses fruits tombent *à terre*. On dit de même : jeter une pomme *à terre*, et jeter une maison *par terre*, ou jeter *bas*; cette dernière expression traduit littéralement le wallon *taper jus* (*deorsum*; comparez le français *jusant*, marée basse).

8° *A* l'honneur de Dieu, *à l'honeûr di Diu*, fl. *ter eere Gods*. Dites plutôt : *en* l'honneur de Dieu. Ex. Faire quelque chose *en* l'honneur de quelqu'un, ACAD. Hymne *en* l'honneur d'Apollon, ID. Cependant *à* l'honneur de s'emploie quelquefois. Il avait composé des hymnes *à* l'honneur des enfants de Latone, FÉN. dans LITT. Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites *à* mon honneur et gloire, VOLT. IBID. Dans la tournure suivante, *à* est de rigueur : On doit dire, *à* l'honneur de ce prince, que..., ACAD.

9° Nous étions *à* huit à table, *nos estîs à ûtt à l'tâve*. Dites : nous étions huit à table. Nous avons soupé *à* huit, *nos avans sopé à ûtt*. Dites : nous étions huit à ce souper, V. *Deux*, 4°.

10° C'est à moi *à* jouer, *c'est à mi à jower*, c'est-à-dire, c'est à mon tour; mais on dit aussi, en français, c'est à moi *de* jouer

pour faire entendre qu'on en a le droit. Le wallon traduit de la même manière ces deux façons de parler.

11° Il est parti à la campagne, *il est èvôïe à l'campagne.* Dites : *pour* la campagne. Mais avec *aller* on emploiera *à* : aller *à* la campagne.

12° Un habit percé *au* coude. V. *Coude*, 1°.

13° Les jeunes gens *d'à* cette heure, *les jônès gint d'asteûr.* Cela s'est dit. Ex. Un même soin n'a garde d'animer les nymphes d'à cette heure, Benserade, dans Litt. Nous pensons cependant qu'on dirait mieux maintenant : les jeunes gens *d'aujourd'hui.*

14° Au feu. Venez *au* feu, *vinez â feu*, fl. *kom aan het vuer.* Dites : approchez du feu. *Aller au feu* a, en français, un autre sens.

15° Une femme habillée *à* homme, *ine feumme moussëïe à homme.* Dites : habillée en homme, Acad. Besch. — Masqué *à* pierrot, *masqué à pierrot*, *Les deux nèveu*, I, 5. Dites : masqué en pierrot. Ex. Habillée en fille, en arlequin, Besch. On le masqua en arlequin, Acad. — Dites de même : une femme travestie en homme, *ine feumme diguisëïe à homme;* un espion déguisé en ermite.

A, verbe, pour *est.* V. *Sonner*, *Réfléchi*, *Tomber*, *Venir*, *Survenir.*

Abaisser. *Abaissez*-vous un peu, *abahiz-v' on pô*, ou *ine gotte.* Dites : baissez-vous un peu.

Abattage. Conduire un porc à *l'abattage*, *miner on pourçai à l'abattage.* Dites : à l'abattoir.

Abattage, en français, veut dire l'action d'abattre les bois qui sont sur pied, ou de tuer les chevaux, les bestiaux.

N. B. Les lexicographes n'ont pas admis l'orthographe de l'Académie : *abatage ;* elle n'est nullement fondée en raison.

Abîmer. Ce mot signifie gâter, endommager, et non pas salir, souiller, comme en wallon. Ainsi on dira très-bien : Ces étoffes s'abîment au soleil; mon chapeau a été abîmé par la

pluie. Mais on ne dira pas : Mon pantalon est abîmé, ***mi pâtalon est abîmé***, pour faire entendre qu'il est crotté, couvert de boue.

Aboutonner. ***Aboutonnez*** votre frac, ***abott'nez vosse fraque.*** Dites : boutonnez. V. ***Fraque.***

Acalandé. Cette boutique est bien ***acalandée***, ***cisse botique-la est bin acalandêie.*** Dites : achalandée.

Acconduire. Je vais vous l'***acconduire***, ***ej va vos l'acconduire***, se dit, dans le patois du Hainaut, pour, je vais vous l'amener. C'est un archaïsme signalé par Barré, comp. Acad., avec le sens de escorter, accompagner, amener. On dit aussi à Liége : ***Vos ak'dûrez*** (ad-con-ducere) ***vosse soûr jusqui cial***, For. Tournez : Vous accompagnerez votre sœur jusqu'ici.

Accoucher (s'). Elle ***s'est accouchée*** cette nuit, ***elle s'a-t-accouki ouïe dè l' nutte.*** Dites : elle a accouché cette nuit.

Elle s'est accouchée signifierait qu'elle se serait délivrée elle-même, sans le secours de la sage-femme.

Accoutumé. Accoutumé ***de*** faire sa méridienne, ***accoustumé dè fer s'prangîre.*** On dit plus souvent : accoutumé ***à***. Ex. Je l'ai accoutumé ***à*** faire telle chose, Acad. Il avait peine à travailler, mais on l'***y*** a accoutumé, Id. Il est accoutumé à se lever de bonne heure, Id.

Accoutumé ***de*** est un tour qui était de plein usage au XVII[e] siècle, et dont se servent encore quelques auteurs modernes. La tournure avec ***à*** correspond aux deux tournures ordinaires en latin ***assuetus dormiendo*** ou ***ad dormiendum;*** la tournure ***de*** s'explique par l'ablatif, qui, d'après Freund, se joint souvent au verbe ***assuesco : Homines labore quotidiano assueti***, Cic. Or ***accoustumer*** représente les mots latins ***ad-consuetudinem.***

Accoutumer s'employait autrefois intransitivement dans le sens de ***avoir coutume.*** Dans ce cas, il régissait toujours ***de.*** Il avait accoutumé ***de*** faire, Acad.

Acheter. 1° On *m*'a acheté une montre, ***on m'a ach'té ine monte.*** Il y a amphibologie : on a acheté *pour* moi, ou *de* moi une montre. « Le danger de l'amphibologie augmente dans une phrase comme celle-ci, qu'on entend tous les jours, et qui est en effet dans le Dictionnaire de l'Académie : j'ai acheté une montre à mon fils, avec le sens de pour mon fils, mais qui peut aussi signifier : j'ai acheté de mon fils une montre, il m'a vendu une montre. On prendra donc bien garde, en s'en servant, à l'amphibologie ; et, en tous cas, on remarquera qu'ici l'emploi de *à* au lieu de *pour* est du parler vulgaire et négligé. » LITT.

2° J'ai acheté ce livre *pour* six francs, ***j'a-st-ach'té c'live-là po six franc;*** fl. ***ik heb dat boek voor zes franken gekocht;*** all. ***ich habe dieses Buch fuer sechs Franken gekauft.*** J'ai vendu mon cheval *pour* huit cents francs, ***j'a vindou mi ch'vâ po ût cints franc.***

D'après M. CARPENTIER *(Dict. du bon lang.)*, il y aurait là un wallonisme, et le génie de la langue française exigerait la suppression de *pour*. Voici des exemples à l'appui. Dieu est acheté *trente deniers* de son peuple ingrat, Boss. dans Besch. Il m'a vendu ce cheval *cinq cents francs*, ACAD. Il acheta notre Phrygien *trois oboles*, LA FONT. *Vie d'És.* Socrate est vendu *deux talents*, CHATEAUB., *Études hist.* p. 476. Dans ces phrases, les compléments trente deniers, cinq cents francs, trois oboles, etc. sont des compléments de prix ; ils correspondent à l'ablatif des Latins, qui se plaçait sans préposition après les verbes *emere* et *vendere*, pour indiquer le prix ; et l'on sait que le français traduit souvent les différents cas de la langue latine, sans remplacer par des prépositions les désinences casuelles : *id constat viginti assibus*, cela coûte vingt as.

Cependant la tournure avec *pour*, qui paraît être ici d'origine germanique, s'emploie aussi en français. Ex. Il vend *pour* trente deniers celui qui devait être la rédemption du monde, BOURD. dans LITT. Judas vendit Notre-Seigneur *pour* trente deniers, ACAD. Les Péruviens rachetèrent leur roi, que cependant on ne leur rendit pas, *pour* plusieurs milliers pesant d'or, BUFF. dans

Litt. Je m'adressai à un marchand arménien, je lui vendis ma fille et me vendis aussi *pour* trente-cinq tomans, Volt. dans Litt. Acheter un château *pour* deux cent mille francs, Besch. Le Mohatra est quand un homme, qui a affaire de vingt pistoles, achète d'un marchand des étoffes *pour* trente pistoles, payables dans un an, et les lui revend à l'heure même *pour* vingt pistoles comptant, Pasc. 8e lett.

Nous concluons de là qu'on peut employer ou omettre *pour* devant les compléments de prix, après les verbes *acheter*, *vendre*, *racheter*, *revendre*. Mais on dira avec la préposition *pour*: il m'a vendu *pour* mille francs de marchandises, Acad. Ici *pour* n'annonce pas un complément de prix proprement dit; il indique le montant de la somme dépensée ou perçue. On dira aussi avec la préposition *à*: Acheter du drap *à* vingt francs l'aune, Acad.

Acolète. Etre *choral*, être *acolète* à Saint-Paul, *esse corâl*, *esse âcolète à Saint-Pô*. Dites: être enfant de chœur à Saint-Paul.

Acolète est une corruption du mot français *acolyte* (le clerc qui a reçu l'un des quatre ordres mineurs, nommé l'ordre des acolytes).

Acte. *La première acte*, *li prumire ake*. Il faut dire: le premier acte.

Adjectif (Place de l'). Dans le wallon, l'adjectif servant de d'épithète se place devant le substantif. C'est un des résultats de l'influence latine combinée avec l'influence germanique. On sait qu'en latin l'épithète se place le plus souvent devant le nom; et la règle est absolue, ou peu s'en faut, en allemand et en néerlandais. Du noir fil, *dè nêur fi*; la blanche maison, *li blanke mohonne*; un bleu habit, *on bleu abit*; une propre chemise, *ine prôpe chimixhe;* un rond chapeau, *on rond chapai;* le neuf pont (prononciation vulgaire, le *neu* pont), *li noû pont*; une carrée tête, *ine qwârèïe tiesse*. Dites : Du fil noir, la maison

blanche, un habit bleu, une chemise propre, un chapeau rond, le pont neuf, une tête carrée. Les adjectifs qui expriment la forme ou la couleur se placent en français après le nom. Les grammaires donnent à ce sujet quelques autres règles; mais ici le meilleur guide sera l'usage. Il est essentiel de chercher à le bien connaître.

Adverbes (Complément des). Cela fait tant *du* mal, *çoulà fait tant dè mâ ;* V. *Tant.* Il a bu beaucoup *du* vin, *il a bu baicô dè vin.* Tout plein *des* gens, *tot plin dès gin.* Il y a eu autrefois tout plein *des* possédés, *gna-st-aou d'vint l'timps tot plin dès possédés*; V. *Plein.* Un peu *du* pain, *on pô dè pan.* Je l'ai vu tant *des* fois, *ji l'a vèiou tant dès fèie.* Je n'ai guère *de* l'argent, *ji n'a wère dès aidan;* V. *Guère.* Dites : Tant *de* mal, beaucoup *de* vin, tout plein *de* gens, MALH. dans LITT., il y a eu autrefois tout plein *de* possédés, VOLT. dans LITT., un peu *de* pain, tant *de* fois, guère *d'*argent. (1).

En wallon, le complément des adverbes de quantité est souvent précédé des articles contractés *dè* ou *dès*, qui équivalent à *du* et à *des*. Ex. *Des Tawes esteût vestî d'baicô dès bin*, Ann. 6e a. p. 88, *Tot costé gna brammint dès capon*, FORIR. *Brammint dè l'rosée.* l'vraie Ervue d'Mons, a. 69, p. 14. *Vonlà déjà tant dès ans que je v'siers*, pat. de Weismes *Bull.* a. 70, 2 l., p. 247. *Ine pétite ville* (*Antoing*) *dusse qu'i a brammint dès fiette à boire tout s'séau*, Arménaque de Tourn. a. 51, p. 16.

Toutefois la tournure avec la simple préposition équivalant à *de* est également en usage; voici quelques exemples. *Veyans, Dupuis, assez d'sottrêïe ! Bull.* a. 63, 1e l. p. 59. *Ni fez nin tant d'anchous* (façons?), Bull. a. 58, p. 106. *Ji m'y vas prinde d'abôrd avou baicô d'douceûr*, *Bull.* a. 58, p. 42. *Li paresse è*

(1) FAVART (dans Litt.) a dit : Prends ma montre d'or fin et *de l'argent* tout plein; ceci ne contredit pas la règle . *de l'argent* est complément direct partitif de *prends*, et *tout plein*, locution adverbiale, n'a pas de complément.

prind bin davantage (*do timps*) *à biacò d'nos ôtes*, Aurmonaque di Nameur, a. 66, p. 26. *Brammint pus d'fruit*, l'vraie Ervue d'Mons, a. 69, p. 15. *Avou bin wère di mot*, Aurmonaque di Nameur, a. 66, p. 25. *I faudrot beauquéop d'lécéon d'giéographie ainsi pou d'venir cras et faire doubel mintéon*, Arménaque de Tourn. a. 51, p. 51. *V'la d'jà tant d'an que j'vos sers*, pat. de Quevaucamps, *Bull.* a. 70, 2e l. p. 139.

Affligé. Donner l'aumône à une pauvre *affligée*, *diner l'âmône à 'n'pauve affligëie.* Le terme français ne correspond pas au terme wallon. Forir traduit : à une pauvre *infirme* (ou estropiée). Remacle dit qu'il est l'équivalent de *bossu;* le rouchi et le patois de Tournai lui donnent le sens d'*estropié*. Le mot affligé s'emploie substantivement en français, mais dans un autre sens. Il est bon de consoler les *affligés*, Bourd., c'est-à-dire les personnes à qui un mal considérable est arrivé.

Affreux. Il y avait un monde *affreux*, *gn'aveut n'affreux monde*. Dites : il y avait un monde fou, Acad., il y avait foule, il y avait beaucoup de monde.

Aguesse. J'ai mal mes *aguesses*, *j'a mà mès aguesse*. Dites : mes cors me font mal. V. *Mal.*

Le mot *agasse*, ou *agace* est français et signifie *pie*, Acad.

Aider. Aidez-le *à* soulever son fardeau, *aidiz l'sus*. C'est ainsi que Forir traduit la phrase wallonne. Le verbe *aidi* est toujours transitif en wallon; en français, *aider* est transitif ou intransitif. On dirait également bien ici : Aidez-lui à soulever... Nous mentionnons la tournure, uniquement parce que certains grammairiens ont prétendu (à tort, suivant Litt.) que *aider à quelqu'un*, c'est partager personnellement le travail, la peine de quelqu'un. Ajoutons toutefois que ceci va à l'encontre de la décision de l'Académie : Aidez-lui à soulever ce fardeau, Acad.

Aigle. Crier comme *une* aigle, *braire comme ine aigue*. Dites : comme *un* aigle, et mieux, comme un sourd, comme un

désespéré. *Aigue* est toujours féminin en wallon; c'est le genre de l'étymologie : lat. *aquila*. En français *aigle* n'est féminin que dans des cas spéciaux indiqués dans tous les manuels de grammaire.

Aimer. J'aime *de*, j'aime mieux *de*. V. *Infinitif*, n° 1.

Ainsi, adv. 1° Ne dites pas des choses *ainsi*, *ni d'hez nin dès sakoi ainsi*, liég. Qui a jamais vu un homme *ainsi? qu'est-ce qu'a mâie vèïou 'n'homme ainsi?* liég. Beaucoup de leçons de géographie ainsi, *beauquéop d'lécéon d'giéographie ainsi*, tournaisien (ex. cité à l'art. *Adverbe*). Ce sont de grossiers barbarismes, où *ainsi* doit être remplacé par *tel* ou *semblable:* un *tel* homme (ou un homme comme lui) des choses *semblables*, de *semblables* leçons de géographie.

2° Non, dit-elle *ainsi*, *nènni dit-st-elle ainsi*, liég., fl. populaire : *neen, zegt zij zoo*. Il lui dit *ainsi* : mon père..., *i li a dit ainsin : mo pére...* tournais. *Bull.* a. 70. 2e l. p. 118. Cet *ainsi* est une véritable superfétation. Dites simplement : Non, dit-elle; il lui dit...

3° Est-ce bien vrai? — Oui, c'est *ainsi*. Est-ce bin vraie? *Awè c'est ainsi* (on ajoute quelquefois : *èt nin autrumint*) fl. *'t is zoo*. D'après Benoit, on dit plutôt: C'est comme cela, ou, dans la conversation, c'est comme ça. — Ex. Monsieur Brutus achète des bottes! — Ce n'est pas possible! — C'est comme cela, Fréd. Soul. dans Benoit.

Ainsi, conj. Vous voilà *ainsi*, vous partez *ainsi*, vous refusez *ainsi*, *vos v'la ainsi*, *vos 'nn' allez ainsi*, *vos r'fusez ainsi*.

Ainsi s'emploie très-bien en français et en wallon dans le sens de *donc, par conséquent;* mais la construction de la phrase diffère; la seule bonne en français est celle-ci: Ainsi vous voilà, ainsi vous partez, ainsi vous refusez.

Air. 1° *Une* belle air, *ine belle air*. Dites: *Un* bel air. Voilà *une* joyeuse air, *vola 'n' joïeuse air*. Dites: Voilà un air joyeux,

un air gai. De même, dans un autre sens, respirer *une* bonne air, *respirer 'n' bonne air*. Dites : *Un* bon air.

D'après Littré, « le provençal et l'espagnol emploient aire (subst. fém.) dans le double sens de manière et d'air atmosphérique » ; il est donc probable que la langue romane a confondu *aire*, place, nid, manière (latin *area*, f.), avec *air* atmosphérique (latin *aër*, m.). Ne peut-on pas conjecturer que le patois de Liége se ressent encore de cette ancienne confusion ? Le sens particulier de *air* (chant, mélodie) provient évidemment de *air*, manière, comme le prouve l'allemand *Weise*, guise, manière, qui s'emploie dans le sens de l'autre mot allemand *Arie*, chant, mélodie.

Airer. *Airer* une pièce, *aairî 'n' plèce*. Dites : Aérer une pièce. V. *Place*. Un grenier bien *airé*, *on grinî bin aairî*. Dites : bien aéré.

Airer, en français, veut dire faire son nid, en parlant des oiseaux de proie.

Aises. Connaître les *aises*, ou les *aides* d'une maison, *Kinoxhe les ahesse d'ine mohonne*. Dites : les êtres, pour signifier la distribution de la maison.

Ce mot d'ahesse (fém. plur.) est évidemment de la même famille que *âhêïe*, facile, *aisé*. C'est ce qui a donné lieu à ce *léodisme*. On dit aussi *les èhain d'ine mohonne*. D'après M. Grandgagnage, ce mot a la même étymologie que *être*.

Aisse. Balayer l'*aisse*, *hover l'aisse*. Dites : balayer l'âtre.

Alargir. *Alargir* des gants, *alârgi des want*, liég., *alarguir*, ou *ralarguir des gants*, rouchi. Dites : Elargir des gants.

C'est un archaïsme : le complément du Dictionnaire de l'Académie cite les vieux mots *allarger* et *allargissement*.

Aller. 1° Je vais, *ji vas*, Rem. C'est un terme de jeu. Dites : je joue, je tiens la main.

Je vais est également un terme de jeu en français; mais il a un autre sens : J'y vais de vingt francs, c'est-à-dire mon enjeu est de vingt francs.

2° Ma fille va sur dix ans, *mi fèie va so dixh ans.* C'est mal dire, selon Hennequin. Mais d'après l'Académie et Littré cela est français. — *Elle va so vingt ans ;* Forir traduit à tort : Elle court sa vingtième année; en effet courir, c'est être en train d'accomplir une certaine année de son âge, tandis que *sur* marque acheminement *vers.*

Mais il *va sur* quatre heures, *i vat so qwatre heûre*, all. *es geht auf vier Uhr*, est incorrect; servez-vous du gallicisme : il s'en va quatre heures, Acad. On dit plus souvent : il est bientôt quatre heures.

3° Comment vous va-t-il ? *Kimint v' vat-i* ? [1] Il faut dire : Comment cela va-t-il? Litt.; comment allez-vous? id.; comment vous portez-vous? L'Académie admet la tournure : comment vous en va ? Elle est dans Mol. *Am. Méd.* I, I. Elle ne paraît guère usitée. Au surplus, le *léodisme Kimint v'vat-i ?* a une saveur germanique qu'explique très-bien le voisinage des deux idiomes. *Wie geht's ? Hoe gaat het ?* S'il faut en croire M. l'abbé Carpentier, qui note le flandricisme *comment va-t-il avec vous ?* nos frères de l'Ouest auraient même essayé de rendre à l'expression sa forme purement flamande.

4° Je me suis *en* allé, *j'enn' a 'nn'allé*, liég. Dites : Je m'en suis allé.— Il s'est *en* allé, *i s'a inallé*, pat. de Tournai, Bull. a 70, 2e l. p. 117, *i s'a in-nallé*, pat. de Lille, id. Dites : il s'en est allé. — L'adverbe *en* (lat. *inde*) doit précéder l'auxiliaire.

Micheels, dans sa Grammaire du patois de Liége, prétend que la tournure wallonne est elle-même fautive; il faudrait dire :

[1] Nous écrivons *vat-i* et non pas *va-t-i ;* le *t* n'est pas euphonique ; c'est la terminaison même de *vat* ; ancien franç. *il vat*, latin *vadit*. V. Brachet, *Nouvelle gram. fr.*, page 150. Il faut bien maintenir le fr. *va-t-il*. L'usage est un tyran bizarre, mais inflexible !

enn'a allé; le pronon *il* est sans doute combiné avec la particule adverbiale *è* (fr. *en*, lat. *inde*), de sorte que *enn'* est pour *il è*. Il serait très-possible, d'après cela, que la construction vicieuse eût passé du français dans le liégeois. En tout cas, le barbarisme existant dans le parler wallon, il est utile de le signaler.

5° Le feu va *s'en aller, li feu va 'nn'aller*, fl. *het vuer zal uitgaan*. Dites : va s'éteindre. On dit cependant : *le feu va*, Acad.

6° Je m'en vais revenir. V. *Futur périphrastique*.

Allonger. Les jours *allongent*, ou *rallongent*, *les jours rallongente*, Arménaque de Tournai, a. 51, p. 11: Dites : les jours s'allongent, Litt., les jours croissent, Acad.

Cette tournure fautive (les jours allongent) est également usitée en France. Benoit blâme à tort la locution : *les jours s'allongent*.

Allumer. 1° Il *allume, il allome*, c'est-à-dire il fait des éclairs ; cela ne se dit pas. L'expression française est : *il éclaire*.

2° *Allumez la lumière, alloumez*, ou *esprindez l'loumîre*. Dites : Allumez la bougie, la lampe, etc. Mais on peut dire allumer le feu, ou du feu, Acad., *alloumer* ou *esprinde li feu*. On dit aussi : faire le feu, faire du feu.

Génin défend avec tenacité l'expression *allumer la lumière*, qui, à vrai dire, devrait être admise, tout comme l'Académie admet *allumer une allumette*. J'ai trouvé dans Th. Gauthier *rallumer la lumière*.

Ami. Je ne suis pas ami *avec* ces gens-là, *ji n'sos nin camèrâde avou cès gint-la*, fl. *ik ben niet vriend met die lieden*. Il est préférable de dire : je ne suis pas ami de ces gens-là.

Suivant Laveaux et Nodier (Examen critique des dictionnaires), on dit ami *de* quelqu'un, et non pas ami *avec* quelqu'un, et il ne faut pas imiter Voltaire dans cette phrase : Claveret, avec qui il était ami, avait été celui qui avait fait courir cette pièce. « Comme ce nom est une grande autorité, à fort juste

titre, et que peu de personnes ont écrit plus purement que l'auteur de cette phrase, il n'est pas inutile de dire aux jeunes gens et aux étrangers qu'elle est extrêmement mauvaise. » Nodier. Toutefois Littré l'approuve.

Il est camarâde avou mi; tournez, il est mon ami, il est de mes amis, c'est un mien ami, c'est un ami à moi. *Des gint' qui sont camarade avou nos autes.* Dites : Des personnes qui sont de nos amis, ou bien qui nous sont amies. Mais ce genre de complément (ami *à quelqu'un*) n'est de mise qu'avec des pronoms qui se mettent avant la verbe (Litt.). Ex. Quelque ami que vous lui soyez, Mol. La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies, La Bruy. dans Littré.

Amitieux. Il a des façons très-*amitieuses, il a des amitieuzès manîre*, liég. Dites : des façons très-aimables, des manières affectueuses. Un enfant *amitieux, ine amitieux èfant*, liég. *eune infant amiteux*, lillois, *eune amitieux enfant*, rouchi. Dites : un enfant caressant. Il est si *amitieux, il est si amicieux*, pat. de Mons. Dites : il est si caressant, si affectueux.

Evitez de même l'adverbe *amitieusement*. Il m'a répondu *d'une façon très-aimable*, et non pas *amitieusement*.

Amour. Il *fait l'amour* à, ou *avec* mademoiselle une telle, *i fait l'amour avou mamzelle ine téle*. Hennequin a raison de blâmer *faire l'amour à*, qui n'est pas français en ce sens; il faut dire : Fait la cour à, ou courtise mademoiselle une telle.

Faire l'amour signifie se livrer à la galanterie. Ex. Il fait l'amour à toutes les femmes, Acad. Ah ! lâche, fais l'amour, et renonce à l'empire, Rac. *Bérénice.*

Amphibologie. 1° Je lui ai entendu dire cela, *ji li a ètindou dire çoula*. Cette phrase est amphibologique; elle peut signifier: J'ai entendu qu'il disait cela, ou qu'on lui disait cela. Il faudra, ou bien changer la tournure, ou bien, si l'on en use, s'assurer que le sens est suffisamment déterminé par le contexte.

2° Faites-lui faire un lit, *fez-li fér on lét*, présente également

un double sens : Ayez soin qu'on lui fasse un lit, et chargez-le de faire un lit.

An. A la nouvelle an, *à novel an, à l'novelle annëie.* Dites : au nouvel an, ou au jour de l'an.

La première locution wallonne est d'importation française ; en effet le masculin *novel* n'existe pas dans notre patois, où l'on dit : *on novai habit,* un nouvel habit. On aura ensuite retraduit en français sans tenir compte de l'article contracté *à,* qui est masculin. Hennequin traduit également par *à la nouvelle année ;* mais cela est-il bien français?

Anis. 1° Ne faites pas ce mot féminin comme dans le patois : l'anis étoilé, *li vette anisse.*

C'est le nom d'une plante odoriférante, dont on fait des dragées (n° 2) et l'anisette (n° 3).

2. Manger des *anis, magni des anisse.* Dites: manger de l'anis, BESCH.

3. Servez-moi un verre d'*anis, tapez-m' on verre d'anisse.* Dites: un verre d'anisette.

Anoblir. Vos belles qualités peuvent vous *anoblir,* vos *bellès quâlités polet v's anôbli.* Dites : ennoblir.

Le wallon n'a qu'un terme pour traduire *anoblir,* donner des titres de noblesse (*li roi pout v's anôbli*), et *ennoblir,* rendre plus éclatant, plus illustre. Cette distinction ne date que du XIXe siècle, comme le prouve l'exemple suivant. Des passions qui anoblissaient tous les objets, Fléch.

Août. Faire l'août, *fer l'aousse,* liég., *faire l'aout,* lillois, rouchi, montois. On dit plus souvent *faire la moisson.* Cette locution, fort usitée dans nos patois, se perd en France, où elle était autrefois de plein usage. Ex. Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août, LA FONT.

Apoplexie. Tomber *d'*apoplexie, *chair d'apoplexie*, p. de Beaum. *toumer d'apôplizèïe*, Forir, *tomber d'apopléxie*, Arm. dé Mons, a. 62, p. 52.

Cette locution est vicieuse (LITT.). Dites : tomber en apoplexie, ACAD., ou dans une apoplexie, ou être frappé d'apoplexie. — Ex. Cette nuit Mme la princesse de Conti est tombée en apoplexie, SÉV. 116. Enfin il tomba dans une apoplexie dont il mourut le lendemain 2 février, âgé de 43 ans, FONTEN. *L'Hôpital.* Mais on dira très-bien : tomber *d'*épilepsie, Acad., tomber *du* haut mal, id., tomber *du* mal caduc, *toumer dè mâ d'saint.* Forir traduit à tort : tomber du mal de saint. On dit, mais rarement : mal de Saint-Jean, ou mal sacré.

Apothicaire. Ce vocable doit son origine au grec *apothèkè*, mise en réserve, qui a aussi formé notre mot *boutique*, par aphérèse de l'*a*. Il a été détrôné, sauf dans le style badin, par le terme de *pharmacien*, lequel vient également d'un mot grec, qui signifie *remède* et *poison*. Les Wallons et les Flamands comme leurs voisins d'outre-Rhin, sont restés fidèles à l'antique *apothicarius*, qu'ils tenaient de la basse latinité. — Je vais chez l'apothicaire, *ji vas èmon l'apothicâre*. Dites : chez le pharmacien. — On dit cependant des mémoires (et non pas *des comptes*) d'apothicaires, et Dieu nous garde d'un quiproquo d'apothicaire, et d'un et caetera de notaire. Ce sont des expressions consacrées, où l'on ne peut rien changer, de même qu'on ne pourrait, à peine d'un ridicule achevé, toucher aux locutions, faire un pied de nez, un homme de six pieds six pouces, etc.

Apparution. *Apparution* d'une comète, *apparucion d'ine siteûle â cowe*, FORIR. Dites : apparition. On dit cependant *comparution.*

Apprendre. 1°. Je n'ai besoin de personne pour apprendre mon fils, *ji n'a mesâxhe di personne po-z-apprinde mi fi*, liég.

Dites : pour enseigner mon fils. — ***Je l'ai appris comme ça*** (ce chien), mont. Dites : je l'ai dressé à cela, je l'ai mis sur ce pied-là.

C'est un archaïsme : apprendre, avec le complément direct de la personne, se trouve dans les auteurs du XVIIe siècle, et c'est de cet emploi que viennent les locutions bien appris, mal appris, ***mâl appris***. Oiseaux qu'ils ont appris à chanter toutes sortes de ramages, VAUGEL. dans Litt. Il apprit des singes à danser, D'ABLANC, dans NODIER, *Ex. crit.* — A bien examiner cette dernière phrase, il est clair que ***singes*** est complément de provenance, et que le maître à danser est un singe. C'est le contraire que l'auteur veut faire entendre. Il y a équivoque : raison de plus pour rejeter cette construction. — La tournure ***apprinde ine saki*** tend aussi à disparaître du wallon.

2° Nous lisons dans le ***Dictionnaire du bon langage*** : « On dit très-bien : j'apprends la musique à cet enfant, (Wall. j'***apprinds l'musique à c'l èfant-là***). M. Carpentier veut faire entendre que *apprendre* peut s'employer dans le sens d'*enseigner*. Cette observation a son importance : plusieurs grammairiens, malgré l'usage et l'autorité de l'Académie, prétendent que cet emploi est incorrect. » C'est une erreur, dit Littré, car apprendre, en cet emploi, est dans l'ancien français, dans Corneille, » dans Pascal, la Bruyère, J.-J. Rousseau, B. de Saint-Pierre, Boileau, Racine, etc. Quelle envie prend donc aux grammairiens, dit de son côté Bescherelle, de contredire ainsi l'usage?

4° Apprendre le peintre, l'armurier, le maçon, le menuisier, ***apprinde li pondeû, l'ârmuri, li maçon, li scrinî***, fl. ***schilder, leeren***. Dites : Apprendre le métier, l'état de peintre, de maçon, d'armurier, de menuisier, ou être en apprentissage chez un peintre, chez un armurier, etc., ou être apprenti-menuisier, etc.

5° On dira bien : Nous nous apprenons mutuellement ce que nous savons, ***nos nos apprindans onk à l'aute çou qu'nos savans.*** Ici *s'apprendre* est verbe réciproque. Mais ma sœur s'est appris elle-même à broder, ***mi soûr s'at appris di l'ëie-même à***

brosder, est blâmé par M. Carpentier; il faudrait dire: a appris d'elle-même à broder. Cependant Littré admet *s'apprendre* comme verbe réfléchi, pour enseigner à soi. Ex. Cette dame s'est appris à filer, LITT. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils méditent ce dessein, ils se sont appris à tourmenter les gens sur la bulle et sur les brefs d'Innocent X, PASC.

Apprentisse. Elle est *apprentisse*-monteuse, *elle est apprindisse-monteuse*, liég. *elle est appurdisse-môdisse*, namur. Dites: apprentie-modiste. On peut dire également *monteuse;* ce mot est dans Poitevin et dans Bescherelle.

Apprentisse est une forme archaïque, aujourd'hui inusitée. Littré cite cet exemple d'un auteur du XIIIe siècle : Nulle fillaresse de soie à grands fuisseaus ne peut ne doit avoir que trois aprentices tant seulement.

Après. 1°. Il faut dire, comme en wallon, un jour après, ACAD. *on joû après*, et le jour d'après, ACAD. *li joû d'après*. Dites de même, la semaine d'après, le mois d'après, l'année d'après, ACAD. Le wallon est ici un excellent guide. Il est étonnant que beaucoup de personnes disent *le jour après*. Il suit de ce qui précède qu'on dira très-bien : Un jour après que j'eus reçu votre lettre ; mais on ne pourra substituer *le* à *un* : Le jour après que j'eus reçu votre lettre, *li joû après qu' j'euris r'çu vosse lette*. Il faut prendre un autre tour. Le lendemain du jour où j'eus reçu... Mme de Sévigné a dit le lendemain que j'eus reçu votre lettre. Notons qu'on peut se servir également de la tournure : le jour ensuivant, et mieux le jour suivant, ACAD.

2° Demander *après* quelqu'un, *demander aprés 'n' saki*, pat. de Mons, *naar iemand vragen*, fl. On demande *après* vous, *on d'mande après vos*, liég. Dites : On s'informe où vous êtes, on désire que vous veniez, ou (dans certain cas) on vous demande.

A en croire Littré, cette manière de parler, condamnée par des grammairiens, est usitée, et d'ailleurs elle est ancienne, et se trouve dans Froissart. Ne pourrait-on faire observer, après

l'éminent lexicographe, que Froissart était Belge ; cela expliquerait, jusqu'à un certain point, l'emploi de cette locution, où l'on retrouve probablement un vestige de l'influence germanique. Voici un exemple de Dumas, père, qui, toutefois, n'est pas une autorité pour la pureté du style : Il a demandé *après* moi ? *Angèle*, I, 3. Autre exemple de Dumas, fils : Il n'a pas demandé après moi ? *la Femme de Claude*, III, 4.

3° *Après* qui cherchez-vous ? *après qui cachéé ?* mont. *Après qui qwèrez-v' ?* liég. *naar wien zoekt gy?* fl. Il faut supprimer *après* : Qui cherchez-vous ?

4° Il crie *après* un de ses serviteurs, *i crie après un d'chés domestiques*, p. de Douai, Bull. a. 70. 2° l. p. 115, c'est-à-dire, il l'appelle à haute voix, il le hèle ; *i crie après in d'ses ouvériers*, Tourn.... *après un des ouveriers*, Leuze, ... *après un des domestiques*, Lessines, ... *après un des varlets*, Gossel .. *après onk des vaurlets*, Fosses.

D'après le *Dictionnaire du bon langage*, *crier après quelqu'un* est fautif. Cependant M. le professeur Gilles (*Revue de l'Instr. pub.*, 1858, t. 1er, p. 386) fait remarquer qu'on lit dans Bescherelle : Crier après quelqu'un, l'appeler, le désirer. A ce compte-là, la phrase suivante nous semble correcte. Le malade crie continuellement après le médecin, *li malâde brait tofer après l'médecin*.

Examinons maintenant cette même tournure, crier après quelqu'un, *braire après 'n' saki*, au sens de *le huer*, *le bafouer*, *l'insulter*. Dans cette acception particulière, le wallonisme ne peut se traduire, comme Forir le fait, par *crier après quelqu'un*. Il faut dire, avec Bescherelle, *crier sur quelqu'un*. Ex. Dans les rues, les petits enfants crient sur lui, Sév. — C'est donc à tort que les *Omnibus wallons* et le *Dictionnaire du bon langage* blâment sans restriction la manière de parler *crier sur* quelqu'un. V. *Sur*, n° 20.

Mais *crier après quelqu'un* est excellent dans le sens de *gronder*, pour traduire le wallonisme *braire so 'n' saki*, (V. *Sur* n° 20),

et dans le sens de faire entendre hautement le blâme, la plainte. Ex. Faire crier après soi, ACAD. ... Qui criaient après les vices de leur siècle, MOL. *Préf. du Tart.* On dit plus souvent *crier contre.* Tout le monde crie contre ce ministre, LITT.

5° Attendre *après* quelqu'un, courir *après* quelqu'un, *rattinde après 'n' saki, cori après 'n' saki.* Ce sont d'excellents gallicismes. On ne les mentionne qu'en raison de l'anathème prononcé contre eux par certains grammairiens. Nous puisons dans le Dictionnaire de l'Académie. « Faire attendre après soi. J'attends après le médecin. Courir après quelqu'un pour s'emparer de lui, pour lui parler. Il est parti, courez après. » Qui ne court après la Fortune ? LA FONT.

6° *Par après* il s'est repenti, *par après i s'est repentu,* rouchi, *par après i s'a r'pintou,* liég. Dites : Il s'est ensuite repenti. — Déjeunons vite *par après* nous sortirons, *dijunans rademint, par après nos sôrtrans,* liég. Dites : Déjeunons, nous sortirons après, ou ensuite nous sortirons. — *Par après i r'noïa si k'fession,* Ann. a 71, p. 86; tournez : Il rétracta ensuite sa confession. — Ex. Nous en parlerons après, ACAD. Partez et revenez après, id.

Par après se disait autrefois. Les en ôter afin d'y en remettre par après d'autres meilleurs, DESC. Cette façon de parler est tombée en désuétude.

Arboré. Un closeau bien *arboré, on cotthai bin ârboré.* Dites : bien garni d'arbres. Les dictionnaires français ne donnent pas cette signification à *arboré,* qui ne s'emploie que comme participe passé du verbe *arborer,* élever droit comme un arbre : le drapeau arboré.

Archa. Du fil d'*archa,* ou d'*arca, dè fi d'ârca,* liég. *du fi d'arca,* rouchi. Dites : *du fil d'archal.* — Ce mot est une corruption de *orichalcum,* airain de montagne, et est synonyme de laiton.

Ardoisier. Un *ardoisier, on haïeteû.* Dites : un couvreur en ardoises, ou simplement un couvreur, lorsque le contexte suffit

pour préciser le sens, comme dans la phrase suivante. La tête ne tourne point aux *couvreurs* sur les toits, J.-J. Rouss., *Em.*, II.

Le mot *ardoisier* a été formé du verbe *ardoiser*, couvrir d'ardoises, qui se trouve dans Littré, comme *haïeteû* a été formé du verbe *haieter*, même signification. (*Haïe*, ardoise.) On voit ici les dangers de l'analogie. *Mureû*, miroir, disait un jour un quidam qui hachait le français, *mureû*, miroir; donc *crameû*; cramoir (terrine). Ardoisier, dit Forir, n'est pas français. Il faut s'entendre. Littré le donne avec la définition : Celui qui exploite une ardoisière, celui qui y travaille.

Ici le parler liégeois dame le pion au français : outre le terme générique *covreû*, il a encore le terme spécifique *haïeteû*.

Armanaque, *almanaque*, *armana*. Une petite armanaque, une petite almanaque, *ine pitite ârmanaque*, liég., *eune pétite armonaque*, mont., *arménaque*, tournais., rouchi, *one pitite aurmonaque*, namur. Dites : un petit almanach. — Le patois de Lille dit *armana*. Le barbarisme *almanaque* est le résultat d'une combinaison de la forme française avec le genre du mot wallon.

Armoire. *Un vieil* armoire, *on vî ârmâ*. On dit : une vieille armoire. Cette faute est assez commune. On peut présumer que le genre masculin est le genre primitif; en effet l'étymologie est le latin *armarium*, de *arma*, qui ne signifie pas seulement *armes*, mais *ustensiles*. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'un détail, constatons une fois de plus que notre bon vieux wallon a conservé l'empreinte originelle. On sait que le genre masculin correspond, dans les langues néo-latines, aussi bien au genre neutre qu'au genre masculin du latin. Au surplus le genre féminin du français *armoire* s'explique : dans le dialecte de l'Ile-de-France, on aura fait, du pluriel *armaria*, un nom féminin de la 1re déclinaison. V. au mot *Louche*.

Arrière. 1° Prononcez *arrière* et non pas *errière*, faute qui se fait aussi en France.

2° *Mettez* cela *arrière* de la table, *mettez çoula èri dèl' l'tâve*, liég. Dites : ôtez, enlevez cela de la table. — Ote cela *arrière* de ta poche, *défais cha arrière de t'poche*, lillois. Dites : ôte cela de ta poche. — Cette femme *se tient arrière* de son mari, *cisse feumme-là s'tint èri di si omme*, liég. Dites : est séparée, vit séparée de son mari. — Ne voilà pas (v. Littré, à Voila), que Nicodème veut se *mettre arrière* de sa femme, *v'là-t-i pas que Nicodème veut s'mette arrière de s'femme*, chanson lilloise. Dites : veut se séparer de sa femme.

L'adverbe *arrière* signifie loin, mais, comme l'indique l'étymologie (*ad.*, vers, *retro*, en arrière), il répond toujours à la question *vers où ?* (question *quo*). « Il n'est guère usité que dans certaines phrases par lesquelles on enjoint de se retirer, de s'éloigner, et qui marquent l'horreur ou le mépris. » Acad. Ex. Arrière de moi, Satan. Arrière les médisants. Arrière ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid, La Font.

Plusieurs traduisent à tort *èri* par en arrière de. Il cherche toujours à être en arrière de moi, *i quîre todis à esse èri d'mi*. Dites : à être loin de moi, et mieux, il cherche à ne pas me rencontrer, il m'évite, il me fuit.

En arrière de est une locution prépositive qui a trois significations : A) sur un plan plus reculé : la cavalerie fut placée en arrière d'un bouquet de bois ; B) en retard : cet écolier ne fait aucun progrès, il est fort en arrière de ses camarades : C) la 3me est indiquée au n° suivant.

3° On lit dans Hennequin : « C'est une faute de dire : Ne faites pas, en arrière de lui, ce que vous n'oseriez pas faire devant lui, » *ni fez nin, èri d'lu, çou qu'vos n'wèz'riz fér devant lu*. Or, dans les deux exemples suivant, en arrière est employé en ce sens : Il me loue en présence, et me déchire en arrière. Acad. ; souvent on parle en arrière des gens autrement qu'en leur présence, Litt. *En arrière de* s'emploie donc très-bien avec le sens de *hors de la présence de*.

Arriver. Il *a* arrivé, p. de Tournai. V. Tomber.

Assez. Il a de l'argent *assez*, *il a des aidant assez*. — J'ai mangé *assez*, *j'a magni assez*. — Je suis malheureux *assez*, *ji sos mâlhureux assez*. Dites : il a assez d'argent, j'ai assez mangé, je suis assez malheureux. Il est content *assez* d'en être quitte. (V. Quitte). *I'in aise assez d'ain ette quitte*, pat. de Mons. Dites : Il est assez content d'en être quitte.

L'adverbe *assez* précède le mot qu'il modifie. Il est probable que l'influence germanique n'est pas étrangère à cette construction wallonne : *gross genug*, all. *grand assez*, wall. ; *goed genoeg*, fl. bon assez, wall. Dans le vieux français, *assez* se plaçait aussi quelquefois après l'adjectif et le substantif. Ex. Il leur sembla qu'ils seraient forts et puissants assez pour la conquerre, Froiss. dans Litt. Quelques auteurs modernes ont imité cette tournure : Riche *assez* pour repousser avec de l'or ce qu'elle [la vie] a de mauvais, Dumas, père, *Angèle*, I, 4. Vous avez les plus jolis enfants de tout le pays. — Ah ! voisin, répondit-elle, ils sont ce que le ciel les a faits, beaux *assez* s'ils sont assez bons : car est beau qui fait bien, Nodier, *le Vic. de Wakefield*, ch. I. Il me semble que l'inversion donne une force, une énergie singulière à la pensée.

Assiller. *Assiller* tout son argent, *assiller tout s'n argent*, pat. du Hainaut. Dites : dépenser tout son argent.

Atteler. *Atteler* quelque chose avec un bout de fil, *attèler n' sakoi avou on coron d'fi*. Dites : attacher quelque chose.... Atteler le chien, *attèler l'chin*. Dites : attacher le chien. — Atteler, c'est attacher des animaux de trait : atteler des chevaux à un carrosse, atteler des bœufs à la charrue.

Attendre, 1° Attendre *après* quelqu'un. V. Après, n° 5.

2° Vous attendiez-vous *à ce* qu'il viendrait ? *vis attindiz-v' à c'qu'i vêreût ?* Dites : vous attendiez-vous qu'il viendrait ?

On dit *s'attendre que*, avec un mode personnel, et *s'attendre à*,

avec l'infinitif. La faute signalée provient de la confusion et de la réunion des deux tournures Ex. L'erreur la plus pernicieuse est de nous attendre que Dieu nous attendra, Bourd. Tous s'attendaient à retourner dans leur patrie, Litt. — V. à l'art. INFINITIF.

Attendu. En payant, bien *attendu*, *in payant*, *bin attindu*, Arménaque de Tournai, a. 51. Il faut dire : bien entendu, *ou* s'entend, Acad.

Aujourd'hui. Plusieurs ont condamné absolument la tournure : Le jour d'aujourd'hui, *li jou d'oûie.* Ce pléonasme, qui se dit aussi en France, serait d'autant plus vicieux que le mot aujourd'hui en renferme déjà un à lui seul ; en effet *aujourd'hui* équivaut à *au jour de ce jour* (*hui*, de *hodie*, et *hodie*, de *hoc die*). Littré cite cependant ce vers de Lamartine, où il produit bon effet : L'univers est à lui [Dieu], et nous n'avons à nous que le jour d'aujourd'hui. Citons encore cette phrase de l'Académie : La journée d'aujourd'hui est plus belle que celle d'hier. Ce pléonasme n'est donc pas toujours vicieux.

Aussi. 1° *Aussi vite que* vous aurez reçu la lettre, *ossi vite que v's ârez r'çû l'lette.* Dites : aussitôt que, sitôt que, dès que vous aurez reçu la lettre, ou, elliptiquement, aussitôt la lettre reçue, ou une fois la lettre reçue. V. Vite, n° 2. — *Aussi vite que* se dit, mais a un autre sens : vous y arriverez aussi vite que moi, c'est à-dire aussi promptement que moi.

2° On lit dans Hennequin : « C'est une faute de dire : Je n'espérais pas un *aussi* grand succès. Dites : Un si grand succès. *Aussi* exprime la comparaison ; *si* marque l'extension. »

Cela paraît bien absolu. Le wallon dit également bien : *ji n'm' attindéve nin à ine si belle rèûssite*, et *ji n'm' attindéve nin à ine ossi belle rèûssite. Si belle* signifie belle à ce point, tellement belle ; *si* marque une idée d'extension ; *ossi belle* veut dire belle ainsi, belle comme elle est ; *ossi* marque une idée de comparaison. Mais évidemment l'idée est au fond la même, et si, dans

la seconde phrase, *ossi* ne marque point, par lui-même, l'extension, le contexte amène naturellement cette idée. — Au surplus, l'Académie, Bescherelle et Littré disent positivement que *aussi* s'emploie dans le sens de tellement. Exemple. Comment un homme *aussi* sage a-t-il fait une pareille faute? ACAD. Dans une patrie aussi glorieuse, LITT. La voyant dans une situation aussi brillante, je l'ai suppliée de vous envoyer quelques secours, BERN. DE St-P. — On peut, ce semble, conclure de là, que la phrase incriminée : je n'espérais pas un aussi grand succès, est aussi correcte que l'autre,... un si grand succès, et ne constitue pas un wallonisme.

Autant. 1° A *autant* la pièce, *à ottant l'pèce*. Dites : à *tant* la pièce. — Cette pièce de drap a *autant* d'aunes, *cisse pèce di drap a ottant d'aune*. Dites : a *tant* d'aunes. — *Tant* est ici un substantif abstrait qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée; *autant d'aunes* aurait un autre sens; il marquerait égalité : cette pièce-ci a autant d'aunes de long que celle-là. Ex. : Nous partagerons : il y aura tant pour vous et tant pour moi. ACAD. Il me demanda combien j'avais de revenu, je lui dis que j'en avais tant, id. Dans l'indépendance où je voulais vivre, il fallait cependant subsister; j'en imaginai un moyen très-simple : ce fut de copier la musique à tant la page, J.-J. Rouss. dans Litt.

2° Il y a déjà autant d'années que je vous sers!

Il a d'jà autant d'années què j' vos serve! pat. de Nivelles.
V'là d'jà ostant d'annèïes què j'vos siers! Walcourt.
Volà d'jà ostant d'années qui ji vos siès ! Namur.
Vola dèjà ostant d'annêïes qui ji v'siève ! Otton.
V'là d'jà ostant d'années qui ji v'siève! Marche.
Volà dèjà ottant d'annêïes qu ju v'siève ! Limbourg.
Vola ottant d'années qu ju v'siève ! Stavelot.

Dites : Voilà déjà tant d'années que je vous sers ! — On voit que la distinction établie en français entre *tant* et *autant* n'existe pas pour beaucoup de nos patois. Le premier marque l'exten-

sion, le second, la comparaison. *Tant de* signifie une si grande quantité de, et *autant de* marque égalité de nombre, de quantité, d'étendue, etc. Ex. Il a tant d'amis, qu'il ne manquera de rien, ACAD. Il a tant de bonté! id. — Il boit autant de vin que d'eau.

Autour. 1° Votre mère a *autour de* soixante-dix ans, *vosse mère a âtou d'septante an*, fl. *omtrent* ou *rondom de zeventig*. Dites: a environ soixante-dix ans, a bien soixante-dix ans, a près de soixante-dix ans.

« Bien s'emploie dans la signification d'à peu près, environ. Il y a bien trois ans que je ne l'ai vu, ACAD. »

Autour, dans le sens d'*environ*, est signalé dans le dictionnaire de Littré. Le baron de Bressé avait du roi autour de 20,000 livres de rente, ST-SIMON. Le peuple s'en sert encore en France. Mme Guizot introduit dans l'*Ecolier* un villageois qui s'exprime de la sorte: Il y a *autour* de quatre ans qu'ils sont dans le village.

2° Il travaille *autour de* sa maison, *il ouveûre âtou di s'mohonne* Dites: il travaille à sa maison. — N'allez pas *autour* du feu, *n'allez nin âtou dè feû*. Dites : n'allez pas trop près du feu, ou ne touchez pas au feu.

Autour signifie quelquefois *auprès*, mais alors il marque une idée d'attachement, d'assiduité. Ex. C'est une personne si charitable, qu'elle est continuellement autour des malades, ACAD.

Autre. 1° *Rien d'autre*. V. *Rien* et *Personne*.

2° Les autres cinq, les autres six, *les autes chonq*, *les autes six*, Tourn. Il faut dire les cinq autres, les six autres. Le flamand admet les deux tournures. Il est probable que c'est une vieille locution française. Du moins, Littré cite les exemples suivants : Les *autres* neuf, COMM. Il en publia, un jour après, *autres* deux cent *et* vingt, AMYOT. (Pour cet *et*, actuellement fautif, voir ET.)

Cette façon de parler s'est maintenue dans le Tournaisis et dans le Midi de la France, où, d'après Littré, ont dit aussi : *les autres six*.

Avec. 1° Montrer quelqu'un *avec* son doigt, ***mostrer n'saki avou s'deu***, fl. ***iemand met den vinger wijzen***. Dites : montrer quelqu'un du doigt. Ex. Il n'est pas poli de montrer quelqu'un du doigt. LITT. Montrer quelqu'un *au* doigt est une expression figurée, qui veut dire s'en moquer publiquement.

2° Veux-tu venir *avec ?* ***veux-tu v'nir aveuque?*** rouchi, fl. ***Wilt gij mee komen***. Dites : veux-tu venir avec moi, ou avec nous ? — Viens avec, ***viés avec***, pat. de Mons. Dites : viens avec moi, avec nous.

« Avec étant une préposition ne peut s'employer sans régime. C'est donc une faute de dire : Venez avec ; il faut : Venez avec nous. HENNEQUIN. L'exemple est certainement fautif, mais la décision paraît bien sévère Voici plusieurs exemples où cet emploi particulier de *avec* n'est pas sans quelque grâce ; ils montreront, ce me semble, que, dans certains cas, on pourra déroger à cette règle un peu absolue. Nous habillera-t-on avec du papier [papier-monnaie] maintenant? Nous chaussera-t-on *avec*, ou nous en fera-t-on manger ? SAND, *les Mississipiens*, III, 1. Il rêvait qu'un de ses oncles lui léguait par testament toute une province, les Péruviennes *avec* ; MURGER, *Sc. de la vie de Boh.* X. Est-ce pour dire à l'enfant que le monstre croquera ses mitaines et ses doigts avec ? LITT. (Il s'agit de l'étymologie de Croquemitaine.) Il a pris son manteau et s'en est allé *avec*, LITT. Il prit son manteau et partit avec, ACAD. M. Carpentier dit avec beaucoup de justesse : « C'est surtout quand *avec* se rapporte à une chose, qu'on supprime les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, dont l'emploi serait vicieux dans ces sortes de phrases. On ne peut pas dire en effet, il a pris son manteau, et il est parti avec lui. »

Il est bon de remarquer que, dans quatre de ces exemples, le nom sous-entendu après *avec* se trouve exprimé dans la même proposition ou dans la proposition précédente. Quoi qu'il en soit, cet emploi de *avec* est du style familier, et il n'est guère admissible que dans le cas particulier qui vient d'être signalé. Ainsi l'on ne dira pas : je vais avec, ***ji va avou***, *ik ga* ***mee*** ; mais l'on

dit très-bien : il prit son manteau et partit *avec*. Il y a ellipse, ou, si l'on veut, *avec* est employé adverbialement, ce qui justifie parfaitement l'étymologie de avec : *apud hoc*, en cela, avec cela (LITT). Ce serait quelque chose d'analogue à l'emploi de *après* dans cette phrase de Littré : Il a couru *après* d'une course précipitée, et dans cette autre phrase assez curieuse, qui se trouve dans l'ouvrage du grave lexicographe : Pet de maçon, ainsi nommé, parce qu'il y a du mortier *après*. Au surplus, comme l'établit très-bien M. Burggraff dans sa *Grammaire générale*, la plupart des prépositions ont été primitivement des adverbes. Dans les langues à flexion, les rapports, à l'origine, n'étaient marqués que par les désinences casuelles ; l'adverbe n'était là que pour préciser davantage le rapport. Rien d'étonnant si les langues dérivées du latin, qui expriment presque toujours les rapports au moyen des prépositions, ont conservé en maintes circonstances, à plusieurs de celles-ci, la valeur adverbiale, que beaucoup d'entre elles avaient dans la langue-mère. Ainsi *après* vient de *ad* et de *prope*, comme le prouve le wallon *aprèpi*, à peu près supplanté par *approcher*. Or on sait que *prope* était plutôt adverbe que préposition. V. APRÈS, n° 6.

3° Mais on fait un grossier wallonisme en donnant à *avec* le sens de *aussi*. Ma sœur s'est bien amusée, et moi *avec*, *mi maseûr s'a bin amusé et mi avou*, liég. Dites : et moi aussi. Il en a *avec*, *i d'a avec*, mont. Dites : il en a aussi. Mettez-lui *avec* un anneau, *mettez lî avec in anniau*, p. d'Ath, *Bull.* a. 70, 2e l. p. 136. Dites : mettez-lui également un anneau.

4° Que puis-je faire *avec* ces livres ? *qui pous'-je fér avou ces lîve-là ?* Dites : *de* ces livres-là. — Ce wallonisme est un flandricisme : *wat kan ik doen met die boeken ?*

5° *Avec* qui parliez-vous ? *avou qui pârliz-v'*. Cette tournure est blâmée à tort par M. Carpentier ; elle se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie au mot *parler* : parler avec quelqu'un. Toutefois, il me semble qu'une nuance la sépare de la tournure *à* qui parliez-vous ? *Avec* qui parliez-vous paraît impli-

quer l'idée d'entretien, que ne comporte pas nécessairement l'autre tournure.

6° Avec tout cela, j'ai perdu mon argent, *avou tot çoula, j'a pierdou mes aidant.* Dites : grâce à cela, à cause de cela. *Avec* a aussi ce sens dans le patois de Tournai. Un jeune Tournaisien, qui venait de dénicher un nid de corbeaux, arrive au catéchisme, ayant les petits corbeaux cachés sous sa blouse, au-dessus de la ceinture. Le curé lui ordonne de se frapper la poitrine, comme on fait à la messe au *mea culpa.* Après une longue résistance, le jeune gars se fâche et se frappe violemment la poitrine ; puis il s'écrie : *Avec tout cha, Monsieur le curé, j'ai tué mes côla.* Tournez : grâce à cela, à cause de cela, j'ai tué mes corbillats.

Avec cela se dit, mais signifie : 1° par le moyen de cela : avec cela, vous êtes sûr de réussir, Acad. ; 2° malgré cela : avec tout cela, vous n'en êtes pas moins sa dupe, Acad.

7° Êtes-vous ami *avec* lui ? V. *Ami, Parent* et *Camarade.*

8° J'ai ri comme un fou *avec* cette histoire, *ji ria comme on sot avou c't histoire-là.* Dites : J'ai ri... de cette histoire. C'est un flandricisme. *Ik heb met die geschiedenis als een gek gelachen.*

9° Il vit *avec* le produit de sa ferme, *i vique avou lès riv'nowe di s'cinse.* Dites : il vit *du* produit de sa ferme.

Avec marque ici le moyen, comme dans les exemples suivants : Avec le secours du ciel ; avec de la réflexion, nous comprenons, Litt. Et tu crois m'éblouir avec cet artifice, Corn. Mais *vivre de*, avec un nom de chose, est une locution toute faite. V. toutefois Sur, n° 1.

La phrase : vous vous ferez des ennemis *avec* vos médisances, *vos v'ferez des inn'mi avou vosse màle linwe,* condamnée par un recueil d'Omnibus, est, ce me semble, correcte et parfaitement admissible dans le style familier.

10° Déjeuner avec du boudin, *dijuner avou dè l'tripe.*

On dit déjeuner, dîner, souper *avec*, en parlant de personnes,

et déjeuner... *de*, en parlant de choses. Ne dites donc pas : J'ai déjeuné avec une douzaine d'huîtres, à moins que vous ne vouliez faire une mauvaise plaisanterie. La règle n'est cependant pas absolue : on s'en écarte dans la pratique, surtout quand il n'y a pas d'équivoque possible. Déjeuner *avec* une tasse de café au lait, LITT. Souper avec un poulet, ACAD. Déjeuner avec des œufs frais, MOL. *Fâch.* II. 7.

11° Partir *avec* le premier train, *enn'aller avou l'prumi convoi*, fl. *met den eersten trein vertrekken.* Dites : partir par le premier train.

12° *Avec cela qu'*elle est laide et vieille, *avé ça qu'elle est laide et vieille*, pat. de Mons. Le sens est : outre qu'elle est... ajoutez à cela qu'elle est... J'ai entendu blâmer cette tournure, qui semble admissible dans le style familier. V. un ex. dans FABRE, *le Calvaire de la baronne Fuster*, page 303.

Avoir. 1° Il faut qu'il *aie* fini à quatre heures, *i fât qu'il âie fini à qwatr'heûre.* Dites : qu'il *ait.* — C'est une faute que Vaugelas relevait déjà au XVIIe siècle, et que l'on entend encore très-souvent, même en France.

2° *J'ai* cet enfant-là *cher*, *j'ai c'-n-infant-là kier*, pat. borain, *j'ai c't infant-là quer*, pat. de Lille, *ik heb dat kind lief*, fl., *ich habe dieses Kind lieb*, all. Dites : J'aime cet enfant, ou cet enfant m'est cher.

Cet idiotisme, qui nous est venu d'outre-Rhin, est usité dans le Hainaut et la Flandre française ; il était de plein usage dans la vieille langue française ; il est du reste d'ancienne date. Les douze pairs que Charles a tant chers, *Ch. de Roland*, Xe siècle. Guenelon sire, je vous ai forment chier, *Ronc.*, XIIe s. Coveitise a l'autrui trop cher, *La Rose*, XIIIe s. J'ai aussi cher de n'en rien faire, Louis XI, XVe siècle, dans Litt. A ce compte, un homme n'aurait cher ny l'honneur ny la science, AMYOT. Actuellement, l'emploi en est restreint : *cher* doit toujours être modifié par un adverbe d'intensité. Ex. Après les dieux, ce

que les Romains avaient de plus cher, c'est la patrie. Roll., *Hist. rom.*, *Préf.* Un bien que j'ai si cher, Malh. dans Litt.

3° Un recueil d'omnibus condamne l'emploi de *il y a* avec un verbe unipersonnel : il n'y a qu'à pleuvoir, qu'à neiger, nous serons dans de beaux draps, *igna qu'à ploûre, qu'à nîver, nos sèrans prôpe.* Il faudrait dire : s'il vient à pleuvoir, à neiger. (V. le mot Propre.) C'est trop de rigueur. Littré dit positivement : Il n'y a qu'à pleuvoir, c'est-à-dire la pluie peut survenir.

4° *Il y a* la laitière qui sonne, *gna l'feumme â lessai qui sonne.* —Dites simplement : la laitière sonne.—Mais on dira très-bien : il y a *là* un homme qui vous demande.

5° *Avoir bon.* V. le mot Bon. — *L'avoir belle.* V. Beau.

B

Bac. Un *bac* de maçon, *on bach di maçon.* Dites : une auge de maçon. — Mettez de l'avoine dans le *bac* des chevaux, *mettez d'l'avonne è bach dès ch'vâ.* Dites : dans la mangeoire des chevaux.— Le *bac* est vide depuis longtemps, les vaches beuglent, *li bach est vû dispôie longtimps, les vache braièt.* Dites : la crèche est vide.— Le *bac* du chardonneret, *li bach d'â cherdin.* Dites l'auge du chardonneret.— Le bac aux cendres, *li bach â cinde.* Dites : le baquet aux cendres.— Un *bac* au charbon, *on bach â châfège*, liég. *un bac à charbon*, rouchi. Dites : un baquet à charbon.— On dit à Tournai une *charbonnière*, mot qui n'est pas français, en ce sens.

Littré admet le mot *bac* dans le sens de cuve de pierre pour recevoir l'eau de pluie. Il désigne aussi un grand bateau plat glissant le long d'un câble, et destiné à faire passer les hommes, les animaux, les voitures, etc., d'un bord d'une rivière à l'autre. Ex. Passer la Meusé dans un bac. Passer le bac à Chokier.

Bacon. Un *bacon* de lard, *on bacon d'lârd*, liég. *in bacon d'lard*, pat. de Mons : Dites : une flèche de lard.

Bacon est un vieux mot français, qui veut dire : chair de cochon salée, *Comp. du D. de l'Acad.* Il a passé dans la langue anglaise, où il signifie *lard.*

Baguer. *Débaguger. Débaguer.* Il *bague* demain, *i bague dimain*, liég. *I débagage*, ou, *i débague edmain*, mont. rouchi. Dites : il déménage demain.

La racine est *bagues*, en français, bagage, Acad., en liég. hardes. Le franç. *bagues* n'est plus usité que dans cette phrase : sortir vie et bagues sauves

Baguette. On dit très-bien mener à la baguette, *miner à l'baguette*, commander à la baguette, *kimander à l'baguette;* on ne dit pas *faire aller* à la baguette, *fér aller à l'baguette.* Dites : gouverner à la baguette, mener tambour battant. On ne dit pas *tenir* la baguette, *tini l'baguette*, ni *jeter* la baguette, *taper l'vège;* on dit : faire tourner la baguette (la baguette de coudrier, la baguette divinatoire). Enfin vendre *à la baguette*, *vinde à l'baguette*, doit être remplacé par vendre à l'encan. V. *Hausse.*

Baigner. Nous irons baigner, *nos irans bagni*, nous irons promener au frais, *nos irans porminer à l'friskâte; allez coucher*, *allez-s'couki.* Dites: nous irons nous baigner, nous promener au frais, allez vous coucher.

Dans le sens de prendre un bain, marcher, se mettre au lit, ces verbes sont réfléchis, et l'on ne peut supprimer les prénoms réfléchis que dans des cas tout spéciaux. Ainsi l'Académie admet la locution familière : envoyer promener, phrase peu polie qui correspond à l'idiotisme wallon : *fér bâhi brézète* (les mains, expression ironique). Cette faute a été commise par J.-J. Roussseau. J'ai toutes les peines du monde à obtenir... qu'elle veuille bien venir promener avec moi. Littré a constaté qu'au XVIe siècle ce verbe était intransitif. C'était contraire à

l'étymologie (*pro-minare*, mener en avant). — Avec *faire*, on supprime ordinairement le pronom personnel d'un verbe réfléchi. Faire baigner un chien barbet, *fér bagni on chin canârd*. Le wallon est ici un bon guide. Cette suppression a lieu après faire avec tout autre verbe: faire fâcher quelqu'un, *fér mâvler'-n'saki*. Enfin *coucher*, verbe intransitif, signifie passer la nuit, le temps du sommeil. On dira donc très-bien: il est allé coucher dans la rue, pour faire entendre qu'il y est allé passer la nuit.

Bâille. Faire *une bâille*, *fér 'n' bâïe*. Dites : faire un bâillement. Prononcez *â* long ; c'est ce qui distingue bâiller (*bâï*) de bailler (*diner*).

Cette faute est analogue à celle de donner une *baise*, *donner 'n' baise*, pat. de Mons et de Tournai, et rouchi. Dites: donner un baiser. *Baije*, ou, *baisse à pinchette*, pat. de Mons. Dites : baiser à pincette, en pincettes, Litt., à la pincette, Acad., c'est-à-dire en prenant doucement les deux joues avec le bout des doigts; en liégeois, *bâhi à picette*. Ils se donnaient des baises, *i s'dinît dè bèch*, pat. de Liége et de Verv. Dites : ils se donnaient des baisers. Il lui a donné un baiser, *i li-z-a d'né du bèche*, pat. de Nivelles, *Bull.* a. 70, 2e l. page 162. Dites : il lui a donné un baiser.

Balette, namur. *Fôke*, liég.; planchette dont se servent les jardiniers pour fouler la terre. Forir traduit par *batte*, qui n'a pas la même signification. Il m'a été impossible de trouver le mot français correspondant.

Baise. V. Bâille.

Baiser. Baisez-le, *bâhîz-l'*. Dites : embrassez-le.

Le plus souvent on substitue en français *embrasser* à *baiser;* mais il ne faut pas abuser. Ainsi Littré blâme la tournure, il lui embrasse la main, dont on use parfois; dites, comme dans le patois de Mons, il lui baise la main, *i li baise el main*. En effet, embrasser, c'est non appliquer la bouche, mais serrer dans ses bras.

Balziner. Vous *balzinez* toujours, *vos balzinez todis*, liég. Dites : vous lambinez toujours. Vous *balsinez* toujours, *vos balsinez toudis*, mont. Dites : vous hésitez toujours.

Barboter. La vieille Marguerite ne fait que *barboter, li vèïe Margot ni fait qu' dè barbotter*. Dites : ne fait que gronder, bougonner, grommeler. On le *barbote* quand il rentre trop tard, *on l'barbote quand i rinteûre trop târd*. Dites : on le gronde, on le bougonne... Litt.

Barboter, en français, sert à exprimer le mouvement et le bruit que certains oiseaux aquatiques, particulièrement les canards, font avec leur bec, quand ils cherchent leur nourriture dans l'eau ou dans la bourbe. Ex. Des canards qui barbotent dans une mare, Acad.

Barboteur, teuse. Vous êtes un vieux *barboteur*, *vos estez on vî barboteû*. Dites : un vieux grondeur, un vieux grognon. — Vieille *barboteuse*, *vèie barboteuse*, ou *barbotresse*. Dites : vieille grondeuse, vieille grognon.

Barboteur et *barboteuse* sont français, mais le premier mot désigne le canard domestique, et le second est un terme bas pour désigner une femme de mauvaise vie.

Barrette. Faire *barrette*, *fér barrète*, liég. A Mons, on dit *faire l'bartiau*. A Lille, on dit *faire queuette*, et *faire bis*, à Tournai, *faire queuette*. — La tournure française est : faire l'école buissonnière, ou manquer l'école. — Il a fait deux *barrettes*, *il a fait deux barrète*, liég. Dites : il s'est absenté deux fois de la classe, il a fait deux absences. — On se rappelle le mot qu'un loustic écrivit un jour sur la porte de M. Barett, ancien grand-vicaire à Liége : Dieu créa le monde en six jours, et le septième, il fit *barrette*.

Barrette est français, mais sert à désigner un petit bonnet plat, et, spécialement, le bonnet rouge des cardinaux. Recevoir la barrette.

Bas. 1° Sauter bas de son lit, *en bas de* son lit, *pochi jus di s' lét.* Il est tombé bas, *en* bas de son cheval, *il a toumé jus di s'chivâ.* Dites : sauter *à* bas de son lit, il est tombé *à* bas de son cheval. — Il est *en bas* de l'échelle (ou il est au bas de l'échelle) pourrait se dire, mais ferait entendre qu'il est sur les échelons inférieurs. Comparez la phrase de l'Académie : il est *en bas de* l'escalier, c'est-à-dire, il est *au bas de* l'escalier.

2° Mettre *bas* (renverser). Capable de mettre *bas* un homme robuste, *foite à bouhi on foirt homme jus*, Chaumont, chanson. L'Académie, en ce sens-là, n'a que *mettre à bas*; ainsi il faudrait dire: mettre à bas un homme robuste, c'est-à-dire, le renverser, le terrasser. *Mettre bas* est un archaïsme. V. un exemple de Corneille, dans Littré.

3° Mettre *bas*, *en bas*, jeter *bas*, *en bas* (démolir, abattre). Nous mettrions la maison *en bas* dans l'espace de huit jours, *nos mettris l'mohonne jus so hût jou*, liég. Dites : nous mettrions la maison à bas... — Jette un peu cette grosse branche là *en bas*, *tape ein pau c'grosse branke-là jus*, mont. Dites : abats un peu cette grosse branche. (V. les mots Peu et Sur, 12.) — Ex. Cette maison n'est bonne qu'à mettre à bas, Acad.

Au figuré, le français *mettre jus*, wall. *mettejus*, est un archaïsme qui se trouve dans Bescherelle et dans le *complément du Dictionnaire de l'Académie.* Ex. *L'octroi a stu mettou jus par Frère-Orban*, en vieux français, a été mis jus. Dites : a été mis à bas. Ex. Ils mirent tous les priviléges à bas, Acad.

4° Descendre *en bas. V. Haut.*

5° Cet enfant n'est jamais *bas* de mes bras, *cist' èfant-là n'est mâïe jus d'mès bresse.* Dites : n'est jamais hors de mes bras, est toujours dans mes bras, sur mes bras, ou entre mes bras.

6° Couper la tête *bas*, *côper l'tiesse jus.* Dites simplement : couper la tête, ou abattre la tête. Il a la tête bas, *il a l'tiesse jus*, Dites : il a la tête à bas. — J'ai tiré l'oiseau *bas* ou *en bas*, *j'a tiré l'ouhai jus.* Dites : j'ai abattu l'oiseau.

Tirer en bas est français et signifie tirer vers le bas. On dit aussi, en ce sens, tirer par en bas.

7° Tirer la clef *bas*, ou *en bas* de la serrure, ***sèchî l'clé jus dè l'sére***. Dites : tirer, retirer, ou ôter la clef de la serrure.

Beau. 1° J'aurais *belle* à faire, ***j'âreûs belle à fér***. Dites : j'aurais beau faire.

2° *L'avoir belle*, patois de Mons et de Tournai. Dites : avoir bon temps, se donner du bon temps, prendre du bon temps, Acad. *L'avoir belle* signifie avoir une occasion favorable de faire quelque chose, Acad.

Bégasse. Accommoder une *bégasse*, ***accommôder 'n'bégasse***. Dites : une bécasse.

Béguer. On dit dans les patois de Mons et de Tournai : ***i bègue***, pour *il bégaye*, et cette faute se commet aussi à Liége.

Bégayer, tout de même que le liégeois ***bech'ter*** et ***bek'ter***, est un allongement du primitif, *béquer*, qui existe encore dans le rouchi, le lillois, le picard, l'*hennuyer* et le genevois.

Béguinette, fl. du Limbourg, *begijntje*. On dit, en français, *farlouse des prés* ou *pipit*, mais il serait pédant de condamner absolument cette expression, qui est d'un usage général dans le pays de Liége.

Berce. Une berce, ***eune berche***, rouchi, lillois, ***enne berche***, ou *berce*, mont. Dites : un berceau.

Ces patois ont conservé le genre et la force du bas-latin *bersa*, claie d'osier. Berceau est le diminutif d'une ancienne forme masculine *bers* : *ung bers*, Chastelain, XVe siècle. Le mot de *berce* est très-usité à Liége, bien que le patois dise ***banse d'èfant*** (manne d'enfant, Litt.).

Berriques. Mettez vos *berriques*, ***mettez vos berrique***. Dites : vos besicles.

Le liégeois ***berrique*** est une prononciation locale pour *bericle*, qui est la forme primitive. Littré cite plusieurs exemples du

XIVe et du XVe siècle, où le mot est écrit bericle, et il ajoute : « *Besicle* est dit pour *bericle,* par un vice de prononciation des Parisiens, qui substituaient volontiers des *z* aux *r*, substitution dont *chaise* pour *chaire* [*chèïre*, anglais *chair*] est un autre exemple. »

Besoin. 1° N'avez-vous rien besoin ? *n'avez-v' rin mesâxhe ?* fl. *hebt gij niets noodig ?* Dites : n'avez-vous besoin de rien ?

2° Faut-il vous aider ? Il n'y a pas besoin. *Fât-i v's aidî ? gna nin mesâxhe.* Dites : il n'en est pas besoin. — Ex. Léandre. Souffrez ici sans peine Qu'à votre appartement, madame, je vous mène. — Le chevalier. Vous êtes trop honnête, il n'en est pas besoin. Regnard, *le Distrait,* II, 10.

3° Il n'y *a* pas besoin que vous fassiez cela, il n'y *a* pas besoin de faire cela, *gna nin mesâxhe qui vos fahiz çoula, gna nin mesâxhe dè fér çoula.* Dites : il n'est pas besoin que vous fassiez cela, il n'est pas besoin de faire cela. Ex. Il n'est pas besoin de... Il n'est pas besoin que... Acad. On dira de même : est-il besoin de ... ? qu'est-il besoin de... ? et dans le style badin : pas n'est besoin de...

Biscuite. Une biscuite, *ine bùscùte.* Dites : un biscuit.

Biser. Il bise, *i bixhe.* Dites : il fait de la bise, nous avons de la bise. *Biser* n'est pas français en ce sens. Ex. Nous avons une bise qui tue nos mains. Sév. dans Litt. Il fait une bise qui coupe la figure, Acad.

Bisquer. Quand je n'ai pas d'argent, je *bisque, qwand j'n'a nin des aidant, ji bisquêie.* Dites : j'enrage, j'éprouve du dépit. Faire *bisquer* quelqu'un, *fér bisquer 'n'saki.* Dites : faire endêver quelqu'un.

Bitumer. Il bitume ici, *i boûtenne,* ou *boût'nêïe cial. Boûtener* ou *poûtener* signifie proprement exhaler une odeur de bitume ou de souffre, comme le fait le charbon de terre lorsqu'on le brûle, Grandg. Dites : on sent le bitume, le bitume

refoule ici, il y a ici une odeur de bitume. — *Riboûtener* est le composé de *boûtener*. Beaucoup de wallons disent abusivement *i r'boute* au lieu de *i r'boûtenêïe*, en français, on sent de nouveau le bitume. V. Rabattre.

Blague, Blaguer, Blagueur. C'est un *blagueur*, *c'est-on blagueû*, liég., *ch'est in blagueur*, tournais. Dites : c'est un hâbleur, c'est un gascon. — *Il blague*, *i blague*, liég. mont. Dites : il hâble, il gasconne, il se vante ; quelquefois simplement : il bavarde : *ârez-v' bin vite fini d'blaguer ?* aurez-vous bientôt fini de bavarder ? — Avoir une bonne *blague*, *avu n'bonne blague*, liég., *avoi n'bonne blague*, mont. Dites : avoir la langue déliée, bien pendue. — C'est une *blague*, *c'est-ine blague*, liég. (une hâblerie, une gasconnade, *ou* un mensonge) pourrait se dire dans une conversation très-familière, et par forme de plaisanterie (Bescherelle).

A part *blague*, toutes ces expressions, aussi bien que *craquerie*, *craquer* et *craqueur* (wall. *craque*, *crakèche*, *craquer*, *crakeû)*, appartiennent au langage populaire, et sont également usitées en France. Forir donne le mot *craque (conter dè craque)*, comme l'équivalent du wallon *craque*. Bescherelle et Littré disent que ce terme est populaire.

Blanc. 1° Il était *blanc-mort*, *il esteût blank-moirt*. Dites : il était pâle, très-pâle, blême, il était pâle comme un mort.

2° Il est habillé blanc, *il est moussi blank*, ou *il est blank moussi*, all. *er ist weiss gekleidet*. — Dites : il est habillé de blanc, il est vêtu de blanc, Acad.

3° Laisser quelqu'un *en blanc*, *leyer n'saki ein blanc*, pat. de Mons. Dites : laisser quelqu'un en plant, Litt. (à Plant, 2°).

Blouque. Une *blouque*, *ine blouque*, liég., *enne blouque*, mont., *cune blouque*, rouchi, lillois. Dites : une boucle.

Littré signale le mot *blouque* comme une ancienne métathèse (V. Litt. à Métathèse).

Boîte. 1° On lui a mis deux *boîtes* au genou, *on li a mettou deux boîtes â g'nio*. Dites : deux ventouses.

Le français *boîte* sert à traduire le wallon *champe :* tirer des boîtes, *tirer des champe*.

Bon. 1° Comme on *avait bon* au coin du feu, *comme on aveût bon è l'coulêïe*, Hock, *Bull.* a. 60, 2e l. p. 86.

Cela se dit très-souvent, parce que cet idiotisme énergique n'a pas de correspondant adéquat en français. Essayez de dire : je suis à mon aise, j'éprouve du plaisir, du bien-être, je me divertis, je suis bien, etc. Comme tout cela est faible aux yeux d'un liégeois de la vieille roche !

Les cane ont bon è l'aiwe, les canards *s'aiment* dans l'eau, dit Forir. Cela est-il français en ce sens?

Imitons les exemples de l'Académie : le gibier *se plaît* dans les taillis ; les truites *se plaisent* dans l'eau vive. *Les canards se plaisent dans l'eau*. Cet équivalent est bien pâle! N'est-ce pas le cas de dire avec les Italiens : *traduttore, traditore ?*

2° Qu'*on aurait bon* de vivre ici! *qu'on âreût bon dè viquer cial !* Dites avec J. Sandeau : qu'il ferait bon de vivre ici ! *La Roche aux mouettes* [1]. — Il a *bon de* me tourmenter, *il a bon di m'fer tourmetter*. Dites : il a du plaisir à me tourmenter. V. Tourmenter.

3° Cette fleur sent *bonne*, *cisse fleur-là ode bonne*. Dites : sent *bon*.

4° Vous aurez encore *bon* quelques florins, ou vous aurez encore quelques florins *de bon*, *vos ârez co sakwant cârluss di bon*. Dites : il vous reviendra encore quelques florins. — J'ai encore tant de bon, *j'a co otetant d'bon*, fl. *ik heb nog zoo veel te goed*. Dites : il me revient encore tant, ou vous me redevez encore tant.

5° *Il fait bon*, dans le sens de il fait beau, il fait beau temps ;

[1] On pourrait supprimer *de*.

en wall., *i fait bon*. C'est un excellent gallicisme, qui figure dans le dictionnaire de l'Académie. Il fait bon marcher, courir, se promener, Besch., *i fait bon roter, cori, s'porminer*. Forir traduit : le temps est bon pour marcher ; c'est trop de scrupule. — Absolument : N'est-ce pas, Terville, qu'il fait bon ici? Mme Guizot.

La tournure analogue, il fait beau se promener, n'est pas admissible au sens propre. Dites: il fait beau *pour* se promener, ou il fait bon se promener. Mais, employée ironiquement, elle est marquée au meilleur coin. Il vous fait beau voir être vêtu de la sorte, à votre âge, Acad., c'est-à-dire, c'est une chose ridicule.

6° C'est bon *pour* vous. V. Pour, 11°.

7° On s'y marie *plus à bonne heure*, ou *de plus bonne heure*, ou *plus de bonne heure, on s'y marëie pus à bonne heûre*, ou *pus d'bonne heûre*. Dites : on s'y marie *de meilleure heure*. — C'est également une faute que de dire : il est venu *trop* de bonne heure, *il est v'nou trop d'bonne heûre*. Il faut dire : *de trop bonne heure*.

Cette faute se commet aussi en France, car Littré la signale (au mot Heure, n° 12). La locution *à bonne heure*, qui s'est maintenue dans le patois de Mons, se trouve dans Hamilton, *Gramm*. 3 : Couchez-vous *à bonne heure*. Toutefois, elle est actuellement passée de mode.

Botteresse. C'est un de ces termes locaux que les plus lettrés n'hésitent pas à employer. Il y aurait de la pédanterie à le remplacer par le mot français *hotteuse*.

Bosselér. Mon écuelle est toute *bosselée, mi hielle qu'est tote bosselëie*. Hennequin prétend qu'il faut dire *bossuée*, parce que *bosseler* signifie *travailler en bosse*. Cela est contraire à l'usage général, et l'Académie, dit Littré, fidèle gardienne de l'usage, reconnaît à *bosseler* le sens de *bossuer*. Est-ce aux

grammairiens à réformer l'usage, quand il ne présente rien de barbare ni d'illogique? Ex. Cette écuelle s'est bosselée en tombant, ACAD. Cette écuelle est toute bosselée, id. Toutefois, *bossuer* est également correct. Le wallon dit aussi *boci* ou *kiboui*.

Bouchon. Un *bouchon* de cheminée, *on bouchon di ch'minêie.* Dites : un *devant* de cheminée.

Bouger. *Bouge-toi*, *boge-tu*, liég. Dites : ôte-toi de là. — Ne *vous* bougez pas, *ni v'bogiz nin*, liég. Dites : ne bougez pas. — Je ne *me* bouge pas d'ici, *je m'bouge nié d'ici*, mont. Dites : Je ne bouge pas d'ici. — Il faut remarquer qu'on ne dit pas *bouge*, *bougeons*, *bougez*.— Ne *se* bougeant pas, *ni s'bogeant nin*. Dites, avec Florian, ne bougeant non plus qu'une souche. — En *bougeant* le flacon, *tot bogeant l'flacon*, *Li Mâïe neur d'a Colas*, I, 2. Dites : en ôtant le flacon.

Se bouger est un archaïsme, comme le fait observer Littré, à propos de cet exemple de Molière : Et personne, Monsieur, qui se veuille bouger Pour retenir des gens qui se vont égorger, *Dépit. Am.*

Bouilli. 1° Le *bouli*, *li boli*. Dites et prononcez : le bouilli *ll* mouillés.

2° Servir le *bouilli*, *mette li boli so l'tâve*.

Nous lisons dans Benoit. « A table, la pièce de bœuf bouillie se nomme toujours *bœuf*. » On connaît l'histoire du dîner de l'abbé Cosson. Cependant l'Académie dit : couper, servir le bouilli, et Mme de Sévigné : Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud. *Bœuf*, selon l'Académie, se dit absolument pour une pièce de bœuf bouillie. Ex. le bœuf se mange après le potage. Mais, au mot BOUILLI, nous lisons que ce mot se dit ordinairement du bœuf.

Bouquette. Je t'invite au réveillon, mon cher (ou simple-

ment cher, ou cher bon, ou très-cher, dans le style très-familier (Litt.) ; nous mangerons d'excellentes *bouquettes*. *Ji t'houke á matenne, fré; nos ârans des bonnès bouquette.* Dites : d'excellentes *crêpes*.

Bouquette, au sens de crêpe est purement wallon. Mais il figure dans plusieurs dictionnaires français, ainsi que *beaucuit*, comme synonyme de *sarrasin* ou *blé noir*, Ce mot est flamand d'origine (*boekweit*, angl. *buck-wheat*, froment-faîne, à cause de la forme de la graine), et il est également usité dans le Nord de la France. Partant l'expression farine de bouquette, *farène*, ou *fleûr di bouquette*, ne semble pas plus barbare que *louche*; mais il est évident que farine de sarrasin est préférable.

Bourrer. *Bourrer* des chaises, *bourrer dès chèïre*. On dit *embourrer*, et plus communément *rembourrer* des chaises.

Bouteille. Le médecin m'a prescrit *une bouteille*, *li docteûr m'at ôrdonné 'n'botèïe*, fl. *eene flesch*. Dites : une potion, une médecine, une drogue.

Boutique. 1° Mon cousin *fait* boutique, *mi cuzin fait botique*, liég. Dites : tient boutique. Dans le Hainaut, on dit vendre boutique, *vinte boutique*.

2° A la boutique ! *â boutique!* liég. *au boutique*, mont. Forir traduit : holà ! quelqu'un. Cela paraît bien cavalier, et, faute de mieux, on préfèrera la tournure wallonne.

3° *Un beau* boutique, *on bai botique*, liég. *ein biau boutique*, mont. *un biau boutique*, lillois. Dites : une belle boutique.

4° J'ai une domestique qui *fait* de temps en temps à la boutique, *j'a 'n'meskenne qui fait d'timps in timps à l'botique*. Dites : qui sert à la boutique, qui s'occupe de la boutique.

Il est à remarquer que le genre de *boutique* est flottant à Liége.

Brader. Vous *bradez* votre pain, *vos brâdez* (Forir) *vosse pan*. Dites : vous perdez, vous prodiguez votre pain. — Vous avez

bradé cet ouvrage, *vos avez brôdi* (Grandg.) *c't ovrège-là*. Dites : vous avez gâché, bousillé cet ouvrage. — Brader a aussi le sens de vendre à vil prix. *Brader le métier*, *brader l'mestî*, (Grandg.) *brader l'métier*, rouchi, lillois. Dites : gâter le métier (en vendant la marchandise à vil prix).

Bras. 1° On dit les bras d'une civière, d'un brancard, *lès brèss d'ine civîre*, *d'on birâ ;* mais les *bras* d'une charrette, les *bress d'ine chèrette*, ne se dit pas ; l'expression française est : les *limons* d'une charrette.

2° Voilà un *bras* d'effacé, *volà on bress* (ou *ine rôïe*) *jus*. Dites: voilà une ligne effacée (lignes de craie qui figurent les parties sur une ardoise).

Brassine. Une *brassine*, *ine bressène*, liég. *eune brassine*, rouchi. Dites : une brasserie.

Brave. 1° Il est *brave*, liég., rouchi et lillois. Dites : il est probe, c'est un honnête homme.

Le liégeois *brave* est synonyme de *probe;* le français *brave* n'a guère ce sens que dans les expressions *un brave homme*, *une brave femme*, *de braves gens*, et autres semblables. Il est bon de remarquer que, dans ces phrases, le français implique en même temps l'idée de *bon*, *d'obligeant*, qui ne me semble pas être contenue nécessairement dans le wallon *brave*.

2° Allez faire ma commission *comme un brave*, *allez-s' fér m'commission comme on brave*, liég... *als een braaf manneke*, fl. Faites-moi cela comme un brave, *faites-mé cha comme ein brave*, mont. Le montois dit aussi *comme eune belle fiye*, *comme ein biau fieu*. — Ces tournures s'expliquent de la façon suivante : Vous serez un aimable enfant, si vous allez faire, ... si vous faites cela. — On usera d'un autre tour : Allez faire ma commission, faites cela, vous serez bien aimable, s'il vous plaît, je vous en prie.

En français, on se sert, dans le style très-familier et dans un

sens analogue, de l'expression : *vous êtes un brave homme,* mais seulement en parlant de faits accomplis. Ex. Vous êtes un brave homme d'être venu me voir, LITT.

3° Il était *brave, il étoit brave,* mont., *il étot brave,* rouchi et lillois. Ce wallonisme équivaut à : il était propre (V. PROPRE), bien habillé, endimanché, vêtu, paré avec soin. Benoît prétend que *brave,* en ce sens, est du français de village. L'Académie l'admet cependant dans le style familier : Vous voilà bien *brave* aujourd'hui, ACAD.; il s'est fait *brave* pour aller à la noce.

Bravoure. Il n'a pas son pareil pour la *bravoure, gna nin onk comme lu po l'bravisté,* liég. On ne peut employer le mot bravoure, en français, dans le sens de probité. Le flamand *braafheid* s'emploie de la même manière.

Brette. Il a eu une *brette* avec lui, *il a st-aou 'n'brette avou lu,* liég., *il a eu 'n'brette avé li,* mont. Dites : il a eu une querelle, un différend, un démêlé, une dispute, une altercation avec lui.

Cette acception est inconnue en France, ou *brette* désigne une longue épée. « Les premières armes de cette espèce furent fabriquées en *Bretagne.* » BESCH. Mais on voit le rapport de signification.

Brichauder, briscader. Quand il a eu *briscadé* ou *brichaudé* entièrement son argent, *quand il a eu tout briscadé s'n argint,* p. de Lille, *Bull.*, a. 70, 2e l., p. III., *quand il a eïu briscadé tout s'biè,* Péruwelz, *quand il a iu brichaudé tout s'bié,* Quevaucamps, *après avoir briscandé,* ou *brichaudé tout s'bié,* Mons, *lorsqu'il a ieu bruchaudé tout s'ben,* Nivelles. — Dites : quand il eut dissipé, gaspillé tout son argent, tout son bien.

Il est à remarqner que certains patois, privés du passé antérieur, parce qu'ils n'ont pas le passé défini, y substituent le passé surcomposé : *il a eu brichaudé;* il existe aussi en français, mais il est peu usité.

Brosse. *Cela lui fait brosse, ça li fait brousse*, pat. de Mons. On dit aussi *Brosse,* tout court, expression par laquelle on exprime que l'espérance de quelqu'un est déçue ; dans le français populaire *bernique !* On dira : il a un pied de nez, ce n'est pas pour son nez, etc. BESCHER.

Brosser, *brosseter*. 1° *Brosser* la poussière, *hofter l'poussîre*, liég. Dites : ôter, enlever la poussière, ou, simplement, épousseter.

2° *Brosseter* un habit, *broucheter n'habit*, pat. de Mons, *hofter n'habit*, liég. Dites : brosser un habit.

Brouette. Faire *brouette*, *fér berwette*. — Au jeu de quilles, on dit *faire chou blanc*, pour, ne rien abattre du tout.

Brouillasser. Il a *brouillassé* toute la matinée, *il a broullassé tout l'mateinnée*, pat. de Lille. Ce mot se dit aussi à Mons. Dites : *il a bruiné.*

Brûler. 1° *Il brûle, i broûle.* Se dit à certains jeux d'enfants, lorsque celui qui cherche l'objet qu'on a caché, vient à s'en approcher. On doit, en français, employer la forme personnelle. Ex. Vous n'y êtes pas encore, mais *vous brûlez*, ACAD. Au jeu de Colin-Maillard (*jower à kâkâ*, liég., *jouer à cafouma*, tournais.), on se sert de ce terme *i broûle*, pour avertir de quelque danger la personne qui a les yeux bandés. On dit aussi *gare l'attèche. Il brûle*, et *gare l'épingle*, en ce sens, sont des wallonismes. Dites : *Casse-cou !* On disait autrefois : *Gare le pot au noir !*

2° *Brûler* du café, *broûler dè café* ; *brûler* le café, *broûler l'cafè*, fl. *koffij branden.*

Plusieurs ont condamné à tort cet emploi du verbe brûler.

« En français on ne dit pas, comme en flamand, brûler du café; hormis qu'on ne veuille dire : le consumer par le feu. » POYART. « Quoiqu'ils admettent le mot dans leur dictionnaire, MM. les académiciens renverraient certainement un domestique

qui brûlerait habituellement leur café. » HENNEQUIN. Le mot est bon, mais il n'y a que les puristes qui préfèrent *torréfier* du café à *brûler* du café. Tout le monde dit brûler partout où l'on parle la langue de Racine, et l'Académie, qui s'est donné la mission de constater les changements, les accroissements que le besoin et l'usage ont consacrés dans la langue, a eu soin de l'enregistrer dans sa dernière édition. Cependant elle a aussi *rôtir* du café, et *torréfier* des grains de café. Dites de même, par analogie, brûler de la chicorée, du grain, des glands, du son, *broûler dèl' sékorêïe, dè grin, dès gland, dè laton.* Mais évidemment la Philaminte de Molière voterait pour rissoler, torréfier de la chicorée, etc.

Bruxellaire. Un *Bruxellaire, on Brucelaire*, liég, *ein Brucellaire*, pat. du Hainaut.

Ce gentilé wallon, venu du flamand, doit être remplacé par Bruxellois. Les gentilés français ont des terminaisons très-variées ; il faudra consulter l'usage. On ne dit pas un Campinaire, *on Campinaire*, un Sainttronnaire, *on Sainttronnaire ;* on dit un habitant de la Campine, un Trudinaire.

Bu. Il était *bu*, *il esteût bu*, liég., *il esteut èbu*, verv., *il étoit bu*, mont., *hij was dronken*, fl. C'est un barbarisme. Dites : il était ivre, il était gris, il était en pointe de vin, il avait une petite pointe de vin, BESCH.

Bu, pour ivre, est un latinisme : *spectator bene potus*, HOR., *domum bene potus redieram*, CIC. — Le patois de Mons dit *es boire*, se boire, pour s'enivrer fréquemment ; c'est un emploi analogue.

Buée, BUER. Faire la buée, *fer l'bouwêïe*, liég., *faire l'buée*, mont., lill. Le mot figure dans le dictionnaire de l'Académie, qui déclare que *buée* est vieux. On dit mieux *faire la lessive*.— Zola, dans l'*Assommoir*, donne à ce mot le sens de *vapeur humide*. C'est une extension du sens primitif, dont Littré cite

un exemple, qui remonte au XVIe siècle. — Buer, pat. de Lille et de Mons, *bouwer*, liég. Dites : lessiver.

Bure. De par l'Académie, il faut dire *une bure*, et non pas *un bure*, liég. *on beûr*. Pourtant ce mot est essentiellement belge (d'origine germanique, *bohren*, percer). Mais en passant outre Quiévrain, il a changé de genre; on l'aura pris pour le cousin germain de *bure*, étoffe, avec lequel il n'a de commun que la forme extérieure.

Buse. *Buse* de poêle, *buiche d'poèle*, lillois, *buse*, mont., *bûse di stoûve*, liég. Il figure avec cette acception dans le dictionnaire de Bescherelle, mais l'Académie ne l'a pas admis. Il faut dire : tuyau de poêle.

Buse, en français, désigne un oiseau de proie qui passe pour être fort stupide : de là l'expression : *c'est une buse*, pour une personne ignorante. Serait-ce de là que viendrait le terme de *buse*, usité dans l'argot des écoliers pour désigner l'échec qu'un étudiant subit à un examen? Attraper une buse, *attraper n'bûse*. Dites : échouer, ne pas réussir, subir un échec.

C

Calotte. 1° On a dit autrefois calotte d'un cardinal; on dit maintenant *barrette* (V. ce mot) ou *chapeau*. — On dit calotte d'un prêtre. Mais on ne dit pas : cet enfant a perdu sa *calotte*, *cist' èfant-là a pierdou s'canotte* (sic, Forir). Dites : son bonnet, sa casquette, son couvre-chef.

2° On dit figurément et populairement donner, recevoir une *calotte*, Litt., *diner*, *attraper n'canotte*, For. ou *ine calotte*, liég. *eune calotte*, rouchi, *enne calotte*, mont. Les expressions convenables sont donner, recevoir une taloche, une claque, un soufflet. *Tape* et *giffle* sont également populaires. — Remplacez

de même *calotter*, REM., SIGART, et *canotter*, FORIR, par souffleter, gourmer, donner des taloches, détacher, appliquer un soufflet.

Calville. On dit à Liége : *blanke calvenne*, et Forir traduit calville blanche. Quelques lexicographes font en effet ce mot du féminin. Mais l'Académie le fait du masculin. Ex. Calville blanc. Voilà de beau calville (sic) ACAD. - Ne dites pas, comme à Verviers et à Valenciennes : *un calvi* rouge, *on roge calvi*, *in calvi rouche*. Dites : un calville rouge. — Ne dites pas non plus *calvine* comme à Genève, en imitant trop servilement la forme liégeoise.

Camarade. Je ne suis plus *camarade avec* Jacques le grêlé ou le crotu, (J.-J. Rouss.) *Ji n'sos pu camèrâde avou Jâcques li frèsé*. Dites : Je ne suis plus ami de Jacques... — *Nos estans camèrâde èssonle*. Traduisez : nous sommes amis, nous sommes liés d'amitié; et non pas, nous sommes *camarades ensemble*.

Le mot *camarade* se dit populairement, même en France, pour ami. Ex. Ils se sont remis camarades, LITT. — Pour *avec*, V. AMI.

Camper. La carafe va *camper*, *elle garafe elle va camper*. Cela se dit dans le Hainaut pour... va éclater, se fendre. V. PÉTER.

Canicule. On est encore *aux canicules*, *on est co à lés canicules*, mont. Dites : à la canicule ; nous sommes dans les canicules, *nos estans d'vint lès canicule*, liég. Dites : nous sommes *à* la canicule, Acad., ou *dans* la canicule. Ex. Je tremble à présent *dedans* la canicule, Mol. V. DEDANS.

Capot. 1° Il est *capot*, liég. *il est capoutt*, mont. Dites : il est mort, *ou* c'en est fait. ACAD.

Le wallon n'emploie guère ce mot que dans le sens de *tué* ou *mort*. Je ne parle pas ici du sens indiqué au n° 2, qui paraît distinct de celui-ci. Mais les Allemands et les Flamands qui,

d'après Sigart, nous l'ont emprunté, en font un abus extraordinaire (cassé, brisé, morte, en parlant d'une plante, ruiné, dissipé, etc.). En terme de marine, le français dit *faire capot*, pour chavirer, sombrer ; il ne se dit que d'un petit bâtiment : la chaloupe fit capot à une lieue du rivage. Serait-ce de là que viendrait le sens du mot wallon ?

2° Mais on dira très-bien : cette nouvelle me rend tout capot, *cisse novelle-là m'rind tot capot.* — Ex. Etre, demeurer capot, demeurer confus, interdit, Acad. Litt. – Capot est invariable ; ne dites pas : elle est demeurée capote, *elle a stu tote capote.* Dites : elle est demeurée *capot.* Acad.

Caramel. De *bonnes* caramels, *dès bonnès caramelle.* Dites : de bons caramels.

Ce nom a conservé en français le genre de l'espagnol *caramelo*, d'où il vient, d'après Littré. A en croire Benoit, ce nom n'aurait pas de pluriel. Ceci est contredit par l'usage général en Belgique et en France, et Littré dit positivement : Des caramels, petits bonbons faits par les confiseurs pour les enfants.

Carpette. On dit à Tournai *une carpette*, pour une descente de lit. Bescherelle le donne dans le sens de tapis à emballer, ou tapis d'emballage ; il a conservé ce sens dans le patois de Liége. D'après Benoit, *carpette*, dans le sens de tapis de pied, est un mot anglais (*carpet*) dont notre langue n'a que faire. Toutefois il est consacré par l'usage, même en France, et Littré le définit : Tapis de 1m80 à 2 mètres de long sur 1m10 à 1m30 de large.

Carreau. Un *carreau* de papier, *on cwârai d'papî.* Dites : un carré de papier.

Carrosse. Le marche-pied d'*une* carrosse, *li passet d'ine carroche.* Dites : d'*un* carrosse. — *Prinde li carroche di saint François ;* traduisez : prendre la mule des cordeliers (aller pédestrement).

Ce mot vient, disent les étymologistes, de l'italien *carrozza* et appartient à la même famille de mots que *char*, *charrette*, etc. Le wallon a conservé le genre primitif; de plus, il a pris la forme du masculin *carracio*, qui existe aussi. *Carroche* s'est dit également en français. De plus, Littré cite cet exemple de Régnier : Toujours d'un valet *ta* carrosse est suivie.« C'est, dit-on, Louis XIV qui a masculinisé le mot *carrosse*. Les courtisans se sont empressés d'adopter le changement; car on ne pouvait admettre qu'il eût fait une faute de français. » Sigart. O les flagorneurs ! *les plakeû !* comme nous dirions dans notre énergique patois ; dignes émules des courtisans d'Alexandre, qui affectaient de relever l'une des épaules, parce que le monarque macédonien avait cette habitude !

Casser. 1° Qui casse paye, *qui casse pâïe*, liég.; *vite cassé, vite payé*, tournais.; on ajoute, par plaisanterie, *c'est le profit du vitrier*. Le français dit : Qui casse les verres, les paye.

Cause. 1° C'est *cause de* vous que je suis tombé, *c'est câse di vos qui j'a toumé.* Dites : c'est à cause de vous que je suis tombé, ou vous êtes cause que je suis tombé.— C'est *cause de vous*, *c'est câse di vos*. Dites : vous en êtes la cause, ou c'est à cause de vous.

2° Je suis tombé, *c'est vous la cause*, *j'a toumé*, *c'est vos l'câse.* Dites : c'est vous qui en êtes la cause, c'est à cause de vous, ou c'est votre faute.

3° Vous aurez de la peine à arracher ce clou, *à cause qu*'il est rivé, *vos ârez dè l'pône dè râï c' clâ-là, à câse qu'il est hazi.*

A en croire plusieurs grammairiens, *à cause que* a vieilli et doit être remplacé par *parce que*. Si je ne me trompe, c'est Chapsal qui a formulé cette sentence de proscription, et, vu la vogue dont sa grammaire a joui pendant un demi-siècle et en France et dans notre pays, où on l'apprenait autrefois par cœur, cette règle erronée s'est établie avec plusieurs autres paradoxes grammaticaux et a fini par y acquérir force de loi. Littré trouve

que c'est à tort qu'on veut bannir la locution *à cause que ;* elle doit être conservée, étant appuyée par de bons auteurs, et étant, dans certains cas, d'un usage préférable à *parce que*. Ex. Ils ne découvrent pas la lumière, à cause qu'ils détournent les yeux, Boss. Une fille sera heureuse d'ignorer les fables païennes toute sa vie, à cause qu'elles sont impures et pleines d'absurdités impies, Fén. Notons que l'Académie l'enregistre deux fois, au mot *cause*, et au mot *par*. Plusieurs écrivains de notre siècle l'ont reprise : Courier et A. Musset s'en servent souvent. Bescherelle fait cette remarque qu'Alphonse Karr en abuse singulièrement.

Causer. 1° Cet avocat *cause* bien, *i câse bin c' t avocat-là*, *i cause bin c' t avocat-là*, pat. hesbignon et namurois. Dites : parle bien. Causer a en français des acceptions particulières que l'usage fera connaître.

2° Je *lui* ai causé de cela ce matin, *ji li a jâsé d'çoula ôuïe à matin*, liég. *ji li a causé d'ça...*, namur. Dites : J'en ai causé *avec* lui ce matin.

« Causer à quelqu'un, dit Littré, est une locution qui est très en usage. On ne cause pas à quelqu'un, on cause avec quelqu'un. » Il cite un exemple de J. J. Rousseau : La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage; elle me causa longtemps avec cette familiarité charmante qui lui est si naturelle ; mais « Rousseau n'est pas toujours très-pur. »

Causer à quelqu'un se dit, mais alors *causer* signifie *être cause* : Vous m'avez causé du chagrin.

Cela, ça. 1° Oui *ça !* non *ça ! awè çoula ! nenni çoula !* Dites: oh ! pour cela, oui ; oh ! pour cela, non, *ou bien* : oui certes, non certes. Le flamand a aussi *jaet* (*ja het*).

2° Baptiste viendra-t-il à la fête? — *Ça ! — Batisse viendra-t-il à l'ducasse ? — Cha !* patois de la Flandre française.

Il faut dire : certainement. Ce seul mot *ça* équivaut à : cela

est certain, il n'y manquera pas, pourquoi y manquerait-il ? Il se dit à Lille, à Douai et dans le Tournaisis.

3° Si nous n'avons pas beaucoup mangé, nous avons *cela* (ou *ça*) mieux bu, *si nos n'avans nin baicô magni, nos avans çoula mi bu.* Remplacez *cela* par *d'autant :* nous avons d'autant mieux bu. — C'est un latinisme : *eo melius bibimus.*

Celui. *La* celle que vous voyez, *li cisse qui vos vèïez.* Dites : celle que vous voyez. — *Les* ceux qui n'ont rien à faire, *les cia qui n'ont rin à fér*, Aurmon. di Nam. a. 70, p. 17. Dites: Ceux qui, etc.

2° Il y en a *de ceux* qui disent, *gna dès cis qui d'het*, liég. Il y en a qui disent, ou, en employant un archaïsme que plusieurs cherchent à rajeunir : d'aucuns disent. — J'ai vu de ceux qui n'en avaient pas (des lits), *j'ai vu dès ceux qui n' d'avotent'c pont*, Arménaq. de Tourn. a. 51, p. 34. Dites : J'en ai vu qui n'avaient point de lit.

C'est. *C'est* des fameuses bêtises, *c'est dès fameusès biestrêïe*, liég. Dites : ce sont de fières bêtises (V. Des et Fameux). — *C'est* des copeaux, *ch'est dès crolles*, tournais. Dites : ce sont des copeaux. — *C'est* des écrevisses, *c'est des gravasse*, namur. Dites : ce sont des écrevisses. — C'est tous contes, *c'est tos conte*, liég. Dites : ce sont de purs contes, des contes en l'air.

Cette faute est assez commune, même en France, dans le peuple, s'entend. Ainsi Georges Sand la met dans la bouche du groom Créjusse. Voilà ce qu'on dit; *c'est des fameuses* bêtises, *Mont Revêche*, IX. Balzac fait un abus extraordinaire de cette façon de parler.

En français, le verbe *être*, précédé de *ce*, se met au pluriel quand il est suivi d'une troisième personne du pluriel. C'est en vertu d'une règle à laquelle les grammairiens ont donné le nom d'*attraction*. Nous disons en français, c'est un homme, en employant le pronom *neutre ce ;* le latin dit : *hic est vir* ; c'est une femme, *hæc est mulier* ; ce sont des hommes, *hi sunt viri*, etc.

L'accord a lieu, non pas avec le mot *ce*, mais avec l'attribut homme, femme, hommes ; au surplus cette règle d'accord est fondée en raison ; le sujet est bien du singulier, dans la phrase, ce sont des hommes, mais en réalité *ce*, qui équivaut à *cela*, est un collectif qui représente *ceux-là* ; quoi d'étonnant si le verbe s'accorde avec l'attribut pluriel, qui précise le sens collectif du sujet *ce* ? Il y a là une syllepse, qui sert à expliquer bien d'autres constructions réputées vicieuses par les grammairiens. V. à ce sujet au mot Qui, l'exemple de Racine : Je ne vois à son sort que moi qui *s*'intéresse.

Chacun. *Un* chacun aura sa part, *ein chacun ara s'part*, pat. de Mons; fl. *een ieder zal zijn deel hebben;* all. *ein jeder wird sein Theil kriegen ;* lat. *unusquisque suam habebit partem*. Dites simplement *chacun*.

C'est une vieille tournure qui a disparu, non-seulement du français, mais de notre patois. Ex. Un chacun doit mourir, Garnier. Un chacun de ces dieux faisait un Christ à sa mode, Boss. dans Litt. Tot on chakun nos toûne cazake, Hanson. *Li Hinriade*, p. 7, manuscrit du XVIIIe siècle. — « Certains auteurs, comme P.-L. Courier, ne se font pas scrupule de l'employer dans le style familier ; sans vouloir condamner Courier, nous ajouterons qu'il poussait assez loin l'amour des archaïsmes. » M. Carpentier.

hampêtre. Prends garde à toi, voilà le *champêtre*, *waite à ti, v'là l'champête*, pat. du Hainaut. Dites : voilà le *garde-champêtre*. A Verviers, on dit aussi le *champêtre* pour le garde-champêtre.

Changer. Pendant mon sommeil, ne voilà pas (V. Voilà) le chat qui *change* en moine, et le bon Dieu qui devient meunier ! *èdoirmou, ni veûs-j' nin l'chèt qui cange à mône, et l'bôn Diè div'nou mounî!* Ann. 63, 1re l., p. 103. Dites : qui *se* change. — Changer en statue, *cangî à posteure*, Martial, *li sav'ti dès Réc.* Dites : *se* changer en statue.

Le verbe *changer*, dans le sens matériel de transformer, métamorphoser, ne peut s'employer intransivement.

Chaque. 1° Mes ouvriers sont payés à trois francs *chaque*, *mès ovri sont païs à treùs franc chaque*, liég. Dites : à trois francs chacun. — Ils auront *chaque* un liard, *il aront chaque in yard*, ou *il aront chaquénun in yard*, mont. Dites: ils auront chacun un liard.

2° Nous jouerons *chaque à tour*, *nos jowrans chaque à tour*, liég. Dites: nous jouerons tour à tour, alternativement, ou, si le contexte le permet, nous alternerons. Ils chantent *chaque à tour*, *i cantent'té chaque à tour*, mont. Dites: Ils chantent, chacun, à leur tour.

Charrée. Une *charrée* de houille de bois, *ine cherrêïe di hoïe*, pat. de Liège, *enne kèrêe ed bos*, Charleroi, *eune karée*, rouchi. Dites : une charretée. *Charrée* a un autre sens en français.

Charron. Il jurait comme un *charron* embourbé, *i juréve comme on chèrron qu'est stanchî*. Dites : il jurait comme un *charretier*.

Charron parait être la forme syncopée du vieux français, *charreton, charton*; montois, *kerton*, *karton*; picard, rouchi et lillois *çarton*. Ex. Le charton n'avait pas dessein de les mener voir Tabarni, La Font. dans Litt. Cette syncope n'a pu s'impatroniser dans le français, où le mot *charron* désigne celui qui fait des chariots, des charrettes, des trains de voitures, et particulièrement des roues; c'est le wallon *chârlî*; pat. de Lille, *carlier*; pat. du Hainaut, *carlier*, *carli*, *çarrier*, de là les noms de famille *Charlier*, *Carlier*, si communs dans la Wallonie.

Chasse-café. *Chèsse-cafè*, Forir. On trouve dans Littré : *pousse-café*, petit verre d'eau-de-vie pris après le café.

Chasse-chien. La hallebarde d'un *chasse-chien*, *li halbâre d'on chèsse-chin*, liég. *d'in cache-kié*, mont. *d'un cache-quien*, lil-

lois. Les mots français sont *suisse*, *bedeau*. Le flamand dit *hondenslager*, batteur de chien. — Ce terme populaire s'emploie aussi en France, comme *chasse-coquin*. Bescherelle le donne comme synonyme de *portier*, et Littré. comme équivalent de *portier* et de *bedeau*

Chasser. 1° Le vin blanc *chasse*, *li blank vin chèsse*. Dites : est *diurétique*. — Un remède qui *chasse*, ou *r'méde qui chèsse*. Dites : un remède *laxatif*.

2° Il *chasse* par la fente de la porte, *i chèsse po l'crèveûre di l'ouxhe*. Dites : il vient de l'air, ACAD., il vient un vent coulis par la fente de la porte. — Je sens *chasser* sur mes épaules, *ji sins chessî so mès spale*. Dites : je sens un vent coulis qui me donne sur les épaules.

Plusieurs, voulant éviter ce *léodisme*, emploient la tournure germanique, *il tire*, all. *es zieht*, fl. *het togt* ou *het trekt*, pat. d'Aix *et trökt*; c'est tomber d'un mal dans un autre, *c'est toumer d'on boigne so 'n'aveûle*. Dites : il y a un courant d'air. Dans les Flandres et dans la partie de la Wallonie qui y tient, on se sert du substantif *tirant* dans le même sens ; ceci me remet en mémoire le trait suivant. Un roi qui s'obstinait à conserver son premier ministre, malgré la chambre, qui avait refusé plusieurs fois de voter le budget de la guerre, se trouvait un jour au *Kursaal* d'Ostende. Un monsieur appelle à haute voix le garçon : Garçon, il y a un *tirant* dans la salle. Il voulait dire : Il y a un courant d'air. Mais le roi étranger, peu initié à nos *belgicismes*, prend le mot pour une insulte à son adresse, et il rougit prodigieusement. Sur une plainte du monarque offensé, une enquête eut lieu, et on lui expliqua la tournure insolite ; et comme il est homme d'esprit, il rit de bon cœur de son singulier quiproquo.

Chaud. J'ai chaud *mes* pieds, *mes* mains, j'ai froid *mes* pieds, *mes* mains, *j'a chaud mès pîd*, *mès main*, *j'a freûd mès pid*, *mès main*. Dites : j'ai chaud aux pieds, aux mains, j'ai froid aux

pieds, aux mains, ou j'ai les pieds chauds, les mains chaudes, j'ai les pieds froids, les mains froides. V. Mal.

Chauffette. C'est le terme *chaufferette* qui correspond au liégeois *châfette*. Ne dites pas *chauffette*. Quant à *covet*, il doit être traduit par *couvet*, et non par *covet*. On se sert aussi, dans le Tournaisis, du mot *chaufferette* pour désigner un ustensile contenant des cendres avec des braises ardentes, et dont les fumeurs se servent dans les cafés pour allumer leurs pipes; c'est une acception particulière du mot *chaufferette*, nécessitée par un usage local.

Cher. 1° C'est une *chère* marchandise, *c'est ine chîre marchandèie*. Dites : cette marchandise est chère. — C'est une *chère* marchande. Rem. *c'est-ine chîre marchande*. Dites : cette marchande est chère. Dans ce sens, l'adjectif *cher* se met après le substantif. Il n'y a d'exception que pour *chère année*, *ine chîre annêie*, ou *on chîr timps*, et *c'est chère épice*.

On ne pourrait, je crois, traduire *on chîr timps* par *un temps cher*. On dit le temps est cher, mais au figuré, pour : le temps est précieux. Ex. Partons, le temps est cher, ou les moments sont précieux, Acad.

2° Avoir cher. Voyez Avoir.

Chez. 1° Servir *chez les gens*, *ciervi èmont les gint*. Dites : servir; être en service. Ex. Les malheurs l'ont obligé de servir, il est las de servir, Besch.

Ce wallonisme offre de l'analogie avec l'hébraïsme de la Vulgate : *gentes*, les nations, qui servait à désigner les autres nations, les païens, les *gentils;* dans le style biblique, on dit encore *les nations*, pour les peuples infidèles et idolâtres.

2° *Chez Legrand* vendent leur maison, *èmon Lègrand vindet leû mohonne*, tournure grossière dans les deux idiomes. Dites : les Legrand vendent leur maison, ou la famille Legrand vend sa maison. — En France, le peuple emploie de la même ma-

nière l'expression *chez nous*. A preuve cet exemple de Veuillot, où l'auteur imite le langage populaire : Voilà une haie qui ressemble *à chez nous, Les Français en Algérie.*

3° C'est un élève *de chez* les jésuites. V. *Prépositions composées.*

Choquer. On dit en wallon *i vout choquer* (prononcé à la française), pour : il veut trinquer. Nous avons entendu blâmer cette tournure : *il veut choquer*, absolument, sans ajouter le complément *les verres*. L'Académie dit : Choquer les verres à table l'un contre l'autre, ou simplement, choquer le verre. Mais Littré admet cet emploi, et il donne les exemples suivants : Choquons, voulez-vous choquer avec moi ?

Choral. V. ACOLÈTE.

Chose. 1° Je n'aime pas à me trouver avec lui, il est si *chose, ji n'aimme nin di m'trover avou lu, il est si chôse.* Dites : il est si fou, si bizarre.

Dans ce wallonisme, *être chose* exprime un état habituel, tandis que les locutions populaires signalées par Lorédan Larchey (*Excentricités du langage*) *devenir tout chose, rester tout chose, être tout chose*, indiquent qu'on est accidentellement mal disposé, soit pour la santé, soit pour l'humeur. Ex. Ce pauvre Alfred a sa crampe au pylore, ça le rend tout chose, E. SUE.

2° Qui a fait cela ? c'est *chose. Qu'est-ce qu'a fait çoula ? c'est chôse* (on ajoute quelquefois *boton d'keûve). —* Je demeure chez M. Chose, *ji d'meûre èmon chose.*

Le mot *chose*, « se dit familièrement *en* place (*sic*) d'un terme, d'un nom qui ne revient pas à l'esprit. » Litt. Il est des deux genres. Figurez-vous que le petit Chose écrivait un journal, BALZAC. La petite Chose est malade. Ce petit chose avec lequel on attise le feu. — La coutume, dit Lorédan Larchey, est ancienne. Il cite à ce sujet Tallemand des Réaux, qui conte que « M. le Mage, conseiller à la Cour des Aides, dit toujours chose

au lieu du nom. » Et nous trouvons dans Littré cet exemple de Régnier : Aussi bien ne peut-on changer chose en Virgile, ou bien l'autre en Platon ? — Le flamand dit aussi *mynheer Dinge*, et l'allemand *Herr Dings*; mais je ne pourrais dire si, dans ces langues, l'emploi de ce mot est d'importation étrangère. Ce terme est trivial, et, lorsqu'on en abuse, il produit le plus mauvais effet dans la conversation. Les personnes qui se piquent de bien parler, l'éviteront avec soin ; toutefois il est commode dans la bouche de certaines gens qui ne retrouvent pas facilement les noms propres des personnes. Il est du reste d'un usage si général dans tous les pays où l'on parle français, qu'il a fini par se glisser dans la langue littéraire. Ex. Vous voudriez voir la haute société et ne point restituer ? garder l'hôtel de chose, et y recevoir le marquis ? COURIER, dans LITT. C'est la fortune qui est parfois réservée à plus d'un mot, plus d'une tournure populaires. L'Académie n'a-t-elle pas consacré les locutions *vers les une heure*, *entre quatre-z-yeux* (1), *ne voilà-t-il pas ?* (2) et ne consacrera-t-elle pas un jour notre verbe *embêter*, dont tout le monde se sert, et qui exprime si énergiquement le superlatif de l'ennui ou de l'inportunité ? (en wallon, *fér tournér à bourrique)*. — Notons qu'il est des cas où *chose* constitue, non-seulement un barbarisme, mais un manquement des plus graves aux convenances. Mme de Sévigné l'a fait ressortir dans une de ses lettres en disant : Chose... ce Romain... Régulus. C'est une allusion plaisante au trait d'un M. Sauvebœuf, qui, rendant compte à M. le Prince d'une négociation pour laquelle il était allé en Espagne, disait : Chose... chose... le roi d'Espagne m'a dit. (Besch.)

On prendra un autre tour; ou bien, si les mots Monsieur ou

(1) L'Académie écrit *entre quatre yeux*, mais elle ajoute : « On prononce ordinairement, par euphonie : Entre quatre-z-yeux. »

(2) *Ne voilà t-il pas*, pour *ne voilà pas*, est un barbarisme introduit par l'usage. (LITT.)

Madame sont lâchés, on pourra s'arrêter, et ajouter ensuite : le nom m'échappe, je ne me souviens pas du nom.

Choser. Qu'est-ce que vous *chosez* là ? *qu'est-ce qui vos chôsez là ?* On se sert de ce terme populaire pour exprimer une action dont la dénomination nous échappe. Dites : que faites-vous là ? ou bien précisez le genre d'opération.

Cinq. Il a fait un *cinq* à son pantalon, *il a fait in chinque à s'maronne*, *Armonaque dé Mons*, a. 67, p. 73. Dites : il a fait un accroc à son pantalon, il a déchiré son pantalon. — Il y a un vilain *cinq* à votre manteau, *gna on laid cinq à vosse mantai*, Forir. Dites : il y a un vilain accroc à votre manteau.

Cinq, dans nos patois, est proprement une déchirure en forme du chiffre romain *cinq* (V). Ce terme est inconnu en France.

Ciseau V. Mouchettes.

Colidor. L'entrée de ma chambre est sur le *colidor*, *l'intrêïe di m'chambe est so l'colidôr*, liég. Dites : est sur le corridor. — *Colidor* est également montois, rouchi et lillois.

La forme *colidor*, qui se retrouve aussi dans le patois de Genève (Litt.), et à Marseille (Hécart), est tout à fait barbare et contraire à l'étymologie. Le *corridor* est l'endroit où l'on *court*, où l'on passe.

Combien. 1° Le *combien* du mois sommes-nous aujourd'hui ? *li qwantt dè meû estans-gn' oûïe ?* — Le *combien* es-tu dans ta classe? *li qwantt estez-v' è vosse classe*? Phrases barbares, qui se disent souvent en France et en Belgique. Littré signale également les barbarismes : le combien du mois tenons-nous? le combien est-ce aujourd'hui ? Il faut dire : Quel jour du mois avons-nous? quel est le quantième du mois? quelle place as-tu dans la classe? le quantième de ta classe es-tu ? Cette dernière tournure correspond au wallonisme : *li qwantrainme estez-v' è vosse classe?* — Le combien est français dans un autre sens : il veut me vendre sa terre, mais le combien (le prix) fait difficulté, Litt.

2° *Combien est-ce que* vous avez donné? *Kibin est-ce qui v'savez d'né?* Dites simplement : combien avez-vous donné? Toutefois la tournure ne peut être condamnée absolument. Dans certains cas, elle peut donner du relief à la pensée.

3° J'ai su pour combien? *j'a sawou* (au village *sèpou*) *po k'bin*, liég. *j'ai su pou combin*, p. de Niv., *j'ai su pou combé*, p. de Mons. Expression figurée et proverbiale, qu'il faut remplacer par celles-ci : Je l'ai payé cher, il m'en a cuit, je l'ai appris à mes dépens, je m'en mordis les doigts (ou les pouces).

4° *Combien est-ce que* vous demandez pour cela? *Kibin est-ce qui vos d'mandez po çoula?* Ce wallonisme, signalé par Poyart, doit être remplacé par cette phrase plus naturelle : combien vendez-vous cela? On pourrait dire également bien : combien faites-vous cela? Dans ce cas, le verbe *faire* constitue un gallicisme. Ex. Combien faites-vous le mètre de velours?

Commander. 1° Il faut savoir commander ses ouvriers, *fât savu k'mander sès ovri*. Dites : commander *à* ses ouvriers. — Commander tout le monde à la baguette, *kimander lès gint à l'baguette*, ou *comme dès chin*. Dites : Commander *à* tout le monde à la baguette, Acad.

Commander, v. trans., est proprement un terme de guerre : Commander une armée, une flotte, l'artillerie, l'infanterie. *Commander à*, ou *sur* signifie exercer l'autorité supérieure. Sur cent peuples nouveaux Bérénice commande, Rac. Le prince commande à ses sujets, le père à ses enfants, le maître à ses domestiques, Acad.

2° La citadelle commande sur la ville, *li stadelle kimande so l'vèïe*. Dites : commande la ville, ou plonge sur la ville.

Commodités. Ce mot est français dans le sens de *lieux d'aisance ;* mais il faut dire *les commodités*, et non pas *la commodité*, liég. *li commôdité*. On se sert plus généralement du mot *privé*.

Conditionnel (le — pour le subjonctif).

1° Je voudrais que vous *viendriez* demain, *ji voréus qu'vos vêriz d'main*. J'aurais voulu que vous auriez fait cela, *j'arêus volou qu'vos âriz fait çoula*. Dites : que vous *vinssiez*, que vous *eussiez fait* cela. Le wallon dit aussi : *qui vos vinahiz*, *qui vos avahiz fait çoula*.

2° Je ne croyais pas qu'il *payerait*, *ji n'crèiève nin qu'i pâiereut*. V. Croire, n° 2.

3° Je ne savais pas qu'il *viendrait* avec vous, *ji n'savêus nin qu'i vêrêut avou vos*. Dites : qu'il dût venir avec vous. — Saviez-vous bien qu'il *viendrait* avec moi ? *Saviz-v'bin qu'i vêrêut avou mi ?* Dites : qu'il dût venir avec moi ?

4° Il serait plus juste que vous *payeriez* pour vos bêtes, *i sèrêut pu jusse qui v'pâieriz so vos biesse* (les colèbêu), *Bull.* a. 67, p. 50. Dites : que vous *payassiez*.

Le Conditionnel pour l'indicatif. V. la conj. Si.

Consulte. Faire une *consulte*, *faire enne consulte*, montois. Dites : faire une consultation, Acad. — Il y a eu deux *consultes*, *igna-st-awou déux conzule*, liég. Dites : deux consultations.

Consulte, du latin *consultus*, *a*, *um*, est très-bien formé en ce sens, d'après le génie de la langue française, ou quantité de noms abstraits féminins ne sont autre chose que d'anciens participes passés. *Vendita*, vente ; *defensa*, défense ; *data* (*dies*), date ; *redicta*, *redite* ; *responsa*, réponse ; la prise, la saillie, la tenue, la venue, la vue, etc. — Et de fait, le peuple, même en France, n'emploie que *consulte*, dont tout le monde se servait autrefois. Mais l'Académie ne l'a pas enregistré. Toutefois on le trouve dans plusieurs auteurs : Qui passait au Mans pour faire une consulte de médecins, Scarr. On trouve dans les consultes de Wepfer l'histoire d'un jeune homme... Tissot, dans Litt.

Contenter (se). Je me contente *avec* du pain et des fruits pour mon déjeuner, *ji m'continte avou dè pan et dès frûtt po*

m'dijunér, *ik houd mij met brood en vruchten tevreden*, fl., *ich begnuege mich mit Brod und Fruechten*, all. Dites : je me contente de pain et de fruits.

Contraire. Bien *du* contraire, *bin dè contraire*, liég. — *Que du* contraire, *qui dè contraire*, Baill. *Fâve*, p. 15, *qué du contraire*, *Aurmonaq. de Mons*, a. 67. p. 26. Plusieurs combinent la tournure française avec la tournure wallonne : *au du contraire*. Le français a les expressions : bien au contraire, au contraire, tout au contraire, Acad. Les deux dernières sont également liégeoises : *â contraire*, *tot â contraire*.

Convenir. Nous *avons* convenu de nous trouver ici, *nos avans conv'nou d'nos trover cial*. Dites : nous *sommes* convenus de...

Converser. V. Fréquenter.

Corvée. J'ai été chez quelqu'un pour ravoir l'argent qu'il me devait, mais *j'ai fait corvée*, *j'a stu ad'léz 'n'saki po-z-avu lès aidant qu'i m'divéve, mais j'a fait corwëie*. Dites : mais j'ai trouvé buisson creux, ou j'ai eu l'aller pour le venir, Acad., ou j'y suis allé à faux, id. Trouver buisson creux, ne pas trouver la personne ou la chose qu'on était allé chercher, Acad. — Cet homme a eu l'aller pour le venir, il a fait un voyage inutile, Acad. Je vais tous les jours chez lui pour lui parler, et chaque fois *je fais corvée*, *ji vas tos les jou è s'mohonne po li jâser*, *et chaque fëie ji fais corwëie*. Dites : et chaque fois je trouve visage de bois (et non pas *porte de bois*, comme traduit Forir) ou porte close, Acad.

Corwêie, dans notre patois, signifie fréquemment *démarche inutile* ; ce sens dérive parfaitement du sens primitif, tout comme le sens figuré que le français donne à *corvée* : toute action qu'on fait à regret, avec peine. M. de Coulanges m'envoya proposer de le prendre pour aller dîner à Versailles, chez M. de Louvois, je vais donc faire cette petite corvée, Sév.

Côté. 1° Mettez-vous *de l'autre de* côté, ou *à l'autre de* côté, *mettez'v' di l'aute dè costé*. Dites : mettez-vous de l'autre côté.

2° Il se plaît bien *tous côtés*, *i s'plaît bin tos costé*, *het staat hem alle kanten aan*, *fl*. Dites : il se plaît *partout*.

De tout côté (ou de tous côtés) se dit, mais pour exprimer la direction vers, ou le point de départ. Ex. Cette ville est assiégée de tous les côtés. L'effroi se répandit de tout côté, de tous côtés, Besch.

Coude. 1°. Son habit est tout percé *à la* coude, *si habit est tot k'trawé à l'coûde*, Forir, *s'n habit est tout trouwé à l'coude*, tournais. *Coude* est masculin; de plus, on dit percé *par* le coude, et non pas *au* coude, fl., *aan den elleboog*. — Ex. Une veste percée par le coude, Besch. Un habit percé par le coude, Acad.

Le genre féminin des patois de Tournai et de Liége est un archaïsme, provenant du pluriel neutre *cubita*, *orum*, de *cubitum*, qui se disait pour *cubitus*, *i*. V. Outil.

Coudre. Je *cousrai*, *ji keus'rai*. Formez régulièrement ce futur : je coudrai.

Coup. Il a son coup, *il a s'cô* (*il a s'daie*). Dites : c'est fait de lui, c'est un homme perdu, il est perdu (Acad. I. 449, 2e col. Littré, à Perdu, 10°), son affaire est faite, familièrement, il est flambé. — Cet homme est flambé, Acad. C'est un homme flambé. Litt. Il était flambé, Scarr. Virg. V.

Couper. On dit très-bien couper les blés, *côper les grin* ; mais on ferait des wallonismes en traduisant *côper 'n'fleûr*, par *couper* une fleur, *côper on bouquet*, par *couper* un bouquet, *côper des frût*, par *couper* des fruits, *côper des heupon*, par *couper* des gratte-culs [1]. Il faut dire : cueillir une fleur, un bouquet, etc.

[1] Comment l'Académie n'a-t-elle pas rejeté ce vilain mot pour adopter le provincialisme *heupon*, qui, à ce qu'il paraît, se retrouve aussi dans les Vosges ? On se sert aussi du terme scientifique *cynorrhodon* : conserve de cynorrhodon. Litt.

On dit aussi *code dès frût* ; d'après M. Grandgagnage, c'est la traduction exacte du latin *colligere fructus*, cueillir des fruits.

Couple. C'est *une belle* couple, *c'est ine belle cope.* Dites : c'est un beau couple. Ce mot est toujours féminin en wallon. Aussi bien *couple* a été primitivement du féminin ; il vient en effet du latin *copula*, lien, copule, et il a quelquefois ce sens en français ; on dit *une couple pour trois ou quatre chevaux*. On connaît la règle actuelle, en français.

Courroie, *Mon courroi*, pat. tournais, pour *ma courroie.* D'après Littré, ce nom est également masculin dans le provençal et dans le catalan. Le liégeois *corrôïe* (*sitrinde lès corrôie*, Fon. serrer les courroies) a conservé le genre du latin *corrigia*, fouet pour *corriger*.

Court. 1° Ce mot s'emploie à Tournai dans un sens très-fort, et comme synonyme de *trop court*. Cette planche est *courte*, il en faut une plus longue. Dites : est trop courte. C'est un terme consacré au jeu de balles : elle est courte, c'est-à-dire la balle n'a pas été lancée assez loin.

2° En passant par là, vous aurez plus court, *si vos passez por la, vos ârez pus court, ...ge zult het korter hebben*, fl. Dites : vous prendrez le plus court, Litt. – Prenez ce sentier, vous aurez plus court, *prindez po c'pazai-là, vos ârez pus court.* Dites : vous raccourcirez votre chemin.

3° Couper *au* court, *côpér â court.* Dites : couper par le plus court, Acad.

4° On doit traduire mot à mot le wallonisme *esse court d'aidant*, être court d'argent. Beaucoup disent : être *à* court d'argent, mais, selon Littré, c'est une locution fautive, puisque rien n'y justifie la préposition. Dites de même au féminin : elle est courte d'argent, Acad., et non pas *à court*, ni simplement *court*, au masculin ; en effet, *court*, ici, est adjectif.

Court-pendu. J'ai un pommier de *corpendus*, ou de *court-*

pendues, j'a 'n'mèlêïe di côrpindou. Dites : un pommier de court-pendus, ou de capendus. L'Académie ne donne que *capendu*, mais la plupart des dictionnaires ont aussi *court-pendu.*

Couvert. Il est étonnant qu'on rende souvent le wallon *coviek* par *couvert*, puisque le mot correspondant pour la forme et pour le sens est évidemment *couvercle.* Ainsi couvercle de tabatière, de cafetière, de marmite. Le patois de Mons emploie à tort *couverte*, fém. pour *couvercle.* Ex. *I n'a si laid pot qui n'treuve s'couverte.* Tournez : qui ne trouve *son couvercle*, et non pas, *sa couverte.* V. l'art. suivant.

Couverte. 1° La *couverte* d'un lit, *el couverte d'in lit*, rouchi, picard, montois. Ce mot français s'emploie également à Liége, quoique le mot wallon soit *cofteû*, lequel correspond bien mieux à *couverture*, le vrai terme français. Faire sauter quelqu'un à la couverte, pat. lill. pour berner quelqu'un.

C'est un archaïsme. Les nappes, les couvertes de lict, il vendait tout cela, Bonav. Des Periers, le *Cymbalum mundi.* Il désigne encore aujourd'hui en France la couverture de laine employée par les militaires. Ex. Tandis que les camarades de tente s'endorment entre leurs deux *couvertes* (le mot y est en italiques), Duc d'Aumale, *Les Zouaves.*

2° *Li cofeteûre d'on scolî.* Nos petits Liégeois traduisent à tort par : *la couverte* d'un écolier. Il faut dire : la malle, la mallette, le sac, ou le portefeuille d'un écolier. Quant à *cofeteûre d'on lîve*, il faut le rendre par *couverture*, et non par *couverte*, comme on le fait bien souvent. Plusieurs disent aussi très-mal *couverter un livre, couvertér on lîve.* Dites : mettre une couverture à un livre.

Crabe. Paresseux comme *une* crabe, *paresseux comme enne crabe*, pat. de Charler. Dites : comme *un* crabe. Le terme flamand *krabbe* est du féminin.

Crevasse, Crevure. 1° Regarder par la *crevasse de la vorte, louki po l'crèveûre di l'ouxhe.* Dites, suivant le sens : par

la fente de la porte, ou par la porte entrebâillée. V. CHASSER, n° 2. Le patois de Mons dit : *waiti po l'crin dè l'porte.* Tournez de la même manière.

2° Avoir des *crevures* à ses mains; cela se dit à Mons : *avoi des crevures* ou *kervures à ses mains.* Généralement on traduit bien à Liége : avoir des crevasses (ou des gerçures) aux mains. Sigart voit dans ce vocable wallon une combinaison de *crevasse* et de *gerçure.* N'est-ce pas un archaïsme? il signale ailleurs le vieux mot français *creveure.*

Crever. 1° J'ai ri à *crever, j'a ri à crèver, ik heb mij te bersten gelachen,* fl. (1). Dites : j'ai crevé de rire, ou j'ai ri comme un crevé, Litt. On dit aussi *se crever* de rire. Ex. Tout le monde se crevait de rire de voir cet homme lire cela sérieusement, TALLEMANT, *Mém.* éd. Monmerqué, VI, p. 241.

Crier. 1° J'ai un enfant qui *crie* nuit et jour, *j'a 'n'èfant qui crèïe nutte et jou.* On dit très-bien l'enfant crie, mais pas dans le sens du verbe wallon *crier*, fl. *krijten,* qui signifie *pleurer*, *pleurnicher.* Dites : j'ai un enfant qui pleure, qui pleurniche nuit et jour. Remarquez de plus que le français préfère *nuit et jour* au *jour et nuit* des langues germaniques, qui paraît plus naturel. Résultat de l'influence latine : *noctu diuque, noctes atque dies,* et de l'influence gauloise ; on sait que nos aïeux de race celtique, se regardant comme fils du terrible *Dis*, comptaient les espaces du temps, non par les jours, mais par les nuits : de là la préséance accordée à la nuit sur le jour.

2° Crier après quelqu'un, sur quelqu'un. V. APRÈS et SUR.

3° *Crier quelqu'un,* avec la même signification que *crier sur quelqu'un* (v. SUR, n° 20), c'est-à-dire gronder, gourmander quelqu'un. C'est un archaïsme qui, d'après Littré, est encore usité en plusieurs endroits, particulièrement en Normandie. Ex. Toi qui toujours me cries, MOL. Il en reste quelques traces dans notre patois.

(1) Littéralement : *je me suis ri* à crever, idiotisme dont il sera parlé à l'art. MORT.

4° Il crie de mal, *i brait d'mâ*. Dites: le mal lui fait pousser des cris.

Croire. 1° Je crois bien! je le crois bien! *jè l'creûs bin* ! Ce sont des wallonismes, dit Forir. Cependant *je le crois bien* est dans le Dictionnaire de l'Académie, et *je crois bien*, d'après Littré « signifie en certaines circonstances déterminées par le contexte: cela n'est pas étonnant.» Ex. Il n'aime plus cette personne, je crois bien, elle n'est plus la même, Pasc. V. Deux exemples dans E. Augier, *le fils de Gib.* I, 4, et dans Georges Sand, *les sept cordes de la lyre*, II, 4.

2° Je ne crois pas qu'il *viendra* demain, *ji n'creûs nin qui vêreit d'main*. Dites: qu'il vienne demain. — Je ne croyais pas qu'il payerait, *ji n'crèiéve nin qu'i pâiereût*. La grammaire exige: qu'il payât; mais le sens devient louche: il faut dire: Je croyais qu'il ne paierait pas.

Lorsque le verbe *croire* suivi de *que* est accompagné d'une négation, le verbe de la subordonnée doit se mettre au subjonctif. Le wallon, dans ce cas, remplace le présent du subjonctif par le futur de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif par le conditionnel présent. Il procède de même quand le verbre *croire* est employé interrogativement. *Est-ce qui vos crèïez qu'i vêreit d'main? est-ce qui v's aviz crèïou qui pâiereut ses dette?* Ici le français a plus de latitude: on peut dire également bien: Croyez-vous qu'il viendra demain? ou, qu'il vienne demain? avez-vous cru qu'il payerait, ou qu'il payât ses dettes. « Les grammairiens, dit Littré, se sont efforcés d'établir une différence de sens entre ces deux constructions; mais toutes les différences paraissent arbitraires. »

Crolle. 1° Des *crolles*, *dès crolle*, liég. mont. lillois, rouchi. Dites: des boucles de cheveux, des anneaux, et, dans le langage familier, des frisons. On disait autrefois *marron*: elle avait des marrons sur les oreilles. — Faire ses crolles, *fér sès crolle*, liég. Dites: boucler, friser, anneler ses cheveux, ou se boucler, Acad.,

ou se friser, BESCH. — Faire des *crolles* à un enfant, *fér dès crolle à in' èfant*, liég. Dites : boucler un enfant, Acad. — De même ne dites pas : des cheveux *crollés*, *dès crollés ch'vet*, liég., *des ch'feux crollés*, lillois, montois ; mais, des cheveux bouclés ou frisés. — Le petit *crollé*, *li p'tit crollé*, liég. Dites : le petit jeune homme tout bouclé. Un jeune frisé ne se dit qu'au figuré dans le sens de muscadin. — Ses cheveux *crollent*, *ses ch'feux crollent'e*, tournais. rouchi, *ses ch'vet crollèt*, liég. Dites : ses cheveux frisent, bouclent.

2° Brûler des *crolles*, *brûler des crolles*, mont. (liég. *cresse*). Dites : des copeaux.

Ce mot *crolle*, dans les deux sens, a été emprunté au flamand.

Il ne faut pas confondre *copeau* avec *planure* ; ce dernier vocable sert à traduire le liégeois *estalle* (qui est aussi lorrain, LITT.). Ne dites pas, comme à Tournai et à Lille, *des éplènures*. On ne saurait équarrir un bois sans faire des *éplanures*,.... *faire des éplènures*, tournais. Dites : des planures, ou des éclats.

Cron. Son enfant est tout *cron*, *si èfant est tot kronk*, liég. *s'n infant est tout cron*, tournais, mont. Dites : son enfant est tout contrefait. — Il marche *cron*, *i rote cron*. Dites : il est bancal, il est bancroche, ou il a les jambes tortues. — *El baton est tout cron*, tournais. Tournez : est tortu, de travers. — *T'as copé cha tout cron*, id. tu as coupé cela de travers.

Ce terme, d'origine germanique (fl. *krom*, all. *krumm*) n'est guère usité à Liége que dans *kron-bresse* (coude) et *krons-os* (vertèbres) ; mais il est d'un usage général dans le Hainaut et le nord de la France. Les vrais termes wallons sont *chalé*, pat. henuyer, *halé*, *houlé* et *mestourné*, liég., suivant le sens.

Croque-noix, croque-noisette. Ces noms, d'après Littré, désignent une espèce de loir appelée aussi *muscardin*. Les Namurois l'emploient à tort dans le sens de *croque-gaïe*, et de *croque-neuje* ; les Montois, dans le sens de *croque-gaye* et de

croque-noujette; et les Liégeois, dans le sens de *croxhe-gèïe* et de *croxhe-neuxhe*. Le nom français de cet instrument est *casse-noix*, *casse-noisette*.

Croquer. *Croquer* des noix, *crohî dès gèïe*, liég. *croquer des gaïe*, mont. Dites: casser des noix, Acad.

Croquer signifie manger des choses croquantes: croquer des pralines.

Cru. Il fait *cru*, *i fait crou* (ou *hrou*, Grandg.), liég., *i fait crueu*, namur., *i fait cru*, mont. tournais. lill. rouchi. Ce terme n'a pas d'équivalent en français. Le sens est: le temps est froid et humide. *Crouwin*, *crowisté* et *crouweûre*, dans ce sens particulier (humidité accompagnée de froidure), ne peuvent se traduire par *crudité*. Dites: il fait humide (Besch.) et froid. — *On timps crou*, *plèce qu'est crowe*. Forir traduit: un temps *cru*, chambre *crue*. Aucun dictionnaire français n'autorise cette traduction. Dites: un temps froid et humide, une pièce froide et humide.

M. Grandgagnage cite cet exemple de Froissart, qui était Belge d'origine : Avecques tout ce, étoit le temps si cru et si pluvieux ....

Cuire. L'eau est *cuite*, *l'aiwe est cûte*, fl. *het water is gekookt*. Dites: l'eau est bouillante, ou l'eau a bouilli. — *Cuire* de l'eau, *cûre di l'aiwe*. Dites: faire bouillir, ou mettre bouillir de l'eau. — L'eau *cuit*, *l'aiwe cût*. Dites: l'eau bout. fl. *het water kookt*.

Cuire ne peut se dire que des aliments; de plus il faut remarquer que bouillir est intransitif, sauf dans l'expression figurée: bouillir du lait à quelqu'un.

Cumulet. Faire un *cumulet*, *fér on cumulet*, liég., *in cumulé*, mont. On dit aussi *on coupèrou*, ou *couribèt*, liég. Dites: faire la culbutte. Notre patois est, comme on le voit, riche en termes qui désignent ce tour d'adresse; il plaît en effet particulièrement au gamin de Liége. Le mot *cumulet*, dont beaucoup de personnes se servent n'est nullement français. M. Grandgagnage le rattache

au même radical germanique qui nous a donné *toumér* (tomber), par un changement de *t* en *k*, si commun dans le langage enfantin, et dont les langues littéraires offrent elles-mêmes des exemples : all. *Kartoffel*, pomme de terre, du vénitien *tartufola*, truffe. (Litt. et Schel.)

Curer, curage, curoir. V. VERGER.

D.

D'abord 1° Il reviendra *d'abord, i r'vérèt d'abôrd, tot d'abôrd*. Dites : tout de suite, sur-le-champ, incessamment.

Les locutions d'abord, tout d'abord, au premier abord, de prime abord, dès l'abord, signifient en premier lieu, au premier instant, avant tout. Ex. : Dieu n'a qu'à vouloir, et les choses sont d'abord faites, FÉN. Si quelqu'une de vous touche à la quatrième, je l'étranglerai tout d'abord, LA FONT. dans LITT. — Ces deux exemples montrent combien la pente a été facile du sens français au sens wallon.

2° *D'abord* qu'il sera revenu, *d'abôrd qu'i sèrèt riv'nou*. Dites : dès que, sitôt que, aussitôt qu'il sera revenu.

C'est un archaïsme ; cela se disait encore au XVIIe siècle. Ex. Voyant que la conversation tombait d'abord qu'on ne buvait plus... HAMILTON.

3° *D'abord que* vous le souhaitez, *d'abôrd qui vos l'sohaitiz*. Dites : puisque, dès que, du moment que vous le souhaitez. — *Dès là que* est moins usité, mais il se rencontre (Bossuet, Massillon, Voltaire, dans Littré, à DÈS).

Du moment que et *dès que* se prennent quelquefois pour *puisque*, ACAD. Ex. : Dès que vous en tombez d'accord ; du moment que votre père y consent, je n'ai plus rien à dire. Ceci montre comment la conjonction *d'abôrd qui*, marquant dans le principe le temps, a pu devenir une conjonction *causative*. C'est une application, parfaitement juste cette fois, du célèbre *cum hoc, ergo propter hoc*.

Danger. V. Mal.

Dangereux. Vous reviendrez aujourd'hui, n'est-ce pas? — C'est *dangereux*. *Vos r'vêrez ôûïe, èdon ? — C'est danj'reux*, liég. — Viendrez-vous? — Dangereux. *Verrée? — Dandjereux*, pat. des environs de Mons. — Dites: c'est probable, ou, simplement, probablement. On peut comparer la tournure : *il n'y pas de danger que j'aille là*.

Dans. 1° Je vais demeurer *dans* les Flamands, *ji m'vas d'mani d'vint lès Flamind*. Dites : *chez* les Flamands, ou dans le pays flamand. — C'est un latinisme : *In Persas proficisci*, C. Nép., partir pour la Perse.

2° Ne restez pas *dans* la pluie, *ni d'morez nin è l'plaive*; fl. *blijft in den regen niet*. Dites : ne restez pas exposé à la pluie. Se promener dans le soleil, *si porminer è solo*. Dites : se promener au soleil. — Ex. Ne vous tenez pas au soleil, Acad.

3° *I n'aveût nin dès solé d'vint sès pid*. Forir, au mot *divint*, prétend qu'on ne peut traduire : il n'avait point de souliers dans ses pieds. C'est une erreur. Nous lisons dans Dictionnaire de l'Académie qu'on dit par hypallage : il n'avait point de souliers dans ses pieds. Il faut remarquer l'expression proverbiale : il n'a pas de souliers *à* ses pieds, (il est fort pauvre).

4° Quelle belle cravate vous avez *dans* votre cou! *qué bai noret qui v's avez è vosse hatrai*, liég. Dites : *à* votre cou. — La bague que vous avez *dans* votre doigt, *li bague qui v's avez è vosse deûgt*, Delch. *les deux Nèveu*, II, 4. Dites : à votre doigt. — *Mettoz-li one bague dins s'dwoi*, p. de Wavre, *Annuaire*, a. 70, 2e l. p. 165; *mettoz-li one bague è s'deugt*, Spontin, id.; *mettez-li one bague è'deûgt*, Hotton ; *passez-li one ennai è deugt*, Famenne; *metteuz-li eun ènia è s'dûgt*, Huy , *mettez-li one bague è s' deugt*, Limbourg. On voit que l'hypallage est du goût de nos patois. Il faut dire : mettez-lui un anneau au doigt.

Citons toutefois ce proverbe, qui est dans Bescherelle : ne fais pas entrer de force un anneau *dans* ton doigt, c'est-à-dire, il faut laisser mûrir l'affaire, sans recourir à la violence.

5° Dans la phrase suivante, *ji dis d'vint mi-mimme*, *divint* ne peut se rendre par *dans* : je dis *dans* moi-même. Il faut : *en* moi-même. Mais les wallonismes : *divint treûs joû d'cial*, *divint k'bin d'timps? divint pô*, doivent être traduits littéralement : dans trois jours d'ici, dans combien de temps ? dans peu.

Divint et *dans* marquent ici l'intervalle de temps au bout duquel on se mettra à l'ouvrage : *nos attakrans d'vint deux joûs*, nous nous mettrons à l'œuvre dans deux jours. Mignet s'est donc, je crois, exprimé incorrectement en disant : Dans peu d'instants la ville fut dans la plus grande agitation, *Révol. fr.* I, 1, p. 61; il faut : *en* peu d'instants.

Ce dernier gallicisme, où *en* équivaut à *dans l'espace de*, Acad., ou *en l'espace de*, Litt., correspond au wallonisme *so po d'timps*, qu'il faut bien se garder de rendre mot pour mot. V. Sur. n° 12.

6° *Dans* les soldats. V. Engager.

7° Il s'est jeté *dans* l'eau, *i s'a tapé è l'aiwe.* Dites : il s'est jeté *à* l'eau, c'est-à-dire, il s'est noyé exprès. Mais si le sens est : entrer dans l'eau pour quelque dessein, on traduira littéralement il s'est jeté *dans* l'eau.

8° Connaisseur *dans* (pour *en*) V. De, n° 7.

9° Il me doit *dans* les trois cents francs, *i m'deût d'vint les treus cints franc.* Dites : il me doit environ trois cents francs. La tournure *âtou d'treus cints franc* est plus correcte. V. Autour.

10° Il est toujours *dans* les livres, *il est todis d'vint les live.* Dites : il est toujours *sur* les livres, Besch., Litt., ou il sèche, il pâlit *sur* les livres, Acad., il est toujours cloué *sur* ses livres, Besch. La tournure française, que nous devons au latin (*pallescere super libris*) est bien supérieure à la tournure wallonne : elle fait image.

11° Porter de l'eau *dans* la Meuse, *poirter d'l'aiwe è Mouse* ; tournure toute locale, qui doit être remplacée par celle-ci : porter de l'eau à la rivière, à la mer, ou porter l'eau à la mer. On pourra toutefois imiter le proverbe français en disant : porter de l'eau *à* la Meuse.

De. 1° *De* ce temps-là, *di c'timps-là*. La tournure *en* ce temps là semble consacrée. Ex. En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, Sacy, dans Litt. Mais on dira : *du temps* des patriarches; nous n'avons pas vu cela *de* notre temps, Acad., *du* temps *du* roi Guillemot (*dè timps dè vî bon Diu*) *du* temps, (ou au temps, Acad.) que les bêtes parlaient, La Font. V. Que, relatif, 3°.

2° J'y ai pensé *de* la nuit, *j'y a tûzè del' nutte*. Dites : la nuit, pendant la nuit. On dit aussi quelquefois *de* nuit. Ex. La chouette se cache dans les trous, et de nuit elle va chercher sa pâture, Litt. Partir, voyager de nuit, Besch. — Le latin disait quelquefois *de nocte* pour le simple ablatif *nocte*, *noctu*. Ex. *Ut jugulent homines, surgent de nocte latrones*, Hor. — Mais on dira très-bien : je n'ai pas dormi *de la nuit*, Dumas, *M. Alphonse*, I, 8, en appuyant sur l'idée de la durée : pendant toute la nuit. Ex. Je ne le reverrai pas de huit jours, Acad.

3° Tirer, tomber *de* la milice, *de* la conscription. V. Tirer, 3 et Tomber, 4.

4° Faire *de* sa tête, *fér di s'tiesse*, Dites : en faire à sa tête, n'en faire qu'à sa tête. Littré signale la locution basse et populaire *faire sa tête*, pour se montrer récalcitrant.

5° *De* bonheur que je n'étais pas là, *dè bonheûr qui j'n'esteûs nin là*. Dites : heureusement que je n'étais pas là, ou *par* bonheur je n'étais pas là.

De bonheur est un tour suranné : De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier, Près de la passe une cigogne, La Font.

6° Les amis ont toujours du plaisir *de* se réunir, *lés amis ont toudis du pleisi dé s'réuni*; mont. Dites : *à* se réunir. J'ai eu du plaisir *de* les entendre rire aux éclats, *j'a-st-awou bon d'lès oï haxhlér*. J'ai eu du plaisir *à* les entendre. Il y a plaisir *de* le voir manger, *on-z-a bon del' vèïe magni*. Dites : Il y a plaisir à le voir manger.

Mais avoir le plaisir, faire plaisir, c'est un plaisir, sont suivis de la préposition *de*. Vous me feriez plaisir *de* parler ainsi. Quand aurons-nous le plaisir de vous voir? C'est un plaisir de

le voir travailler. Telle est la règle actuelle en français; mais il s'en faut qu'elle fût bien établie même au XVIII[e] siècle, du moins en ce qui concerne les deux premières tournures. Ex. Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra pas, Pasc. dans Litt.

7° Vous passez pour un connaisseur *de* tableaux, *vos passez po on k'noheû d'tâvlai*, fl. *eenen kenner van schilderijen*. Dites : connaisseur *en* tableaux, ou *en fait de* tableaux : Ex. Il est bon connaisseur en chevaux, elle est connaisseuse en fait de toilette, Acad. Ne dites pas non plus : Elle veut être grande connaisseuse dans les étoffes et les dentelles : *elle voût esse ine grande kinoheûse divint lès stoffe et lès dintelle*. Dites : elle prétend être une bonne connaisseuse en étoffes et en dentelles.

8° J'irai *de* pied à Verviers, *j'irei d'pîd à Vervî*, Micheels. *Gr. liég.* Dites : J'irai *à* pied. On dit plus souvent *à pid*.

9° Une *queue de* balai, *ine cowe di ramon*. Dites : un manche à balai.

10° Cela fait dresser les cheveux *de* la tête, *çoula fait dressi lès ĵvet del' tiesse* Dites : *à* la tête. *Del' tiesse* équivaut à l'ablatif latin *de capite*; c'est la question *unde? d'où?* Le français se met à un autre point de vue; c'est la question *ubi? où?*

A la tête est ici la seule tournure que mentionne l'Académie. Levy, dans ses *Omnibus*, et Poitevin, dans sa Grammaire française, prétendent qu'on ne dit pas faire dresser les cheveux *sur* la tête. Bescherelle et Littré admettent la tournure, et ils ont pour eux l'usage : Je vis ses cheveux se dresser *sur* sa tête, Barth. dans Besch. Les cheveux dressent encore sur la tête, au souvenir de ces jours de meurtre, Chateaub. dans Litt. — Autres ex. : Fén. *Télém.* I, au mil.; C. Delavigne, *Don Juan d'Autr.* V, 3.

Dé, *dés*. Ce préfixe français, qui correspond aux deux particules latines *de* et *di* ou *dis*, a conservé généralement, dans l'est de la Wallonie, la seconde forme, *di* ou *dis*, tandis que dans

le Hainaut, il affecte le plus souvent la forme française. Les patois wallons renferment un grand nombre de verbes et même de substantifs où entre cette particule *dé* ou *dés* ; mais notre sujet est circonscrit : nous ne nous occuperons que de ceux de ces mots qui se sont introduits dans le parler français du pays wallon.

En composition, ce préfixe a la valeur qu'il avait dans la langue-mère. Il marque :

1° Éloignement, négation ou suppression de l'idée exprimée par le mot simple ; c'est le cas pour *décommander*, *défaufiler*, *dégobiller*, *dégueuler*, *délurer*, *dépourer*, *désespecter*, *dessouler*; parfois il se prépose à d'autres composés qui renferment déjà l'une des particules *é*, *mé*, etc. : *se déméfier*, *démépriser*, *déteindre*.

2° Il est augmentatif, comme le latin *de* : *débagager*, *débaguer*, *débout*, *démitan*, *dérompure*, *dégriffer*, *délibéré*, *desseuler*.

3° Il exprime, comme le latin *dis*, la division d'un tout en plusieurs parties : *déjeter*.

4° Il marque, comme le wall. *ki*, lat. *cum*, all. *be*, que l'action ne répand entièrement sur un objet, et il sert à transformer des verbes intransitifs en verbes transitifs : *débiser*, *décauser*, *déchirer*, *dégoter*, *despiter*. Ni *de*, ni *dis* n'avaient cette signification en latin; mais elle découle naturellement de l'acception signalée au n° 3 : division, dispersion d'un tout en plusieurs objets isolés. Le préfixe *dé* a, je crois, le même sens dans les verbes français *décrier* quelqu'un, *dégoter* quelqu'un (v. ce mot), et *se débattre*, que le liégeois traduit par *s'kibatte*.

Reprenons chaque composé à part.

1° **Décommander**. L'officier avait commandé des patrouilles, mais il les a *décommandées*, *l'officî aveut k'mandé des patroïe, main elz a dik'mandé*, liég. Dites : mais il les a *contremandées*. A Paris, le peuple emploie aussi ce mot, Agnel, p. 16.

Défaufiler les manches d'une robe, *difâfiler les manche*

d'ine robe. Dites : éfaufiler. Il existe aussi dans le montois et le rouchi.

Dégobiller. dégueuler. *Il a dégauvié*, mont. — Il a *dégueulé*, *il a dégueulé*, REM. Dites : il a rendu. — Absolument, *rendre*, vomir, LITT.

Ce sont des termes ignobles qui doivent se sentir mal à l'aise dans le Dictionnaire de l'Académie, si imprégné d'atticisme. Il en est de même de *rendre ses comptes*, *rinde sès compte*, Forir (¹), *renarder*, mont. (liég. *rinârder*, en parlant des animaux), piquer un renard, *piquer in r'nard*, p. de Mons. Vomir, dit Benoit, est ignoble au propre, et énergique au figuré : contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, MIR. On peut trouver des tournures préférables même à *rendre*, qui de fait n'est pas élégant : garder une médecine, ne pas la rendre, ACAD. Au surplus, quoiqu'on fasse, l'idée, ici, gâtera toujours même le meilleur euphémisme.

Délurer un béjaune, *dileurrer on boubièt*, REM. Dites : *dégourdir* un béjaune. — *Déleurrer* (de *leurre*) est un vieux mot français synonyme de détromper. On emploie surtout le participe *déluré*, qui est dans Littré. Ex. Gens plus actifs, plus gais, plus *délurés*, suivant l'expression locale dans les pays de vignoble et de navigation, RAYNAL. Dites : dégourdi, déniaisé.

Déméfier (Se), montois, *s'dimèfii*, liég. Dites : se défier, ou se méfier, selon la nuance.

Démépriser, lill. mont. Il faut dire : mépriser ou dépriser, selon l'idée qu'on veut exprimer.

Ces deux wallonismes présentent la combinaison bizarre des deux particules qui entrent dans la composition des verbes se méfier et se défier, mépriser et dépriser. Or ces deux préfixes *mé* et *dé* ont des sens bien distincts ; ils ne peuvent être con-

(¹) A Paris, le peuple emploie cette locution dans le sens de *mourir*. (LITT.)

fondus ni se renforcer mutuellement. La différence est mieux marquée encore dans se mécompter et décompter, médire et se dédire, méfaire, et défaire, mécroire et décroire. V. Lafaye. *Dict. des syn*s p. 139.

Dépourer se dit dans le Hainaut et la Flandre française pour *épousseter*, *vergeter*. Il correspond au liégeois *dipoûss'ler*. De là le vocable hennuyer, lillois et rouchi *dépouroir*, patois *dépourô*, liégeois *boubou*, pour lequel je n'ai pu trouver d'autre terme français que *tête de moine*, qui se dit à Maubeuge, selon Hécart. *Houssoir* n'a pas la même signification.

Désespecter ses vieux parents, *désespecter sès vîs parint*. C'est une corruption de *dispecter*, lat. *dispectare*. Dites : n'avoir nul respect pour ses vieux parents. Il existe un vieux mot français *despect*, rouchi *despect*, du latin *despectus*, mépris, qui a donné d'autre part le franç. *dépit;* montois, *despiter*, dépiter.

Dessouler. Dormir pour se *dessouler*, *doirmi po s'dissôlér*. Dites : pour se dégriser, pour se désenivrer. L'Académie dit que *dessouler* est populaire.

Déteindre la chandelle, *destinde el candeye*, mont. *détinde el candèle*, rouchi, *distinde li chandelle*, liég. — Dites : *éteindre*. Pas n'est besoin de prémunir contre l'affreux barbarisme : *le feu est déteindu* ou *éteindu*, *li feu est distindou*, liég. pour le feu est éteint. — Déteindre signifie faire perdre la couleur : le soleil déteint toutes les couleurs, Acad.

2° **Débagayer**, mont., *débaguer*, rouchi, mont. Dites : déménager. Il en été parlé au mot *baguer*. Ce terme liégeois, qui a la même signification, montre à suffisance que la particule *dé* est ici purement intensive ; elle ne sert qu'à rendre la signification du mot plus précise, plus déterminée.

Debout, ou **d'bout** (Un) de chandelle, *in débout d'candelle*, rouchi, lill., tournais., *un debout d'candeye*, montois. Dites : un *bout*. *Li d'bout* se rencontre aussi dans des textes liégeois.

Dégriffer. Le chat m'a *dégriffé*, *el cat m'a dégriffé*, mont., lill., rouchi. Dites : m'a griffé; plus souvent, m'a égratigné. Le patois de Liége a *digrettér*, que nous traduisons à tort par *gratter*, il a aussi *dégrimonnér* (Grandg.), qui est également montois.

Délibéré. Je suis *délibéré* du service, *ji sos d'lìbèré dè siervice*. Dites : je suis libéré du service.

L'démitan *d'in gambon*, rouchi, lill. *l'démitan d'enne gaïe* (on *gauque*) mont. Dites : la moitié d'un jambon, d'une noix (un cerneau). On entend souvent dire à Liége, vous n'en aurez qu'une *demoitié*. A première vue, on serait tenté d'y voir une combinaison de *demi* et de *moitié*. Ne serait-ce pas plutôt le mot *moitié* renforcé par la particule en question? Nous lisons dans Hécart, *l'démotié d'un pain*. Le montois a aussi *démointié*.

Dérompure, mont. (et picard; lill. *d'rompure*). Dites : rupture (Littré dit qu'il vieillit), hernie, descente. *Esse rompou*, liég. *ète dérompu*, rouchi, *ète d'rompu*, lill., ne peut se rendre par *être rompu*. L'expression correcte est *avoir une hernie*.

Desseuler, lill. rouchi. Son père et sa mère sont morts et la pauvre fille est toute desseulée, *si père èt s'mère sont moirts, et l'pauve âme est tote disseûlêïe*, liég. Dites : esseulée. (Familier et peu usité, Acad.)

3° **Déjeter**. Les livres étaient *déjetés*, *lès live estît k'tapés*. Il faut : bouleversés. — Le ménage *déjeté*, *li k'tapé manège*. Dites : le ménage en désordre. — Une pièce *déjetée*, *ine plèce kitapêïe*. Dites : une pièce en désordre, où tout est bouleversé. —Se déjeter, *si k'tapér*. Dites : se démener, se débattre, se tourmenter. — Ex. Le perroquet se tourmenta (s'agita) si fort dans sa cage... Fén. *Fables*. — Le français *se déjeter* signifie se courber, gauchir, se contourner : Le bois de cette porte n'était pas sec : il s'est déjeté. C'est le liégeois *s'kitournér*, *s'kitoursi*.

4° **Débiser.** J'ai les lèvres entièrement *débisées, j'a lès lappe totes dibihêies*. Dites : selon le sens, entièrement gercées, ou les lèvres irritées par la bise. Le montois a aussi *débisér* ou *débisi*, et le numurois, *disbiji*.

Décauser. Quiconque *décause* les honnêtes gens, est un maraud, *tot qui dicâze* (pat. de Verv.) *lès bravès gint, est on calin*. Dites : quiconque médit des honnêtes gens... — Les Liégeois rendent aussi leur *kijâsér* par le même barbarisme. Le mot est bien formé d'après l'analogie : décrier, dénigrer, détracter, décréditer, etc.; mais il n'a pour lui ni l'autorité des dictionnaires, ni celle du bon usage.

Remarquons cet instinct du peuple : il ne connaît plus l'ancienne particule française équivalant au suffixe *ki*; il y substitue le suffixe *dé* correspondant à *di* ou *dis*, qui a souvent, dans son patois, la même signification (*dibihi*, *si d'gleltér*, etc.). La syllabe *ki* a en effet, dans *kijâsér*, la valeur du latin *cum*, dans *conspuo*, couvrir de crachats, c'est-à-dire que l'action exprimée par le verbe simple se transmet directement sur un objet : *hagni*, mordre; *kihagni n'saki*, déchirer quelqu'un à belles dents; *hinér*, jeter; *kihinér n'saki*, lancer des projectiles sur quelqu'un (acception omise par les dictionnaires); *jètér*, jeter; *kijètér n'saki avou des caïwai*, lapider quelqu'un. Le français a longtemps procédé de même; l'épopée populaire de Rabelais et autres écrits du XVI° siècle renferment encore quelques composés semblables, qui semblent formés directement, et non tirés du latin : Comparti, Rab.; complaindre quelqu'un. Montaigne; compisser, Ronsard (liég. *dipihi*). Si notre bon vieux patois a conservé pleine et entière cette faculté composante, il ne faut pas s'en étonner, l'idiome teutonique, qui l'étreint de tous côtés de Malmédy à Raccourt, y est pour une bonne part; il présente en effet, entre autres, toute une classe de composés du même genre : all. *bewerfen*, *beschmeissen*, fl. *bewerpen*, *kihinér;* fl. *bespuwen*, *bespugen*, all. *bespeien*, *bespucken*, *kirèchi*; fl. *bespuiten*, all. *bespritzen*, *kisprichi*: fl. all. *bepissen*, *kipihi;* all. *benagen*, *kimagni*; fl. *beklappen*, all. *beklatschen*, *kijâsér*.

Déchirer. Vous m'avez tout *déchiré, vos m'avez tol k'hii.* Dites: vous avez déchiré tous mes vêtements. — Les Chinois se déshabillent avant de se battre, de crainte de se déchirer, *lès Chinois s'dimoussèt amâ di s'batte, sogne di s'kihii.* Dites : de crainte (ou sans *de*, crainte) de déchirer, de lacérer leurs vêtements.

En français, se déchirer, c'est s'offenser l'un l'autre par des médisances : ils se déchirent l'un l'autre, Acad. Quant à *déchirer quelqu'un*, il signifie, ou bien, le mettre en lambeaux : mon fils déchiré, Rac., ou bien, le diffamer: déchirer son prochain. Notons cependant que l'on dit : être déchiré, être tout déchiré, Acad., pour, avoir ses vêtements déchirés, en lambeaux.

Dégoter. Vous travaillez bien, mais votre frère vous *dégote, vos ovrez bin, mais vosse fré v'digotte,* Rem. Dites : vous surpasse. Lorédan Larchey lui donne aussi ce sens, qui est conforme à l'étymologie: *dégoutter* sur quelqu'un, donc être placé au-dessus de lui. L'Académie admet *dégoter* comme terme très-familier, mais avec la signification de supplanter: On l'a dégoté.

Despiter. *Il m'a despité,* mont. Dites: il m'a éclaboussé. Ce *despiter* est différent du *despiter* dont il a été question à l'article Désespecter. Il vient du verbe simple *spiter*, néerl. *spuiten*, all. *spritzen*, trois mots dont jaillir, saillir et éclabousser ne sont que des traductions par à peu près.

Nous terminons ici l'article relatif à Dé ou Dés.

Dedans. 1° Mettre *dedans*, tomber *dedans*. v. ces verbes.

2° Il est *dedans, il est d'vint*, c'est-à-dire il est dans les vignes, il est ivre, il est pris de vin. Le complément du Dictionnaire de l'Académie et Bescherelle disent que cette locution est populaire. Littré l'admet sans observation; elle semble en tous cas préférable à *il est soûl. Il est d'vint* signifie aussi il est dans l'embarras, il est dans la nasse, il est dans le pétrin. *Il est dedans* ne s'emploie pas dans ce sens.

3° *Dessous* le Pont-des-Arches, *dizos l'pont d's âche*, liég. Dites

sous le Pont-des-Arches.—*Dessus* lui, *dessous* lui, *dedans* le trou, *désur li, dézeur li, dédins l'tro*, pat. de Mons. Dites: sur lui, sous lui, dans le trou. — *Dessous* l'arbre, *dessus* la terre, *dedans* une flaque, *dizo l'aube, dissus l'terre, didins on potia*, namur. Dites: sous l'arbre, sur la terre, dans une flaque. — *Dedans* la misère, *divint l'dangi*, pat. de Dinant. —Il est arrivé une grande famine *dedans* ce pays-là, *il est arrivé ine grande famine d'das ç'païs-là*, p. de Florenville. Dites: dans la misère, dans ce pays-là. — *Dessus* le dos, *d'sus l'dos*, p. de Niv. Dites: sur le dos.

Jusque dans la première partie du XVII[e] siècle, ces mots ont été considérés comme prépositions; ce sont les puristes de l'époque, qui, sans rime ni raison, ont décidé qu'ils ne pouvaient être qu'adverbes. Racine lui-même, qui les a employés comme prépositions dans ses deux premières tragédies, s'en est abstenu absolument dans toutes les autres. Littré trouve qu'il est extrêmement fâcheux que cette règle se soit établie: il en résulte que des passages de nos classiques, d'ailleurs parfaitement corrects et élégants, sont ainsi, pour le lecteur actuel, frappé d'incorrection. Ex. C'est tomber d'un mal dedans un pire, Mol. Le sultan dormait lors, et dedans son domaine Chaçun dormait aussi, La Font. Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre, Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ, Desbarreaux, ou l'abbé De Lavau. Cependant plusieurs poëtes on essayé de faire revivre l'ancien usage. Mettez le pied dessus le cou des rois, Volt. (Ils) poursuivent un œil noir dessous la jalousie, A travers l'éventail, Hugo, *F. d'Aut.* 28. Mais aujourd'hui la règle est de rigueur; elle ne souffre qu'une seule exception. Ces mots jouent encore le rôle de prépositions « quand ils sont employés en opposition et que le complément est placé après le dernier. » Van Hollebeke, Gramm. franç. § 788. Ex. Ce n'est ni dessus ni dessous de la table, Acad. — D'après cela, les exemples suivants, que Littré cite comme archaïques, sont encore aujourd'hui très-corrects: A parler dignement de Dieu, il n'est ni dedans ni dehors le monde, Fén. J'en voyais et dehors et dedans nos murailles, Rac.

Défaire. 1° *Défaire* son chapeau, son habit, ses bas, ses souliers, sa redingote, *disfér s'chapai*, *si abit*, *sès châsse*, *sès solér*, *si fraque*, fl. *zijne schoenen*, *zijne kleederen uitdoen*. Dites : ôter, quitter son chapeau, etc. — A Tournai et à Nivelles, on dit : je tire ma casquette, *j'tire em' casquette*, Leray, *les cheonq clotiers*, il lui tire sa casquette, *i lu tire esse casquette*, *les Avent. dé Jean d'Nivelles*, v, 3e vers. Cette tournure est aussi correcte que *tirer son chapeau à quelqu'un*, qui se dit en France. Nous lisons dans Littré : « Tirer son chapeau, l'ôter pour saluer. » Ex. Il ne m'a pas tiré son chapeau, Litt. Louis XIV s'endette et nous nous endettons, il flatte la finance et nous tirons le chapeau, G. Sand, *les Mississipiens*, Prol. sc. III.

Défaire, c'est changer l'état d'une chose, de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était : défaire un paquet, défaire un mauvais ouvrage.

2° Les *milôrds* (espèce de pommes de terre) *se défont*, quand on les laisse cuire trop longtemps, *les milôrd si disfèt*, *qwand on lès lait cûre trop longtimps*. Dites : se décomposent, s'en vont par morceaux.

Défriser. Ça me *défrise*, *ça m' défrise*. Ce mot appartient à ce que Lorédan Larchey appelle l'*argot social*. En attendant qu'il ait reçu ses lettres de naturalité, tenons-nous en à *déconcerter*, *contrarier* : cela me contrarie. — Ici *défriser* est pris figurément ; au sens propre, il est français : défriser une perruque.

Déguiser. Aller voir les *déguisés* du carnaval, *allér vèï les d'guisé d'â carnaval*. Bescherelle et Poitevin admettent le mot *déguisé* pris substantivement, mais *aller voir les masques* est préférable.

Demander. 1° On m'a *demandé* une question, *on m'a d'mandé 'n' question*, liég., *on m'a d'mandé enne question*, mont , *they asked me a question*, angl. Dites : on m'a fait une question, on m'a adressé une question. — On ne dira pas non plus *poser une question*, du moins dans ce sens. Poser une question, c'est la fixer, la préciser. Ex. Il faut d'abord bien poser la question, Acad.

2° Je demande *à ce qu*'on me laisse en paix, *ji d'mande à çou qu'on m'lêïe è païe*. Construction vicieuse, même en wallon, et qui provient de la confusion des deux tournures françaises *demander à* et *demander que*. La seule correcte est : je demande qu'on me laisse en paix, *ji d'mande qu'on lêïe è pâïe*.

3° Demander excuse, — après quelqu'un. V. **Excuse** et **Après**.

Dent. 1° *Un* dent, *on dint*, liég., namur., *in dint*, mont. Dites : *une* dent. — Cette faute est assez fréquente. Ce wallonisme est un archaïsme : *dent*, du lat. *dentem*, m., a été masculin en français jusqu'au XVᵉ siècle.

2° Avoir *de longues* dents, *avu long sès dint*, For., *avu lès dint long*, *Dict des Spot*. Dites : avoir les dents longues. Mais, même sous cette forme, cette locution constitue un wallonisme, si l'on veut faire entendre que les dents sont agacées par quelque substance, par exemple par du fruit vert. C'est le sens de la phrase wallonne. Dans ce cas, on dit en français : *avoir les dents molles*, Litt. L'expression avoir les dents longues, Acad., outre l'acception propre, n'a au figuré que le sens de *avoir grand' faim, après être resté longtemps sans manger*. En ce sens, la tournure athoise *avoir des longs dents, avoi des longs dets* est fautive. V. *Bull*. A.70, 2ᵉ l., p. 135.

Au sens propre, on pourrait dire, comme en wallon *avoir de longues dents* ; mais la tournure avec l'article défini est plus ordinaire et plus élégante. La Reine disait de lui [le cardinal de Retz] qu'on n'était jamais laid quand on avait les dents belles, Diderot. V. le mot **Des**, 2°.

3° Servir *pour ses dents*, *siervi po sès dint*, For. Dites : pour sa nourriture. Ex. Prendre un domestique, un ouvrier pour sa nourriture, Acad.

Depuis. 1° *Depuis* Liége *jusqu'à* Huy, il y a six lieues, *dispôïe Lige disqu'à Hu*, *gna sixhe eure*. Hennequin dit simplement : il faut : de Liége à Huy, il y a six lieues. Cela peut induire le

lecteur à croire que *depuis... jusqu'à* ne peut marquer un rapport de lieu. Or, comme le fait très-bien remarquer Benoit, on se sert de *depuis... jusqu'à*, lorsqu'on veut insister : La France s'étend, de l'est à l'ouest, depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, Acad. Boudha parcourait l'Inde centrale et orientale, depuis Uggajini, au nord-ouest du Vindhia, jusqu'au royaume d'Anga, à l'est du Magadha, P. Devaux, *Etudes polit.*, p. 82.

2° *Du* depuis notre fête, il a été malade, *du depuis no ducasse, il a sté malade*, mont. Supprimez *du* : depuis notre fête...

Derrière. Fermez la porte *derrière* vous, *serrez l'ouxhe dri vos*, *machen Sie die Thuer hinter sich zu.* J'ai entendu blâmer cette tournure. Les dictionnaires ne donnent en effet que les expressions : fermer la porte sur quelqu'un, tirer la porte sur soi ou après soi. Mais fermer la porte derrière soi, derrière quelqu'un se dit également. V. G. Sand, *Mlle de la Zuintinie*, 3e éd., Lévy, p. 223.

Des, Du, De, Un, Une. 1° On demande *des* bons ouvriers, *on d'mande dès bons ovri*, liég. – On y boit de *la* bonne bière, *on-z-y beût dè l'bonne bîre*, liég.—Voilà ce qu'on dit; *c'est des fameuses* bêtises (V. Fameux et C'est), *voilà çou qu'on dit*; *c'est dès fameusès biestrêie*, liég. — Ces gens-là ne nous ont point fait *du* mal, *cès gint-là ni v's ont nin fait dè mà.* — *L'histoère dè païs d'Lige a dès bais boket*, Remacle traduit mal : a *des* belles pages. Dites : *de* bons ouvriers, *de* bonne bière, ce *sont de fières* bêtises, *de* mal, *de* belles pages. — *Des* bonnes pommes de terre, *dès bons canada*, Namur. — Dites : de bonnes pommes de terre. — Des autres fautes, *des autès féaute*, tournais. Dites : d'autres fautes.

La syntaxe française substitue la particule partitive *de* à l'article indéfini du, de la, de l', des, dans des cas spéciaux, qui sont indiqués dans tous les manuels.

2° Il a *de longs* bras, *il a dès long bress'*. Dites plutôt : il a les bras longs (au prop. et au fig.). — Avoir *un* nez fin, *avu 'n'tenne*,

ou 'n' fenne narenne. Dites : avoir le nez fin. — Il a *un* menton pointu, *il a on bèchou minton.* On dit mieux : il a le menton pointu. — Il a *une* tête pelée, *il a 'n' pèlêïe tiesse.* Dites : il a la tête pelée. — Vous avez *une* grosse tête, *vos zavez 'n'grosse tiesse.* Mieux : vous avez la tête grosse.—Autant de wallonismes que le liégeois doit à l'idiome teutonique. On dit en allemand : *dieser Mann hat eine lange Nase, einen kleinen Mund.*

Cependant on dit aussi, en français : cet homme a un long nez, une petite bouche, mais la tournure n'a pas la même élégance, et, en tout cas, elle est peu usitée. Ex. Julien avait les cheveux doux, les sourcils charmants, le nez tout à fait grec, Chateaubr. Il [Alexandre] a les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez aquilin, les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, Barth. *V. d'Anach.* Les Arabes ont le teint basané, les yeux noirs et vifs, Raynal. Elle a le teint beau, Acad.

4° Un bon verre de vin *de* Rhin, *de* Moselle, *on bon verre di vin d'Rhin, d'Mozelle.* Dites : un bon verre de vin *du* Rhin, *de la* Moselle.

Forir traduit *vin d'païs* par vin *de* pays. M. Carpentier, d'accord avec plusieurs grammairiens, condamne à tort cette façon de parler ; elle est consacrée par l'usage en France et en Belgique, et l'Académie l'a admise en lui donnant le sens de *vin recueilli dans le canton, lorsque le canton n'a pas un cru renommé*: Voilà d'assez bon vin pour du vin *de* pays. Acad. D'après Littré, on dit aussi *le vin du pays,* mais pour faire entendre le vin du pays dans lequel je suis : Vous allez à Tokay, rapportez-moi quelques bouteilles du vin du pays.

5° Il y en a cent et *des, i enn' a cint èt dès.* Dites : il y en a cent et plus, il y en a cent et haïe au bout, ou il y en a plus de cent, il y en a cent et quelques. Ex. Nous étions à ce concert quarante et quelques, Litt. On dit aussi : Je lui ai donné soixante et tant de francs, Acad.

Désobéir. Désobéir ses parents, ses maîtres, *disobèï sès parint, sès maisse,* For. Dites : à ses parents, à ses maîtres.

Obéir et *désobéir* sont intransitifs. Toutefois on peut les employer à la voix passive : Quand vous commanderez, vous serez obéi, RAC. Je suis désobéi, VOLT. Peut-être bien qu'anciennement on faisait de *désobéir* un verbe transitif. Dans ce cas, notre patois présenterait un vestige de la vieille construction.

Dessus. 1° Un *dessus* de tasse, *ou d'zeur* (*ine harbote* ou *ine copette*) *di tasse*. La périphrase est inutile en français, vu que *la tasse* est proprement le gobelet à anse dans lequel on prend le café, le thé, etc. Par imitation de cette tournure, on dit *dessous de tasse* pour traduire *platai d'tasse*. Le mot français est *soucoupe*.

Deux 1° deux trois fois, *deux trois co*, *Aurmonaq. di Nameur*, a. 70, p. 25, fl, *twee drie keeren*. Dites : deux *ou* trois fois. — *deux trois jours après*, pat. de Mons, *Bull.* a. 71, p. 150, *deuss' treus joû après*, p. de Liége, *deux trois jiou après*, p. de Pâturages, *deux trois jou après*, Gosselies. Dites : deux *ou* trois jours après.

2° C'est *nous deux* monsieur N. qui *ont* fait cela, *c'est nos deux M. N. qu'ont fait çoula*. Dites : c'est M. N. et moi qui avons fait cela. V. QUI.

3° Nous étions *nous* deux, *nos estîs nos deux*, fl. *wij waren ons getweeën*; vous étiez *vous* deux, *vos estis vos deux ;* ils étaient *leur* deux, *il' estîs leu deux*, ou *il' estîs zel deux*. Dites : nous étions deux, vous étiez deux, ils étaient deux. — Ces enfants se querellent constamment, je n'aime pas à les laisser *leur* deux ; dites : à les laisser ensemble, ou à deux.

4° MM. Benoit et Carpentier condamnent la tournure : *nous dînons à deux tous les jours*, *nos dinans à deux tos lès joû*. Cependant on lit dans Bescherelle : « *A deux*, loc. adv., deux ensemble ; travailler à deux, jouer à deux, un voyage fait à deux. » *Il faut le tenir à quatre* est une locution qui a cours. Et la Fontaine a dit : sur le pauvre arbre ils se mettent à quatre.

— D'autre part, on trouve dans Corneille : *Nous partîmes cinq cents ; mais, par un prompt renfort, Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port ;* et dans Littré : *nous étions sept cents hommes, et nous ne sommes revenus que trois cents.* — A bien examiner ces deux catégories d'exemples, nous croyons pouvoir établir comme règle que l'on supprime *à* quand on ne considère que l'idée de nombre, et que l'on met *à* lorsque l'on appuie sur l'idée de simultanéité, de concomitance, de société, d'accord. Nous pensons donc qu'on pourra dire *nous dînons à deux tous les jours*, pour, nous dînons ensemble tous les jours, et qu'on doit dire *nous sommes deux à table tous les jours*, pour marquer le nombre de personnes qui dînent tous les jours.

Devant. Faites cela *devant* de venir, *fez çoula divant dè v'ni.* Dites : avant de venir. — Ayez fait votre devoir avant que je revienne du marché, *äïz fait vosse divoir divant qui ji n'rivinsse dè marchî.* Dites : avant que je revienne... V. **Ne,** 3°.

Devant de, *devant que* et *devant que de* sont des archaïsmes qui ont été du meilleur usage jusqu'au XVIIe siècle, et qui se sont maintenus dans plusieurs patois. *D'vant de k'mincher*, lillois, avant de commencer. *Divant do caressi l'champagne, riwaitiz vos boûsse*, namur., avant de caresser le champagne, examinez votre bourse. *D'vant d'choési, 'nia d'quoé avoè peû*, p. carolor., BERNUS, p. 27, avant de choisir, il y a de quoi avoir peur. — Ex. Il lui demanda, devant que de l'acheter, à quoi il serait propre, LA FONT. *Vie d'Esope.* — Devant que mourir, RAC. dans BESCH. — Devant qu'il expire, RAC., dans LANDAIS.

Devinette. Une *devinette*, *enne dévinette*, tournais., *ine advinat*, liég. Dites : une énigme. Le mot est très-joli et mériterait d'être admis. M. Charles Rozan l'a pris comme titre d'un chapitre de son ouvrage : *A travers les mots* (Paris, 1876). Notons toutefois qu'il lui donne un sens plus large, qui est indiqué dans le supplément de Littré.

Devenir. 1° Qu'est-ce qu'il *a* devenu ? *qu'est-ce qu'il a dév'nu ? Arménaq. dé Mons*, 67. Dites : qu'est-ce qu'il *est* devenu ?

2° Le vinaigre fait *devenir* le lait *à* grumeaux, *li vinaigue fait div'ni l'lessai à maton*. Dites: fait tourner le lait, le change en grumeaux.

Devenir à est un germanisme: *die Milch wird zu Klumpen*, le lait se change en grumeaux, devient grumeleux. (V. Maton.) Il n'est admis en français qu'avec le mot *rien*. Ex. Valère. Sous ses heureuses mains [du joueur], le cuivre devient or. -- Hector. Et l'or devient à rien. Regn., *le joueur*, III, 6.

Devoir. 1° *J'ai dû* rire, *ji d'va rire*. Dites: je n'ai pu m'empêcher de rire. Le rire est spontané, or cette tournure française, *j'ai dû rire* impliquerait le contraire. Mais on dira très-bien avec Dumas fils: Vous avez dû bien rire quand vous avez vu tout cela, *Le Fils naturel*, IV, 7. Ici *vous avez dû* signifie: Il est probable que, on peut présumer que...

2° Il me *le* doit, *i mè l'deût*, c'est-à-dire, il m'a offensé, il m'a joué un tour, je m'en vengerai. Le français dit: il m'en doit, ou je lui en dois, ou je lui revaudrai cela.

3° Il doit *à tout le monde*, *i deût à tot l'monde*. L'Académie donne les tournures suivantes: il doit de tous côtés, à Dieu et à diable, à Dieu et au monde, au tiers et au quart.

Différer. Je n'en *diffère* pas, *ji n'diffère nin*. Dites: je n'en disconviens pas, je ne dis pas non.

Différer, qui signifie proprement *être autre*, *n'être pas le même*, peut s'employer dans le sens de n'être pas du même avis; on exprime, ou bien l'on sous-entend quelquefois les mots *d'avis*, *de sentiment*, *de manière de voir*. Les philosophes diffèrent entre eux sur bien des choses, Besch. Les historiens diffèrent sur les points les plus importants, id. On remarquera la construction, qui est tout autre que dans la phrase en question.

Dire. 1° Que *disez*-vous? *qui d'hév'*? Ne le *redisez* pas, *nè l' rid'hez nin*. Grossiers barbarismes au lieu de : Que dites-vous? ne le redites pas.

2° Ce n'est pas pour *dire*, mais cette jeune personne n'est pas polie, *ci n'est nin po dire*, *mais cisse jonne fèïe-là n'est nin*

honête. Il faut : ce n'est pas pour *médire...* — Mais *ce n'est pas pour dire* est français dans le sens de *sans se vanter.* Ex. Ce n'est pas pour dire, mais je saurais en faire autant, Litt. V. un ex. dans Sardou, *Séraphine,* II, 6, au commencement.

3° Il a si peur, que *ce n'est pas à dire, il a si pawou (il a 'n' tèle crimeûre), qui c' n'est nin à dire,* fl. *dat het niet te zeggen is.* Dites : il a une peur épouvantable. — Je le hais si fort, que *ce n'est pas à dire, je l'hés si télemint qui c' n'est nin à dire.* Dites : je le hais plus que je ne puis dire. — Le texte suivant de Bescherelle présente une tournure qui se rapproche assez de ce wallonisme : J'ai un besoin de manger qui ne peut se dire.

La tournure *ce n'est pas à dire* s'emploie, mais avec un autre sens : *ce n'est pas à dire que...* ou, *ce n'est pas à dire pour cela que...,* ce qui signifie : n'allez pas croire que...

4° Se laisser *à dire, s' lèï à dire,* liég. *s' leyér à dire,* mont. *zich gezeggen laten,* fl. Dites : se laisser persuader, se laisser faire, ne pas défendre, ne pas opposer de résistance, se rendre, céder, se laisser aller. Ex. Peut-être vous seriez-vous laissé aller en faveur de la musique, Mme d'Epinay, *Mém.*, II, p. 31. Son tuteur l'a marié, il s'est laissé faire, Acad. Il s'en défendit, [d'être élu roi] sans s'émouvoir, Fén. Quand même, dit Saint-Chrysostome, tout le monde vous appellerait [à une dignité]... examinez les qualités de votre âme, et ne vous rendez point, si vous vous trouvez indigne de cet honneur, Mass.

5° Vous avez beaucoup souffert à cause de cet homme-là. — *Vous pouvez le dire. Vos 'nn'avez vèiou des grise avou c't homme-là.* — *Vos polez l'dire,* ou *vos polez bin l'dire,* fl. *ge moogt het zeggen.* Il faut se servir d'une autre tournure : Oh ! cela est vrai ! Je vous en réponds ! soyez-en convaincu ! Oh ! ne m'en parlez pas ! — Il est de même de *qu'est-il vrai ! qu'est-i vraie !* qui s'emploie de la même manière.

6° Vous êtes un sot, *je vous le dis, moi ! vos estez on sot, ji v's el dis, mi ! C'est moi qui vous le dis* est la vraie tournure française. Ex. Et laisse venir demain, tu verras comme il sera fait, c'est moi qui te le dis, Mariv.

7° Ecoutez-moi, *dit-il*; n'allez pas là, *dit-il*; car vous pourriez bien vous en repentir, *dit-il; houtez-m', dit-st-i; n'allez nin là, dit-st-i, ca vos poriz bin v's è r'pinti, dit-st-i.* Les deux derniers *dit-il* sont de trop. Ces *dis-je, qui dit, dit-il, qu'il dit*, répétés à satiété sont insupportables dans le discours; et cependant que de Wallons vous en assomment sans pitié après chaque membre de phrase, et ce, jusqu'à la fin du récit : *non missura cutem...*

Disparution, For. Dites : disparition.

Disputer (Se). Il *s'est disputé* avec Pierre, *i s'a disputé avou Piére*. Dites : il a eu une querelle avec Pierre. — Ils *s'étaient disputés, i s'avi disputé*. Dites : ils avaient disputé, et mieux, ils s'étaient querellés. — I s'ont *disputé onk conte di l'aute*; Forir traduit : ils se sont disputés entre eux; il vaut mieux dire : ils se sont querellés ensemble.

Se disputer est un verbe réfléchi formé d'un verbe intransitif. V. Encourir. Cette façon de parler se rencontre même dans des ouvrages français : Te rappelles-tu comme *nous nous sommes disputés* sur la peine de mort, Montalembert, *lettres;* éd. Lecoffre, p. 182. Je ne croyais pas raisonner en faisant des citations d'auteurs; ils se sont disputés de leur temps, Jacotot, *langue maternelle.* Littré donne les deux phrases : ils se sont longtemps disputés ensemble, il se disputa avec son portier, comme appartenant au langage tout à fait familier. Toutefois il semble être de l'avis des grammairiens qui condamnent cette locution. Au surplus *disputer* s'emploie rarement dans le sens de *se quereller*, et il signifie plutôt avoir sur une chose quelconque une vive discussion avec quelqu'un. La différence est bien marquée dans ce passage d'une lettre de Racine à Boileau: Il y eut contentement: non-seulement on disputa, mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop envie de se revoir de plus de huit jours. Mais on dira très-bien, avec Florian : Un bœuf, un baudet, un cheval *se disputaient* la préséance; *se disputer une chose* se dit de plu-

sieurs personnes qui luttent entre elles pour la possession d'une chose.

Divorcer. Quand il faut *se* divorcer, c'est une chose déplorable, For., *qwand i s'fât d'vôrcer, c'est on laid messège.* — Il veut *se* divorcer, *i vout s'divôrcer.* Il vaut mieux dire : quand il faut divorcer..., il veut divõrcer.

L'Académie et Littré ne donnent ce verbe que comme intransitif. Ils ont divorcé, elle a divorcé avec lui, Acad. On divorçait très-facilement à Rome, Litt. Toutefois on trouve dans Bescherelle les tournures suivantes : Il a divorcé sa femme (sic!); ces époux se sont divorcés; se divorcer d'avec sa femme. — Il est étonnant que Littré, toujours si complet, ne fasse aucune observation à propos de ces deux manières de parler, d'autant plus qu'à l'historique il cite ce texte du XVI[e] siècle : Comme s'il était à louer de s'estre divorsé d'avec sa femme Terentia. Se divorcer est, comme se bouger, et se disputer, un verbe réfléchi formé d'un verbe intransitif, c'est le bas latin *divortiare* (verbe intr.) v. Encourir.

Donner. 1° Il lui a *donné* tous les noms, *i li a d'né tos lès no.* Dites : il lui a dit mille injures, il lui a dit mille pouilles, il lui a lancé toutes sortes d'épithètes. Quelques personnes traduisent à tort par : il lui a donné des épithètes. On dit *donner des épithètes à quelqu'un*, mais dans un sens plus général. Ex. C'est en partie de la liberté que nos pères prenaient de donner des épithètes aux personnes, qu'est venu l'usage des noms propres de famille, Dumarsais. C'est attribuer à quelqu'un telle ou telle qualification : *li grand Châle, li gros Piére, Matt l'crollé* (en liégeois, *sorloumer lès gint*).

2° Il m'a *donné* des sottises, *i m'a d'né dès sottise,* p. de Mons. Dites : il m'a dit des sottises. — *Sottises*, pour *injures*, est admis par l'Académie.

3° Je me suis *donné à* connaître, *ji m'a d'né à knoxhe,* all. *ich habe mich zu erkennen gegeben.* Il faut dire : Je me suis fait con-

naître. Mais les auteurs d'Omnibus ont tort de condamner absolument la tournure *donner à connaître*, qui pourrait s'employer avec un sens moins précis: Ne lui donnez pas à connaître que... Cet exemple est tiré du Dictionnaire de l'Académie. — V. un autre exemple dans SAINTE-BEUVE, *notice sur Toeppfer*, p. 17, et un plus ancien dans LA FONT. *les Amours de Psyché*, éd. Walck, p. 424. On peut comparer l'anglais : *give me to know*.

4° Donner *leçon* en ville, *diner lèçon è l'vèïe*, fl. *les in de stad geven*. Dites: donner des leçons en ville. Il s'agit ici de leçons particulières. On disait plaisamment d'un ancien professeur assez médiocre, dont la femme faisait le commerce de farine, qu'il vendait la farine chez lui, et *donnait leçon* au collége. Supprimez le wallonisme, le jeu de mot disparaît. — Dans cet exemple, leçon s'entend de l'instruction donnée du haut d'une chaire, et, en ce cas, on ne dit pas bien *donner* leçon, *donner* sa leçon, *donner* cours, *donner* son cours, bien que ces locutions soient généralement employées en Belgique. Il faut dire: faire une leçon, faire sa leçon, faire des leçons, faire son cours, faire un cours.

Dommage. C'est *damage*, *c'est damage*, liég., mont. Dites : c'est dommage. Cette forme vicieuse se retrouve dans toute la Wallonie, jusqu'à Lille et Valenciennes. Elle provient de l'étymologie : *damnaticum*, de *damnum*, dommage.

Doré (PAIN). Manger des *pains dorés, magnî dès pan dorés*, liég.; le rouchi, le douaisien et le montois disent des *pains crottés*. Le patois de Lille a *pains perdus*. C'est le terme admis par Bescherelle et Littré. Il désigne des tranches de pain trempées dans du lait, ensuite dans des œufs battus, et qu'on fait frire dans la poêle. On pourra, pour l'étymologie, comparer à *gâteau*, qui vient de gâter (tourmenter la pâte).

Dormir. Il *a dormi* dehors, *il a doirmou foû* (ou *il a doirmou a pîce*) fl. *hij heeft buiten geslapen*. Dites : il a couché hors de chez lui, il a découché. — Il est si malheureux, qu'il *dort* sur la

terre, *il est si mâlureux, qu'i doimme à l'têre* (ou *so lès pîre*). Dites : qu'il couche sur la terre, sur la dure, sur des planches, ou sur le plancher, Acad.

Dormir ne peut s'employer dans le sens de *coucher*, *passer la nuit*. Quant à *découcher*, il faut se garder de lui donner la signification qu'il a dans les patois de la Flandre française *s'découquer*, se lever, sortir de son lit. Beaucoup de personnes font cette faute, même à Liége : il n'est pas encore *découché*, pour il n'est pas encore levé. C'est un archaïsme.

Dose. Les Wallons appellent ainsi « l'enflure qui résulte d'une piqûre de puce ou de cousin, ou d'un coup d'une étendue restreinte, ou d'un bouton produit par la chaleur. » Delboeuf, *li Maïe neûr*, p. 88. Il signifie aussi pinçon. Ex. Il a des dôses partout sur le bras, *il a dès dôce tot avâ s'bress'*. Dites, suivant le cas, il a des pinçons, des élevures, des ampoules.

Douceurs. Les enfants aiment les *douceurs*, *lès èfant ainmet lès douceûr*. Je lis dans un recueil d'*Omnibus* : « Dites : les friandises, les sucreries, les chatteries. » — L'Académie ne parle pas en effet de ce sens concret du mot *douceur* ; mais à côté, et parfois au-dessus de l'Académie, il y a l'autorité des grands écrivains. Corneille a dit : Acceptez cependant quelque peu de douceurs, Fort propres en ces lieux à conforter les cœurs ; Les sèches sont dessous, celles-ci sont liquides, *Suite du Ment.* II, 6 ; et Gresset : Mille bonbons, mille exquises douceurs Chargeaient toujours les poches de nos sœurs, *Vert-Vert*. — Le mot est français en ce sens.

Doxal. Monter sur le *doxal*, *montér so l'doxâl*. Dites : monter dans l'orgue, ou aux orgues, Besch. On se sert de ce mot dans tout le pays wallon, de Verviers à Lille. Encore un emprunt fait à nos frères les *Tixhons*. C'est le flamand *doxaal*, qui vient, dit Hécart, du grec *doxa*, la gloire ; Vermesse, renchérissant sur son prédécesseur, dérive directement le lillois *doxal* du même mot grec. On ne s'attendait guère à voir le grec dans cette

est un terme de marine ; il se dit en parlant d'un vaisseau qui a une fente par où l'eau s'introduit.

Ecaille, **Ecale**. Les Liégeois traduisent généralement *hâgne* et *haïe* par écaille. Etymologiquement, *haïe* et *écaille* représentent la racine germanique *schale*, qui a toutes les significations de *hâgne* et de *haïe*, sauf celle d'*ardoise*. Haïe n'a conservé que deux acceptions de *schale*, écaille de poisson, carapace d'écrevisse; *hâgne* a pris d'autres significations. Mais le français a deux formes venant directement de *schale*: *écaille* et *écale*. Ce sont deux prononciations dialectales, qui furent à la longue admises conjointement dans le parler de l'Ile-de-France, ou, si l'on veut, dans la langue commune, et dont on profita pour séparer des significations différentes du même thême primitif. Il s'est produit, à propos de ce mot, le même phénomène que l'on rencontre à propos des mots *labeur* et *labour*, *cheneau*, *chenal* et *canal* ; *escale* et *échelle*, *œuvrer* et *ouvrer* ; *chef* et *cap; plier* et *ployer; château* et *castel*, le *Catelet* et *Châtelet*; *camp* (prononciation picarde) et *champ*; *cause* et *chose*, *effroi* (dial. pic.) et *effrayer* (dial. norm.); *attaquer* et *attacher*.

Dites : des écailles de poissons, *dès haïe di pèhon*, liég., et non pas *des écales*; dites : des écailles d'huîtres, Litt. de moules, *dès hâgne di mosse*, *d'uitte*, liég., *dès ècale d'huite*, *d'mourmoulette*, rouchi, tournais., et non pas *des écales*. — Mais dites : des écales de noix, *dès vettès hâgne di gèïe*, et non pas *des écailles de noix*.

Il importe de noter que, dans ce dernier exemple, le mot *écale* désigne le brou ou l'enveloppe verte de la noix; lorsque, par *hâgne di gèïe*, on entend l'enveloppe ligneuse de la noix, il faut traduire par *coque* ou *coquille*, et non pas par *écale*. Cette dernière faute est presque générale dans notre pays. Rendez de même *hâgne di neuxhe*, *d'amande* (l'enveloppe ligneuse) par coques, ou coquilles de noisettes, d'amandes. *Ecales de noisettes*, *d'amandes*, en ce sens, est un barbarisme qui fleurit dans toute

la Belgique. — Ne dites pas des écailles d'œufs, ***dès hâgne d'oû***, mais des écales, des coques, ou des coquilles d'œuf ; il y a des nuances ; ainsi on dit manger un œuf à la coque, grand tout au plus comme une coquille d'œuf, jeter des écales d'œufs. - Ne dites pas des écailles de poix, de fèves, ***dès hâgne di peu, di fève.*** Dites : des gousses, des cosses de pois, de fèves; le liégeois a aussi ***hoche di peu***. Le français ***écales de pois***, ACAD., désigne, non pas l'enveloppe bivalve qui renferme les pois, mais la peau des pois, qui se lève quand ils cuisent.

Il suit de là que ***dihâgnetér dès gèïe*** se rendra par ***écaler des noix***, c'est-à-dire ***enlever le brou*** ; et ***dihâgneter dès oû*** par ***écaler des œufs ; dihâgnetér dès peu, dès fève***, se rendra par ***écosser*** ou ***éplucher des pois, des fèves*** ; on dit aussi ***dérober des fèves***, LITT.; mais on dira : les pois ***s'écalent*** quand ils ont bouilli. Enfin ***dihaïter on pèhon*** se traduira par ***écailler un poisson.***

Echèt. Un ***échèt*** de fil, ***ine èchèt d'fi***, liég., ***eune èquet d'fil***, rouchi, ***enne èquet d'fil***, mont. Dites : un écheveau de fil. Le vieux français disait ***eschet***. Un ***échet*** de laine, ***ine èki d'lainne***, liég. Dites : un écheveau de laine. Le liégeois a aussi le mot ***hâsplèïe.***

Ecritoire. ***Un bel écritoire*** en verre, ***on bai scriftôr di veule.*** Dites : un bel encrier en verre, ***ou*** de verre, car l'un et l'autre se disent, d'après LITT.

Ecritoire est le nom d'un petit meuble portatif, où l'on met tout ce qu'il faut pour écrire ; mais, à en croire l'Académie, on l'emploie abusivement, même en France, pour encrier. Dans tous les cas, il est féminin. Le liégeois et l'ancien français lui conservent le genre correspondant à l'étymologie (***scriptorium***). Ex. Et portait ung gros escriptoire pesant plus de 7,000 quintaulx, RAB.

Eduquer. Un enfant bien ***éduqué***, ***ine èfant bin éduqué.*** On dit mieux un enfant bien élevé.

Littré dit que c'est un néologisme. Cependant le peuple en

fait partout un grand usage dès la fin du XVIIIe siècle. Chose étrange ! Ce mot est parfaitement formé sur le latin *educare*, qui a la même signification ; il est arrivé escorté d'une famille de mots marqués au meilleur coin : éducation, éducateur, éducatrice, et il n'est entré dans la langue que par la bouche du peuple. Il fleurit dans tous les patois, et en France et en Belgique ; il est enregistré dans la plupart des glossaires locaux, Vermesse, Sigart, Hécart, Forir, Remacle, etc. De plus, nos auteurs en usent: *Vos jônes homme si prévenous* (suffisants, présomptueux, signification omise par les dictionnaires), *n'sont nin bin éduqués*, Hock, *Ann.* A. 62, 4e l. p. 46.—Mais sitôt que l'on a essayé de l'introduire dans la langue littéraire, il y a excité la répugnance la plus vive, et, il faut le dire, la plus imméritée. Qu'y faire ? l'usage s'est montré capricieux; mais il faut se soumettre à l'usage.

Effort. 1° Avoir *un effort*, *avu 'n' effôrt*, Rem. Dites : avoir une hernie (produite par quelque effort violent). L'Académie dit que, dans ce sens, le mot *effort* est vulgaire.

2° Notre cavale a un effort des reins, *nosse cavale a 'n'effôrt di rein*, Rem. Hennequin blâme à tort ce mot, qui, d'après l'Académie, désigne un tiraillement douloureux de quelque muscle, produit par quelque effort violent (particulièrement à la région lombaire, Besch.).

Embarras. Faire *de* ses embarras, *fér d'sès embarras*, Delchef. *les deux Nev.* III, 6. En français, *de* est de trop: Faire ses embarras, Litt. On dit aussi, faire des embarras, Litt., faire de l'embarras, Acad. Besch., et faire beaucoup d'embarras, Besch.

C'est à tort que Benoit condamne toutes ces locutions et engage à y substituer celles-ci : faire l'important, l'homme d'importance, être suffisant, prétentieux. Il en est de même de faiseur d'embarras, *feseux d'imbarras*, tournais., qui se trouve dans Bescherelle et dans Littré.

Emplâtre. Mettre *une* emplâtre, *mette ine èplâse*, liég. *one èplause*, namur., *enne implâte*, mont. Dites : mettre, appliquer *un* emplâtre. Le genre d'*emplâtre* a été longtemps flottant ; venant du latin *emplastrum*, il devait être du masculin, mais la désinence féminine l'a souvent emporté. Ex. Il en fit *une* emplâtre, texte du XII[e] s., dans LITT. *Une petite* emplâtre en losange, HAMILTON.

Employé. Les voilà tous trois dans le trou, ç'a été bien employé, ou c'est bien employé, *Dins l'trô lèzè v'là tous lès toës, c'a sti bon aployi*, p. de Charl. BERNUS, p. 41, *'t is wel besteed*, fl. Cette tournure correspond au wallonisme liégeois : *c'est por lu*. Il faut dire : c'est bien fait, c'est pour leur compte, ils l'ont bien mérité, ils ont ce qu'ils méritent, ils l'ont bien gagné. V. POUR, 1°.

En. 1° *En* préfixe correspondant au lat. *in* (*in*, dans, ou *in* privatif.)—La vieille langue française avait transformé le préfixe latin *in* en *en* : *insigne*, enseigne ; *intendere*, entendre ; *invidia*, envie; *in odio*, ennui. Les mots de formation nouvelle conservent mieux l'empreinte latine ; un *insigne* voleur, *intendant*, *intact* ; au XIV[e] et au XV[e] siècle, les savants ont même refait quantité de vieux mots français : *intention*, *entencion ; instrument*, *estrument*. C'est ce qui explique la présence simultanée de *in* et de *en* dans des mots de même famille : enjoindre, injonction; ennemi, inimitié; entier, intègre. La langue a même profité de la circonstance pour séparer des significations de la racine ; c'est le cas pour *entier* et *intègre*.

Le langage populaire introduit encore de temps en temps l'antique particule *en* dans certains mots où la langue grammaticale a repris la particule latine *in* ; ainsi on entend souvent dire: *enflammation*, *enflammable*, *énutile*, *énutilité*, *énutilement*, et le peuple, en traduisant de la sorte des mots wallons qui proviennent de mots latins renfermant le préfixe *in*, montre comme il tient à ses anciennes formes de langage.

affaire. C'est bel et bien une étymologie à la Vaugelas. Le fl. *doxaal* est composé de *dok*, bassin (*dock*), et de *zaal*, salle : salle en forme de bassin (Litt.). — On traduit généralement *doxal* par *jubé* ; autre erreur manifeste. Notre *doxâl* est la tribune où sont les orgues ; le jubé est une espèce de tribune, un lieu élevé dans une église en forme de galerie, et qui est ordinairement entre la nef et le chœur ; ex. chanter l'évangile au jubé ; l'Acad. Besch. et Litt. Peu d'églises ont conservé l'usage du jubé, Besch. — Il faut traduire *doxal* par *orgue*. « Orgue se dit aussi du lieu élevé où les orgues sont placées dans une église : ex. il était dans l'orgue, aux orgues, pour chanter un motet. » Acad.

Drap. 1° Un *drap de main*. V. **Essui**.

2° Un *drap de maison, on drap d'mohonne*. Dites : un torchon.

3° Un *drap de tasses, on drap d' tasse*, ou *on drap d'hielle*. On emploie en France les mots *torchon* ou *lavette* ; ce dernier rend littéralement le wallon *lavrai*, qui a la même signification.

4° *Des draps sales à buer, dès mâssis drap à bouwér*. On dit : du linge sale à blanchir.

5° Mettre sécher les *draps* de l'enfant, *mette souwér lès drap d' l'èfant*. Le vrai terme est *couches*, pièces de toile dont on enveloppe l'enfant, Acad. On dit aussi abusivement les *langes*. Notons que le rouchi, le picard, le lillois et plusieurs autres patois français emploient le diminutif *drapiau* dans le même sens.

6° *Un drap de pied, on drap d'pîd*. Dites : une descente de lit. V. **Carpette**.

Drève. Prenez par la *drève* de tilleuls, vous irez droit au château, *prindez po l'drève di tiïou, vos irez dreût â chestai*. Dites : prenez par l'allée, l'avenue de tilleuls...

Ce terme, emprunté au néerlandais (*dreef*, de *drijven*, mener, conduire), est usité dans toute la Wallonie et dans la Flandre française. M. Poyart regrette vivement qu'il ne soit pas admis

par les dictionnaires français ; il faut convenir qu'il y ferait meilleure figure que maints vocables disgracieux; mais il y ferait double emploi avec *allée* et *avenue*;j'aimerais autant exprimer le même vœu pour nos mots liégeois *machine d'exhaure* (LITT. *Suppl.*), *botteresse*, *dorée*, *avoir bon*, *horkai* (*gorge des auvergnats?* DICT. ANALOG.), *escabelle* (double échelle), *fôke* ou *balette*, *bouhou*, qui n'ont guère de correspondants dans les dictionnaires français.

Dringuelle. Donner la *dringuelle* aux ouvriers, *dinér l'dringuelle, ou l'drinhelle âx ovri*, liég., *bâyér n'dringueïe aux ouvériers*, mont. Dites : donner *le* pourboire aux ouvriers. Il faut remarquer l'emploi de l'article défini, conforme à l'étymologie : *le* sou pour boire.

Le wallon perd de vue l'étymologie du mot (*drink-geld*, argent pour boire), et l'emploie même en parlant de la femme. Il n'en est pas de même de *pourboire*, qui, dans ce dernier cas, doit être remplacé par *épingles*: *Rattindez, feume, vola n'drinhelle*, attendez, brave femme, voilà pour des épingles. « Pourquoi la langue française rougirait-elle de nous emprunter ce mot-là, surtout n'en ayant pas un meilleur , ni même un seul (?), pour rendre la même idée? » Le vœu de M. Poyart est exaucé, en partie du moins, pour ce qui concerne notre pays ; les personnes les plus instruites ne se font pas scrupule de se servir du mot *dringuelle*. Reste l'approbation de la docte Compagnie.

Droit. Il a reçu tous *ses droits*, *il a r'çu tous sés droits*, mont. *hij heeft al zijne rechten gekregen*, Dites : tous les sacrements, LITT. Le curé lui a donné tous ses *droits*, *li curé li a d'né tot sès dreût*. Dites : le curé lui a donné tous ses sacrements, ou les derniers sacrements, ACAD.

Drolledement. Il s'est tiré *drolledement* d'affaire,... *drolledimint*, liég., *drolledémint*, mont. Dites : drôlement, ô long.

Drôle (ô long). 1° Vous êtes *un drôle*, *vos estez on drolle*. Il

faut dire : vous êtes un drôle d'homme, un drôle de corps ; on veut exprimer par là qu'il y a en lui quelque chose de singulier et de plaisant. Vous êtes un drôle, est un terme injurieux équivalent à un polisson, un mauvais sujet, un maraud ; en wallon, *vos estez on calin*. Il est bon de remarquer que *câlin* (â long), en français, signifie flatteur, cajoleur. Ex. C'est un petit câlin, une petite câline.

3° Voilà une *drôle*, *volà n'drolle*. Dites : voilà une drôle de chose. *Drôle*, dans le sens de plaisant, peut se prendre substantivement, mais doit se construire avec la préposition *de* et un nom. Ex. Une drôle de femme, Litt. Une drôle de tournure, Acad. Une drôle de chose, Volt. Une drôle d'aventure, Courier. — C'est de là que provient l'adverbe wallon *drolledimint*.

4° Se sentir *drôle*, *s'sinti drolle*, p. de Mons. Dites : Se sentir indisposé. Cela se dit surtout lorsqu'on éprouve un malaise qu'on ne saurait définir. Le français populaire a l'expression *se sentir tout chose*. Littré admet la tournure : *je suis tout je ne sais comment*. V. **Chose,** 1° et **Faiblir**.

Ducace 1° Aller à la *ducace*, *allér à l'ducace*, tourn. mont. On vous invite à la *ducace*, *on vos invite à l'ducace*, mont. Dites : à la fête, à la kermesse. — Un jour de *ducace*, *on jou d'dicauce*, namur. Dites : un jour de fête, de kermesse.

On emploie aussi quelquefois ce mot dans le pays de Liége (Rem.), où il a, mieux que dans le Hainaut, conservé sa forme primitive : *dicâce*, par aphérèse, pour *dédicace*. C'est en effet proprement la fête annuelle qui a lieu en mémoire de la consécration d'une église. L'Académie reconnaît ce sens particulier au mot *dédicace*. L'exemple suivant est de Du Cange : Une fête que l'on appelle au pays [Boulogne] dédicace ou quermesse (sic).

Le flamand *kermis*, kermesse, est une abréviation de *kerkmis*, dédicace. Chose étrange ! le mot d'origine française ne se trouve que dans de rares dictionnaires français, et le mot *kermesse* a été admis par l'Académie ; mais aussi les kermesses flamandes ont été immortalisées par Teniers et par Rubens !

2° *Faire ducace*, expression figurée que l'on emploie à Tournai pour faire bombance, en vieux liégeois *fér bonne cîre* (faire bonne chère). On dit familièrement *faire ripaille*.

Durant. Sa vie *durante*, *si vikarêie durante*, ou, *durant*, FOR. Dites: sa vie durant.

Durant, placé après le substantif, n'en reste pas moins invariable; c'est du reste après le nom qu'on a dû placer primitivement le mot durant, qui était, dans le principe, participe présent, et n'avait qu'une seule forme pour le masculin et le féminin.

Durer. Depuis qu'on l'a demandée en mariage, *elle ne dure plus*, *dispue qu'on l'a d'mandé à marier*, *elle ne dure pus*, p. de Mons. Dites: le temps lui dure, ACAD.

E.

E. (prothèse de l'). On entend souvent dire dans le Hainaut : *une épincette*, *une ètnaile*, *une étricoise*, *un éciseau*, (*in écisiau*), *des écliquettes*, (*dés écliquottes*, liég. *cliquette*, sorte de castagnettes du gamin de Liége), mont. *des émouchettes*, tournais. des *éplènures*, id.

Supprimez l'*é* et mettez les noms au pluriel : des pincettes (on dit parfois une pincette), des tenailles, des tricoises (tenailles à ferrer), des ciseaux, des claquettes, des mouchettes, des planures.

Eau. 1° Avoir *l'eau*, *avu l'aiwelenne*, liég. *het water hebben*. La traduction *avoir l'eau* a subi l'influence de la tournure flamande, le mot à mot serait *avoir l'eau lente*. Il faut dire: être hydropique, ou avoir une hydropisie.

2° *Nous avons de grandes eaux*, *nos avans dès grantès aiwe*. Dites : les eaux sont grandes, *ou* grosses, *ou* hautes, ACAD.

3° Mes souliers *font eau*, *mès solé fèt aiwe* (FOR.), ou *pouhèt*. Dites : mes souliers percent. Forir traduit : *font eau*. *Faire eau*

3° Il demeure *en* Sauheid, *i d'meûre è Sawhi.* Je demeurais *en* Rognac, *ji d'morève è Rognac* (partie du quai de Longdoz, où est maintenant la propriété *Collard*). — On allait danser *en* Lairesse, *on-z allève dansér è Lairesse.* — Je vais *en* Bois-de-Breux, *ji vas è Bois-d'Breux.* — On l'a attendu *en* Trou-Louette, *il a stu rattindou è Trô-Louette.* — Il y a une école *en* Belnai, *gn'a n'sicole è Belnai.* — Je demeure en Argenteau, en Vaux, *ji d'meûre enn' Argètai* (Forir), *è Vâx.* — Il faut remplacer *en* par *à*; à Sauheid, à Bois-de-Breux, à Vaux, au Trou-Louette, et quelquefois ajouter le mot lieu, au lieu dit Rognac, au lieu dit Lairesse, au lieu dit Belnai.

Nous retrouvons encore ici un vestige de la vieille langue, qui se maintient dans notre patois. Jusqu'en plein XVIIe siècle, on a dit communément *en* avec un nom de ville, et bien que la tournure ne soit de mode à Liége qu'avec des noms de petites agglomérations, nous croyons que l'analogie est assez frappante, pour que le rapprochement ne paraisse par forcé. Ex. En Sarragosse il fait sonner graille et cor, *Ronc.*, XII[e] siècle. Envoier trois cents chevaliers à Constantinople, Joinv., XIV[e]. Messire Thomas de Felleton, qui se tenait en Bordeaux, Froiss., XV[e]. Il alla jusqu'en Jérusalem pour.... Mont., XVI[e]. Il me prit envie d'aller en Babylone, d'Ablaucourt. Il va vous emmener votre fils en Alger, Mol. Irène se transporte en Epidaure, La Bruy. Ce grand Dieu n'avait de culte qu'en Jérusalem, Boss. En Aulis ; en Argos, Rac. — Au XVII[e] siècle, on affectionnait particulièrement cet emploi de *en* devant les noms commençant par une voyelle ; c'était une question d'euphonie. Janin a dit, par le même motif : Gresset naquit *dans* Amiens en 1709, *Préface du méchant*; et X. Saintine : Isidore [Robespierre] était revenu *dans* Arras pour y exercer sa profession d'avocat, *Récits dans la Tourelle,* 3[e] série, p. 10. — Il est bon de noter que le flamand et l'allemand ont les deux constructions, du moins quand il n'y a pas passage d'un lieu dans un autre : *ich wohne in* (ou *zu*) *Luettig*, *ik woon in* (ou *te*) Luik, m. à m., *je demeure en*, ou *à Liége*.

4° Mettez-vous *en* ma place ; qu'auriez-vous fait? *mettez 'v' è m' plèce; qu'ariz-v' fait ?* liég. *stel u in mijne plaats,...* fl. Dites : mettez-vous à ma place. — On serait désolé, en votre place, *on sereuve disbauchi, è vosse plèce,* namur. Dites : *à* votre place.

Encore un tour suranné. Mettez-vous en ma place, Mol. Si j'avais été en votre place, id. — Les poëtes s'en servent très-commodément. Ex. En place de son choix, vous imposez le vôtre, Pons., *l'Honn. et l'Arg.* III, 2.

5° J'ai ce papier *en* poche, *j'a c'papt-là è m'poche.* Plusieurs prétendent qu'il faut dire *dans* ma *poche.* L'Académie et Bescherelle donnent la phrase : avoir de l'argent *en* poche. V. un ex. dans Piron, *Métrom.* I, 4, à la fin. La tournure est donc correcte, mais on dit plus souvent *dans ma poche.*

Quant à la distinction établie entre mettre dans sa poche (sens propre), et mettre en poche (sens figuré), elle est, je crois, arbitraire. L'Académie dit bien que *mettre en poche* signifie au figuré mettre en réserve et employer à son profit un argent qu'on a reçu pour une autre destination; mais ailleurs elle définit *empocher*, mettre en poche. On dira donc : mettez ces gâteaux, ces fruits *en poche*, tout aussi bien que *dans votre poche.*

6° Il a toujours la pipe *en* bouche, *il a todis l'pîpe è s'boque.* La tournure actuelle est *à la bouche.* Ex. Il a toujours la pipe à la bouche, avoir un cigare *à la bouche*, Acad. V. Main., 2°.

En, pronom. J'ai fait un vœu, afin de me débarrasser des moucherons, *que* j'*en* suis tourmentée, *j'a fait on vœu, afisse di m'dihaler dès mohette, qui j'ennè sos affligêie,* Magnée, *Ann.* 71. Dites : des moucherons par lesquels je suis tourmentée, et mieux des moucherons qui me tourmentent. — On sait que le français préfère en maints cas la voix active à la voix passive; c'est affaire de goût. — Le patois de Liége ne connaissant pas l'emploi du relatif complément d'une préposition, y a substitué ici les pronoms *qui* et *è* (*que* et *en*). La locution est des plus barbares en français. V. **Que**, pronom, n° 2.

Encore. 1° Je l'ai *encore* vu, *ji l'a co vèïou*. Ce *co* peut avoir ici deux sens, suivant le contexte; il peut signifier : *Je l'ai vu de nouveau, une seconde fois*, et *je l'ai déjà vu*. Il faudra prendre garde en traduisant. L'adverbe *encore* ne peut s'employer dans le sens de *déjà*. Dans le premier cas, dites : Je l'ai revu, ou je l'ai encore vu, et, dans le second : Je l'ai déjà vu.

2° Il y avait *encore* mille gens sur la place, *gnaveu co mèïe gint so l'plèce*. Dites : il y avait bien mille personnes sur la place, ou mille gens (pour *mille* accolé à *gens*, V. le mot **Gens**, n° 3, ou un milier de gens. — *Co* a ici le sens de environ, à peu près. L'adverbe *bien* s'emploie en français de la même façon. *Da ço ieu mille co d'baston*, namur. Tournez : elle a bien eu mille coups...

3° Il est *encore toujours* au lit, *il est co todis è s'lét*, liég. *er ist noch immer zu Bette*, all. On prend *encore toujours* un autre chemin, *on prind co toudis in aute quémin*, *L'vraie Ervue dé Mons*, a. 69, p. 84.—Ou bien supprimez *toujours* : il est encore au lit, on prend encore un autre chemin; ou bien supprimez *encore* : Il est toujours au lit, on prend toujours un autre chemin. — Littré reconnaît ce sens à *toujours*, et il donne les trois exemples suivants : Il est toujours absent. Votre petit frère est toujours parti, et j'en suis toujours fâché, Sév. Je l'ai voulu sans doute, et je le veux toujours, quelque prix qu'il m'en coûte, Rac. — Cet emploi de *toujours* demande beaucoup de prudence; on n'y aura recours que dans le cas où ce qui précède ou ce qui suit prouve que *toujours* est pris dans le sens de *encore*. Par exemple: Est-il revenu de son voyage? Non, il est toujours absent. L'équivoque existe d'ailleurs moins quand on parle que quand on écrit; l'accent oratoire rend le sens clair : il est toujours ABSENT (constamment); il est TOUJOURS absent (encore). Quand la proposition est négative, il faudra prendre garde à la place de toujours : Nous ne recevons pas toujours *des* nouvelles (nous en recevons quelquefois); nous ne recevons toujours pas *de* nouvelles (nous continuons à n'en pas recevoir).

4° Nous partirons *encore bien* demain, *nos pâtrans co bin d'main.* Dites : nous partirons peut-être (ou probablement) demain. Ce serait *encore bien* vrai, *ci sereût co bin vrêïe.* Peut-être bien est-il vrai, c'est probablement vrai.

5° Je ne l'ai *encore jamais* vu, *ji n'l'a co mâïe vèiou*, fl. *ik heb hem nog nooit gezien.* Plusieurs condamnent cette manière de parler et prétendent qu'il faut dire : Je ne l'ai jamais vu, ou je ne l'ai pas encore vu. Voici trois textes qui prouvent qu'avec un temps passé elle est parfaitement de mise : Il commença à se déchausser, ce que peut-être il n'avait encore jamais fait. RAC. *Fragments traduits d'Eusèbe.* Le feu d'artifice ne fait de mal à personne, et l'on n'a encore jamais vu de si belles fusées. Mme D'AULNOY, *la Chatte blanche.* Je n'ai jamais encore vu le sieur le-Jay au moment où j'écris ce mémoire, BEAUMARCHAIS, *Mém.* éd. Garnier, p. 10. Avec un temps présent, *encore* est tout à fait parasite : Il ne regarde encore jamais, *i n'l'ouke co mâïe.* Dites : Il ne regarde jamais.

6° Comment vous portez-vous? Mais cela va *encore. Bé, i va acor*, p. de Tournai. Dites : *ça va* passablement, *ou* assez bien, *ou* couci-couci, *ou* cahin cahin (*talmi talmaxh*, liég.). On dit aussi *çoula va à d'mèïe*, liég., cela va à demi, et *halof èn'halof*, corruption du flamand *half en half.* Il y a une nuance entre le wallon *cela va encore* et le français *comme çà :* quand on répond *cela va encore,* on veut dire : ni bien ni mal, mais plutôt bien que mal; mais quand on dit *comme ça*, on veut faire entendre, dit Littré, que c'est plutôt mal que bien.— Mais *cela va encore* est correct, si *encore* conserve son véritable sens. Ex. Le marquis. J'étais justement en train d'admirer votre éloquence, à part moi. Maréchal. Entre quatre yeux, ça va encore... mais en public, je n'oserai jamais. AUGIER, *le fils de Gib.* I, 6.

7° Y êtes-vous allé souvent? Pas *encore* une fois. *Y avez-v' situ sovint? Nin co ine fèïe.* Dites : pas même une fois, ou pas seulement une fois. En changeant la tournure, on pourra maintenir *encore*, je n'y ai pas encore été une seule fois.

Entièreté, dont tout le monde se sert en Belgique, n'est pas du tout un barbarisme ; c'est un vieux mot français, fait d'*integritatem*, comme *entier* est fait d'*integer*. C'est ce que prouvent deux vocabulaires latins-français, l'un de Caen, 1529, et l'autre de Paris, 1622 ; on y lit : *integritas, entièreté* (AGNEL, p. 19). Mais actuellement ce mot est inconnu en France. Un morceau ne me suffit pas, dit le lion, je prétends l'entièreté, *on boquet n' m'ahesse nin, dit-st-i l'lion, ji voux l'ètîrté*. Dites : je prétends le tout, la totalité.

Intégrité, mot qui a été refait par les savants, correspond parfois au wallon *ètîrté*. Ex. Il a remis le dépôt dans toute son intégrité ; conserver l'intégrité du territoire, LITT. En certains cas, on pourra le rendre par *entier*, pris substantivement. Le Parthénon subsista dans son *entier* jusqu'en 1687, CHATEAUBR.

2° **En**, particule servant à former des verbes composés. — En vertu du privilége que le langage populaire a conservé, et sur lequel nous nous sommes étendu à l'article *dé*, le peuple continue à forger des verbes composés avec la particule *en* et d'autres mots pris dans son propre fonds. Nous passerons en revue quelques-uns de ces verbes qui tentent de s'impatroniser dans le parler français de notre pays. Aucun de ces mots, hors *emblaver*, *embrener* et *engraisser*, n'a reçu l'estampille obligée de l'Académie.

A) **Embarbouiller**, *èbarbouï*, REM. Il *s'embarbouille* aisément, *i s'èbarbouïe ahèiemint*. L'Académie dit : il s'embrouille aisément, c'est-à-dire, il perd le fil de ses idées, il se perd dans ce qu'il dit. Le mot est déjà ancien : Ex. Les conférences continuaient à Rastadt, Villars s'y embarbouilla si bien, qu'il fallut le désavouer, ST-SIM.

Ebarbouï veut encore dire au village, *enjôler*, REM. Dans ce cas, l'Académie dit : *il s'est laissé embabouiner*.

B) **S'emberlificoter** dans une corde, dans ses explications,

s'imberlificotêr dins 'n' corde, dins sès esplications, mont. Terme populaire, selon Littré; il équivaut à *s'embarrasser*.

C) **Embêter**. Tu m'embêtes, *ti m'embêtes*, liég. Dites : tu m'ennuies. Le mont. *imbèter 'n' saki* signifie de plus *tromper quelqu'un*. Embêter ne peut être employé dans aucune de ces deux acceptions. *Embêter, embêtant* et *embêtement* sont très-triviaux, Litt. « Ces trois mots, il est pénible de le dire, sont généralement répandus parmi nous. » Note de notre bon vieux Forir, dans son Dictionnaire.

D) **Emblaver**. Les voilà bien *emblavés*, *vo-les-là bin èblavés*, liég., *lèzè v'la bin imblavés*, mont. Dites : les voilà bien embarrassés. Vieux fr. *emblaer*, même sign. — Pour Littré, c'est le même mot que le français *emblaver* une terre, Acad., *èblaver 'n' tère*, liég., ensemencer une terre en blé, parce que la récolte sur pied encombre le champ.

E) **Embrener**, mont. *imbernér*, par métathèse. Ce verbe est composé d'un mot montois et français synonyme de celui auquel V. Hugo a consacré tout un long chapitre dans ses Misérables. Et cependant il a eu les honneurs de l'admission dans le Dictionnaire de la docte Compagnie. Il est de fait qu'au figuré il est assez énergique. Ex. On l'eût admiré [à un bal royaliste] à cause de moi, qui suis la pureté même ; car j'ai été pur dans un temps où tout a été embrené, Courier, dans Litt. L'étymologie de ce mot est moins apparente pour nous Liégeois, qu'elle ne l'est pour ceux qui habitent les bords de la Haine; mais s'il nous paraît déjà grossier, que dire du verbe liégeois correspondant, dont la racine est le fameux mot qui, selon la légende, retentit un jour si énergiquement dans les plaines de Waterloo ? Tout homme qui a tant soit peu d'entregent se gardera de le tirer des bas-fonds du langage populaire ; il ne peut appartenir qu'à un genre de littérature que Lamartine, dans son cours familier, a fort bien qualifié, *la littérature de sentine* !

F) **Embrouillamini**, mont. *imbrouïe*. Il est blâmé à tort par Benoit et par Chapsal. Littré cite cet exemple de Voltaire : Il y a au troisième acte un embrouillamini qui me déplaît; et il ajoute : ce mot est fait d'*embrouiller*, sur le modèle de *brouillamini*.

G) **Emmurailler**, *emmurer*. Un closeau emmuraillé, *on cotehai èmuraillé*. Dites : *emmuré*, Litt., c'est-à-dire entouré de murailles. Le liégeois a aussi *on cotehai èmuré*. En ce sens, l'Académie dit *murer*. On a muré cette ville depuis peu de temps.

Emmurailler signifie enfermer dans une muraille. Ex. Puisque l'on avait tant fait que de l'emmurailler [le corps de Vendôme à l'Escurial], il y pourrait demeurer, St-Sim.

H) **s'Encatharrer**, *s'incatharrér*, mont. En français: s'enrhumer.

I) **Enfiler**, *infilér*, mont. Dites : tromper, enjôler. Ex. Le Comte à part : Il veut rester; j'entends... Suzanne m'a trahi. — Figaro: Je l'enfile, et le paye en sa monnaie, *Mar. de Fig.* III, 5. Malgré l'autorité de Beaumarchais, je pense qu'il faut éviter de se servir de ce terme populaire.

J) **Engeler**. Avoir les pieds *engelés*, *avu lès pîd ègalés*, mes œillets sont engelés, *mès jalofrenne sont èjalèïes*. On dit plutôt : les pieds gelés, sont gelés. *Engeler*, c'est geler tout à fait. C'est un vieux mot français qui se trouve encore dans Descartes. Littré admet aussi : *c'est un engelé*, pour c'est un homme qui ne se dégourdit pas; cette tournure ne peut rendre le wallon *c'est ine èjalé*, qui signifie *il est frileux*.

K) **Engraisser** les bottes, *incrachér les bottes*, mont. (au fig. administrer l'extrême-onction). Dites : *graisser* les bottes. — *Engraisser* des souliers, *ècrâhi dès solé*, liég. Dites: *graisser* des souliers.

Graisser, c'est enduire d'un corps gras: graisser les roues d'une charrette. — *Engraisser*, c'est 1° faire devenir gras: en-

graisser des bœufs, des cochons, etc.; 2° amender, améliorer : engraisser des terres avec du fumier. — Toutefois *engraisser* signifie encore souiller de graisse, rendre sale et crasseux : engraisser ses habits, son linge, Acad. On ne saurait manier du beurre qu'on ne s'engraisse un peu les doigts, prov., Littré. — Mais, en ce sens, il est peu usité; on dit mieux graisser.

L) **Engueuser**, *ingueusér*, mont. Dites : tromper, séduire par de belles paroles. Terme populaire et bas, dit Littré.

En, préposition. 1° Je le vois toujours *en rue*, *jè l'veûs todis è l'rowe*, Forir (plus souvent, *so l'rowe*, fl. *op straat*). Dites: je le vois toujours *dans* la rue. V. Sur., n° 3. — Il se promène en rue, *i s'pormône è l'rowe*. Dites: *par* la rue, Acad. ou *dans* la rue.

2° Nous demeurons *en* Neuvice, *en* Puits-en-Sock, *en* Féronstrée. *Nos d'manans è Nouvice, è Pus-è-Sock, è Fèronstrêïe.* — D'après Hennequin, il faut dans la rue Neuvice, etc., ou, en supprimant la préposition: nous demeurons rue Neuvice.... — M. Carpentier admet en Féronstrée, en Vinâve-d'Ile, etc. Nous avouons que ces façons de parler nous plaisent singulièrement, et il est fâcheux qu'elles ne soient plus en usage. Il y a lieu de croire que cette tournure appartient à la vieille langue, qui faisait de la préposition *en* un usage bien plus fréquent que de la préposition *dans*. Au surplus, elle n'est pas inconnue en France: Ex. Je loge en Belle-Cour, environ au milieu, Dans un graud pavillon, Corn. *Suite du Ment.* III, 3. «Godefroid, *Lex. de Corn.*, remarque qu'à Lyon on dit encore *en Belle-Cour* pour *à la place Belle-Cour.* » Litt.

Plusieurs disent *à la rue Neuvice*, etc. Le peuple, à Tournai et à Mons ne parle pas autrement. Quand nous demeurions *à la* rue Duwez, *quand nous restimes à l'rue Duwez*, *Arm. de Tourn.* a. 51, p. 33.; chez Tintin *à la* rue Neuve, *chez Tintin à l'rue Neuve, l'vraie Ervue d'Mons*, a. 69, p. 107. — Supprimez *à la*: rue Neuvice, rue Duwez, rue Neuve.—V. Rester.

8° *Encore bien* qu'il était là, *èco bin qu'il esteut là.* Dites : heureusement qu'il était là.

Pour ne pas multiplier les citations, je me bornerai à dire que le flamand *nog* (encore) peut être employé à peu près dans toutes les acceptions signalées ici.

S'encourir. Il *s'encourt, i s'incourt,* p. de Mons et de Nivelles, pour il se sauve, il s'enfuit. C'est un archaïsme qui s'est maintenu dans quelques patois. Il était encore de plein usage dans le XVIIe siècle. A la fin le pauvre homme s'encourut chez celui qu'il ne réveillait plus, LA FONT. Remarquons seulement qu'en français il signifie simplement *se mettre à courir.*

Le verbe était très bien formé : il est analogue à *s'enfuir, s'en aller, inde fugere, inde ambulare, inde currere.* La vieille langue affectionnait particulièrement les verbes réfléchis formés de verbes intransitifs ; outre se bouger, se disputer et se divorcer, dont il a été question plus haut, en voici quelques-uns qui ont été conservés : se taire, se jouer, se mourir, s'en venir, (il s'en vient lourdement, LA FONT., *l'Ane et le petit Chien*), s'écrier, s'exclamer (ST. SIM.), s'évader, s'ensuivre. Parfois le sens réfléchi attribué à ces verbes intransitifs ne manque pas de grâce ; on peut en juger par l'exemple de la Fontaine cité plus haut. Autre ex. Elle [Mme de Genlis] a pu se croire une puissance dans le siècle, du moment qu'elle s'en est venue accomplir, vers l'an de grâce 1800, je ne sais quelle mission prédestinée, SAINTE-BEUVE, *Pr. Lundis*, I, p. 126.

Endroit. Le *petit endroit, l'petit indrot,* p. de Tourn. et de Lille. Dites : le privé, les lieux d'aisance. V. COMMODITÉ et LIEU.

Enfant. La petite Marie est *un bel* enfant, *li p'tite Marêïe est on bai èfant.* Dites : est une belle enfant. Ce mot est toujours masculin en wallon.

Enfin. Certains Liégeois, lorsqu'ils vous font un récit quel-

conque, ont l'habitude de larder leurs phrases de plusieurs *enfin*, qui n'ont aucun sens, et qui rendent le style fort traînant; ils s'en servent surtout lorsqu'ils sont embarrassés, et qu'ils cherchent une formule pour achever une phrase commencée; c'est une espèce de note prolongée, une sorte de cheville dont on use pour ne pas avoir l'air d'être à quia. Cela est purement wallon, et ne peut se justifier dans le parler français.

Engager. Je me suis engagé *dans les soldats*, *j' m'ai ingagé dins les sodaert*, mont. *Ann.* 72, p. 170, *ji m'a-t-ègagi d'vint lès sôdàrt*. Dites : Je me suis engagé dans le service militaire, ou je me suis fait soldat. — Il s'est engagé dans les fantassins, *i s'a-t-ègagi d'vins lès pîtons*. Dites : il s'est engagé dans l'infanterie. — Saintine a dit : Ensemble ils s'étaient engagés soldats au service de la république, *Picciola*, V.

Entre. 1° *Inte lès deux* doit se traduire de deux manières suivant les cas. *Entre les deux*, se dit d'une chose dont je ne peux parler ni en bien, ni en mal, qui ne me plaît ni ne me déplaît absolument. Etes-vous satisfait, mécontent de cette affaire ? — Entre les deux. — Mais entre-deux est une simple affirmation qui exprime un terme moyen. Est-il grand? — Entre-deux.

2° Je disais *entre* moi-même, *ji d'hève inte mi-minme*. Dites : Je disais en moi-même. — Mais *raskoï inte sès bress'*, *Bull.* a. 67, p. 64, se traduira : recueillir *entre* ses bras, parce qu'ici il s'agit de deux objets. Ex. Tenir un enfant entre ses bras, Acad.

Envier. Nous n'envions personne, *nos n'èvians personne*. Dites : Nous ne portons envie à personne. — Mais on dira très bien : Je n'envie pas le sort d'un ministre, *ji n'èvèïe nin l'sôrt d'on minisse*.

Les grammairiens modernes, d'accord avec Bouhours, ont établi comme règle que *envier* se dit des choses, et *porter envie*,

des personnes. Mais les grands écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles ont souvent fait usage du verbe *envier* en parlant des personnes. Ils envient tous ceux à qui l'on donne, LA BRUY., VIII. Je n'envierai personne, et personne ne m'enviera, VOLT., *Memnon*, dans Litt. Toutefois malgré l'autorité respectable de Littré, on peut dire que l'usage actuel est contraire à cette manière de parler.

Errhes. Erriêre. Ce sont des formes populaires pour arrhes et arrière. Le français originaire changeait souvent l'*a* du primitif latin en *è* ou en *ai* : *sarpa*, *serpe*; *ala*, *aile*. Errhes est fait de *arrha*, et *errière* de *adretro*. Le peuple dit de même *belsamine* au lieu de *balsamine*. Agnel signale ce genre de fautes dans le langage du peuple à Paris. — Donner des errhes, *diner dès èrrhe* liég., il est en errière, *il est ènèri*, liég.; une belsamine, *enne belsamine*, mont. Dites : des arrhes, en arrière, une balsamine. — Littré dit que la prononciation *errhes* a duré jusque dans le XVIIe siècle.

Escalier. 1° *Une grande* escalier, *une grande escaïer*, tournais. Dites : un grand escalier. Ce genre s'explique par le bas-latin *scalarium*, pl. *scalaria*. V. OUTIL.

2° Monter *les escaliers*, *monter lès gré dè planchi*, liég. monter *les escaïer*, tournais. mont.

Escalier désigne une suite de degrés ; cette faute est très commune, même en France, et elle est contraire à l'étymologie: escalier, de *scalarium*, est collectif, comme *seminarium*, pépinière, *granarium*, grenier. Dites : monter les degrés, les marches, ou monter l'escalier. — Mais si je dis : les différents escaliers d'une maison, courir dans les escaliers, le pluriel est correct: il s'agit d'escaliers partiels.

3° La *montée* est difficile, *li montêie est mâlâhêie*. Monter la montée, *monter l'montêie*. Dites plutôt : l'escalier. Montée est français en ce sens, mais ne se dit, d'après l'Académie, que d'un petit escalier dans une maison de pauvres gens. Il faut convenir que cette distinction est assez dédaigneuse.

Escroqueur. C'est un *escroqueur*, méfiez-vous de lui, *c'est ine escroquéux, dimèfiiz-v' di lu.* Dites : c'est un *escroc.*

Ce n'est pas que la première forme ne soit française, mais elle ne s'emploie guère qu'avec un complément. C'est un escroqueur de livres, Acad., — d'argent, Besch.

Essayer. 1° *Soyer* un habit, des souliers, *saï n'habit, des solé.* Dites : essayer un habit, des souliers.

Le wallon *sâïe* (essai), du lat. *exagium*, du grec *exagion*, pesage, comme l'anglais *say* (pour *essoy*) est une aphérèse. Littré cite l'italien *saggio*; et Roquefort, le roman *soyer* (pour *essayer*). Ce genre de retranchement, ainsi que les autres, est tellement naturel dans les langues, qu'un écrivain a pu dire : « Toute la linguistique peut se réduire à l'étude d'une seule question, celle de l'apocope et de l'aphérèse. » Voici quelques exemples d' phérèses, en français : *las*, pour hélas, *lors*, pour alors, *Guyenne*, de Aquitaine, *Natolie*, de Anatolie, *mie* pour amie, *Pouille*, de *Apulia*; en wallon : *Misterdam*, pour Am(i)sterdam, *mâginer*, pour imaginer.

2° *Essayer* ce vin, *saï c'vin-là.* Cela n'est pas français dans le sens de : goûter ce vin. Mais on dira très bien, dans un sens plus large : Puisque le vin de Bordeaux ne vous convient pas, voulons-nous essayer d'un autre vin?

Essui. On dit à Tournai *un essui*, pour un essuie-mains. Mais l'usage général n'a pas consacré cette abréviation quoiqu'elle soit analogue à celle de *reveil* pour *réveille-matin.*

Le mot *essui* est français, mais désigne le lieu où l'on étend une chose pour la faire sécher. Ex. : mettre quelque chose à l'essui, Litt. Cette dernière tournure correspond au grossier wallonisme, *mettre suer, faire suer du linge, mette souwér, fér souwér dès drap.* On dit encore simplement, mettre sécher du linge, Acad., faire sécher le linge, Erck. Chat. *Hist. d'un h. du p.*, ch. II, et plus rarement *essorer* (*exaurare*, de *aura*, souffle, air) du linge. N'imitez pas, disait notre bon vieux Forir, cette

dame qui se plaignait de son habitation, parce qu'il n'y avait pas de place pour mettre *suer les draps*. Forir traduit *mette curér dès drap* par *essorer du linge, le mettre à l'essui*. C'est une erreur manifeste. *Mette curer* signifie *herber du linge*, c'est-à-dire l'étendre sur l'herbe. V. **Verger**.

Estomaqué. Il *s'est estomaqué* de ce que je lui ai dit, *il a stu stoumaqué di çou qu' ji li a dit*. Cette traduction de Forir est inexacte. Le français *s'estomaquer*, qui est un terme du langage familier, signifie se formaliser, se choquer de quelque chose; latin *stomachari*, se fâcher. Il fallait traduire : il a été surpris, interdit, ahuri de ce que je lui ai dit.

Et. 1° Le château de Chèvremont fut détruit l'an neuf cent *et* quatre-vingt, *li chestai d'Chîvrimont fourit distrût l'an noûf cint èt quatrè-vingt*. Supprimez *et* : l'an neuf cent quatre-vingt. En français l'adjectif numéral *cent* et tous ses multiples ne sont jamais suivis de *et*. Ex. L'an dix-huit cent soixante quatorze ; cent un coups de canon; le son parcourt trois cent trente-sept mètres par seconde. — Ce wallonisme est une tournure latine conservée par notre patois. Le latin disait également bien *centum novem* et *centum et novem* (Gantrelle, § 40). Notre *dialecte* avait choisi la seconde tournure, celui de l'Ile-de-France, la première.

3° Ne dites pas non plus, comme en wallon, *vingt-un, trente-un, vingt-onque, trinte-onque* ; mais *vingt et un, trente et un*, et ainsi de suite, jusqu'à *nonante et un*. Partout ailleurs supprimez *et* : *vingt-deux, vingt-trois*, etc. Dans ce dernier cas, le wallon est un bon guide. — Notons cependant que Littré, au mot *quarante*, a *quarante et un* et *quarante-un*. Je n'ai rencontré *quarante-un* nulle part ailleurs. Cette tournure est d'un aloi douteux.

Etouffant. Il fait étouffant, *i fait sitofant*, For., plus souvent, *i fait stof*. Plusieurs traduisent par les barbarismes : *il fait*

étouffe, et il fait *touffe*, pat. flam. *'tis duf* (*u* prononcé à l'allemande). Il faut dire : il fait une chaleur étouffante, la chaleur est étouffante, l'air est étouffant, ou on étouffe de chaleur.

M. Carpentier risque l'unipersonnel : *il fait étouffant*, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais qui est analogue à : il fait chaud, il fait froid, il fait sec, Acad., il fait frais, id., il fait doux, id., il fait beau, id., il fait humide, Besch., il fait glacé, Volt., il fait clair, Litt., il fait mauvais, id.

Le belgicisme *il fait touffe* existe aussi dans le patois lorrain. A ce radical, que Diez rattache au grec *tuphos*, vapeur, s'ajoute, dans *stof*, le préfixe *ès*, du latin *ex*.

Être. 1° Cela m'en est, *çoula m'enn' est*. Dites : le cœur me saigne, c'est-à-dire j'en suis sensiblement touché. — Quand je vois qu'il a l'air si besoigneux, le cœur m'en saigne, *qwand j'vèûs qu'il a l'air si minâbe, çoula m'enn' est*. — On peut y voir un germanisme : *Ach ! die gute Graefinn ! wie wird es erst ihr sein, wenn sie das hoert !* Schmid, *Heinrich von Eichenfels*.

2° *J'ai été voir* un vieux camarade, *j'a stu vèïe on vî camarâde*. Plusieurs prétendent qu'il est mieux de dire : *Je suis allé voir* un vieux camarade.

Landais et Nodier (*Examen critique des Dict.*) condamnent cet emploi de *être* pour *aller* avec un infinitif suivant. Mais Bescherelle et Girard le trouvent très-correct, et ce dernier va même jusqu'à s'emporter contre les gens qui n'adoptent pas cette façon de parler. Elle est en effet d'un usage commun en France aussi bien qu'en Belgique, et Littré en cite un grand nombre d'exemples, tirés des meilleurs écrivains. Il fut recevoir le corps de son frère jusqu'à Paris, D'Ablanc. A peine ai-je été les voir trois ou quatre fois, Mol. Je fus retrouver mon janséniste, Pasc. Ils les ont été chercher [des exemples] parmi les Juifs, Boss. Tu fus demander récompense ou justice au Dieu qui l'avait envoyé, Lamart.

3° Deux et deux sont quatre, imitation de la tournure

wallonne : *deux èt deux, c'est qwate ;* fl. *twee en twee is vier*, Dites : font quatre.

Etuve. Une *étuve*, *one situve*, Namur, *ine sitouve*, liég. Dites: un poêle (ou poile). On donne à tort le sens de *poêle* à ce mot dans toute la Wallonie, dans la Flandre française et même en Picardie ; *étuve* désigne un lieu clos dont on échauffe plus ou moins la température, pour faire transpirer. Ex. Son salon est chaud comme une étuve, Acad.— Ajoutons que l'allemand *Stube*, dans son acception figurée (salle commune où est le poêle), se traduit par poêle : Se tenir dans le poêle (Acad.)

Etuver. De l'endive *étuvée*, *di l'andive sitouvêïe*, fl. *gestoofde andyvie*, angl. *stewed endive*. Dites : de l'endive à l'étuvée, ou une étuvée d'endive. — Les pois *étuvés* sont fort bons, *les peu sont foirt bons stouvés*. Dites : les pois à l'étuvée sont fort bons.

Etuver est tout autre chose en français : *étuver une plaie*, la laver en appuyant doucement.

Evangile. La messe en est à *la première* évangile, *li messe est à l'prumire èvangîle*, Dites : *au premier* évangile.

Le genre d'*évangile* a été longtemps flottant : On apporte une évangile, *Ass. de Jérus.* XIII[e] siècle. L'Evangile au chrétien ne dit en aucun lieu : sois dévot; elle dit : sois doux, simple, équitable, Boil. Une vieille évangile, Sév.— Il était surtout féminin dans le sens de la partie de l'Evangile qui se dit à la messe. Actuellement, il est toujours masculin.

Eviter. Je vous *éviterai* cette peine, *ji v'évit'rei cisse pône-là*, For. Dites : je vous épargnerai cette peine. On trouve cette locution dans de bons auteurs du XVIII[e] siècle ; mais elle est fautive (Litt.) Ex. Cela ne vous l'évite pas (ce tracas), J.-J. Rouss., dans M[me] d'Epinay, *Mém.* II, p. 148.

Excuse. 1° Je vous *demande* excuse, *ji v' dimande escusse*,

ou simplement, *d'mande escusse*, liég. locution qui a passé dans les patois flamands : *ik vraag u excuus.* Dites : Je vous fais excuse, je vous fais mes excuses, je vous prie de m'excuser, excusez-moi, veuillez m'excuser. — Ce wallonisme est tout à fait contraire au bon usage et à la raison. En effet, *demander des excuses* (car la tournure ne serait française que sous cette forme) signifie qu'on demande à son interlocuteur de faire des excuses ; c'est le contraire qu'on veut faire entendre. Cette locution se rencontre dans plusieurs écrivains français : Je suis confuse De ce que vous voyez ! Je vous demande excuse, DUFRESNY, *la Coquette de Village*, I, 8. Je vous demande excuse, a-t-il dit, et j'ai tort, LA FONT., *Ragotin*, II, 11. Voici le livre que vous m'avez prêté, et je viens vous demander excuse de l'avoir gardé si longtemps, MARIV. *Pièces détachées.* — Mais Furetière, Ménage, Bouhours, Domergue, Wailly et Laveaux ont été unanimes pour la condamner.

Exemple. Donner de *belles* exemples, *donner dès bellès eximple*, namur., CHAVÉE, *Français et Wall.*, p. 159. — Suivre de *mauvaises* exemples, *sûre dès mâlès eximpe*, REM. — Dites : de beaux exemples, de mauvais exemples.

Le genre de ce nom a été longtemps incertain. Littré cite deux textes où il est féminin. Mauvaise exemple nen serat ja de mei, *Ch. de Rol.* XIe siècle. Dire que cette exemple est fort mal assortie, REGNIER. — Actuellement le genre de ce mot est établi. Toutefois le féminin s'est maintenu longtemps pour le sens de modèle d'écriture, *ine belle eximpe d'ècriteûre.* Rien ne motive cette exception, que Nodier trouve ridicule.

Exprès. Je ne l'ai pas fait *par en* exprès, *je n'l'ai gnié fait pa in esprés*, mont. Dites : Je ne l'ai pas fait exprès. — L'a-t-il fait *par* exprès, *en* exprès ? *l'at-i-fait par esprès, èn esprès*? liég. Dites : l'a-t-il fait exprès, à dessein, de propos délibéré ?

Expressément. Je l'ai dit *expressément*, *ji l'a dit expressémint.* Idiotisme liégeois pour *exprès, avec intention.*

Expressément signifie en termes exprès, clairs, positifs : Il me l'a recommandé expressément.

F.

Facile. 1° Vous auriez bien *facile*, *vos âriz bin ahêïe*, *ge zoudt het heel gemakkelijk hebben*. Dites : cela vous serait bien facile, bien aisé, ou vous auriez bien de la facilité. — *Nous aurons plus facile de* monter la colline par ici, *nos ârans pus âhèïe dè monter l'thiér por cial*. Dites : il nous sera plus facile de gravir la colline par ici. — *J'eus facile d'apprendre* mes leçons, *j'euris âhèïe d'apprinde mès lèçon*. Dites : J'appris facilement mes leçons. — La locution : vous auriez eu *difficile de* nombrer..., *vos âriz awou mâlâhèie dè compter*, est également un wallonisme ; il faut prendre un autre tour : vous auriez eu peine, *ou* de la peine à nombrer.

2° Autres idiotismes. *Il fait facile marcher*, *il fait difficile marcher*, *i fait âhèïe*, *malâhèïe roter*, pat. fl. *het is gemakkelijk*, *moeielijk gaan*. On dira : On marche facilement, difficilement, on a de la peine à marcher.

Faible. Forir traduit *toumer flâw* (fl. *flauw vallen*) par tomber *faible*. Il fallait : tomber en faiblesse (liég. *toumer enn'blesse*) en défaillance, en pâmoison, en syncope, s'évanouir, pâmer et se pâmer (liég. *pâmér*). Remarquons aussi les tournures : Il lui prit une faiblesse ; avoir deux ou trois faiblesses par jour, et se trouver mal. — Cette dernière expression signifie également éprouver du malaise et répond alors au wallonisme : *ji m'sins tot drolle*, fl. *ik voel mij heel aardig*. V. Drôle.

Faiblir. *Elle faiblit*, nivellois. Dites : elle s'évanouit. — *Il a faibli*, *il a flâwi*, liég. Dites : il s'est évanoui. — *Faiblir* ne veut pas dire *tomber en syncope*. Il a faibli dans cette circons-

tance, c'est à savoir, il a perdu de sa force, de son courage, de sa persévérance. Il sentit son courage faiblir. Ce vin faiblit, le vent faiblit, c'est-à-dire devient faible.

Faire. 1° Ne faire que de: Elle ne fait que *de* croître en beauté, *elle ni fait qui d'crexhe è baité*, Forir. Dites : elle ne fait que croître en beauté. — Je n'ai fait que de chanter, *ji n'a fait qui d'chanter. Aurmonaq. di Namur.* a. 67, p. 40. Dites : je n'ai fait que chanter.

Il ne fait que sortir signifie il sort incessamment, à tout bout de champ ; et *il ne fait que de sortir* équivaut à il est sorti tout à l'heure. On dit aussi en français il vient de sortir et en wallon, *i n'fait qui l'vôie dè nn'aller.* — *Ne faire que* équivaut aussi à *seulement.* Ces beaux lieux ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse.

2° Faire des *quartiers.* V. Quartier.

3° Voulez-vous *faire avec? volez-v' fér avou?* fl. *wilt gij mee doen?* Terme de jeu. Les tournures françaises sont : voulez-vous jouer avec nous? — faire la partie avec nous?

4° Il *fait dans les* meubles, *i fait d'vint lès meube*, fl. *hij doet in de meubels.* Dites: il fait le commerce de meubles, il vend des meubles. — Mais on dira très bien : ce jardinier fait les primeurs ; ce négociant fait les eaux-de-vie, Littré ; faire la médecine, le commerce, la banque, la commission, Acad.

5° *J'ai bien fait, j'a bin fait*, pat. fl. *ik heb goed gedaan*, au lieu de: J'ai assez mangé, est purement wallon. Les équivalents ne manquent pas: je n'ai plus besoin de rien, j'ai mangé mon soûl, etc. — Dans cette acception, *soûl* est familier, mais du bon style; dans le sens de *ivre*, il est bas. V. Soûl. Ex. Au bout de la semaine, ayant dîné son soûl... La Font.

Le wallonisme *j'ai si bien fait* est devenu à Liége un mot historique. On sait que Madame Goffin, à la suite de l'héroïque dévouement de son mari, qui sauva la vie à un grand nombre de houilleurs, avait été invitée à un banquet à l'Hôtel-de-Ville.

Le préfet la pressait continuellement de manger : *Nenni, monsieur l'maire*, dit à la fin la brave femme, *j'a si bin fait, i m'fâreût distellér m'cotte*. Tournez : j'ai si bien mangé, qu'il faudrait dégraffer ma robe, ou il faudrait me délacer. — D'aucuns racontent cette anecdote d'une autre manière. V. Renaquer.

6° Il s'est *fait* malade à travailler, *i s'a fait malàde à ovrer*, fl. *hij heeft zich ziek met werken gemaakt*. Il est préférable de dire : il s'est rendu malade à travailler, ou à force de travailler. — Il s'est *fait* soûl à boire du champagne, *i s'a fait sô à beure dè champagne*. Dites : il s'est énivré...

Faire s'emploie très bien dans le sens de *rendre*, avec un adjectif, comme le prouvent ces exemples de l'Académie : cela le fera bien aise ; cela l'a fait beaucoup plus malade qu'il n'était. — Il est même probable que cette tournure était assez fréquente à l'origine; ce qui ne doit pas étonner, le latin *facere*, en ce sens, se disant bien plus souvent que *reddere*. Mais son emploi exige beaucoup de prudence, parce que le verbe *faire*, avec un adjectif, a encore plusieurs autres significations. Ex. Ce peintre fait en général les visages trop pâles; ici *faire*, c'est donner avec intention à une personne ou à une chose une qualité quelconque. — On le fait riche, mais il ne l'est pas; *faire* signifie *dire, prétendre*. Il en est de même dans l'exemple suivant : Il se fait beaucoup plus malade qu'il ne l'est. — V. Hugo fait un abus singulier de *faire*, dans le sens de *rendre*.

7° Il a fait *les cent coups*, *il a fait tous les cint coup*, patois de Charleroi, *il a fait lès cint côp*, liég. On doit s'abstenir de cette expression populaire, que L. Larchey explique ainsi : commettre des actes de folie désespérée. Ex. Tu peux faire les quatre cents coups dans la cité, E. Sue. On dit familièrement en français : il en a fait de belles (Acad.).

8° Faire tourmenter, v. **Tourmenter**.

Fait. 1° *Au fait* de voleurs, je vais vous conter une histoire, *à faitt' di voleûr, ji v'vas racontér n'histoére*. Dites : à propos de voleurs,...

2° C'est *au fait* de rire, *c'est â faitt' dè rire.* Dites : c'est pour rire, ou je ne dis cela que pour rire. — Ici rire signifie *badiner*; *plaisanter.*

3° *Fait-à-fait* que mes fraises mûrissent, on vient me les gober. *fait-à-fait qui mès fréve mawerihet, on m'lès vint bozer.* Dites: à mesure que, ou au fur et à mesure que mes fraises mûrissent... *Fait-à-fait quė* est également montois.

Fameux, fameusement. Suivant LITTRÉ, *fameux* et *fier* se disent dans le style familier pour désigner un excès: un fameux ivrogne, *ine fameuse solëïe ;* Samson est représenté comme un fameux paillard, VOLT. Un fameux imbécile, *on fameux boubiè*; un fier héritage; une fière étourderie, LITTRÉ.—Mais l'Académie prétend que cet emploi de *fameux* et de *fier* est populaire. — Quoi qu'il en soit, on fera un véritable wallonisme en donnant à *fameux* le sens de *grand*, *énorme*: Une fameuse armée, *ine fameuseârmëïe.* Dites : une armée considérable. Une fameuse grande campagne, *ine fameuse grande campagne.* Dites : une vaste campagne. — Voilà un fameux poisson, *volà on fameux pèhon.* Dites : un *furieux* poisson, BESCH.

Quant à *fameusement*, qui figure dans Littré, les Liégeois en abusent tout autant. Il appartient ainsi que fièrement (dans le sens de extrêmement, fortement) au langage populaire, et il faut y substituer les adverbes infiniment, diablement, furieusement, joliment (Acad), qui, dans cette acception, sont du style familier. A-t-il de l'esprit? Il en a *fameusement*, ou *fameusedement. A-t-i d'l'esprit ? Enn'a fameusedimint.* Dites : il en a terriblement, mot de Bossuet, à qui l'on demandait si Fénelon avait de l'esprit.—Il mange et boit *fameusement*, *i magne èt beût fameus'-mint.* Dites : terriblement. — Il est *fameusement* grand, *il est fameusedimint grand.* Dites avec l'Académie, il est furieusement grand. — Ce garçon est *fameusement* bête, *ci valèt-là est fameusemint biesse.* Dites : est diablement bête.

Littré n'admet pas que ces adverbes puissent avoir un com-

plément : *il a fameus'dimint d'l'esprit;* il approuve naturellement les deux tournures : *il a de l'esprit infiniment*, et *il a infiniment de l'esprit ;* dans ces deux cas, *de l'esprit* est complément partitif de *il a*, et infiniment, employé absolument, modifie le même verbe *il a;* pour ce qui est de la tournure *il a infiniment d'esprit*, il la tient pour complètement incorrecte, d'autant qu'on y construit la phrase comme si *infiniment* était l'équivalent exact de *beaucoup*. — Mais cette façon de parler a pour elle l'Académie et l'usage général : M. le marquis a furieusement d'impatience, DANCOURT. M. de Brissac avait infiniment d'esprit, avec une figure de plat d'apothicaire, St-SIM. Il a répandu infiniment d'esprit et de clarté sur cette belle partie de la physique, VOLT.

Fate ou **Fade**. Comme il fait *fade* aujourd'hui, *comme i fait fatt' oûïe !* Comme il fait étouffant aujourd'hui ! ou comme le temps est lourd ! quelle chaleur accablante ! — Ce wallonisme ne doit pas être confondu avec le flandricisme : temps *fade*, *laf weder*, pour temps mou, lâche.

Faute. *C'est d'vosse fâte*. Forir traduit : c'est *de* votre faute. Le *de* est de trop. Les seules locutions correctes sont : C'est votre faute, ou la faute en est à vous, ou c'est à vous qu'en est la faute, ex. : ce n'est pas à lui qu'en est la faute, ACAD. Si la vie est mauvaise, c'est votre faute à tous, J. SANDEAU. La faute en est à cet homme-là; si l'entreprise a échoué, ce n'est pas ma faute, ACAD. V. au mot POUVOIR, *je n'en puis rien*.

Cette tournure incorrecte n'est pas inconnue en France ; à preuve cet exemple de Jules Clarétie : *C'est de ma faute, après tout*, dans *Madeleine Bertin*.

Fautif. J'ai reçu une réprimande, et pourtant je n'étais pas *fautif*. *j'ai r'çu 'n' saboule, et pourtant j' n'étos pont fautif*, tournais.,... *djé n'astès né fautif*, pat. de Givet, dans le journal *Echo de Givet*, 8 novembre 1874.

Le français populaire et les patois de Tournai, de Givet (et de Genève) emploient *fautif* dans le sens de *coupable* ; mais cela n'est pas du bon style. *Fautif* signifie 1° sujet à faillir : la mémoire des vieillards est ordinairement fautive, Acad., 2° plein de fautes : la table du livre est fautive, Acad.

Femme. 1° La *femme au beurre*, *li feumme â boûre*. Dites : beurrière, Acad., ou marchande de beurre. — « Beurrière, vase destiné à mettre du beurre » Litt., n'est pas admis par l'Académie.

2° Voilà la *femme au lait* qui sonne, *gna l'feumme â lessai qui sonne*. Dites : voilà la laitière qui sonne.

Feu. Il y a eu un *feu* de la nuit, *gna-st-awou on feu dè l'nutte*, fl. *er is dezen nacht vuur geweest*. Dites : il y a eu un incendie pendant la nuit.

Ficher, Flanquer, et les équivalents. 1° Je m'en *fiche* comme de l'an quarante, *j' m' in fiche comme dé l'an quarante*, mont. Dites : je m'en moque comme de l'an quarante. On dit aussi ironiquement : je m'en soucie comme de l'an quarante. — Quand il n'y a pas d'antiphrase, *je m'en soucie* pour *je ne m'en soucie guère*, est une faute ; elle se commet assez fréquemment.

2° *Ficher*, *flanquer* un soufflet, *ficher 'n' clique*, mont. Dites : donner, appliquer, détacher un soufflet, Acad. — *Ficher* une assiette à la tête de quelqu'un, *ficher 'n'assiette à l'tiette d'enne saki*, mont. Dites : jeter, lancer une assiette...

3° Il est *fichu*, *il est fichou*, liég., c'est-à-dire il est perdu, c'est fait de lui, son affaire est faite. L'Académie admet en ce sens l'expression familière *il est flambé*. — Du *fichu tabac*, *dè l' fichowe toubak*. Il figure dans le Dictionnaire de l'Académie, qui toutefois déclare qu'il est bas. — Il faut s'abstenir avec soin de tous ces mots, dont quelques-uns même sont orduriers.

Fièvre. Il a *les fièvres*, *il a lès five*, liég., *il a lés fléves*, mont. Dites : il a la fièvre. — Bescherelle admet la tournure avoir les fièvres, dans le sens de : avoir habituellement la fièvre, une fièvre difficile à faire passer. Toutefois, d'après l'Académie et Littré, l'expression est populaire. Quoi qu'il en soit, voici un exemple d'Alexandre Dumas fils : J'ai pris les fièvres dans la dernière épidémie, *idées de Mme Aubray*, III, 1.

Fixer. Elle m'a *fixé*, liég. D'après l'Académie et Littré, il faudrait dire elle m'a regardé fixement, ou elle a fixé ses regards sur moi. — *Fixant Gilles*, p. de Verviers, Renier, *li Mohonne à deux face*. Il faudrait tourner, regardant fixement Gilles.

Bescherelle est d'avis que *fixer*, en ce sens, offre une des figures les plus énergiques de la langue française. En effet *fixer quelqu'un ou quelque chose*, c'est en quelque sorte l'arrêter, le rendre immobile, nous l'approprier par le seul effet de nos regards. Bescherelle ajoute qu'il est dans la bouche de tous les Français, et Nodier, dans son Examen critique des dictionnaires, dit qu'il a été employé en ce sens par J. J. Rousseau, Diderot, Delille, Rivarol et cent autres; il fait observer que Chateaubriand le condamne, mais en use, et fort bien. Ex. Ce fruit lui reste dans les doigts ; elle le fixe, elle le sent avec une attention plus vive, Condill. — Boiste, qui ne cite pas le mot dans son Dictionnaire à son rang alphabétique, explique le patois *miraulder* (liég. *si mirer*, se mirer, se regarder) par regarder avec attention, *fixer*. — Voltaire se moque, je ne sais où, de quelques Gascons qui hasardèrent de dire : j'ai fixé cette dame, pour je l'ai regardée fixement, et il a dit lui-même dans la Henriade : D'un regard paternel *il fixait* tour à tour Le peuple de héros qui devait naître un jour. — Malheureusement l'Académie a ratifié l'anathème de Voltaire, et la plupart des grammairiens ont fait chorus.

Mais *fixer quelqu'un* est excellent dans le sens de *le rendre constant et fidèle*. Ex. Quel honneur n'est-ce pas pour une femme que de fixer un pareil homme ? Mariv.

Fin. Vraiment, il est *fin* sot, *pas, il est fin sot,* liég. Dites : il est archifou, fou à lier. C'est *fin* pareil, *c'est tot ft parèie,* V. Sot.

Ce wallonisme ne se rencontre à Liége que dans certaines locutions ; mais, dans les provinces de Hainaut et de Namur il est fort en usage. *Si staurer fin long,* Namur, s'étendre tout de son long. *J'étos fin contint,* tournais, j'étais fort content. *Fin* premier, tout *fin* seul, tournais, (et berrichon Litt.). Dites : le premier de tous. Quant à tout *fin* seul, nous allons voir qu'on pourrait l'employer. — *Il est fin brave,* mont. il est très propre, il est très bien mis. *C'est fin biau,* mont. Tournez : c'est fort beau.

Cet emploi de *fin* n'est pas étranger à la langue française ; il se joint dans le style familier à quelques adjectifs. Ex. Je suis ici toute fine seule, Sév. Quant à l'expression *le fin premier,* pour le premier de tous, elle est populaire. Ex. D'un village ici près, je suis le fin premier, Bours. *Fabl. d'Es.* — On dit très-bien, en fin fond de forêt, Mol., pour dans l'endroit d'une forêt le plus écarté ; le fin fond de la mer ; il vient du fin fond de la Russie.

D'après Diez, *fin* est une abréviation de *finitus,* fini, achevé, parfait. De sorte que *fin seul* serait autant que *parfaitement seul.* Effectivement en français et dans le patois de Liége, il conserve sa forme adjective : toute *fine* seule, (cité plus haut) ; *ine fenne avigneïe caucarette,* une coquette très adroite, Magnée, *Ann.*, 71, p. 55. Mais, dans le patois du Hainaut, il est toujours invariable, ce qui rendrait probable l'étymologie donnée par Sigart : *fein artig,* familièrement pour *sehr artig,* Dict. all. de *Schuster.* Le flamand dit aussi : *het is fijn koud,* proprement il fait fin froid.

Flegme. Il est *flegme, il est flemme* (ou *il a l'flemme*), liég. Dites : il est flegmatique, ou il a du flegme, c'est un flegmatique.

Floche. Un rideau neuf avec des floches, *ine nouve brâïe avou dès floche.* Dites : un rideau (de cheminée) garni de glands, ou, d'après Bescherelle, un rideau houppé. — Il a une floche à son bonnet, *il a 'n' floche à s'bonnette.* Dites : il a un gland à son bonnet. — La floche d'une ceinture, *li floche d'ine cinteûre.* Dites : la houppe... Toutefois *floche* se trouve, en ce sens, dans Poitevin, et dans le complément du Dictionnaire de l'Académie.

Floquet, patois lorrain, *flot.* Nos Liégeoises appellent ainsi les nœuds de ruban qu'elles portent sur leur coiffure. Le mot français est *fontange* : cornette à floquets, *côrnette* (ou *gâmette*) *à floquet.* Dites: une cornette (Acad.), une coiffe ou une coiffure garnie de fontanges. On se servait autrefois du mot *galant*, qui se trouve dans le dictionnaire de Furetière.

Flot. Le flot est à sec, *li flot* (*o* bref) *est à sèch.* Au village, on donne ce nom à un petit amas d'eau dormante qu'on se procure artificiellement, pour des usages communs ou domestiques. Dites: la mare est à sec.

Flot a en français un autre sens : les flots de la mer, d'une rivière.

Flotte, fl. *vlot*, féminin. J'ai vu descendre plusieurs *flottes*, *j'a vèïou d'hinde saqwantès flotte.* Dites : plusieurs radeaux, ou trains de bois. *Flotte* a aussi ce sens en Lorraine (Litt.). L'Académie donne aussi ce sens à *flot*; il est peu usité.

Fois. 1° Je suis *des* fois obligé de me fâcher, *dès fèïe qu'igna ji sos-t-obligi dè m'mâvler*, ou *gna dès fèïe qui j'sos...*

« Le substantif *fois* ne peut jamais être employé avec l'article sans qu'il y ait un adjectif entre les deux mots. L'adjectif *tout* est le seul qui ne se mette pas à cette place ; on le met devant l'article. » Litt. Il faut prendre un autre tour : je suis parfois obligé de me fâcher.

2° Vient-il souvent vous voir? — Des fois qu'il y a, il y a des

fois, *dès fèïe qu'igna*, ou *gna dès fèïe.* Dites: de fois à autre, de temps à autre, de temps en temps.

Force. Il s'est engoué à force qu'il a crié, mangé, *i s'at èkrouki à foice qu'il a brai, magni*, liég. Dites : à force de crier, de manger. — Il ne pouvait plus tenir sur ses jambes, à force qu'il avait bu, *i n'polève pus t'ni sos sès jambe, à foice qu'il aveût bu*. Dites: tant il avait bu. — La grenouille creva, force qu'elle s'étendit et qu'elle s'enfla, *l'guernouïe a fait sketter s'pia, fauce qu'elle s'a s'tindu et qu'elle s'a inflé*, pat. de Charleroi. Dites : à force de s'étendre...

Frac. Etrenner *une belle neuve fraque, sitrimer n'belle nouve fraque*. Dites: étrenner un beau frac neuf. Le montois fait aussi ce mot masculin.

Ce mot vient de l'allemand *frack* ou du flamand *frak*, qui est masculin, et il a conservé ce genre en français. Il désigne en France un habit d'homme qui se boutonne sur la poitrine et se termine en deux longues basques. En wallon, il a un sens plus étendu, et désigne, comme en flamand, même la *redingotte.*

Frayeux. Ce sont des corvées trop *frayeuses, c'est dès corwéïe trop frayeuses.* Dites : trop dispendieuses.

On a dit autrefois en France *frayant*: l'un alléguait que l'héritage était frayant et rude, et l'autre un autre si, La Fontaine. *Fabl.* VI, 4.

Frais, subst. Vous ne *ferez* pas vos frais, *vos n'frez nin vos frais*. Dites : vous ne couvrirez pas vos frais.

Faire les frais d'une chose ne peut signifier que fournir l'argent qu'elle exige. Je m'offre à vous mener dans toutes ces provinces, et nos guitares en feront les frais, Lesage.

Frais, adjectif. 1° Un temps *frais, on frexh timps*, liégeois; *in temps frèche*, mont. Dites: un temps humide, ou moite.— *Temps frais* se dit, mais signifie température intermédiaire entre le chaud et le froid.

2° Il fait frais, *i fait frexh.* Dites: il fait mouillé, Litt., ou il fait humide, Besch. — Ex. Quand il fait mouillé, quand il fait brouillard, je ne sors point, Sév. — *Il fait frais*, en français, veut dire: la température est intermédiaire entre le chaud et le froid; et même quelquefois: la température est très-rapprochée du froid ; en wallon, *i fait frisse.* — De même *avoir les mains fraîches*, c'est avoir les mains un peu froides, et non pas avoir les mains mouillées, *avu sès main frexh.* — *Elle est fraîche* ne veut pas dire elle est mouillée, *elle est frexh.* Parler ainsi ce serait dénaturer singulièrement ce compliment qu'on adresse à une jeune personne. Mademoiselle, vous êtes fraîche comme une rose, à savoir vous avez de la fraîcheur, vous avez bon visage, de vives couleurs; c'est l'équivalent du joli mot liégeois: *vos estez tote rosselante.* — *Il est frais,* autre compliment à l'adresse d'un vieillard; il est vigoureux, encore vert; wallon *il est co bin vért.* On ne peut l'entendre dans le sens : *il est frexh ;* il est mouillé, trempé.

Franc. On traduira très-bien *jè l'vêus volti, c'est ine homme frank*, liég. Je l'aime beaucoup, c'est un homme franc (loyal, sincère). Mais on ne dira pas : Tais-toi, tu es trop *franc, taiss'-tu, t'es trop frank.* Dites : trop hardi, trop effronté. — Je suis le plus *franc, ej sue l'pus frank*, p. de Charler. Bernus, p. 17; pat. flam. *ik ben de vrankste.* Dites : le plus hardi. — Il en est de même du substantif *franchise.* On peut rendre mot pour mot *pârler, agi ovou baicô d'frankisté*, parler, agir avec beaucoup de franchise (sincérité, candeur) ; mais il y a un wallonisme dans cette phrase : si l'on ne prenait sa patience à deux mains, on tancerait cette fille d'importance, à cause de sa franchise,... *on batt'rêut cisse crapaude-là po s'frankisté.* Dites : à cause de son impertinence. — Enfin on fait encore un wallonisme en traduisant *s'affranki* par *s'affranchir,* dans le sens de *s'enhardir.*

Le mot *franc* signifie primitivement libre, c'est un dérivé germanique, que les étymologistes rapprochent de la racine

frei, libre, à laquelle l'on rapporte aussi l'allemand *frech*, hardi, effronté. Quoi d'étonnant si cette dernière signification se retrouve dans notre wallon? Au surplus, les deux idées marquées par *libre* et *hardi* se touchent de très-près : celui qui parle et agit librement, parle et agit sans peur ; aussi le mot français lui-même a parfois une tendance vers cette acception ; ainsi on dit : *je vous parle un peu franc*, pour ouvertement, résolument ; *un mouvement exécuté vivement et franchement*, d'une manière résolue et précise.

Frauder. Vous avez *fraudé*, *vos avez frawtinè*, ou *froûtelé*, Rem. Dites : vous avez triché. — On dira très-bien : il a fraudé ses créanciers, Acad., dans le sens général de frustrer par quelque fraude; et, dans un sens restreint : l'élévation des droits excite à frauder, c'est-à-dire à soustraire des marchandises au payement des droits. Mais ni frauder, ni fraudeur, ni fraude, *frawtineux*, *froûteleux*, *fraw*, *frawtinège*, *frawtinerèïe*, *frawtrèïe* ou *froûtelège*, ne peuvent s'employer dans le sens particulier de *tricher au jeu*, *tricheur*, *tricherie*.

Fréquenter. Il fréquente ma sœur, *i fréquente em' sœur*, tournais., pour : il courtise ma sœur; et absolument : *Il fréquente*, tournais., pour il courtise.

Ce *tornacisme* répond aux termes wallons *conversér* et *hantér*. *Hanter*, en français a le sens général de fréquenter et se dit surtout dans le proverbe : dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. Ne dites pas: Ernest *hante* sa cousine, *Esnesse hante si cuzenne*. Dites: fait la cour à sa cousine. — Ne dites pas non plus : je hante avec votre neveu, *ji hante avou vose nèveu*, Delchef, *lès deux Nèveu*, III, 3. Dites : votre neveu me courtise. — Autre wallonisme: Mon fils veut *converser* la fille du fermier, For. *mi fi vout conversér l'fèïe dè cinsî*. C'est un archaïsme. *Converser* n'a dans l'ancienne langue que le sens de fréquenter, vivre avec ; c'est le sens étymologique: *conversari*, se trouver avec. Ex. Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux, La Font. Actuellement il signifie avoir conversation avec.

Fricadelle. Dites : boulette. Ce mot est d'un usage commun dans toute la Belgique; il ne se trouve pas dans les dictionnaires et *fricandeau* a un autre sens.

Futur périphrastique. Nous appelons ainsi, par analogie, la tournure *je vais expliquer*, *ji vas expliquer*, pour je suis sur le point d'expliquer, j'expliquerai à l'instant. Mais, outre cette tournure parfaitement correcte, le wallon a parfois, à la première personne, une tournure réfléchie qui se traduit souvent par le verbe *s'en aller*. Ex. *ji m'vas riv'ni*, je m'en vais revenir, pour je vais revenir. Nous remarquons dans ce texte wallon, l'absence de l'adverbe *è*, français *en*, latin *inde*, qui est dans *s'en aller*. Peut-être ne faut-il voir dans cette tournure pronominale *ji m'vas* qu'un résultat de la tendance de l'ancien français à transformer les verbes intransitifs en verbes réfléchis : *inde fugere*, s'enfuir, *inde volare*, s'envoler. (V. au mot S'ENCOURIR.) Mais le fait est là, on traduit fréquemment la tournure wallonne par le verbe *s'en aller*. C'est parfait, lorsque le verbe s'en aller est pris au sens propre. Ex. *ji m'vas qwèri d'l'aiwe*, je m'en vais chercher de l'eau. Mais en est-il de même quand *s'en aller* est un simple auxiliaire équivalent à *aller*, et servant à former un futur prochain ? « Le verbe *s'en aller*, dit Dessiaux, dans son *Traité de versification française*, employé pour exprimer une idée de futurition, est une expression poétique, nécessairement interdite à la prose. » Ex. Et ce triomphe heureux qui *s'en va* devenir l'éternel entretien des siècles à venir. RAC. *Iphig*. I, 5. Avec la liberté Rome *s'en va* renaître. CORN. *Cinn*. I, 3. L'Académie dit au mot *en* que *je m'en vais partir* s'emploie pour je vais partir. Bescherelle et Littré donnent les phrases usuelles qui suivent. Je m'en vais faire une promenade. Je m'en vais lire un sermon de Bossuet. Ce malade s'en va mourir. Littré cite en outre cet exemple de Mme de Sévigné. Je m'en vais vous mander un petit secret. Nous ajouterons ces trois exemples : Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, MOL.

Précieuses Rid, sc. 5. Oh! que nenni, il n'est pas mort, dit le vieux moine ; je le vois qui grouille; mais je m'en vais lui donner l'extrême-onction, P. Mérimée, *Chronique de Charles IX*, éd. Charp., p. 204.

Sans s'arrêter à la critique de Landais, qui va, dans son Dictionnaire, jusqu'à prétendre que Racine aurait du dire *va devenir* et non pas *s'en va devenir*, on peut établir en principe que *s'en aller*, marquant un futur prochain, appartient surtout à la poésie, mais pourrait être admis en prose dans le haut style. Hors ces cas, il est préférable de dire : je vais faire une promenade, je vais lire,... etc.

G.

Gager. Je gage *de* vous rattraper, *ji wage di v'raskure*, ou à Liége *raksûre*. On dira mieux : Je parie de vous rattraper. *Gager de* a été blâmé. On dit *gager que*, ou *parier de*. Quand les deux verbes ne peuvent avoir le même sujet, la tournure *gager que* est de rigueur.* Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point si tôt que moi ce but, La Font. Citons toutefois cet exemple de Marivaux: si j'étais noble, diable emporte si je voudrais gager d'être toujours brave homme, *la double Inconst.* III, 4. (V. si conjonction.)

Gagner. Je *suis gagné*, *ji sos wâgni*, liég. t. de jeu, *ich bin gewonnen*, all. *ik ben gewonnen*, fl., et je *suis perdu*, *ji sos pierdou*, *ich bin verloren*, *ik ben verloren*, *fl.* Dites : j'ai gagné, ou, absolument, gagné! j'ai perdu. — Les deux tournures en question sont françaises, mais n'ont pas ce sens : sa femme de chambre était gagnée (liég. *stokéie*, fl. *bestoken*, all. *bestochen*), Hamilt. *Gram.* 4. Quand il sut [Lauzun] qu'on le menait à Pignerol, il soupira et dit : Je suis perdu, Sév. 106. Silvestre : Voilà votre père qui vient. — Octave : O ciel! je suis perdu! Mol. *Fourb.* I, 4.

Galet. Manger des *galets, magni dès galèt.* Dites : des gauffres, Le wallon a aussi le terme correspondant *waffe*, all. *waffel.* On féminise le nom dans le proverbe *vos pâïerez lès galette*, c'est-à-dire vous serez la victime; ne traduisez pas *vous payerez les galettes*; on dit en français : vous serez la gauffre dans cette affaire, vous serez le dindon de la farce.

Galet et *galette* sont français, mais le premier se dit des cailloux polis et arrondis aux angles qui se trouvent sur le bord de la mer, le second désigne une espèce de gâteau rond et plat de pâte feuilletée.

Garçon. Mon *garçon* était mort, *min garchon étot mort*, p. de Lille, Bull. a. 70, 2e l. p. 118, *m'garcheon i èteuot mort*, Tourn., *m'garchon étoit mort*, Leuze, Ath, Péruwelz, Frasne, *m'garchon astoué môrt*, Lessines, *m'garcon stot mort*, Pâturages, *im' garçon estait mort*, Gosselies, *m' garçon astout mort*, Nivelles, *m' gachon atout moûe*, Virton. — Dites : mon fils était mort.

Ce mot de *garçon*, dans le sens de *fils* par rapport à son père et à sa mère, est, comme on le voit, très-répandu dans le Hainaut. Ainsi on dit : *l'garcheon Dugnolle, l'garcheon Dusaûssoy*, pour *le fils Dugnolle, le fils Dusaussoy*, formes archaïques en tournaisien et en français, pour *l'garcheon d'Dugnolle, le fils de de Dugnolle*, etc. Nous disons de même : les fils Collard, les quatre fils Aymon, à moitié chemin. Pour ce vestige du génitif latin, V. le mot **Place**. — Jadis le français faisait l'inverse de ce que font certains patois; il employait *fils* dans le sens de *garçon, jeune homme :* Filles et fils en la fleur de l'âge, Marot. Ajoutons que, dans le style familier, *garçon* peut quelquefois se prendre pour *fils*. Mon garçon est au collége, Litt.

Garde. Ne dites pas *garde d'enfant, gâr d'èfant, garde-de-nuit, gâr-di-nutte*; mais bonne d'enfants, ou simplement bonne, et veilleur de nuit.

Garenne. Le lapin de *garenne* du patois de Mons est le lapin

privé ou lapin de clapier; en français, le lapin de *garenne* est le lapin sauvage, *sauvage lapin,* mont.

Gasse Nous ferons une *gasse, nos f'rans n'gasse,* liég.; nous ferons une *guinse, nous ferons 'n'guinse, mont. tournais.* Dites: nous ferons un repas extraordinaire, nous ferons un banquet, ou il y aura gala.

Gent. 1° Une méchante *gent, eune mèchante gint,* p. de Nivel. *enne michante gint,* mont. Dites: une personne méchante. — C'est une brave *gent, c'est one brave gint,* namur. Dites: c'est un honnête, un brave homme, ou une honnête, une brave femme.

2° Ces gens-là sont *soupçonneuses, cès gint-là sont dimèfiantes. Toutes* les gens comme il faut, *totes lès gint comme i fât.* Dites: ..... soupçonneux, tous les gens... — Le mot *gint* est toujours féminin en wallon; on connaît la syntaxe compliquée du mot français.

3° Ces deux *gens*-là s'aiment bien, *cès deux gint-là s'vèïet volti.* Dites: ces deux personnes-là s'aiment bien. — *Gens* ne s'emploie pas avec un nom de nombre déterminé. C'est un archaïsme que plusieurs écrivains français ont voulu ressusciter au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ex. Deux gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets, Did. *Lettre sur les aveugles.* — Cela ne vaut rien, parce que *gens* est un nom collectif; c'est même ce qui le distingue de son synonyme *personnes,* qui est un nom individuel. On dit *vingt personnes,* mais non *vingt gens;* et, réciproquement, on dit *les gens de guerre,* et non *les personnes de guerre.* — Cela étant, on ne dira pas *mille gens, mèïe gint,* pour indiquer un nombre précis, déterminé; mais on dira très-bien, comme en wallon: j'ai bien vu mille gens sur la place, Litt., *j'a vèïou co mèïe gint so l'plèce,* en donnant au mot *mille* un sens indéfini. — Cette règle n'est pas applicable à *gens* précédé d'un adjectif. Ainsi rien n'empêche de rendre mot pour mot l'expression suivante: *treûs vèïès gint,* **trois vieilles gens.**

Gentil. Cet ouvrier est fort *gentil*, *cist'ovri-là est foirt ginti*. Dites : est très-actif. — C'est une *gentille* femme de ménage, *c'est-ine gentèïe feumme di manège*. Dites : c'est une femme de ménage fort laborieuse. Mes enfants, soyez bien *gentils*, *mes èfant, seyiz bin gintis*. Dites : soyez bien sages. — L'adverbe *gentiment* forme également un wallonisme dans la phrase suivante : Les terrassiers travaillent gentiment, *lès terrassi ovrèt gintèïemint*, Dites : travaillent activement.

Gentil signifie joli, agréable, gracieux : un gentil enfant; une chanson fort gentille. *Gentiment* veut dire joliment : cet enfant est gentiment habillé.

Giffle. Donner une *giffle*, *ficher 'n'giffe*, mont. Dites : donner, appliquer, détacher un soufflet, Acad.

Gloriette. *Enne gloriette*, mont. Dites : un cabinet de verdure, un berceau, une tonnelle. Ce mot est très-usité dans le Hainaut et dans le Limbourg belge. Littré le mentionne avec la signification de pavillon, petit bâtiment, dans un parc ou un jardin.

Gourmer *du vin*, mont., *goûrmér dè vin*, liég. Dites : déguster du vin. *Gourmeur* est de même purement wallon : *c'est on fameux bon goûrmeû*, liég. *c'est in fin gourmeu*, mont. Dites : c'est un fin gourmet, Acad., ou un excellent dégustateur.

Goût. Ce vin a un goût de *pays*, *ci vin-là a on gosse di païs*. Dites : a un goût de terroir.— Forir semble craindre de faire un wallonisme en rendant mot pour mot *nosse bîre a on gosse di tonnai*, fl. *ons bier heeft enne tonnesmaak*; il traduit : *notre bière sent le fût*. Cette dernière expression est en effet celle de l'Académie, mais il yaurait du rigorisme à condamner la tournure *a un goût de tonneau* ; elle est analogue à *avoir un goût de renfermé, de pourri*, Acad.

Goûter. Cela *me goûte*, *ça m'goutte*, mont.— Est-ce que cela vous goûte ? *çoula v'gostêïe-t-i?* Cela se dit très-souvent, mais

ce n'en est pas moins mauvais. Encore un wallonisme qui a subi l'influence combinée du latin et du teutonique. *Smaakt u dat?* fl., *smeckt Ihnen das?* all. Dites: cela vous semble-t-il bon? Cela est-il de votre goût? Le trouvez-vous bon? Cela vous plaît-il?

Cet idiotisme présente un sens métaphorique du verbe *goster*: en effet *goster* se dit primitivement, comme le latin *gustare*, de la personne qui perçoit la saveur d'un objet; il est ici transporté de la personne qui perçoit à la chose elle-même, et il signifie avoir telle ou telle saveur, particulièrement une saveur agréable; le latin *gustus*, primitivement, l'action de goûter, s'employait de la même manière dans le sens figuré de saveur: *fructus gustu suaves*, mot à mot des fruits agréables quant au goût, des fruits d'un goût agréable; ainsi le latin *gustus* et le français *goût* sont pris ici dans le sens de *sapor*, saveur. Le latin *gustare* n'admettait pas cette acception figurée; mais le wallon *goster* a pu la prendre grâce à *gosse* (*gustus*, *sapor*), et grâce au teutonique *smaken*, *schmecken*, qui est très-classique dans cet emploi métaphorique. L'anglais *to taste* se prend également dans les deux acceptions.

Goutte. 1° Elle ressemble à sa mère *comme deux gouttes d'eau*, *elle ravisse si mère comme deux gotte d'aiwe*. V. RESSEMBLER.

La locution est fausse, parce que le sujet du verbe est du singulier. C'est du moins l'avis de plusieurs grammairiens. Ainsi, d'après eux, on dirait d'une façon plus correcte: sa mère et elle se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Cependant cette faute, si réellement faute il y a, a été faite même en France. Mme de St-Pars trouve que M. d'Auxerre vous ressemble comme deux gouttes d'eau, MAINTENON, *Lett.* Il disait que je ressemblais à Gengis-Khan comme deux gouttes d'eau, VOLT. *Lett.* « On a fait ressortir plaisamment ce vice de cette façon de parler en disant de la rivière artificielle de Trianon, qu'elle ressemble à une vraie rivière.... comme deux gouttes d'eau. » LITTRÉ. Mais pourquoi ne pas admettre : elle ressemble à sa mère, comme

deux gouttes d'eau (sous-ent. *se ressemblent*)? Il n'y a dans cette ellipse, rien de choquant, et le sens est parfaitement clair.

2° Je n'y vois goutte, *ji n'y veus gotte,* ou *ji n'veus gotte.* D'après un recueil d'*Omnibus,* il faudrait traduire *je ne vois goutte,* à moins que le mot *y* ne marque une relation avec ce qui précède. Ex. Ce raisonnement est si obscur, qu'on n'y voit goutte, c'est-à-dire qu'on ne comprend rien à ce raisonnement. Tel n'est pas l'avis de l'Académie qui cite les deux expressions côte à côte sans faire aucune observation, et de Littré, qui les donne également comme équivalentes. De plus A. Lemaire, approuvé par Marty-Laveaux, dans son *Dictionnaire des difficultés,* prétend que dans les deux locutions, *je n'y vois goutte, je n'y entends goutte,* l'adverbe *y* s'emploie d'une manière absolue et explétive, et que ce sont des idiotismes que l'usage défend contre la grammaire. Il cite à l'appui ces exemples de l'Académie. Avant de m'engager, je veux *y* voir clair ; il n'*y* voit pas.

Goutter. 1° Ne dites pas : Ce coquemar *goutte, cisse coquemâr-là gotte;* pour exprimer que l'eau s'en échappe par une fente. Dites : ce (et non pas *cette*) coquemar fuit. — Forir condamne aussi : ta hotte *goutte, ti bot gotte,* les murs de la cave gouttent, *lès meur dèl' câve gottèt;* il prétend qu'il faut se servir du verbe *dégoutter.* Nous lisons dans Littré : les toits gouttent (*lès teût gottèt*), c'est-à-dire laissent tomber l'eau goutte à goutte ; ce qui prouve que cet emploi de *goutter* n'est pas inconnu en France. Mais l'Académie ne l'ayant pas admis, on dira mieux : les toits dégouttent, ta hotte dégoutte.

2° Ne traduisez pas non plus *i gotte,* v. unipersonnel, par *il goutte,* fl. popul. *het drupt,* ou *druppelt,* fl. litt. *het druipt.* Dites : il tombe des gouttes d'eau, il commence à pleuvoir.

Gouttière. Un seau d'eau *de gouttière,* ou un seau *de gouttière, on sèïai d'aiwe di gottîre,* ou *on sèïai d'gottîre.* Dites : un seau d'eau pluviale, et mieux un seau d'eau de pluie.

La gouttière est le canal demi-cylindrique attaché au bord

inférieur des toits, pour recevoir l'eau de la pluie et la déverser soit dans le ruisseau soit dans la citerne. L'eau de pluie est donc de l'eau de citerne et de l'eau de gouttière, ce qui explique le wallonisme.

Gozette. Le terme français est *chausson*. Le wallon a aussi *gozâ*. La gozette est plus délicate que le gozâ, GRANDG.

Grand, Grandiveux, pour fier, vaniteux, hautain. *Grandiveux* est purement wallon. Quelques personnes traduisent ce mot par *grand* : il est trop grand pour nous saluer, *il est trop grandiveux pos nos dire bonjou*, fl. *hij is te grootsch*, ou mieux *te groot*... Dites : il est trop fier... Evitez de même le mot *grandeur* dans le sens de *fierté*. C'est la grandeur qui l'a perdu, *c'est l'grandeûr qui l'a pierdou*, fl. *het is de groostsheid die hem verloren heeft*, c'est la vanité qui l'a perdu, c'est la gloire qui l'a perdu (*gloire* peu usité en ce sens, ACAD.).

Le mot de *grandeur* doit au contraire se prendre dans un bon sens : Magnanimité, élévation et noblesse morales. Ex. La vraie grandeur se courbe par bonté vers ses inférieurs et revient sans effort dans son naturel, LA BRUY., II. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions, VOLT. *Lett.* — Il en est de même de *grand*. Et fût-il sous ta rage à tes pieds abattu, il est plus grand (magnanime, noble) que toi, s'il a plus de vertu, CORN. *Attila*.

Guère. Ce mot, d'après Diez, est d'origine germanique : ancien haut-all. un*weiger*, pas beaucoup ; il signifie *beaucoup*, et non pas *peu*, comme le dit l'Académie. C'est la négation *ne* qui, accompagnant toujours ce mot, lui donne le sens de *peu*. Ne dites donc pas: Avez-vous encore du vin dans votre verre ? — *Guère. Avez-v'co dè vin ê vosse verre ?* — *Wère.* Tout au plus cet emploi fort elliptique de *guère* appartient-il au langage très-familier. Cela ne pourrait jamais s'écrire. (LITT.) — Nous verrons à propos du mot *rien* un autre exemple où la négation s'est perdue. C'est également le cas de *pourtant* ; *non pour tant*.

H.

Habile. 1° Ouvrier *habile*, *habèïe ovri*, c'est-à-dire expéditif, apte à agir, dispos. L'Académie dit qu'*habile* est populaire en ce sens. Tel n'est pas l'avis de Bescherelle. Ex. un copiste habile, à savoir diligent, expéditif. Littré dit que c'est là le sens propre: du latin *habilis*, sens primitif *souple*, *dispos*; et il cite cet exemple de Molière : Mais demain, du matin, il vous faut être habile à vider de céant jusqu'au moindre ustensile, TART.

2° Littré va même jusqu'à admettre l'emploi adverbial de *habile! habile!* (liég. *habèïe! habèïe!* mont. *habïe! habïe!* rouchi *avite habile!*) qu'il explique par : dépêchez-vous. Cela jure avec l'avis de tous les auteurs d'Omnibus wallons, et il sera prudent de s'abstenir de cette expression.

3° Mais les phrases suivantes sont essentiellement wallonnes: Nous voulons l'assommer tout de suite, *habile,nous voulons l'l'assoumer toute suite, habie, les Avent. dè J. d'Nivelles.* Dites : tout de suite, *à l'instant.*—*Habile*, allons, *habèïe,jans*, liég. Dites: ça allons, ACAD. sus, id. allons, vite. — J'y courus au plus *habile*, *j'y coras â pus habèïe*, liég. Dites : j'y courus au plus vite. — *Au plus vite*, pour le plus promptement qu'il est possible, se trouve dans la Fontaine, *fable* VII, 11, dans Voltaire et passim. *Accourez habile*, tournais. Dites: accourez, vite. — Il décampe *habile*, *i s'incourt habile*, id. Dites : il décampe lestement.

Hanter. V. FRÉQUENTER.

Hausse. Vendre *en hausse publique*, *vinde à l'hausse*. Dites : vendre à l'encan, aux enchères, à l'enchère, ACAD., mettre à l'encan, LITT., à l'enchère, aux enchères. — Mettre une *hausse*, *mette ine hausse*. Dites : mettre une enchère, couvrir une enchère, mettre enchère, ACAD.

Hausse, en ce sens, est un archaïsme. Ex. Je mettrai ma hausse tout d'un coup quand il s'agira d'adjudication, RICHELET.

Actuellement ce mot à un autre sens facile à saisir : Les fonds sont en hausse. Les banquiers spéculent sur la hausse et la baisse.

Haut. Monter *en haut*, en liégeois, *monter là-haut*. Cette locution, très-usitée dant notre pays aussi bien qu'en France, est condamnée sans restriction par Forir, qui la taxe de vulgaire, par Hennequin et par M. l'abbé Carpentier, qui prétend que cela ne se dit plus. Cette décision est trop absolue. L'Académie a enregistré cette locution dans son Dictionnaire. Littré l'admet dans le langage familier comme l'équivalent de *monter chez quelqu'un*, qu'il explique ainsi : aller dans son logis, situé au premier étage, ou plus haut. Il cite cet exemple de La Fontaine : Il monte en haut. La tournure se trouve également dans Racine, *Remarques sur l'Odyss.* L. II, à la fin. — Le wallon ne donne pas nécessairement à l'expression ce sens restreint, mais toutes et quantes fois qu'elle l'aura, on ne doit pas faire difficulté de la traduire par *monter en haut*. Autrement, on dira simplement *monter*.

Observons encore que la traduction littérale *monter là-haut* n'est pas du tout un grossier wallonisme. L'académie l'admet comme synonyme de *monter en haut* et elle donne cet exemple : Ne laissez monter personne là-haut, *ni lèï monter nolu* [1] *là-haut*; et Littré cite cet exemple du *Distrait* de Regnard : Je vous quitte un moment et je monte là-haut, III, 14. Autre exemple dans le *Méchant* de Gresset, III, 9.

Quant à la tournure, descendre *en bas*, *dihinde l'avâ*, elle peut être admise dans le langage familier avec le sens de descendre au rez-de-chaussée. Elle se trouve dans le dictionnaire de Trévoux, et l'exemple suivant de Racine paraît concluant : Etant arrivés la nuit [les persécuteurs de saint Polycarpe] à la maison où il était, ils le trouvèrent couché dans une des cham-

(1) Forir regrettait que ce mot verviétois fût presque tombé en désuétude à Liége.

bres d'en haut..... Ayant donc su que ces gens l'attendaient, il descendit en bas, *Œuvres complètes*, édition Hachette, tome III, page 284.

Héritance. Il a fait une grande *héritance, il a fait n'grande héritance*, p. de Liége. Dites: il a fait un grand héritage. Perdre une *héritance*, *pierte in' héritince*, p. de Nivelles. Dites: être privé d'un héritage, d'une succession.

Heure. 1° Il y a cinq bonnes *heures* de Liége à Huy, *gna cinq bonnès heûre di Lîge à Hu*. Dites : il y a cinq bonnes (ou fortes *lieues* de Liége à Huy.

Le wallon n'a qu'un mot pour traduire *heure* et *lieue*. On prendra garde en traduisant : *Fér heûre par heûre*, faire une lieue par heure, ou à l'heure. *Nos avans roté treus heûre â long*, nous avons marché pendant trois heures ; *èt comme nos nos avans pierdou, nos n'estîs qu'à ine heûre di Lîge*, fl., ...*wij waren maar op een uur van Luik*, et comme nous nous sommes fourvoyés, nous n'étions qu'à une lieue de Liége. — On dira: «Vous avez encore pour une heure de chemin, ou simplement, vous avez encore une heure de chemin » Acad., et cette dernière locution *une heure de chemin*, ou plus brièvement, *une heure*, s'emploie même quelquefois pour désigner l'espace que l'on parcourt en une heure de marche. Exemple : Nous étions à huit heures de Paris, Sév. — Toutefois il faut préférer, en ce cas, la tournure *heure de chemin*.

2° Le *quart avant trois heures*, le quart pour midi, *li qwârt divant treus heure*, *li qwârt po doze*, fl. *kwart voor drie*, *kwart voor twaalf*. Dites : trois heures moins un quart, Acad., midi moins un quart. C'est une faute où nous tombons assez souvent, et messieurs les Français ne cessent de nous la reprocher, et avec raison. Plusieurs en voulant éviter cette faute, tombent de Charybde en Sylla, et ils disent *le quart de trois heures, le quart de midi*. Cette dernière tournure provient du patois de Mons, qui dit par exemple : *el quaert dé minuit*, pour minuit moins un

quart. — Il est probable que la tournure *lé qwârt po doze* est une fausse traduction du flamand, *voor* signifiant à la fois *avant* et *pour*. On rend aussi la tournure *li qwârt po doze* par onze heures trois quarts, onze heures quarante-cinq minutes, *ou* onze heures quarante-cinq ; mais ce sont des expressions techniques qui s'emploient dans les tableaux officiels des heures, et qui ne sont guère de mise dans le langage usuel.

3° A *douze heures*, *à doze heure*, fl. *om twaalfure*. Dites : à midi. — *A doze heure à mëie-nute*; tournez : à minuit. — Cependant on trouve dans Mme de Sévigné: nous n'arrivâmes ici qu'après douze heures du soir. Cela n'est pas à imiter.

4° Toutes les *demies*-heures, *totes lès d'mëiès-heure*. Dites : toutes les *demi*-heures.

5° Ne dites pas : il est *le quart après deux heures*, *il est l'qwârt après deux heure*, fl. *het is kwart na twee*. Dites : deux heures et un quart, Acad. Dites de même : trois heures et un quart ; ce qui est également bon en wallon : *treus heure èt on qwârt*. — On peut encore dire : deux heures un quart, Acad.

Plusieurs condamnent la tournure *deux heures et quart*. Elle n'est pas seulement appuyée sur l'Académie, mais sur le bon usage : Ex. Il faut être en vérité bien aveugle pour attacher tant d'importance à ce que les leçons soient récitées de huit à neuf heures, la page d'écriture commencée à neuf heures seulement et finie à *neuf heures et quart*, J. Sim. *L'Ecole*, éd. Lacr. p. 104. Au surplus *neuf heures et quart* a pour lui l'analogie; ne dit-on pas : *neuf heures et demie* ?

6° Ne dites pas : une heure de temps, *ine heure di timps*, fl. *een uur tijds*, si vous regardez cette manière de parler comme complétement synonyme de *une heure*. Ex. J'ai fait une lieue et demie en une heure de temps, *j'a fait ine heure èt d'mëie di vôie so ine heure di timps*. Dites simplement : *en une heure*. Mais *une heure de temps* est très-français, comme équivalent de *une heure d'horloge*, c'est-à-dire pour signifier une heure que l'attente ou une raison quelconque fait paraître longue. Je vous ai

attendu trois heures d'horloge. *Ji v's a rattindou treus grozès hirêîès heure.* Ceux qui amusent une conversation pendant *deux heures de temps*, sans qu'il soit possible de retenir un mot de ce qu'ils ont dit, Mont. *Lett.pers.*, 20. On dit aussi trois grosses heures, trois heures entières, trois mortelles heures, Besch.

7° Vers *les* une heure, *vès lès ine heure.* Dites : vers une heure. Cependant l'Académie admet *sur les une heure*, tournure qui, sans une autorité aussi respectable, aurait tout à fait l'air d'un wallonisme renforcé.

Hochet. Une faiseuse de *hochets, ine f'resse di hochet.* Dites: une faiseuse de briquettes. — Cependant ce mot est français, mais sert à désigner un jouet qu'on donne aux petits enfants et qu'ils prennent entre leurs gencives pendant le travail de la dentition.

Homme. Son *homme* est d'un caractère difficile, *si homme est haïâve*, fl. *haar man is moeilijk.* Dites : son mari est... — Oui-da, mon *homme*, mon cher *homme*, *awè dè, mi homme.* Dites: oui-da, mon mari. — L'Académie signale cet emploi *populaire* du mot homme, et donne cet exemple : j'irai avec mon homme souper chez vous.

Hors. 1° La messe est *hors*, ou *dehors*, l'école est *hors*, ou *dehors*, *li messe est foû*, *li scole est foû* ; prenez un autre tour : La messe est dite, Acad., la classe est finie, la leçon est terminée. — Cette faute assez grossière se commet rarement, mais Forir la signale dans son Dictionnaire, et il est bon que tout le monde soit prévenu.— On reconnaîtra aisément, dans ce wallonisme, l'influence de l'idiome germanique : *de school is uit, die schule ist aus.*

2° *Hors* des yeux, *hors* du cœur, *foû d'l'oûïe, foû dè coûr, uit het oog, uit het hart.* Ce *spot* est souvent cité pour montrer les effets désastreux de l'absence sur les affections les plus tendres. La sagesse des nations dit en bon français : *loin* des yeux, *loin* du cœur.

3° Ne dites pas : hors saison, *foû saizon*, mais hors de saison; hors chemin, *foû vôïe*, mais hors de chemin, il est hors place, *il est foû plèce ;* mais hors de place, Acad., ou en parlant de domestiques, hors de condition, Acad. — D'autre part, traduisez fidèlement *foû dèl' vèïe*, hors de la ville.— Ne dites donc pas : Monsieur est-il chez lui?— Non, il est hors ville. *Li maîsse est-i cial? — Nenni, il est foû dèl' vèïe.* Dites : il est hors de la ville, il est absent, à la campagne, en voyage.

Les grammairiens ont posé comme principe que la préposition *hors*, sauf dans le sens de hormis, excepté, régit *de*. Ils permettent cependant d'omettre *de* dans certaines façons de parler du style familier. Cet homme est logé hors la porte Saint-Antoine, Acad.; il y avait hors la porte de la cour une terrasse, J.-J. Rouss. *Conf.* I. — D'après cela, la phrase il demeure Hors-Château, *i d'meûre foû Chestai*, doit être tenue pour bonne.

4° Prenez-en deux ou trois *dehors*, *sèchiz-è*, ou *prindez-è deux ou treus foû*. On dira, suivant le sens : Prenez-en deux ou trois, choisissez-en deux ou trois, *ou* déduisez-en, défalquez-en deux ou trois.

Je tire mon mouchoir *hors* de ma poche, *ji sèche mi norèt foû di m'poche*, fl. *ik trek mijn zakdoek uit mijn zak.* Dites : je tire mon mouchoir de ma poche, comme on dit, tirer de l'argent de son coffre, de sa bourse, de sa poche, M. Carpentier. — Tirer le sabre, l'épée du fourreau, *sèchi l'sàbe* (fém.) *l'èpèïe foû dè fôrai.* Dites : tirer le sabre (masc.), l'épée du fourreau. — Sortir hors de sa maison, *sôrti foû di s'mohonne.* Dites : sortir de sa maison, de chez soi. — Sortir hors de la ville, *sòrti foû dèl' vèïe.* Dites sortir de la ville.

5° Rentrer hors heure, *rintrér foû heure*, fl. *buiten uur naar huis komen*, Dites : rentrer à heure indue, Acad.

6° Mettez vos meubles hors, *mettez vos meûbe foû.* D'après un recueil d'Omnibus, il faudrait dire : mettez vos meubles dehors. « Lorsque *hors* n'a pas de complément et qu'il devrait être placé isolément, il faut le remplacer par l'adverbe *dehors.* »

— Il est de fait que *dehors*, dans l'exemple précédent, est plus conforme à l'usage général, mais nous doutons si *hors* est fautif. — Littré, à l'article *hors*, parle de l'emploi adverbial de ce vocable, en ajoutant que c'est l'emploi étymologique : *foris*, ou *foras*, dehors ; [vieux franç. *fors* ; on connaît le fameux mot soi-disant historique ([1]): tout est perdu, fors l'honneur]. Il cite, entre autres exemples, ce vers du Tartufe : Mettre vos meubles *hors* et faire place à d'autres.

Humidité. 1° Ne marchez pas dans *les humidités*, *ni waïz nin d'vint lès frèhisse*, Dites: ne marchez pas (m. à m. *guéez*) où il fait humide, ou bien, où il fait mouillé. — *Il fait mouillé* est dans Mme de Sévigné.

Humidité est un nom abstrait ; c'est l'état de moiteur de l'air ou du lieu, et il aurait, dans cette phrase, un sens concret. Je dirais plutôt *dans* le mouillé, en imitant cette phrase de la Fontaine : Qu'il eût du chaud, du froid, du beau temps, de la bise, enfin du sec et du mouillé, *Fabl.* VI, 4.

2° Le vent d'ouest nous amène *des humidités*, *li vint d'Lovagne* (de Louvain) *nos amonne dès frèhisse*. Dites : de l'humidité. Les noms abstraits ne peuvent guère se mettre au pluriel. Ainsi on dira, en parlant de soi et d'une ou plusieurs autres personnes : à notre âge, et non pas à *nos âges*, notre santé, et non pas *nos santés* (excepté dans le sens de *toasts*, *brindes*). — L'Académie dit cependant : un lieu bas, sujet aux humidités de l'air et de la terre. Il est fort douteux que cet exemple puisse justifier le wallonisme en question.

Ici. Cet homme-*ici*, *cist' homme-cial*, liég.; ce monde-*ici*, *ci monde-cial*, id.; cette fois-*ici*, *celle* ([2]) *fois-ichi*, *Arménaq. de Tournai*, a. 51, p. 5. Dites : Cet homme-ci, ce monde-ci, cette fois-ci.

([1]) V. Fournier. *L'esprit dans l'histoire*, XXI.

([2]) On remarquera cette forme de l'adjectif cette (*celle*), qui, d'après Littré, a donné lieu à la locution *à celle fin de* (pour à cette fin de), que le peuple, ignorant de l'étymologie, a transformée en *à seule fin de*.

Autrefois, on employait *ici* comme nous employons *ci*, c'est-à-dire qu'on le joignait à un nom. Le long temps qu'il y a que vous n'avez reçu des nouvelles de ces quartiers-*ici*, Pasc.

2° D'ici *à* là on compte deux lieues, ***di cial à là on compte deux heure***, fl. ***van hier tot daar***... La suppression de *à* est de rigueur: D'ici là. — Mais ***di cial à d'main*** se rend par ***d'ici à demain***, et ***di cial à Tongue***, par *d'ici à* ***Tongres***.

Idée. Vous ferez mon habit une idée plus grand, ***vos f'rez mi habit ine idêie pus grand***. — D'après un recueil d'Omnibus, il y aurait là un wallonisme. Il est vrai que l'Académie ne signale pas cet emploi du mot *idée* dans le sens de petite quantité, mais Littré l'admet, et il cite cet exemple : Je ne veux qu'y goûter, ne m'en donner qu'une idée. Au reste, les équivalents abondent : Vous ferez mon habit un peu plus grand, tant soit peu plus grand. Donnez-m'en une miette. On a remis à la mode les archaïsmes ***un tantet, un tantinet***, qui ne manquent pas de grâce.

Cette acception familière du mot *idée* provient sans doute de ce que l'*idée*, opposée à la *réalité*, est peu de chose.

Dans la Prusse Rhénane, le peuple emploie de la même manière le mot *Gedanke*, pensée. *Wollen Sie, dass ich Ihnen welchen einschenke? Ia, einen Gedanken. Vôlez-v' qui ji v's ennè vûde? Awè, ine idêie*, fl. *Ia, een gedachtje.*

Il. 1° Qui est galeux ***qu'il*** se gratte, ***qui est rogneux qu'i s'grette***. Si l'on traduisait un *spot*, il faudrait dire : Que celui qui est galeux, se gratte.

Lorsque le pronom *qui* équivaut à *celui qui*, il ne peut être suivi de *il* dans le second membre de phrase. Ex. Qui chasse deux lièvres n'en prend aucun. Au surplus le proverbe français est : Qui se sent galeux se gratte.

2° Celui qui l'attrape, ***qu'il*** le garde, ***li ci qu' l'attrape qu'el wâde*** (on ajoute pour la rime, ***li ci qu' nè l'vout nin qu'el donne à s'camarâde***). Cri des enfants lorsqu'ils lancent au loin leur sabot

(*tournai, bizawe* ou *boubenne*). Cet *il* forme un pléonasme vicieux. Dites : que celui qui l'attrape, le garde, et mieux, attrape qui peut.

3° Ma sœur *elle* est venue hier, *mi masoûr elle a v'nou hîr*, liég. Dites : ma sœur est venue hier. Le plus jeune *il* a dit à son père, *li pu jeonne i a dit* (¹) *à s'pére*, tournais. Bull. a. 70, 1° l. p. 117. Dites : le plus jeune dit à son père.

Notons qu'on dira très-bien en français, en reprenant un mot qui vient d'être prononcé par un interlocuteur : Ma sœur! elle est venue hier. Il y a là une nuance qui n'est pas dans les textes wallons cités plus haut, mais qui pourrait cependant y être, tel contexte étant donné : *Vos n'avez nin vèïou m'soûr? — Vosse soûr? elle a v'nou hîr.* Vous n'avez pas vu ma sœur? — Votre sœur! elle est venue hier. En français on emploie quelquefois la tournure en question pour donner plus de force à l'affirmation : Il fut bien leste ce voyage, STE-BEUVE, *P. Lundis*, I, p. 45. Elle lui ressemble pourtant beaucoup à M. de la Harpe, id. id. p. 47.

Indicatif (l'— pour le subjonctif). Les patois sont parfois de mauvais guides en ce qui concerne l'emploi du mode subjonctif; nous avons déjà touché ce point à l'article CONDITIONNEL, et à l'article CROIRE.

1° Je suis fort aise que vous *êtes* venu, *ji sos bin binâxhe qui v's estez v'nou.* Dites : que vous soyez venu. — Quel bonheur qu'il ne nous *a* pas reconnus ! *on bonheur qu'i n'nos a nin riknohou !* Dites avec l'Académie : Quel bonheur qu'il ne nous ait pas reconnus !

2° Il n'y avait personne qui lui en *donnait, i n'aveuot perseonne qui lî in donneuot*, pat. de Tourn. Bull. a. 70, 2° l. p. 117 ; *i n'avoit peersonne qui lî in dounoit*, Chièvres ; *il n'avait per-*

(¹) Le contexte devrait amener le passé défini, mais ce temps n'existe guère dans les patois du Hainaut.

sonne qui li in d'nait, Gosselies; *il n'y n'aveut personne qui li in doneut*, Beaumont. Il faut : *qui lui en donnât.*

3° Quoique je *suis* petit, je n'ai pas peur de vous, *mâgré qu'ji sos p'tit, ji n'a nin pawou d'vos*, liég. — Il a osé le dire, quoique nous *étions* tous là, *il a wasu l'dire, quoiqu' nos estaines tortos là*, namur. — Quoique tous les hommes *sont* frères, *quoèque tous les homme sont frère*, p. de Charler. Bernus, 34. — Dites : quoique je *sois*..., quoique nous *fussions*..., *soient* frères.

En français, les conjonctions quoique, bien que, encore que, combien que veulent être construites avec le subjonctif. Les conjonctions wallonnes *mâgré qui*, *quoiqui*, *bin qui*, *tot qui*, liég. (Ann. 11, p. 79, ligne 2 et p. 83, l. 24.), *maugré qui*, *bin qui*, *ècor qui*, namur., admettent, comme les conjonctions latines correspondantes *etiamsi*, *etsi*, *tamesti*, le mode indicatif et le mode subjonctif. Dans ce dernier cas, la correspondance est complète : à preuve ce texte namur. *Bin qui j'seûie pus grand qu'vos, ji n' saureuve mougni one rôbosse* (une *rabote* ou un *gomichon*) *à mi r' ciner* (liég. *à m' quatr'heure* : *re cœnare*, remanger), Chavée, et ce texte liégeois de Forir, *mâgré qu'i seûie mècontint*...

Littré cite des exemples tirés des meilleurs écrivains, où quoique est suivi de l'indicatif. Quoique nous devenons Anglais, Froiss. La mienne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte, Mol. Quoique, devenue arienne et persécutrice des catholiques, elle n'avait pas mérité d'être flattée, Boss. Vaugelas a même employé *quoique* avec le conditionnel. Quoique quelques-uns seraient d'avis.... — Actuellement la règle française indiquée en tête de l'article est absolue.

4° Quel dommage que mon père n'*est* pas ici ! comme il serait content ! *qué dammage qui m' papa n'est nin vaici ! comme i sereuve binauge* ! namur. Dites : quel dommage que mon père ne soit pas ici ! — Les trois formules quel dommage, il est dommage, c'est dommage, Acad. se construisent avec le subjonctif.

Tous ces wallonismes correspondent à des flandricismes, qu'il serait trop long d'énumérer.

Infinitif. *A*. — Complément ou sujet réel d'un autre verbe. Il peut être précédé de la préposition *à* ou de la préposition *de*; il peut aussi n'être précédé d'aucune préposition. La syntaxe des deux idiomes concorde généralement. Nous ne donnerons que les différences.

1° *Aimer*. Il aime d'être prévenu, ***il ainme d'esse prév'nou***, liég., ***il aime d'ète prév'nu***, mont. Dites : il aime *à* être prévenu, ou qu'on le prévienne.

Cette tournure wallonne n'est pas absolument incorrecte en français ; c'est un archaïsme, dont on trouve quelques exemples au XVIe et au XVIIe siècle. Une religion qui n'aimerait pas d'être approfondie et qui craindrait l'examen serait suspecte, Mass. Elles aiment d'avoir quelque chose qui donne plus de lustre à leur beauté, Lanoue, XVIe siècle. — Il est probable que cette vieille tournure n'est pas encore la plus ancienne, et qu'on a dit d'abord sans préposition : il aime être prévenu. On disait en latin, du moins au temps de Pline : *amat bibere*, littéralement, il aime boire. Cette dernière construction est encore de plein usage, et d'après Marty-Laveaux (*Dict. des difficultés*), elle n'a pas le même sens que *il aime* à. « *Aimer*, suivi d'un verbe à l'infinitif, prend la préposition *à* lorsqu'il s'agit d'une action à faire : *Aimer à jouer*, *à boire*, *à chasser*. Lorsqu'il s'agit d'une impression reçue ou d'un état, il se met sans préposition : *J'aime entendre une bonne musique. Il n'aime point ramper dans les cours*, J.-J. Rouss. Ici *ramper* exprime un état. » Nous ajouterons l'exemple suivant : J'aime assez causer, Courier, *Lettr*.

2° *Aimer mieux*. J'aimerais mieux de mourir que de faire une si mauvaise action, ***j'ainm'reûs mî dè mori qui d'fér ine si faite.*** Dites : J'aimerais mieux mourir que de...

Le second *de*, qui est de rigueur en wallon, se supprime très-bien en français, suivant Littré, surtout quand la première

alternative est une longue proposition. Ainsi on dirait plutôt : saint Louis aimait mieux mourir que pécher, qu'on ne dirait : saint Louis aimait mieux mourir que *de* pécher. Mais le premier *de* (j'aimerais mieux *de* mourir) est tout à fait incorrect. Aimer mieux, devant un infinitif, rejette toute préposition.

3° **s'Attendre.** Je m'attendais bien *de* le voir venir, *ji m'attindéve bin dè l'vèïe vini*. Il faut : Je m'attendais bien à le voir venir. On dit aussi, *s'attendre que*. Je m'attendais bien qu'il viendrait, *ji m'attindéve bin qu'i vèreût.*

S'attendre de est un tour suranné, qui se retrouve également dans le montois. *On n' s'in attindoit nié.* Armon. a. 64, p. 20, on ne s'*en* attendait pas, et dans le liég. : *Ji m'ènn' attindéve*, Forir, je m'*en* attendais, pour on ne s'y attendait pas, je m'y attendais. Ex. Cassius s'était bien attendu *de* trouver une opposition générale à sa proposition, Vertot. On ne s'attendait guère *De* voir Ulysse en cette affaire, La Font. Mes transports aujourd'hui s'attendaient d'éclater, Rac. — Présentement on ne dit plus guère que *s'attendre à*.

4° **Demander.** Il demande *pour* entrer, *i d'mande po intrér* liég. *i d'mande pou li intrer*, tourn. *hij vraagt om binnen te komen*, fl. Dites : il demande *à* entrer, *à* sortir.

Demander pour a d'autres sens: Qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse? Boss. dans Besch. — Je servais comme maréchal-de-camp employé dans l'armée de M. de Broglie. M. de Castries me demanda pour aller avec lui (c'est-à-dire exprima à mon chef le désir de m'avoir pour aller avec lui), Besenval, *Mém.* I, 83. — Lorsque l'action exprimée par l'infinitif est faite par la personne à qui l'on demande, la construction est la même dans les deux idiomes ; il m'a demandé *d'*avouer ma faute, *i m'a d'mandé d'avouwér m'fâte*, liég.

5° **Se dépêcher.** On se dépêche *à* ouvrir la porte, *on s'despaiche à drouvu l'pourte*, *Avent. dè Jean d'Nivel.* p. 43. Dites : d'ouvrir. On doit se dépêcher *à* labourer, *on doit s'dépêcher à laboûrer*, l'vraie Ervue d'Mons, a. 69, p. 20. Dites: *de* labourer.

— Il s'est dépêché à faire cela, *i s'a d'hombré à fér çoula;* on dit aussi *i s'a d'hombré dè fér çoula*. Dites: *de* faire cela. Remarquons que *si d'hombrér*, dans le premier texte, est employé absolument et *à fér* équivaut à *tot fant*, en faisant. *A* suivi de l'infinitif est employé de la même manière dans ce vers de Corneille : A raconter ses maux souvent on les soulage. — Mais se *dépêcher de* est de rigueur, *à* serait fautif.

6° **S'enhardir**. Notre jeune vicaire s'est enhardi *de* prêcher *nosse jonne vicaire s'at ahardi dè préchi*, For. Dites: s'est enhardi *à* prêcher.

Encore un tour obsolète : Un de nos écrivains, s'est enhardi d'en user [de ce terme], Vaugelas.

7° **Oublier**. Vous oubliez de chanter, *vos rouviz dè chantér*. C'est parfait, si l'on veut faire entendre que vous avez omis de chanter par défaut de mémoire ; mais quand *rouvî dè chantér* signifie en perdre l'habitude, la faculté, il faut tourner : vous oubliez à chanter. — Toutefois *oublier à* vieillit; c'est une nuance qui se perd. La phrase : si, chaque jour, vous oubliez de chanter, vous finirez par oublier à chanter, ne pourrait se traduire mot à mot en wallon. — Quelques auteurs ont dit *oublier à* dans le sens de *oublier de*. J'oubliais à vous dire que.... Volt. J'oubliais à remarquer que... Corn.

8° **Préférer**. *Vos volez qui j'pâte? ji préfère dè d'mani*. On peut traduire mot à mot : Vous voulez que je parte ? je préfère de rester. — Hennequin prétend à tort que *préférer*, suivi d'un autre verbe, ne prend ni *à* ni *de*. On dira très-bien : *Je préfère rester*, mais *je préfère de rester* est justifié par l'autorité de l'Académie et des meilleurs écrivains. Je préfère de me retirer, Acad. J'ai préféré de payer mes dettes, Sév. La Bruyère et Voltaire ont aussi employé *de*.

9° **Prendre garde**. Prenez garde *d'*être prêt pour dix heures, *louki d'esse prètte po dixh heure*. Dites : prenez garde *à* être prêt, ou voyez à être prêt. V. Regarder, n° 5.

Prendre garde à, avec un infinitif, c'est *avoir soin de* ; *prendre*

garde de, avec un infinitif, signifie *s'efforcer d'éviter*. Ex. Prenez garde à sanctifier l'extérieur par l'intérieur, Boss. Prenez garde de tomber, Acad. Si l'infinitif est accompagné d'une négation, on peut, dans le premier cas, (*avoir soin de*), tout comme en wallon, mettre la préposition *de*. *Louki dè n'nin rouvî l'jou*, prenez garde de ne pas oublier, ou à ne pas oublier le jour. — Ex. Prenez garde à ne pas trop vous engager, Acad. Prends garde de ne pas t'enfler, Boss.

10° **Se rappeler.** Je me rappelle d'avoir vu, Acad., *ji m'rappelle d'avu vèïou.*

Cette tournure est correcte ; nous la donnons ici, parce que nous disons plus loin à l'article Rappeler (se) que ce verbe doit être suivi d'un complément direct. Aussi bien, malgré ce *de*, *avoir vu*, est complément direct. On dirait également bien : je me rappelle avoir vu ; mais *de* est plus usité.

11° **Tarder.** *Vos târgi dè v'ni, vos târgi à v'ni.* Le wallon emploie indifféremment les deux tournures. Il en est de même en français : vous tardez à venir, et vous tardez de venir, mais l'usage préfère de beaucoup *tarder à*, Acad. Besch. — Marty-Laveaux et Lafaye veulent établir entre ces deux façons de parler une distinction qui aurait fait pâmer d'aise le docteur subtil lui-même. Employé unipersonnellement, *tarder* exige toujours *de* devant l'infinitif. Il me tarde de partir, *j'a hâsse d'enn'allér.*

12° **Valoir mieux.** Il vaut mieux de se taire que de parler mal à propos, *vât mî di s'taire qui dè mâ pârlér.*

On a prétendu que cette tournure était incorrecte : il faudrait supprimer *de* devant *se taire* ; de plus on ne pourrait omettre le *de* devant *parler* : Il vaut mieux se taire que *de* mal parler. Il est certain qu'après *il vaut mieux*, ou *mieux vaut*, on supprime généralement la préposition devant le premier infinitif, et on l'exprime devant le second. Ex. Mieux vaut s'accommoder que de plaider, Acad. Plusieurs écrivains ont pourtant employé *de* devant le premier infinitif. Ex. Il leur vaudrait bien mieux, les

pauvres animaux [les chevaux], de travailler beaucoup, de manger de même, Mol. Mieux vaut encore de penser que de lire. Thom. — Quant au *de* devant le second infinitif, Bescherelle et Littré pensent qu'il peut se supprimer. Ex. Il vaut mieux déplaire à son ami que lui dissimuler ce qu'on a sur le cœur, Marmont.

B. *Infinitif* complément d'une préposition. On place des bornes (à côté des portes), pour ne pas écorner les montants, ***on mette dès hurtai po nin d'grogn'tér lès postai.***

On peut, d'après Bescherelle et Littré, employer l'infinitif complément d'une préposition lors même qu'il ne se rapporte à aucun mot exprimé dans la phrase. Mais il faut que cet emploi ne donne pas lieu à la plus légère équivoque. Ex. Il faut voir le monde pour se former, Acad. Or le wallon n'y regarde pas de si près ; il s'ensuit que la traduction de la phrase wallonne en question me semble avoir un sens un peu louche. Il faudra changer la tournure : afin que les montants ne soient pas écornés.

C. *Infinitif* pour un autre mode. J'irai à Aix-la-Chapelle par Herve et *revenir* par Verviers, ***j'irei à Axh*** (¹) ***po Hêve et rim'ni po Vervî***, liég. Dites : et je reviendrai par Verviers: — Nous sommes des enfants bien sages qui ne se cognent jamais, ni *se quereller*, ***nos ètans dès èfant bin sages qui n'si gougn'nu jamais ni s'disputér***, namur. Aurmonaq. a 66, p. 34. Dites : qui ne se querellent ni ne se battent jamais. — C'est là un procédé fort commode des patois, qui emploient l'infinitif au lieu d'un autre mode, pourvu que le sens soit clair. Il est inadmissible dans une langue cultivée. Aussi bien, on en viendrait à parler nègre en français et à dire : moi acheter hier des plumes, toi venir demain.

(¹) On prononce àxh, c'est-à-dire que l'*a* sonne comme dans l'anglais *to walk*. C'est la transcription exacte du nom allemand *Aachen*, en patois d'Aix *Oche*.

J.

Jalouser. Les ouvriers jalousent souvent l'un *contre* l'autre, ou l'un *sur* l'autre, *lès ovrî jalozèt sovint onk so l'aute.* Dites : les ouvriers se jalousent... entre eux. — On dit en effet *jalouser quelqu'un*, et non pas *jalouser sur quelqu'un.*

Jalouserie, *jaloz'rêïe.* Dites : jalousie.

Jambon. Un *jambon* de noix, *in gambon d'gaïe*, mont., tournais., *on jambon d'jèïe*, liég. Dites : une *cuisse* de noix. Une double cuisse s'appelle *cerneau.*

Jeune. 1° Un vieux *jeune homme*, *on vî jonne homme*, ou *on vi jônai*, fl. *een oude jongman. Jeune homme* ne peut s'employer dans le sens de *célibataire.* Il faut dire : un vieux célibataire, ou, dans le style familier, un vieux garçon. — Une vieille jeune fille, *ine vîle jonne fèïe*, fl. *eene oude jonge dochter*, n'est pas moins incorrect. Dites : une vieille fille, une vieille demoiselle. Forir traduit : vieille célibataire. L'Académie n'admet pas ce féminin, mais Littré donne les exemples suivants : est-elle mariée ou célibataire ? Quelques femmes consacrées aux dieux avaient seules le droit de rester sans honte célibataires, SÉGUR.

2° La chienne a fait quatre *jeunes*, *li lexhe* (lice) *a fait qwate jônne.* Dites : a fait quatre petits. Les *jeunes* d'un chat, *les djaune d'in cat*, mont. Dites : les petits d'un chat. Les *jeunes* d'une chèvre, *lés jeonne d'enne gatte*, p. de Tournai. Bull. a. 70, 2e l. p. 118. Dites : les petits d'une chèvre, ou les chevreaux. — Mais on dira très-bien : les jeunes et les vieux, *lès jonne et lès vî* ; et, en parlant de grives, n'accommodez que les jeunes ; elles sont plus tendres. Ici *jeune* est opposé à *vieux.*

Cet emploi de *jeunes* pour *petits* est germanique : all. *die jungen einer Katze*, fl. *de jongen van eene kat* ; il est complétement étranger même au langage populaire de Paris.

3° Boire de la *jeune* bière, *beûre dè l'jônne bîre, junges Bier trinken*, all., *jong bier drinken*, fl. Dites : de la bière nouvelle, ou fraîche. — Du vin *jeune, junger Wein*. Dites : du vin nouveau, ou vert.

Jouer. 1° Il joue *le* violon en perfection, *i jowe li violon en perfekchon*, fl. *hij speelt de viool volmaakt goed*. Dites : il joue *du* violon en perfection, ou dans la perfection (ne dites pas *à la perfection*). — *Jowér l'piano, lès platenne, li tiesse di ch'vâ, les ôre, li flûte, etc.* Tournez : jouer *du* piano, des cymbales, de la vielle, de l'orgue, de la flûte, etc. — On dit aussi toucher l'orgue, le piano, abusivement toucher de l'orgue, du piano.

2° *Jouer* le tambour, *jowér l'tabêur*. On dira suivant le sens : *battre* le tambour, ou battre du tambour. — Battre le tambour, c'est donner le signal avec le tambour, Acad. : On battit le tambour pour rassembler les troupes, id. — Battre du tambour, c'est en général tirer des sons du tambour, Acad. : Il apprit à battre du tambour, id.

Jusque. 1° Jusqu'à aujourd'hui, *jusqu'à oûïe*. Féraud, et, après lui Littré, prétendent que cela est fautif, et que *jusqu'aujourd'hui* est seul correct. Mais plusieurs grammairiens veulent que l'on dise jusqu'à aujourd'hui, en vertu du principe que *jusque* doit toujours être suivi d'une préposition avec son complément. La raison n'est pas péremptoire : à preuve les locutions *jusqu'ici, jusque-là, jusqu'où* ? où l'emploi de *à* serait fautif ; ajoutons à cela qu'*aujourd'hui* renferme déjà la préposition *à*. — Au reste il n'y a plus matière à discussion : l'Académie a mis les grammairiens dissidents dos à dos en admettant les deux locutions, et cela est conforme à l'usage général.

Mais les tournures : *jusqu'à d'main, jusqu'à hîr, jusqu'à doze heure, jusqu'à mêïe-nutte, jusqu'à Lîge, jusqu'à qwand ? jusqu'à Pâque,* doivent se rendre mot à mot : jusqu'à demain, jusqu'à hier, jusqu'à midi, jusqu'à minuit, jusqu'à Liége, jusqu'à quand ? (ou jusques à quand ?), jusqu'à Pâques.

Il faut bien remarquer que le wallon *jusqu'à* ou *disqu'à* est composé de *jusqui* ou *disqui*, et de *à* ; c'est ce que prouve la tournure liégeoise *disqui cial*, qui se dit très-bien pour *jusqu'à cial*. C'est donc faire un véritable wallonisme que de dire *jusqu'à dans la rue*, *jusqu'à d'vint l'rowe* ; il faut supprimer *à*, à cause de la préposition *dans* qui suit : jusque dans la rue.

2° *Jusqu'à tant que* vous vous en alliez, *jusqu'à tant qui vos 'nn'allésse*. Cette façon de parler se rencontre chez d'excellents écrivains, mais, à l'heure qu'il est, *jusqu'à ce que* est bien plus usité. Ex. Il la faut prendre avec réserve, jusqu'à tant que nous soyons prêts, Boss. *Médit.* dans Litt. — On peut aussi supprimer *jusqu'à* au lieu de *tant*. Ex. Enivrez-vous de ce vin, tant que ses fumées vous fassent perdre... Boss. Suppliez, gémissez,... tant qu'elle vous admette enfin en sa présence, A. Chén. Cette dernière tournure est montoise : Est-ce qu'il n'y a pas quelqu'un auprès d'elle, pour lui tenir compagnie *tant que* tu arrives ? *tant qu't'arriv'ras* ?

Juste. 1° *Comme de juste*, Arménaq. de Tournai, 51, p. 25, *comme di jusse* (on ajoute souvent *èt d'raison*), liég. *comme dè jusse*, p. de Nivelles. Littré dit que cette tournure n'est pas admise dans le bon langage. Il faudrait dire : comme de raison, comme il est juste, ou, simplement, comme juste. Du moins J. J. Rousseau a dit : Vous me ferez plaisir de m'envoyer de tout cela dans l'occasion, en me passant en compte le tout, *comme juste*, surtout ce qui ne viendra pas de vous, *Lettre à Guy*. L'Académie et Bescherelle l'ont enregistrée sans observation à l'art. de, 1° p. 292, 3e col. au mil. ; 2° p. 879, 1re col. en bas. Elle se trouve dans George Sand, *Mouny-Robin*, ch. II, 4e page. Il ne semble pas qu'on puisse écarter une locution appuyée sur de telles autorités.

2° Ma montre va *juste*, *mi monte vat jusse*, fl. *mijn uurwerk gaat juist*. Cette tournure ne me semble pas correcte, bien que *juste* puisse s'employer adverbialement : tirer juste, cela entre

juste, mesurer juste, ACAD. Dites avec l'Académie : cette montre est juste, ou va bien.

3° Il rentre toujours à midi *juste, i rinte toudis à midi jusse*, mont. *kij kommt ten twaalven juist thuis*. Dites : à midi précis, ou bien, en employant *juste* adverbialement, il rentre toujours juste à midi.

L.

La. 1° Je ne sais pas *là que* vous avez été, *ji n'sés là wisse qui v's avez stu. Là* et *que* sont inutiles, et l'on a supprimé à tort l'adverbe relatif *où* (*wisse qui*, franç. vulgaire *ousque*, où est-ce que) : Je ne sais pas où vous avez été. On dira de même : Sait-il bien où vous étiez hier? *sét-i bin là wisse qui v's estiz hîr ?*

Dans ces deux phrases, *où* annonce ce qu'on appelle dans la terminologie latine une interrogation indirecte, c'est-à-dire portant sur une subordonnée : l'interrogation directe serait : Où étiez-vous hier? je n'en sais rien; —, le sait-il? — L'adverbe *là* est parfaitement inutile. — Il n'en est pas de même dans l'exemple : elle est encore là où elle était hier; la pensée ici est affirmative et l'adverbe *là* peut très-bien précéder *où* pour modifier le verbe de la première proposition. — On ferait un wallonisme en disant : elle est encore là qu'elle était hier, *elle est co là qu'elle esteut hîr*. Le pronon relatif *que* peut très-bien s'employer au lieu de *où* dans les questions de temps : *au moment qu'elle rit* (LA FONT., *le Lièvre et la Perd.*). pour, *au moment où elle rit*; mais ici il s'agit de lieu. — Il est à peu près superflu de noter que la locution *là ousse que vous avez été hier*, calquée sur le wallon *là wisse qui v's avez stu hîr*, est des plus barbares; il n'y a guère que ceux qui parlent français comme ...en Espagne, qui se permettront d'écorcher d'aussi étrange sorte la belle langue de Racine. Cette tournure *ousse que*, corruption de *où est-ce que*,

est aussi dans la bouche du peuple en France. Ex : Et je sais ous-ce qu'est toute l'enragée boutique à procès, BEAUM. *Mar. de Fig.* II, 12.

Labourés. Il ne faut pas aller sur les *labourés*, *i n' faut nié d'allér su les labourès*, mont. Dites : sur les terres labourées (1).

Lancer. Ça me *lance* dans mon orteil, ça *lance dins m'nartoile*, mont.; *het schiet in mijn grooten teen*, fl. Dites : mon orteil m'élance. — Mon doigt me *lance*, *mi deugt m'lancëie*. Dites : le doigt m'élance, ou j'éprouve des élancements au doigt. Cette faute est assez commune, même en France. Le mot lancement, en ce sens, est également un barbarisme : Je sens dans la tête des *lancements* qui m'étourdissent, *j'a dès lanc'mint è l'tiesse qui m'fèt sot*. Dites : des élancements: *Lancement* est dans Littré, mais signifie l'action de lancer un navire à l'eau.

Lapette. Boire de la *lapette*, *beure dèl' lapette di chin*, liég. (*boire du r' lavache ed'tien*, rouchi). Le liégeois a aussi *lapisse*, et *lapotisse*.

Pour désigner un breuvage où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait, le français se sert du mot *lavage*, et, en parlant spécialement d'un bouillon, d'une soupe ou d'un potage trop clair, des mots *lavure* et *lavasse*. *Ci cafèt-là, c'est dèl' lapette.* Tournez : ce café ne vaut rien, ce n'est que du lavage, ce n'est qu'un lavage. — Ex. Vous avez mis trop d'eau dans ce vin, ce n'est que du lavage, ACAD. Cette soupe ne vaut rien du tout, ce n'est qu'une lavasse, ce n'est que de la lavasse, id. (Ce bouillon ne vaut rien); c'est de la vraie lavure de vaisselle, BESCH.

Laque. De la *laque*, *dèl' laque*, fl. *lak*. Dites : de la cire. Ex. cacheter une lettre avec de la cire d'Espagne. On dit aussi cire à cacheter.

(1) Notons toutefois que ce terme est généralement en usage parmi nos chasseurs ; il est analogue au latin *arata* de Columelle, et je l'ai rencontré, je crois, dans un auteur français.

En français LA *laque* désigne, non pas la cire d'Espagne, mais la résine appelée improprement gomme laque, qui entre dans la composition des vernis et de la cire d'Espagne, et LE *laque* ou le vernis laque est le beau vernis de la Chine, rouge ou noir.

Laquer une armoire, *laquér ine ârmâ* (*ine* pour *on*, devant une voyelle, v. ARMOIRE), fl. pop. *eene kas lakeren.* On dit mieux *vernir.* Laquer n'a pas été admis par l'Académie, mais il est usité en France et figure dans Littré. — De là le participe *laqué*: *des souliers laqués*, ou *en cuir laqué, dés solées laqués,* mont., *dès solé laqués*, liég., *gelakeerde schoenen*, fl. Dites: des souliers en cuir verni. — *Laqueter* un paquet, *laq'tér on paquèt.* Dites : cacheter avec de la cire, sceller. — *Laqueter* des bouteilles, *laqu'tér dès botèïe.* Dites : cacheter, coiffer des bouteilles avec de la cire.

Large. 1° Le patois de Mons dit *cet homme est large*, pour *est libéral* ; le latin *largus* avait ce sens : *duo genera sunt largorum, alteri prodigi, alteri liberales*, CIC. *Off.* 2,16 ; il signifiait: qui aime à donner, à faire des largesses. « *Large* s'employait autrefois pour *libéral,* » ACAD., et l'on dit encore ironiquement, en parlant d'un homme qui n'est pas généreux : il est large... des épaules. Il s'emploie encore quelquefois en ce sens dans la négative : il n'est pas large, LITT. Le patois de Liége dit aussi : *il est lâche avou lès aidant dès aute.*

2° Il y a *à grand large* assez, *gnat a grand lâche assez*, liég. C'est une locution toute wallonne, qui veut dire *largement, amplement* : Il y a largement ce qu'il faut.

3° Je regardais *tout large, ji loukive tot lâche.* Cette façon de parler, barbare en français, fait image en wallon: *lâche* est pris adverbialement et indique que la surprise me fait ouvrir de grands yeux. V. ESTOMAQUÉ. Dites : j'ouvrais de grands yeux, j'ouvrais des yeux grands comme une salière, mes yeux s'ouvraient tout grands, FEVAL, *Fontaine aux perles*, II, 17. Ex. Il ouvrait de grands yeux à mesure qu'on lui contait chaque circonstance, HAMILT., *Gramm.* 8.

4° Le corbeau ouvrit son bec *tout au large, li coirbâ dovra s'bèch tot â lâche.* Dites avec La Fontaine : il ouvrit un large bec. — Il restait avec sa bouche *au large, i d'manéve avou s'boke â lâche.* Dites : il demeurait bouche béante, c'est-à-dire il était frappé de stupeur. — *On tape l'ouxhe dè cabinet tot â lâche.* Forir traduit : on ouvre violemment la porte. Je pense que la tournure n'implique pas nécessairement l'idée de violence. Je dirais avec F. Fabre (*la Paroisse du Jugement dernier*, p. 284) on ouvre toute grande la porte du cabinet; on ferait un wallonisme en disant : on ouvre la porte *tout au large.* Au figuré, Montesquieu a dit : c'était ouvrir une large porte à la calomnie, *Esp.* XII, 16. — La porte est restée tout *au large, l'ouxhe dimana tot â lâche.* Dites avec Littré : la porte est restée toute grande ouverte. — Les portes sont tout *au large, lès ouxhe sont tot â lâche.* Dites avec Mme de Genlis : .... sont toutes grandes ouvertes, *Th. d'éd., la Curieuse*, 5, 8. Ici *grand*, quoique adverbe, varie par raison d'euphonie, ou, si on l'aime mieux, l'adverbe est transformé en épithète, comme dans l'exemple de La Fontaine, cité au commencement de l'alinéa, ou comme dans ce vers de Lamartine : On voyait sur son front passer sa main rapide, *Ode à Bonap.* — Notons la tournure suivante, qui se trouve dans Daudet, *Fromont jeune et Risler aîné*, p. 2 : la porte de l'église large ouverte.

Au large s'emploie en français dans de tout autres significations; ainsi on dit : *il est logé bien au large*, à savoir spacieusement ; *vivre au large*, c'est-à-dire dans l'opulence, etc.

Lavasse. Il pleut à *lavasse, i plout à lavasse.* Dites : il pleut à verse. Mais *lavasse* est correct dans l'exemple suivant : il vint tout à coup une grande lavasse, Acad., *i v'na tot d'on côp on fameux lavasse.* On dit aussi *guilée* (liég. *walai* ou *walèïe*). Toutefois *ondée* et *averse* sont plus usités.

Le, la, les, art. 1° Je vais vous souhaiter *la* bonne nuit, *ji v' vas prïi l'bonne nutte.* Cette traduction française de Forir renferme un *léodisme* : Il faut : *une* bonne nuit. Ex. Je vous sou-

haite une bonne nuit, Acad. On dit aussi elliptiquement : bonsoir et bonne nuit, Acad. ou simplement *bonne nuit*, Saintine, *Picciola*, II, 2. *La bonne nuit* serait incorrect. Le flamand dit indifféremment *de goede nacht* et *eene goeden nacht wenschen.*

2° Lâcher l'eau, *lachér l'aiwe* (*a* est long en franç.), het water lossen. D'après l'Académie et Littré, la tournure française est *lâcher de l'eau ;* elle est très-familière. On dit aussi *faire de l'eau*, locution qui s'emploie encore dans un autre sens, faire provision d'eau douce, pour la navigation. Notons encore que le liégeois *lachér* est du français wallonisé, le vrai terme wallon est *lâker.*

Le, la, les, pron. 1° je lui avais bien dit, *ji li aveus bin dit.* — Donnez-lui, allez, *dinez-li, allez.* L'omission des pronoms, *le, la* ou *les* est toute wallonne, il faut dire : je *le* lui avais bien dit, donnez-*le* (ou *la*, ou *les*, suivant le cas) lui, allez. — Il en est de même de la suppression du pronom *en* dans les phrases suivantes : c'est lui, soyez bien sûr, qui a médit de vous, *c'est lu, sèïiz bin sûr, qui v's a k'jâzé*, liég. : des serviteurs à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur faut, *dès vaurlet à gage qu'ont pus d'poin qu'i leu faut*, pat. de Namur. Bull. a. 70, p. 176 ; *des vaurlèt qui ont di pus di poin qu'i n'leu faut*, Gembloux, id. p. 170. — Dites : soyez-*en* bien sûr, qu'il ne leur *en* faut. — Pour la suppression de *ne* après *plus*, qui est particulière au namurois, v. l'art. Ne.

2° Parfois aussi les Liégeois commettent la faute inverse et insèrent dans la phrase un *l* tout à fait parasite : Elle *l*'aide sa mère à descendre, *elle l'aide si mére à d'hinde*, Bull. a. 59, p. 333. Est-ce qu'elle *l'* a été à la messe ? *est-ce qu'elle l'a stu à messe* ? Dites : Elle aide, elle a été. — Cette faute provient de la prononciation du pronom personnel wallon *elle*, où fréquemment les deux *l* se font entendre.

3° Enfin le patois de Tournai articule souvent le pron. *l'* (pour *le* ou *la*) comme s'il était écrit *l l* : je vais *l*'l'agiter, *j'vas l'l'ochiner* (fr. hocher un arbre, Acad., liég. *hossi 'n' âbe*), Armén.

de Tourn. a. 51, p. 38.— Quand vous *l'* l'aurez rongé (*l'ossiéau*, liég. l'*ohai*), ibid. p. 47. — Tu *l'* l'auras, *te l'l'aras*, tournais. — Tu *l'* l'as vu, *te l'l'as vu*, id. — Dites : Je vais l'agiter, ou le secouer ; quand vous l'aurez rongé ; tu l'auras; tu l'as vu.

Légume. *Une excellente légume*, *ine fameuse bonne lègume*. Dites : un excellent légume.

Légume, du latin *légumen*, neutre, est du genre masculin.

Légumier. Un jardin légumier, *on jârdin lègumiér*, Forir. Cette locution ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie; elle se trouve dans Littré. Elle est synonyme de *jardin potager*. On dit aussi *le potager*. Ex. Voilà Monseigneur qui traverse à cheval le grand potager, Beaum. *Mar. de Fig.* II, 1.

Lettre. 1° Des *lettres de mort*, *dès lette di moirt*, fl. *doodsbrieven*. Les termes français sont billets d'enterrement, ou d'obsèques, billets de faire part, billets de part, Acad. Ces deux dernières tournures se disent aussi en parlant d'un mariage, d'une naissance ; c'est le contexte qui précise le sens. Le wallon dit aussi *papi d'moirt ;* Forir traduit *lettre mortuaire*. Cette façon de parler est très en vogue à Tournai, et elle est, ce semble, admissible.

2° Mettre une *lettre*, *mette ine lette*. Dites : mettre écriteau sur sa porte. Ex. Il a mis écriteau sur sa porte, pour annoncer que sa maison est à louer, est à vendre, Acad.

3° Le *porteur de lettres*, *li poirtêu d'lette*, fl. *brievendrager*, all. *Brieftraeger*, angl. *letter-carrier*. Dites : le facteur de la poste, ou, simplement, le facteur, si le déterminatif est superflu.

Leur. V. Deux, 3°.

Lever. 1° J'ai *levé* cet enfant, *j'a lèvé cist' èfant-là*, all. *ich habe dieses Kind aus der Taufe gehoben*, fl. *ik heb dit kind ten doop geheven*. Dites : J'ai tenu cet enfant sur les fonts, ou sim-

plement, j'ai tenu cet enfant, ACAD., c'est-à-dire, je suis son parrain, ou sa marraine.

Lever un enfant se dit en parlant d'un enfant exposé que l'autorité fait emporter à l'hôpital : fl. *opnemen.*

2° Cet ouvrier *lèvera* demain sa semaine, *cist ovri-là livrei s'samainne dimain.* Dites avec l'Académie : recevra demain sa semaine. — Lever de l'argent, *lèver dès aidant.* Dites : toucher de l'argent.

Lever, en français, signifie percevoir, recueillir : lever des impôts ; on lève un droit sur cette denrée.

Lieu. *Le lieu, li lieu*, liég. *el lieu*, tournais. Dites : les lieux. Ce mot *lieux* dans le sens de *latrines* est français, mais il est vulgaire. Il faut préférer les mots *privé*, *cabinet*, ou la locution *lieux d'aisances.* v. COMMODITÉ et ENDROIT.

Linceul. Mettez des *linceuls* au lit de Monsieur, *mettez dès linçou â lèt d'a Mocheu.* Dites : mettez des draps... Dans les patois du Berry, de la Picardie, du Hainaut (mont. *lincheu, linsué*) et du pays de Liége, ce mot signifie *drap de lit*, et plusieurs auteurs français l'ont employé dans ce sens: Et les linceuls trop courts par les pieds tirassait, RÉGN. Avec rien on montait un ménage: Il ne fallait matelas ni linceul, LA FONT. — C'est le sens ancien et étymologique : lat. *linteolum*, petit linge, morceau de linge. On sait que quantité de mots latins ont perdu en français leur valeur diminutive : *porcellus*, pourceau, *corvellus*, corbeau, *vascellum*, vaisseau, *apicula*, abeille, etc. — Actuellement *linceul* est synonyme de *suaire*, et ne se dit que du drap de toile dont on se sert pour ensevelir un mort.

Livrance. Faire une *livrance* de douze charretées de houille *fér 'n' livrance di doze cherrèïe di châffège.* Dites : faire livraison de, ou faire une fourniture de douze charretées... — Traduisez de même *livrèmint d'marchandèïe.*

Livrancier, que nous avons formé sur *livrance* est dans Bes-

cherelle et dans Littré ; c'est un terme de commerce désignant celui qui livre des marchandises après les avoir vendues. Il est donc en usage chez nos voisins du sud, et il faut convenir qu'il mérite d'être adopté : il exprime une nuance particulière qui n'est pas dans le terme de *fournisseur*, que Littré définit : Celui qui entreprend la fourniture de marchandises ou de certaines denrées.

Logé. Etes-vous *logée*, voisine ? *estéz-v' logêïe, wèzenne ?* Dites : avez-vous des soldats à loger ?

Long. 1° — pour *lent*. Nous lisons dans Hennequin : « C'est une faute d'employer ce mot dans le sens de *lent*. » L'Académie n'est pas de cet avis. Le wallon *longin* est un allongement de *lon*, et il se traduit très-bien par le français *long*. Dépêchez; que vous êtes long ! Acad. *Dihombrez-v' ; qui v's estez longin !* — Il est long à tout ce qu'il fait, id. Ces arbres sont longs à croître, Acad.

2° pour *agacé*. V. Dent. 2.

3° pour *loin*. Il y a *long* d'ici à Rome, *gna lon d'cial à Rome*. Dites : il y a loin. Ici *lon* est adverbe et correspond à *loin*.

4° N'allez pas par là, *vous aurez plus long, n'alléz nin por là, vos âréz pus lon*, fl. *gij zult het langer hebben*. Dites : vous prendrez le plus long, vous prendrez votre plus long, c'est votre plus long, c'est le plus long. Ex. Mon philosophe... est parti et a pris son plus long pour aller voir un ami, Volt. dans Littré. Il a pris le plus long pour faire sa visite, Regn. *le Distrait*, I, 6. Simon était revenu à Guéret par la grande route. C'était le plus long, mais il y avait moins de dangers, G. Sand, *Simon*, XII.

5° Tomber *tout long étendu, toumér tot lon stindou*. Dites : tomber, s'étendre de son long, tout de son long. — Dites de même : un homme étendu de son long, Scarr. dans Littré. Je veux abattre cette idole tout de son long, Boss. On dit aussi *étendu tout au long*. Ex. Etendu tout au long dans un grand fauteuil, Dumas *fils*, *Sophie Printemps*. V. également Sainte-Beuve, *notice sur Toepffer*, p. 32.

6° *Au long* pour *pendant*. Ces deux filles ont babillé (en flamand) plus d'une heure au long, *cès deux k'mére ont flam'té pus d'une heure â lon*. Dites : pendant plus d'une heure. Le flamand dit : *meer dan een uur lang*. — *Au* long de la semaine, *au* long de l'année, *â lon dèl' l'samainne, â lon d' l'annèïe*. Dites : tout le long de la semaine, tout du long de l'année, ou le long de la semaine, le long de l'année. Ex. Il travaille tout le long de la semaine, il s'est diverti tout du long de l'année, Acad. Couché dans le duvet, il dort le long du jour A côté des serins, dont il se croit le frère, Flor.

Mais *au long* et *tout au long*, comme locutions adverbiales, sont corrects et signifient *amplement, avec détail*. Ex. Il en a discouru tout au long, cet auteur en parle au long dans son ouvrage, Acad. — V. au n° 5 un autre emploi de *tout au long*.

7° A la longue *du temps, à l'lonke dè timps*. Dites simplement : *à la longue*, ou bien *avec le temps*.

8° Marcher *du long de* l'eau, *rotér dè lon l'laiwe*, fl. *langs het water gaan*. Dites : tout du long de l'eau, le long de l'eau, tout le long de l'eau, au long de long, Acad.

Loquet. Mettre un *loquet, mette on loquet*, liég., *mette in loquet*, mont. Dites : un cadenas. — Le *loquet* d'un coffre, *li loquet d'on coffre*. Dites : le cadenas.

Le français loquet est une sorte de fermeture très-simple, que l'on met aux portes qui n'ont point de serrure; il désigne aussi plus particulièrement la *clenchette*, (ou *clenche*, ou *clinche*, liég. *cliche*, ou *clichette*), c'est-à-dire la pièce principale du loquet, laquelle, reçue par le mentonnet, tient la porte fermée. *Clenchette, clenche* et *clinche*, sont dans Littré. Ils viennent de l'allemand *klinke*, fl. *klink*, loquet.

Louche ou **lousse**, mont. *louche*, liég. *losse*. Dans le paradis, on mange du sucre à la louche, *è paradis, on magne dè souke à l'losse*, expression populaire à Liége, *in paradis, on minge dès bobons à l'louche*, mont. On dit à Paris *cuiller à pot*, ou *grande*

cuiller. On se sert aussi du mot *louche* dans le nord de la France. Grandgagnage fait venir ce mot du bas latin *lochea* transformation du latin *cochlea*, coquille; c'est ainsi que de *cochlear* vient le liégeois *cui*, et du pluriel *cochlearia*, le français *cuiller*.

Lundi. *Nous sommes* aujourd'hui lundi, *nos estans oûïe londi*, fl. *wij zijn vandaag maandag*. Dites : c'est aujourd'hui lundi, tournure qui est également flamande. Nous ne sommes encore que lundi, *nos n'estans co qu'londi*. Dites : nous ne sommes encore qu'*à* lundi, Litt., ou il n'est que lundi. Ex. J'y reçus une de vos lettres ; et quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, Sév. dans Littré, à Etre, n° 13.

M.

Maca. Un *maca, on maca*. Le terme français est *martinet*. Le martinet est proprement un marteau mû par un moulin; nous avons déjà constaté la tendance du français à donner aux diminutifs un sens augmentatif : vaisseau, de *vascellum*, petit vase, etc. Le *martinet* désigne également l'usine dont cette espèce de marteau est le principal agent.

Maille et **Marbre**. Jouer aux *mailles*, *jowér àx mâïe*. Le mot français est *bille*, Acad. Littré signale aussi l'expression *gobille* (pour *globille*, Schél.), usitée en certains endroits. Forir prétend qu'on ne peut traduire : *jouer aux chiques*. En effet *chique* ne figure pas dans le dictionnaire de l'Académie ; mais il est dans Trévoux, dans le complément de l'Académie, dans Bescherelle et dans Littré, qui le donnent comme étant en usage dans quelques contrées. — A Tournai, les enfants disent: *jouer aux marbres*, ce qui n'est pas français. Peut-être bien *marbre* est-il ici la traduction du flamand *marmer*, *marmel*, *marbel*, qui a la même signification dans le patois ; et Grandgagnage con-

jecture que le mot liégeois est une corruption de ce mot flamand.

Main. 1° Il achète les vins de première main, *il ach'têie lès vin di primire main*. Il faut employer l'article : de la première main. Ex. Les Carthaginois voulurent recevoir les métaux de la première main, Mont. dans Litt. On dit de même, de la seconde, de la troisième main. — Cependant *de première main* se dit au figuré; c'est alors une expression adjective, qui équivaut à *original*. Ex. Ayez les choses de première main, puisez à la source, la Bruy. — *Ouvrage de première main*, par opposition à *compilation*. — On dit de même : érudition de seconde main.

2° Il a toujours la canne *en* main, *il a tot fér si bordon* (¹) *è s' main*. Dites : à la main, M. Carpentier. — Que tenez-vous *en* main? *qui t'néz-v' là è vosse main ?* Dites : dans votre main, ou à la main, Benoit.— C'est en effet ainsi que l'on s'exprime actuellement. Mais il est nécessaire d'ajouter que, dans le XVIᵉ et dans le XVIIᵉ siècle, on a souvent employé *en* pour *à* moderne. Faute de quoi, on condamnera à tort les exemples suivants : Qui le fer en la main le viennent offenser, Malh. I, 4. Prenant en main un arc, Boss. *Hist.* III, 4. Lorsqu'il prenait en main sa lyre d'ivoire, Fén. *Tél.* II. Je n'avais en main que ma houlette, id. ibid. — Le wallon est donc resté ici encore fidèle à la vieille tournure française, sauf toutefois en ce qui concerne l'emploi du possessif, dont il abuse singulièrement. V. Mon. Ajoutons que la locution s'emploie encore très-bien en poésie et dans le style soutenu : Le verre en main, Béranger ; la coupe en main, Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, I, 189. De plus, on dit très-bien, au sens figuré : Avoir quelque chose, ou quelqu'un en main, pour l'avoir à sa disposition : J'avais alors en main un valet fort intelligent, Acad. Avoir preuve en main, id.

Maître-ouvrier, *maist'-ovrî*, fl. *meesterknecht*. Je doute

(¹) Le français *bourdon* ne se dit plus guère qu'en parlant d'un pèlerin.

que ce composé, employé par Forir, soit français. Dites : chef d'atelier. Littré donne également les expressions *maître d'œuvre* et *maître compagnon*.

Mal. 1° *Je ne peux mal, ji n'pous mâ*, liég., *jé n'peux mau*, mont. Ce wallonisme a deux significations distinctes : *a*. Je n'ai rien à craindre, je ne risque rien, il n'y a nul danger ; il a ce sens dans les proverbes souvent cités : *Poumâ est toumé l'cou è l'aiwe. Poumâ a broûlé s'mohonne*, liég., *l'égliche ni peut mau d'li chair su s'dos*, namur. Dict. des spot., 305.—*b*. Je n'en ferai rien, je n'ai garde, je m'en garderai bien. — Il a cette dernière signification dans l'anecdote suivante : Entre deux disputeurs, à la suite de paroles très-vives : Monsieur, je vous défie de me mettre au pied du mur ! — Parbleu, monsieur, *je ne peux mal, ji n'pous mâ* ; c'est défendu sous peine d'amende. — Dites : je m'en garderai bien. — Dans ces deux acceptions, la tournure est complétement inconnue en France. Dans le sens de *je n'ai garde*, plusieurs remplacent ce wallonisme par un autre : *Il n'y a pas de danger*, *gna nou dangi*, fl. *er is geen nood*, en patois, *er is geen danger*. Cela se dit même en France. D'après Littré, cette expression est ironique et populaire. Cependant elle se trouve dans G. Sand, *Jacques*, I, 7. Il n'y a pas de danger que Jacques en demande jamais un seul (un service).

2° *Se faire mal de quelqu'un*, *si fér mâ d'ine saki*, liég. On dit en flamand en parlant de choses; *zeer van iets hebben*. Dites : avoir pitié, compassion de quelqu'un, prendre part à sa peine. Elle se faisait du mal, *elle se fièt du mau*, pat. carolor. Bernus, 20. Dites : elle était touchée, émue de compassion.

3° On pourrait traduire mot à mot le liégeois *si fér dè mâ* (sauf l'art.) : se faire mal : c'est-à-dire se blesser ; mais on ne dira pas il s'est fait mal *son bras* en tombant, *i s'a fait mâ s'bresse tot toumant*, liég. Il faut dire : il s'est fait mal au bras. De même j'ai mal à la tête, *j'a mâ m'tiesse*, liég., *j'ai mau m'tiette*, mont., *ik heb pijn mijn hoofd*, fl. popul. ; il avait mal au dos, *il avait mau*

s'dos, pat. de Charleroi.— On m'a extrait la dent que j'avais mal, *on m'a râï l'dint qui j'aveus mâ*, liég. Dites : la dent à laquelle j'avais mal, et mieux, la dent qui me faisait mal. V. Mon.

Cette tournure est probablement un latinisme : *nuda pedes*, Virg. nu-pieds. Qui sait s'il ne faut pas expliquer par le même latinisme l'invariabilité de *nu?* Il était nu-pieds : il était nu quant aux pieds. *Tremit artus*, il tremble (de) tous ses membres; *feminae nudae brachia*, les bras nus, nu-bras.

3° Il est plein de *maux*, il a des *maux, il est plein d'mâ*, liég., *il a dès mau*; mont., *hij is vol zeeren*, fl. Dites : il est plein d'ulcères.

Malin, maline. Dans le parler liégeois, on adoucit beaucoup, en bien des cas, le sens de ce mot; il signifie en français qui a de l'inclinaison à faire, à penser, à dire du mal. Ex. Nous qui sommes si indiscrets et si malins dans nos paroles, Fén. dans Littré. L'esprit malin, ou le malin esprit, c'est-à-dire le diable. Interprétation maligne. Maligne joie. Malin vouloir. Intention maligne. — Ce n'est que dans des cas tout particuliers qu'il signifie simplement *rusé, adroit*. On dira très-bien : il est trop malin pour se laisser attraper, *il est trop malin qui po s'lèï attrappér*, liég., et substantivement : c'est un malin, on ne l'attrapera pas facilement, *c'est on malin, on ârei mâlâhèïe di l'attrapér*. — Mais dans les textes suivants, où il veut dire spirituel, intelligent, sagace, industrieux, on ne peut rendre le terme wallon par *malin*: *Ci jône homme-là n'est nin malin*, ce jeune homme là n'est pas intelligent, (et non pas *malin*). *Qui v's estez malenne jône fèïe!* que vous avez d'esprit, jeune fille! ou, que vous êtes malicieuse! (et non pas *maligne*, ce qui serait une injure).

Dans l'exemple suivant *malin* équivaut au mot wallon : *Si esprit est ossi malin qui s'coûr est bon.* Il a l'esprit aussi malin que son cœur est bon. En effet *malin* a aussi cette acception : qui aime à dire du mal pour se divertir, Ex. Le français, né malin, créa le vaudeville.

Malhonnête. Vous êtes *un malhonnête, vos estéz-t-on mâlhonnête ;* taisez-vous, *malhonnête, taihiz-v' mâlhonnête.* « Cela se dit populairement, mais cela ne se dit pas autrement. » Littré. Exemple tiré de Beaum. *Mar. de Fig.* II, 22. Marceline à Figaro. Oui, je m'expliquerai, malhonnête.

Mande. Dans le Hainaut, on dit *mande* au lieu de *manne*. La *manne* est un panier d'osier plus long que large, où l'on met du linge, de la vaisselle et d'autres objets. C'est notre *banse*. Littré a même *manne d'enfant, banse d'èfant* (berceau en osier). Les Liégeois traduisent à tort leur mot *bodet*, qui est purement wallon, par le français *manne* ; c'est le mot *panier* qui correspond à *bodet ;* il correspond aussi à *bans'tai*. — Dans le Hainaut, on conserve au mot français la forme qu'il a dans le flamand, d'où il est tiré (*mand*).

Mange-tout. Saler des *mange-tout, salér dès mange-tout*, liég. Dites : des haricots verts. — Toutefois le terme n'est pas inconnu en France. Littré le donne avec la définition suivante, qui renferme l'étymologie : Pois et haricots cultivés dont on mange les cosses vertes avec le grain tout formé. Mange-tout est très-français dans le sens de *prodigue*.

Génin assure que *haricot* n'a commencé à être usité en ce sens que dans le XVIIe siècle. Litt. On disait jusque-là *fève*, et encore aujourd'hui on dit dans notre pays *fève* pour *haricot*. Le mot *fève* désigne surtout *la grosse fève*, ou *fève de marais* et la *féverole*. Dans le Hainaut, on se sert du mot *princesses* pour désigner les *haricots verts ;* à Tournai, le peuple dit même *princeresses*. C'est un abus. Les *princesses* ou *haricots princesses* (nains flageolets, ou nains d'Amérique) ne sont qu'une variété des haricots dont la cosse est fort allongée (Litt. Besch.).

Manière. 1° D'*une* manière ou d'*une* autre, j'y parviendrai, *d'ine manîre ou d'ine autre, j'y avêrei.* Dites : de manière ou

d'autre, Acad. Ex. Vous verrez que de manière ou d'autre vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connaîtrons, J.-J. Rouss. Dites de même : de façon ou d'autre, Acad.

2° Faites les choses de manière *à ce* que tout le monde soit content, *féz tot çoulà di manîre à c'qui tot l'monde seuïe contint.* Dites : de manière que tout le monde soit content, ou de manière à contenter tout le monde.

On dit *de manière que* avec l'indicatif ou le subjonctif, et *de manière à* avec l'infinitif, et la locution vicieuse, dont on se sert même en France et que j'ai rencontrée dans Louis Blanc, dans Ampère et dans quantité d'écrivains français, provient de ce que l'on a réuni les deux tournures en une seule. — *De façon à ce que* est également mauvais. Pierre s'arrangea de façon *à ce* qu'il fut nommé. Dites : de façon qu'il fut nommé.

3° Elle est assez *à sa manière, elle est asséz à s'mantre.* Dites : elle est assez volontaire. Mais *chasconque vique à s'manîre,* peut se rendre par chacun vit à sa manière, ou à sa guise, ou à sa fantaisie. Ici *manière* signifie façon d'agir habituelle.

4° Ainsi, *à votre manière,* je ne dois pas faire cela? *ainsi, à vosse manîre, ji n' deus nin fér çoula?* Dites : ainsi, d'après vous, selon vous, à votre sens, d'après votre manière de voir.... Dans le Hainaut, on emploie de la même façon le substantif *mode.* V. ce mot.

5° Ce chapeau est-il *à votre manière? ci chapai-là est-i à vosse manîre?* Dites : est-il à votre goût, de votre goût, ou à votre fantaisie. — Ex. Cet ouvrage est au goût de tout le monde, Acad. Cela n'est pas de mon goût, id. Cela est tout à fait à ma fantaisie, id.

Marché. Ce sont deux fort bonnes auberges, et la dernière est très-bon marché, *Texte extrait d'un Guide.* Il fallait : *à* très-bon marché. — Acheter, vendre bon marché, *ach'tér, vinde bon marchi,* fl. *goedkoop koopen, verkoopen.* Dites : *à* bon marché.

Cette suppression de la préposition *à* n'est pas autorisée ; il faut dire *à* bon marché, comme on dit à bon compte, à vil prix, LITT. Cette faute est tellement fréquente dans les deux pays, que Littré lui-même, après l'avoir signalée à l'article MARCHÉ, 1, rem, 2, y est tombé à l'article PAIN : On l'a donné pour un morceau de pain, se dit de quelque chose de valeur, vendu *très-bon marché*. V. PIÈCE.

Marier. Est-ce cet Adonis *qu'*elle va marier ? *est-ce ci bai jojo-là qu'elle va marier ?* Dites : qu'elle va épouser ? ou bien, à qui (ou avec qui) elle va se marier ? D'après Balzac, *marier*, pour *épouser*, est un archaïsme. « On disait alors [à l'époque de François Ier] en France comme en Italie : Un tel a marié la une telle, pour l'a épousée. » BALZAC, *le Martyr calviniste*. Il a conservé cette acception dans la langue anglaise : *to marry*, v. trans. (ÉPOUSER). — Mais on rendra littéralement *li maïeûr, li curé lès a marié*, le maire (le maïeur, ACAD.), le curé les a mariés, LITT. Ici *marier* signifie unir un homme et une femme par le mariage. Ex. Qui nous empêche de les marier demain ? SÉV. On traduira de même : *li cinci a bin marié totes sès bâcelle*, le fermier (le censier, ACAD.) a bien marié toutes ses filles. Ici marier veut dire faire ou procurer mariage. Ex. Je crois, si je me l'étais mis en tête, que je marierais le Grand Turc avec la république de Venise, MOL. dans LITT.

D'après un recueil d'Omnibus, ce serait une faute grossière de traduire comme nous l'avons fait : *avec qui* elle va marier. Cependant nous lisons dans Benoit, *Compl. des Gramm. et des Dict.* « Ce jeune homme a marié une femme charmante. Dites : « a épousé, ou s'est marié avec ; » et Littré fait cette remarque : « On a essayé d'établir une différence entre *marier à* et *marier avec* ; mais il n'y en a aucune. » Enfin l'Académie dit : son père l'a marié à la fille, avec la fille d'un de ses amis.

Masqué. Aller voir les *masqués* du carnaval, *allér vèïe lès masqués d'â carnaval*. Dites : les *masques*.

Masqué, participe passé du verbe masquer, signifie couvert d'un masque, mais ne peut s'employer substantivement. On dira très-bien une femme masquée, des voleurs masqués, mais quand on veut désigner une personne qui porte un masque pour se déguiser en temps de carnaval, on doit se servir du mot *masque*. Les enfants courent après les masques, ACAD. *Cori après lès masqués* peut aussi se traduire courir les masques, ACAD. V. *Déguisé*.

Mastic. De *la bonne mastic*, *dè l'bonne mastique*. Dites : de *bon* mastic. Mastic est masculin en français, à cause du latin *mastichum*. Il a conservé dans notre patois le genre du latin *mastiche*, *es* (grec *mastichè*). Les patois flamands font également *mastick* du féminin.

Maton. C'est ainsi qu'on nomme à Liége, à Tournai, à Lille et à Valenciennes, les grumeaux qui se forment lorsque le lait se caille. Voilà le lait qui *tourne à matons*, *vola l'lèçai qui toûne à maton*, liég. Dites : qui se convertit en grumeaux, qui se grumelle, qui se met en grumeaux. — Il se dit aussi du sang : Du sang *à matons*, *dè songue à maton*, liég. Dites : du sang qui s'est mis en grumeaux, qui est plein de grumeaux, du sang grumeleux. — Ex. Le lait se convertit quelquefois en grumeaux dans l'estomac; ce lait est tourné, il s'est mis en grumeaux; le lait tourné se grumelle, ACAD.

Mauvais. 1° Il est si *mauvais*, *il est si mâva*, liég. Dites : il est si fâché. Il ne vous faut pas être *mauvais* si vite, *i n'vô faut né iesse m'wai si rade*, p. de Charler. BERNUS, 22. Dites : il ne faut pas vous fâcher.... Il est *mauvais* contre moi, *il est monvais conte dé mi*, p. de Mons. Dites : il est fâché contre moi. Il est à remarquer qu'en fl. *kwaad*, et en all. *boese*, signifient à la fois *méchant*, *mauvais* et *fâché*.

2° J'ai *un mauvais* doigt, *j'a on mâva deugt*, fl. *ik heb eenen kwaden vinger*. Dites, suivant le cas, j'ai mal au doigt, ou j'ai

un panaris; dans ce dernier sens le liégeois dit aussi on *blan deûgt* et on *poirfi*. *Un blanc doigt* est un double wallonisme en français. — Un *mauvais feu*, *on mâva feu*, pour éruption, inflammation (fl. *een kwaad vuur*) est également incorrect. — Un *mauvais sein*, *on máva sein*, fl. *een kwade borst*. Dites : un cancer. *Avu 'n' mâle jambe*, fl. *een zeer been hebben*. Forir traduit, avoir *une mauvaise jambe*. Il faut dire, suivant le sens, avoir mal à la jambe, ou avoir une jambe ulcérée, ou un ulcère à la jambe. *Avoir de mauvaises jambes* signifie n'être pas en état de bien marcher, de marcher longtemps.

Cet emploi de *mauvais* est germanique : *Boese Augen haben*, fl. kwade oogen hebben, avoir mal aux yeux.

Mazette. Les patois de Mons et de Liége emploient ce mot en parlant d'une personne jeune, sans expérience : C'est une mazette, *c'est enne mazette*, mont., *c'est ine mazette*, liég. Il faut dire : c'est un jeune freluquet; le français populaire se sert du mot *galopin* en ce sens.

Le français *mazette* a différentes significations : il se dit surtout d'un joueur peu habile.

Me. Place des pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*. Il *me* veut attendre ici, *i m' vout rattinde cial*. Qui est-ce qui *vous* oserait refuser cela? *qui est-ce qui v' wèz'reût r'fusér çoula?*

Quand deux verbes sont ainsi subordonnés l'un à l'autre, et qu'il se trouve un pronom personnel, complément du second, on place ordinairement ce pronom près du verbe qui le régit : il veut m'attendre ici; qui est-ce qui oserait vous refuser cela? Les écrivains du grand siècle placent le pronom devant le premier ou le second verbe, *ad libitum*. Je prends la scène 5 des *Précieuses ridicules*; j'y trouve un exemple de la première construction : Son maître vous veut venir voir, et un exemple de la seconde : Il faut le recevoir dans cette salle basse. — J'ouvre Bossuet à la page 46, *Orais. fun.*, éd. Didot, j'y trouve

également deux exemples, l'un de la première construction : *Que lui peut-on reprocher?* et l'autre de la seconde construction: *Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret des cabinets.* Enfin la première page des *Dialogues sur l'éloquence*, de Fénelon, me fournit encore deux exemples qui présentent les deux tournures : *Le sermon où vous vouliez me mener tantôt.... Je me garderai bien de l'aller entendre* [ce prédicateur]. Voici un vers de La Fontaine qui réunit les deux constructions : *L'un voulait le garder, l'autre le voulait vendre.*

La vraie tournure wallonne consiste à mettre le pronom devant le premier verbe. Ouvrons au hasard l'Annuaire de 71. *Ji v'vas racontér sins braire on p'tit boquet fait sans façon*, Delarge, p. 125. *Ji n'mi sâreus mâïe rapâxhtér*, Dehin, p. 195. *On moumint, binamé, nos v's allans fér vosse compte*, Toussaint, p. 145. *Elle responda qu'elle dishavéve* (bravait) *tot lès cis qu'el'voirit fér d'werpi* (déguerpir), Magnée, p. 60. — Cette construction, dit Dessiaux (*Versification française*) a l'inconvénient de réunir parfois deux accents toniques; ex. : puisqu'enfin vous vous voulez marier...; « mais elle a l'avantage de rapprocher, d'allier deux idées verbales en dépendance l'une de l'autre, et dont l'expression simultanée est souvent d'un bel effet. » La poésie, qui recherche les effets de style, aime à employer cette façon de parler ; il faut en user très-sobrement dans la prose, et la bannir complétement du langage de la conversation. En tous cas, on peut établir en principe que c'est l'euphonie qui guide ordinairement l'écrivain pour la place à donner au pronom.

Méchant. Êtes-vous *méchant* contre moi ? *étée michant conte dé mi* ? pat. de Mons. Dites : êtes-vous *fâché* contre moi ? V. Mauvais.

Mégard. Il s'est blessé par *mégard*, *i s'a kwahi par mégârd.* Dites : par mégarde. — Ce terme n'est usité, en français et en

wallon, que dans cette locution, et il a conservé chez nous le genre d'autrefois. Ex. Il a obtenu miséricorde, en tant que par mesgard et ignorance il avait esté incrédule, Calv.

Meilleur. *J'ai meilleur* que vous, *j'a mèïeû qu'vos*. Dites : je suis mieux que vous. — *Nous avons meilleur* chez nous, *nos avâns mèïèu è nosse mohonne*. Dites : nous sommes mieux, on est mieux chez nous, ou, avec La Fontaine : il fait meilleur chez nous, *Fabl.* IV, 13. Ici *meilleur* est employé adverbialement avec l'unipersonnel *il fait*. V. *j'ai bon*, à l'art. Bon.

Même. 1° Vous redites toujours le même, *vos r'dihéz todis l'minme*. Il vaut mieux se servir de la tournure : *la même chose*. *Le même* est un latinisme : *idem*, ou *eadem semper dictitas* ; ou un flandricisme : *gij herzegt altijd hetzelfde*. — Cependant Littré cite plusieurs exemples de *le même* employé de cette manière : Bien que mon bon démon souvent me dit le même, Régnier. — Il les range [les troupes] en bataille au milieu de la plaine ; L'ennemi fait le même, Corn. — Il faut convenir que cette tournure manque actuellement d'élégance. L'Académie ne cite qu'une seule locution où l'on trouve *même* employé substantivement : cela revient au même. Elle est en effet très-usitée.

2° C'est tout *le* même drôle, *c'est tot l'minme drolle*. Dites : c'est tout *de* même drôle ; et mieux : Néanmoins c'est étrange ; ou bien : ce n'en est pas moins étrange. — *Tout de même*, dans le sens de *néanmoins* est populaire, Litt. Ex. On m'a défendu d'aller, mais j'irai tout de même, id. Dans le bon style, on l'emploie comme synonyme de *de même*. Ex. Vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre, Sév. — Mais on dira très-bien : Il est tout le même qu'il y a dix ans, M. Carpentier ; *il est tot à fait l'minme qui gna dixh an*. *Tout le même* ne forme pas ici une locution adverbiale ; le même (sous-ent. homme) est attribut du sujet *il*, et tout, adverbe, modifie même.

3° *Est-ce tout le même de* le faire demain ? *est-ce tot l'minme dè l'fér d'main ?* fl. *is het al hetzelfde dat ik het morgen doe ?* Dites : puis-je le faire demain ? me permettez-vous de le faire demain ?

4° C'est *le même pour moi, c'est l'même pour mi,* mont. C'est *tout le même pour moi,* ou, simplement, c'est *tout le même, c'est tot l'minme por mi,* ou *c'est tot l'minme,* liég. *dat is hetzelfde voor mij,* fl. Dites : cela m'est égal, indifférent, ce m'est tout un (*dat is mij eender*), peu m'importe, il m'importe peu, cela ne me fait rien.

5° Si vous voulez quelque chose, *c'est tout le même quoi,* dites-le-moi, *si vos voléz 'n'sakoi, c'est tot l'minme qwè, dihez-mè-l',* DELCHEF, *lès deux Nèveu,* III, 8, fl. *zoo gij iets wilt, het is hetzelfde wat, zeg het mij.* Il faut : si vous désirez quelque chose, quoi que ce soit, dites-le moi, ou peu importe quoi, dites-le moi.

6° C'est *tout le même,* j'aimerais mieux partir, *c'est tot l'minme j'ainm'reus mi dè pârti.* Dites : c'est égal, j'aimerais mieux partir.

Messe. A 1° *Basse messe,* liég. *lagè mis,* fl. *low mass,* angl. Dites : messe basse, ou petite messe, LITT. V. l'art. ADJECTIF.

2° *Messe d'année, messe d'annëie,* fl. *jaarmis.* Les expressions françaises sont : anniversaire, service anniversaire, et bout de l'an. Ex. On vous prie d'assister au service anniversaire d'un tel, *on v'fait prïi à l'messe d'annëie d'on té.* On fit à St-Denis le bout de l'an du Dauphin et de la Dauphine, SÉV. Il a constitué une rente pour qu'on lui fît un anniversaire, LITT. — On se sert à Tournai du mot *obit* (lat. *obitus,* mort, fl. *omkomst,* expression très-imagée : action de parcourir tout le *cercle* de la vie, de terminer sa carrière). *Obit* est parfaitement français. Ex. Fonder, dire, chanter un obit, ACAD.

3° Où a-t-il dit messe ? *wisse at-i dit messe ? waar heeft hij mis gelezen ?* fl. *where did he say mass?* angl. Forir traduit mal en omettant l'article. Il faut : où a-t-il dit *la* messe ?

4° Aller à messe, liég. *to go to mass*, angl. Dites : à la messe, ACAD. Il faut excepter l'expression proverbiale, il ne va ni à messe, ni à prêche, c'est-à-dire, il n'a pas de religion. Mais le wallonisme *allér à vèpe* se traduit littéralement : aller à vêpres, ACAD. De même le wallonisme *allér à grand'messe* se traduit par aller à la grand'messe. On dit aussi aller à la messe haute, à la messe de paroisse, LITT.

5° Le wallonisme *siervi messe*, fl. *mis dienen*, se rend ordinairement par servir *à* la messe. Il faut traduire plus littéralement : servir la messe, ACAD.

6° Il en est de même de la locution *mâkér messe*, manquer la messe, ACAD. et non pas manquer *à* la messe.

B. Manger des *messes*, *magni dès messe*, fl. *mispels eten*. Dites : des nèfles. Le liégeois *messe* et son dérivé *mesplî*, néflier, viennent du latin *mespilum*, *mespilus* ; ils ont conservé l'*m* étymologique; il en est de même dans plusieurs autres patois : namur. *mespe*; norm. et berrich. *mêle*; picard, *mesle*. Littré cite un exemple de Voltaire où l'on trouve une des formes archaïques. Les bourgeois des villes de Flandre jouissaient du droit de prouver leurs prétentions avec la massue de *mesplier*, *Mœurs*, 100.

Mesure (Complément de la). Vous êtes *deux doigts* plus haut que moi, *vos estéz deux deugt pus haut qu'mi*, liég. Dites : vous êtes plus haut (mieux, plus grand) que moi de deux doigts. — *Quatre pieds* large, *qwate pîd lâge*, liég., *dix pouces* long, *dix pôce long*, liég.; *vingt ans vieux*, mont; *six pieds grand*, id., *vingt pieds* profond, *vingt pieds perfond*, id. Dites : large de quatre pieds, ou ayant quatre pieds de largeur, long de dix pouces, âgé de vingt ans, haut de six pieds, profond de vingt pieds. — Deux pouces plus grand que moi, *deux pôce pus grand qu'mé*, pat. de Hannut; quatre ans plus vieille, *qwatr' an pus vîle*, id. Dites: plus grand que moi de deux pouces, de quatre ans plus âgée. V. VIEUX, 1°.

Sigart ne voit là que des flandricismes: il est de fait qu'on dit en néerlandais : *twee vinger hooger dan ik, vier voet breed, tien duim lang twintig jaar oud, zes voet groot, twintig voet diep,. twee duim grooter dan ik.* Mais le latin ne s'exprime pas autrement : *triginta annos natus, sex pedes altus, sex pedes latus*, etc. Ce qui suffit amplement pour expliquer les idiotismes dont nous parlons. Lorsqu'on trouve dans la langue-mère les éléments nécessaires pour rendre compte d'un phénomène grammatical dans un rameau des langues novo-latines, on doit se garder de recourir aux autres langues qui ont concouru à sa formation. C'est un point sur lequel appuie avec beaucoup de force M. Littré dans ses savantes études sur la vieille langue française. (*Histoire de la langue française*, I, 94 seq.) Que, dans l'espèce, l'influence teutonique soit pour quelque chose dans la persistance de ces tournures en Wallonie, c'est ce qu'il serait téméraire de nier. Mais on doit y voir tout d'abord des latinismes. Le wallon, comme le français, a de l'allemand et du flamand, mais il est avant tout du latin. — La plupart des tournures françaises dont nous venons de parler, s'expliquent par l'ablatif, que le latin employait également dans ce cas, *sex pedibus altus*, haut *de* six pieds.

Mettre. 1° *Mettons* que ce soit vrai, *mettons qui c'sêuïe vraie.* Dites : admettons, supposons que ce soit vrai, posons le cas que cela soit, ou posons que cela soit.

2° *Mettez-vous, mettéz-vos*, fl. *zet-u*, très-usité dans le Hainaut au sens de *asseyez-vous* (moins souvent *assoyez-vous*). Ce wallonisme est également employé en Hesbaye. A en juger par l'exemple suivant de Molière, c'est une vieille tournure française. Je veux un homme qui m'ait obligation de ma fille et à qui je puisse dire : mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi, *Bourg. g.* Courier, si habile à rajeunir les tournures obsolètes, l'a employée également : On se lève... Le héros [Bonaparte] nous fit rasseoir. Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut

dire, mets-toi, et mange avec nous, *Pamph. des pamph.* — On remarquera que Courier n'ajoute pas l'adverbe *là,* comme Molière l'a fait.

3° On dira très-bien se mettre en deuil. (Marivaux, *le spectateur franç.*, II, p. 5.) *si mette è doû.* On dit aussi s'habiller, se vêtir de deuil, prendre le deuil, Acad. — Mais *si mette foû doû* fl. *zich uit de rouw zetten,* ne peut se traduire *se mettre hors de deuil.* Dites avec l'Académie : quitter le deuil.

4° Mettre de l'argent à *l'intérêt, mette dès aidant à l'intèrêt.* Dites : mettre, placer de l'argent à intérêt, Acad., Besch., Litt.

5° Mettre dedans, *mettre dédans,* mont., c'est-à-dire duper, tromper. Un gredin d'usurier m'a mis dedans, *on calin d'uzurî m'a mettou d'vint,* liég. -- L'Académie taxe cette locution de populaire, et Benoit, de triviale. Littré dit simplement qu'elle est familière. Elle paraît en effet de bon aloi. Ce sont les termes *flouer, fourrer, ficher dedans*, qui sont triviaux. Gardez-vous donc de traduire mot à mot les expressions wallonnes : *i m'a flouwé, i m'a fichu d'vint.* — Il s'est mis dedans, *i s'a mettou d'vint.* Dites : il a donné dedans, populaire, selon l'Académie, familier, d'après Littré. Il a donné dans le piège, dans le panneau, est du meilleur style.

6° *Si mâva vin m'a mettou d'vint.* Forir traduit : son mauvais vin m'a grisé. C'est du rigorisme. *Mettre dedans,* dans le sens d'enivrer, que n'enregistrent ni l'Académie ni Bescherelle, est admis sans observation par Littré. Ex.: Une bouteille de champagne l'a mis dedans.

Minable. Qu'il a l'air *minable! qu'il a l'air mináve,* liég. Dites : misérable, dépenaillé, déplumé. — Là vous êtes tous *minables, drolà vos stès tertous minabes,* p. de Charler., Bernus, 15. Dites : vous êtes tous besoigneux.

Littré cite un texte du XVe siècle : il fut prouvé que le chastel était minable, où minable signifie *susceptible d'être détruit* ou attaqué par une mine; de là le sens qu'on lui donne par exten-

sion dans le langage populaire : Air minable, vêtements minables.

Mode. A votre *mode? à vo môde?* se dit dans le Hainaut pour *à votre sens?* ou *que vous en semble ?* Cela n'est pas français. — *A ma mode qu'*il ne viendra pas demain, *à m'môde qu'i n'vèro nié d'main.* Dites : d'après moi, il ne viendra pas demain.

Moi. *Moi et vous,* nous y perdrons notre latin, *mi èt vos nos y pierdrans nosse latin,* liég. Dites : vous et moi.... — *Moi et mon ami,* nous le menons par le bout du nez, *mi èt m'camarâde, nos l'minans po l'narenne,* liég. Dites : mon camarade et moi... — Moi et elle, nous lisons bien, *mi èt lêïe nos lisans bin,* namurois. Dites : elle et moi...

Ici *moi* est joint à un substantif ou à un autre pronom ; il ne doit être placé qu'en second ; c'est une règle de l'urbanité française, qui n'existe pas, que je sache, dans les autres langues, et qui est naturellement inconnue aux patois. « La politesse n'exige pas du Wallon qu'il se nomme le dernier. » Chavée, *Français et Wallons,* p. 191. Voilà une règle qui n'ira pas à certains caractères. « J'ai remarqué que Chateaubriand se met toujours en chef de file. » Cette piquante remarque de Remacle fait penser au mot de Sixte-Quint : Il n'y a que trois têtes en Europe capables de porter dignement la couronne : Moi, Henri IV et Elisabeth.

Moindre. Mon étoffe est d'une *plus* moindre qualité que la vôtre, *mi stoffe est d'ine pus moinde quâlité qui l'vosse. Plus* constitue ici une périssologie ridicule, *moindre* renfermant déjà l'idée exprimée par *plus.* Mon étoffe est d'une qualité moindre que la vôtre, ou mieux, d'une qualité inférieure à la vôtre. — Cette étoffe est si *moindre ! cisse sitoffe-là est si moinde !* Dites : est si mauvaise, d'une si mauvaise qualité.

Moindre, du latin *minor,* prend parfois tout naturellement dans notre patois le sens du positif; on dit de même : ces étoffes

sont d'une qualité inférieure (*inferiorem*, plus bas), et cela signifie proprement qu'elles valent moins que d'autres ; d'où l'idée de *mauvaise* ; le patois messin dit de même *manre* pour *mauvais*. Mais le français ne perdant pas de vue l'idée primitive, n'admet ni *plus*, ni *si*, ni *très* devant cette sorte d'adjectifs. Toutefois on pourrait citer des exemples où des écrivains ont imité la tournure populaire ; nouvelle preuve de l'influence des patois sur la langue littéraire : Comment est-ce donc que Pierre, qui est beaucoup plus inférieur..., CALVIN. Votre corps a donc bien grandi depuis ce temps-là, car je vous ai trouvé beaucoup plus moindre et plus fluet, BEAUM. *Mar. de Fig.*, II, 11.

Moins. La moitié moins, FORIR, *li mitan mons*, fl. *de helft minder*. Dites : la moitié *de* moins. — Cela coûte trois francs, pas un liard moins, *çoula cosse treûs franc, nin ine aidan mons*. Dites : pas un liard (ou une obole) *de* moins.

C'est un tour suranné en français : Il eût mieux valu danser une courante moins, et m'envoyer une lettre, VOIT., 102. — Le wallon emploie aussi *di*. *J'a ine inn'mi d'mons*, j'ai un ennemi de moins. Corneille a renversé la place de la préposition : J'ai moins d'un ennemi (Litt.).

Monpère, *monfrère*, *masœur*, *matante*, *mononcle*. — Ma vieille *matante* boit toujours un petit verre avant d'aller se coucher, *mi vèïe matante beût todis on hûfion divant d'aller doirmi*, liég. — Votre *masœur* est une aimable personne, *vosse maseur est ine binamêïe gint*, liég. — Le cadeau de mon mononcle, *li cadeau di m'mononcle*; namur. Votre *monfrère* est revenu, *vo mofrére i est ervenu*, tournaisien, Bull. a. 70, 2e l., p. 118. *Vo monfrère est rév'nu*, p. de Mons, id. p. 151,... *est rarrivé*, Walcourt, 168. *Vosse monfrére est riv'nu*, Beauraing, p. 184. Il faut dire : ma vieille tante, votre sœur, ou mademoiselle votre sœur, le cadeau de mon oncle, votre frère.

Ces formes agglutinées sont des termes de politesse dans nos patois ; elles constituent, en français, de grossiers barbarismes.

Elles existent aussi en flamand : *mijne matante, mijn mononkel, mijne maseur, mijn monfrere* (belle-sœur, beau-frère), mais ici elles sont d'importation wallonne ; ce qui le prouve, c'est l'existence des termes usuels, *moei, oom, zuster*, qui n'admettent pas l'agglutination du possessif. Littré, à propos du mot *tante*, invoque ces formes wallonnes, empruntées au langage enfantin et domestique, à l'appui de l'étymologie qu'il propose de ce vocable français : pour lui, *tante* équivaut à *ta ante*, *tua amita* (*ante*, vieux fr., VILLON, strophe 136, normand, rouchi, et picard ; liég. *antin* (grand-oncle) ; anglais, *aunt*) ; et *tante* a fini par supplanter *ante*. Il faut convenir que l'analogie, à laquelle M. Burggraff, dans sa *Grammaire générale*, accorde une importance capitale, est ici réellement frappante.

Moquer. 1° Pourquoi *le* moquez-vous toujours ? *poqwè l'moquéz-v' todis* ? Dites : pourquoi vous moquez-vous toujours de lui ? C'est un archaïsme qui s'est également maintenu dans la langue anglaise : *We'll mock him to home*, SHAKSPEARE, nous le reconduirons à la maison en nous moquant de lui. On emploie encore très-bien la forme passive ; ainsi on rendrait mot pour mot le wallonisme : *i fourit moqué*, il fut moqué, LA FONT., *le Geai*....

2° Hennequin condamne la tournure vous vous moquez, *vos v'moquéz* ; ici le verbe *se moquer* est employé absolument dans le sens de ne pas parler, ne pas agir sérieusement. C'est trop de rigueur. Ex. On crut qu'il se moquait ; on sourit, mais à tort, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. V. aussi MOL. *Tart.* II, 4, et BEAUM. *Mar. de Fig.*, I, 10.

Mort. Il *l'*a battu *mort*, *i l'a battou moirt*, liég. Il *s'est* travaillé *mort*, *i s'at ovré moirt*, liég. Il *s'est* cherché *mort*, *i s'a qwèrou moirt*, liég. En nous écrasant avec ses pieds aussi *plates* qu'une feuille de papier, *in nos spochant avè sès pîd t' t'aussi plates qué n' fouïe dé papi*, p. de Charler., BERNUS, 34.

Ces manières de parler sont inadmissibles en français ; mais

les équivalents seront parfois bien faibles : il l'a roué de coups, il l'a assommé, il s'est épuisé à travailler, j'ai beaucoup cherché, en nous aplatissant, etc. Nous avons ici une tournure wallonne très-remarquable par son énergique précision. Elle paraît à peu près étrangère à la langue française. Mais elle existe en grec et dans les langues germaniques ; *oikôn m'exapataxas*, Eurip. *Héc.* 176, mot à mot, tu m'as effrayée hors de la maison, c'est-à-dire tu m'as fait sortir en m'effrayant. *Einen herauschresken*, mot à mot effrayer quelqu'un dehors, faire sortir quelqu'un en l'effrayant. -- *Einen todt schlagen*, fl. *iemand dood slaan*, assommer quelqu'un. — *Er hat sich todt gequaelt*, *i s'a tourmetté moirt*, le chagrin l'a tué, ou simplement, il s'est beaucoup tourmenté. — *Er hat sein Pferd todt geritten*, *i l'a fait cori moirt*, il a crevé son cheval. — *She will song the savageness out of a bear*, mot à mot elle chantera la férocité hors d'un ours, elle pourrait par ses chants enlever à un ours sa férocité. V. un exemple de Shakspeare à l'article précédent. — Dans cette tournure wallonne, l'adjectif *moirt* exprime le résultat, l'effet de l'action exprimée par le verbe. Il est regrettable que la langue française, cette gueuse fière, comme dit Voltaire, n'ait pas admis cette façon de parler. Toutefois, en y regardant de près, il me semble voir quelque chose d'analogue dans les tournures suivantes : dîner tout son soûl (1), La Font., *la Belette*...; il ouvre un large bec, id. *le Renard et le Corb.* ; c'était ouvrir une porte bien large à la calomnie, Montesq. *Esprit*, XII, 16.

Mote. J'ai trouvé une *mote* sur mon habit, *j'a trové 'n'mote so mi habit*. *Motte* est français, mais répond à un autre mot wallon *motte* (*di tèrre*). *Mote,* larve qui ronge les étoffes doit se traduire par *teigne* et non par *mite*. La définition de l'Académie (petit insecte sans aile et à *huit* pattes, par exemple mite du fromage, mite de la farine, ciron domestique, etc.) ne s'applique pas à la *mote* des Liégeois, c'est-à-dire à la larve d'un papillon

(1) Wall. *dîner s'bináxhe*, fl. *zijne bekomst eten*, fl. pop. *zijnen buik* VOL *eten*.

nocturne du genre *teigne*, laquelle a *trois paires* de pattes et ronge les étoffes. Toutefois le terme de *mite*, au sens du wallon *mote*, est connu en France, car il figure dans Littré, qui donne cet exemple : j'ai trouvé une mite sur mon habit. Ici *mite* est évidemment synonyme de *teigne*; mais, d'après M. Van Beneden, cet emploi est abusif ; il n'est nullement conforme à la terminologie scientifique. — Mote vient du néerlandais *mot*, all. *motte*, angl. *moth*, même signification.

Mouchettes. Gribouille prit *la mouchette* d'une main, moucha la chandelle de l'autre, et mit ensuite la mouchure dans *la mouchette*, *Gribouïe prinda l'mouchette divint 'n'main, mouch'ta l'chandelle di l'aute, èt adon metta l'mouch'teure è l'mouchette.* (Anecdote connue.) Dites : prit *les mouchettes*, et mit la mouchure, ou le moucheron, dans *les mouchettes.*

Le mot *mouchettes* est essentiellement pluriel en français. Il en est de même de *ciseaux*, instrument de couturière à deux branches. On fait un wallonisme en disant : Prêtez-moi votre ciseau, *prustéz-m' vosse çuzette.* Dites : *vos ciseaux.*— Un ciseau de jardinier, *ine çuzette di hâïe*. Dites : des ciseaux de jardinier. Toutefois, même dans ce sens, on le trouve quelquefois au singulier. On n'a point encore mis le ciseau dans cette étoffe, Acad. Je ne me console pas qu'un si beau génie [Diderot], à qui la nature a donné de si grandes ailes, les voie rognées par le ciseau des cafards, Volt. (Allusion à l'expression le ciseau, ou les ciseaux de la censure.) Le ciseau de la Parque, Fén. *Tél.* III. Dans le langage usuel, on ne pourrait guère s'autoriser de ces exemples. — *Ciseau*, au singulier, est un instrument tranchant par un bout, dont se servent les sculpteurs, les menuisiers, les maçons, etc. Le menuisier a fait repasser un ciseau, *li scrini a fait r'sinmi on herpai* (ou *on cizai*, Cambrésy).

On ne fait pas un wallonisme en traduisant *eknèïe* par *pincette*, au sing. Attiser, arranger, secouer le feu avec la pincette, *grawï è feu avou l'eknèïe.* Mais on dit plus souvent *avec*

les pincettes. Inutile d'ajouter que le mot à mot *gratter dans le feu* serait vulgaire et insupportable. — D'après M. Delbœuf (*li Mâïe neur*, page 18, note 7), le mot *eknèïe* représenterait le latin *tenacula*, plur. neutre, liens, attaches ; nouvel exemple d'un pluriel neutre pris en forme de nom féminin. V. OUTIL. Ce qui appuie singulièrement cette étymologie, c'est la forme wallonne des environs de Mons *etnailes*. — *Pincette* est un diminutif de *pince*, et signifie proprement l'action de pincer doucement, wallon *picette* ; dans ce sens, il sert à traduire le wallon *bâhi 'n'saki à picette*. V. BAISER.

Moyen. 1° Il a *bien le moyen*, *il a bin l'moyain, er hat Mittel*, all. *hij heeft middels* ou *de middels*. Dites : il est riche, il a de la fortune, et, familièrement, il a du foin dans ses bottes (c'est-à-dire ses bottes de foin sont bien garnies). Notons que *moyens*, au pluriel, se dit très-bien dans le sens de richesses, facultés pécuniaires. Ex. (A Rome) c'étaient les moyens et les richesses qui donnaient le suffrage, MONTESQ. *Espr*. II, 2. Je ne connais pas ses moyens, ses moyens ne sont pas considérables, ACAD. Cependant la tournure *c'est un homme qui a des moyens* serait triviale. — Mais on dira très-bien, même au singulier, avec un complément : tu as bien le moyen de faire cette dépense, *t'a bin l'moyain d'dispante çoula*. C'est à tort qu'on a condamné cette tournure ; elle est admise par Littré, qui cite l'exemple suivant : Elle n'avait pas le moyen de la mener à Paris pour la faire voir à des chirurgiens, GENLIS. — On dit très-bien, dans un sens général : avez-vous le moyen de faire cela ? pour le pouvoir, la faculté de faire cela, et cette même tournure, *le moyen de faire cela*, peut prendre tout naturellement, grâce au contexte, le sens particulier de facultés pécuniaires.

2° *Tâcher moyen* de se sauver, *tachî moyain di s'sâvér*. Dites : tâcher de trouver le moyen de s'évader, ou, simplement, chercher à s'évader.

Moyenné. Le père était *moyenné*, et le fils est un pauvre

hière, *li pére esteut moyainné* (fl. *bemiddeld*), *èt l'fis est on pauve chin*. Dites : le père était riche, opulent, à son aise. Plusieurs traduisent à tort ce mot par *fortuné*, qui signifie, non pas *riche*, mais bien traité de la fortune, ou du sort, à qui tout réussit. Ne plaignons plus des disgrâces qui font sa félicité ; si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines, Boss. *Reine d'Angl.* — Siècles fortunés, région fortunée, îles fortunées, Litt. — « Dans la logique du peuple, un homme fortuné est nécessairement un homme riche; c'est un barbarisme très-commun dans la langue, et qui provient d'une erreur très-commune dans la morale. » Nodier, *Examen critique des Dict.*

Muret. Un *muret*, *on muret*. Ce mot s'emploie, je crois, dans toute la Wallonie. Dites un murer, et prononcez *muré* (Littré). *Murer* est français, bien qu'il ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Mais on dit mieux giroflée de muraille, ou giroflée jaune. Autres noms : violine, violier jaune, ravenelle.

N

Ne. 1° Prenez garde de *ne* pas tomber, *loukiz à vos qu'vos n'toumésse*. C'est une fausse traduction ; *ne* se met en français lorsqu'on emploie la construction wallonne, ce qui n'a lieu que quand le sujet des deux verbes est différent : Prenez garde que l'enfant ne tombe. — Il faut dire : prenez garde de tomber. — Cependant *ne* serait de rigueur si l'on se servait de la tournure plus rare, *prenez garde à* . Prenez garde à ne pas tomber.

2° Ils ont plus de pain qu'il leur en faut, *il ont pus d'poin qu'i leu faut*, namurois, Bull. a. 70, p. 176. Dites : plus de pain qu'il *ne* leur (en) faut. — On fait toujours le loup plus gros qu'il est, *on fait todis l'leûp pus gros qu'il est*, prov. namur., Aurmonaq di Nam. a. 70, p. 18. Dites : plus gros qu'il *n*'est. Plus souvent qu'on pense, *pus souvint qu'on pinse*, Arm. dè Mons, a. 72. p. 32. Dites : qu'on *ne* pense.

Cet emploi de *ne* est sylleptique, si l'on peut dire; il modifie la pensée présentée d'une autre façon : le loup n'est pas aussi gros qu'on le fait. Le patois de Namur et peut-être celui de Mons, emploient la tournure latine.

3° Avant que je *ne* l'aie fait, *avant qué jé n'laisse fait*, p. de Mons (SIGART, au mot *marone*).— Il était là avant que je *n*'y fusse *il esteût là amà qui j'ni fouxhe*, ou *mâ qui j'ni fouxhe*, liég. (GRANDG., au mot *amâ*). — Allez le voir avant qu'il *ne* parte, *allêz el vèïe divant qu'i n' pàte*.

Chapsal a mis à la mode ce principe par trop absolu (1) : Avant que n'est *jamais* suivi de *ne*. Il est de fait que l'Académie ne donne pas un seul exemple de la négative après *avant que*, et c'est en effet ainsi qu'on s'exprime le plus souvent. Mais Littré, d'accord avec le grammairien Lemaire, admet l'emploi de *ne* après *avant que*, sans tenir compte de la distinction établie par Girault-Duvivier entre *avant que* sans *ne*, et *avant qué* avec *ne*. Il cite cet exemple de Buffon : Lorsque le tigre leur fend et leur déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif *ne* s'éteigne, *Tigre*. Voici d'autres exemples : Il ne vaut pas la peine de rien faire avant que les volontés de M. Fouquet se soient fixées, MONTESQ. *Lettres fam.*, 1. Avant que Dieu n'en arrête le progrès [des maux dont l'Eglise gémit], ils peuvent la conduire au bord de la ruine, LAMENNAIS, *Affaires de Rome*, p. 228.

4° Sans qu'il *ne* se doute de rien, j'essayerai de revenir, *sins qu'i n'si dote di rin, ji sâïerei dè riv'ni*, liég. Ann. 63, 3e l., p. 70. Dites : sans qu'il se doute... Sans que cela *ne* paraisse, *sans qu'ça n'paraisse*, mont. Dites : sans que cela paraisse.

Après *sins qui*, la particule *ni* peut s'employer, mais elle n'est pas de rigueur. *I lèïa donc allér tot à l'wâde di Diew, sins qui*

(1) M. Van Hollebeke dit simplement qu'après *avant que* le verbe subordonné ne prend pas *généralement* la négation *ne*. Gram. fr., 2e éd., § 820.

s'meskenne si k'dûhaxhe di tapér todis èvôïe sès aiwe è saiweû, Magnée, Ann. 71, p. 75. Mais la syntaxe française n'admet pas l'emploi de *ne* après *sans que*. Littré cite un exemple de M. de Sévigné qui n'est pas à imiter. Il est bon d'ajouter que, quand on supprime *sans* ou *avant*, l'emploi de *ne* est de rigueur : Il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident ; je n'irai point là que tout ne soit prêt, Acad.

5° J'avais eu peur que les jambons restassent sur mon compte, *j'avois eu peur qué lés gambons m'rest'té d'ssus lés reins*, l'vraie Ervue dé Mons, a. 69, p. 83. Dites : *ne* restassent sur mon compte. — Je tremblais de peur que votre oncle arrivât, *ji tronnéve lès balzin qu'vosse mononke arrivaxhe*, Delchef, *les deux Nèveu*, I, 3. Dites : Je tremblais de peur que votre oncle *n*'arrivât.

On connaît la règle relative à l'emploi de *ne* après les verbes qui signifient *craindre*; elle existe aussi dans les patois, mais elle n'y est pas absolue comme en français, ainsi que le prouvent les deux exemples cités plus haut.

Né natif. Je suis *né* natif de Mons, *ej sue né natif dé Mon*, mont. Dites simplement : Je suis natif de Mons.

Cette locution est commune et basse. Littré paraît disposé à l'admettre dans la poésie badine. On peut douter que les poëtes s'en servent jamais quand ils parlent en leur nom. Cette expression vicieuse ne se rencontre que chez les écrivains qui tiennent à conserver à leurs personnages pris dans le peuple, un langage conforme à leurs habitudes.

Neveuse, pat. de Liége. Dites : nièce.

Ni. Ni l'un ni l'autre n'*est content*, *ni onke ni l'aute n'est contint*, For. Le pluriel est plus correct : ni l'un ni l'autre ne sont contents. Tout sujet dont les parties sont unies par *ni*, exige le verbe au pluriel. Mais quand l'une des deux personnes que désignent les mots unis par *ni*, fait seule l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier. Cette règle a pour elle l'au-

torité de Wailly, de Marmontel et de Girault-Duvivier. Elle paraît fondée en raison. La Grammaire des Grammaires cite bon nombre d'exemples de grands écrivains qui ne l'ont pas observée; mais que de règles ne pourrait-on pas renverser en invoquant des textes empruntés aux meilleurs auteurs ? Un critique n'a-t-il pas cherché, par ce moyen, à prouver que *toutes* les règles posées par Chapsal dans sa Grammaire étaient fausses. De tout cela concluons que ce n'est pas précisément une faute que de dire : ni l'un ni l'autre n'*est* content; mais il est préférable de dire : ne *sont* contents.

Noblesse. 1° Il a épousé une *noblesse, il a sposé n'nôblesse.* Dites : il a épousé une personne noble.

Noir. Il est habillé noir, *il est neûr moussi, er ist schwarz gekleidet,* all. Dites : il est habillé, ou vêtu de noir, ACAD. Bescherelle blâme la locution *habillé en noir,* qui se trouve dans Boiste ; il faut convenir que bien des gens s'expriment ainsi. Comparez le flamand *zich in't zwart kleeden, zich in het wit kleeden.* Mais on dira très-bien, en supprimant *habillé* : Il est en noir, ACAD.

2° Je bois mon café *noir, ji beû m'cafè neûr.* Je bois du café noir, *ji beûs dè neûr cafè, ik drink zwarte koffij.* En France, on se sert habituellement de la tournure : je bois mon café sans lait, du café sans lait. On dit aussi *café à l'eau* (Trévoux) : on sert ordinairement du café à l'eau dans une demi-tasse, LITT. au mot *tasse.* Toutefois j'ai trouvé *café noir* dans Mme de Ségur : Il fit apporter du café noir, *Diloy le Chemineau,* XXVIII. Prendre du café noir, ibid.

Nonante, septante. Ces termes sont usités en Belgique, dans le midi de la France et en Suisse. Il sont aussi inconnus à un Parisien que l'ancien mot *octante* (quatre-vingts) l'est même à un habitant du pays de Liége. Les Liégeois de la vieille roche ont cependant dans leur patois le mot *hûtante* que j'ai entendu souvent dans la bouche des bateliers (*naiveu*) qui déchargeaient

leurs pavés au bord de l'Ourthe, outre-Meuse. « L'emploi des mots ***soixante-dix*** et *quatre-vingt-dix*, au lieu de ***septante*** et ***nonante***, m'a valu plus d'une fois l'épithète de fransquillon (Gallomane, Litt.).» Forir, *préface de son Dict.*—Ces dénominations proviennent d'une ancienne coutume de compter par vingtaines, laquelle s'est conservée invariablement en France, pour ces trois mots et pour *quinze-vingts*. Au dire de Sigart, c'était une manière de compter particulière à nos ancêtres les Celtes ; elle fleurit encore dans le pays de Galles. Il n'est pas rare d'entendre nos campagnards en user dans la vente de leurs bestiaux; ils disent, par exemple, qu'un veau, qu'un porc pèse huit-vingts, neuf-vingts, etc., en sous-entendant le mot *livres*. (Forir.) Toutefois, malgré la respectable antiquité attribuée à ces noms de nombre (1), nous connaissons plusieurs professeurs de mathématiques, parlant d'ailleurs très-élégamment, qui continuent à ne pas vouloir interrompre la série uniforme des adjectifs numéraux, et se servent quand même de *septante* et de *nonante*. Pourquoi pas aussi d'*octante?* Ce dernier mot, ainsi que *septante* et ***nonante***, figure dans le Dictionnaire de l'Académie comme termes vieillis.

Non fait. Je comprends.— *Non fait.* — *Ji comprinds.*— *Non fait* (ou *non fret*, on *noûna*, Forir).pat. ardennais.—*Ej comprinds.* — *Non fait*, ou *non fra*, pat. de Mons. — Dites : Je comprends. — Non pas, ou au contraire, vous ne comprenez pas, ou, plus poliment, excusez-moi, veuillez m'excuser, je me suis sans doute mal expliqué.

Non fait signifie *au contraire*, et s'emploie quand on nie ce qu'un autre affirme. Cela se disait autrefois en France : *si fait*, *non fait* termes durs et mal polis, De Caillières, 1690, dans Litt. — *Si fait*, pour affirmer ce qu'un autre nie, est, d'après

(1) *Quatre-vingt-dix* se rencontre souvent dans le *Livre des chartes et privilèges des bons métiers de Liége*, et dans d'autres documents liégeois très-anciens.

l'Académie, une façon de parler familière, et, d'après Littré, populaire. Ex. Je crois qu'il n'y a pas été. Si fait, il y a été, Académie. *Ji creus qu'i n'y a nin stu. Si fait* (Forir), ou *sia.* — L'affirmation *si* est familière. « Le mot *si* étant destiné à détruire une opinion exprimée par notre interlocuteur, n'est pas une tournure polie quand on parle à ses supérieurs. » JULLIEN. Or *si fait* renforce encore cette espèce d'affirmation. Les patois ne s'inquiètent guère de ces nuances. On rendra donc dans certains cas le wallon *si fait,* et *sia* par d'autres formules, comme, je vous demande pardon, ou simplement pardon, excusez-moi, etc. Ex. *Vos n'avéz nin fait vosse divoir. — Sia monsieu,* ou *si fait, monsieu.* — Vous n'avez pas fait votre devoir. — Pardon, monsieur. —*Si, monsieur,* pourrait encore se risquer, pourvu qu'il fût accentué convenablement; mais *si fait,* serait impoli, par exemple dans la bouche d'un fils parlant à son père.

Notariel. Acte *notariel, ake nôtâriéle.* Dites : acte notarié, ACAD. Au féminin, l'adjectif wallon reprend la forme française : *qwittance nôtâriéïe,* quittance notariée, ACAD. — Le masculin *nôtâriél* représente l'adjectif français *notarial* (Besch. Litt.), qui ne pourrait être remplacé par *notarié* dans les locutions suivantes : fonctions notariales, jurisprudence notariale, BESCH., un enseignement notarial, BONJEAN dans LITT. Notons que Littré a aussi *actes notariaux.*

Nuit. 1° Il était neuf heures *de la nuit,* ou *à la nuit,* il *esteût noûf heure à l'nutte,* liég. Dites : neuf heures du soir.

2° A la nuit, *au nutte,* mont. Dites : vers le soir, ou sur le soir, ACAD. Le patois de Liége a conservé pour exprimer la même idée, une vieille locution française : *à l'vespréïe,* à la vesprée; c'est un très-joli mot, que Bescherelle a inséré dans son Dictionnaire, et qui mériterait d'être rajeuni par nos poëtes.

Nul. L'eau n'a *nulle* couleur, n'a *aucune* couleur, *l'aiwe n'a nolle coleûr,* liég. Dites : n'a pas de couleur, est incolore.

Cet emploi de *nul* et de *aucun* pour *pas de*, *point de*, est tout germanique ; il est assez fréquent dans les patois wallons : *I n'a nu sée à l'soupe*, *er is geen zout in de soep*, fl. *es gibt kein Salz in der Suppe*, all. La tournure existait aussi en latin : *hæc arbor nullos feret fructus*, cet arbre ne portera pas de fruits.

O.

Où. Est-ce là *où* vous demeurez? *est-ce là wisse qui vos d'moréz?* Dites : est-ce là que vous demeurez? *Là où* forme ici un pléonasme dont Littré cite un exemple, mais qui, aujourd'hui, est considéré comme une faute : C'est là où visent ceux qui en font une profession publique, Mass. *Injustice*. On a vu au mot *là* dans quel cas *là où* est correct.

Cette phrase : est-ce là où vous demeurez? ne renferme en réalité que l'énonciation d'un jugement : Vous demeurez là ? La tournure *c'est... que* est le seul moyen que le français actuel, si timide, si sévère dans sa construction, ait de faire ressortir l'adverbe *là*. Le latin disait *Ibine habitas*? Voilà la vraie construction logique, c'est-à-dire celle qui est conforme aux idées et au rang qu'elles doivent occuper dans la proposition ; on voit que la construction logique comme l'entendent certains grammairiens, Chapsal entre autres, (sujet, verbe, attribut, etc.) est souvent fort peu logique. Je ne sais si la vieille langue française eût pu imiter la tournure *ibine habitas*? Mais ce qui est certain, c'est que ce bel idiome, en se constituant sous la plume de Malherbe et de Balzac, a perdu de la naïveté et de la franchise d'allures qui distinguait la langue d'Amyot et de Montaigne.

Oublier. Tu oublies *ce que tu as été*, *ti rouvèïes çou qu' t'as stu*, liég., *ett' robeyes* (ou *roblies*) *çu qu' t'as sté*, p. du Hainaut, fl. *gij vergeet wat gij geweest zijt*. L'expression consacrée est : tu oublies qui tu es, à savoir, tu te méconnais, tu veux, par orgueil, t'élever au-dessus de ta condition.

Outil. De *bonnes* outils, *dès bonnès ustèïe.* Dites : de bons outils. Le français a conservé le genre correspondant au genre neutre du latin fictif *usitilia.* Pour expliquer le genre féminin du wallon, il faut se rappeler que le bas-latin avait changé en noms féminins singuliers beaucoup de pluriels neutres en *a* ou *ia.* Brachet cite (1) un texte mérovingien renfermant *pecoras,* et il ajoute que le latin populaire présentait déjà ce genre de fautes, même à Rome. Le français a usé largement de cette faculté que la basse latinité s'était arrogée : *animalia,* fr. aumailles, fém. bêtes à cornes, wall. *âmaïe*, fém. génisse ; *cochlearia*, cuiller (2) ; *maria*, mer ; *mirabilia*, merveille ; *battualia,* bataille; *pecora*, pécore; *altaria*, wall. *âté*, fém.

Outre. 1° On ne voit pas *outre*, *on n'veut nin oute*. Dites : on ne voit pas à travers. Outre est ordinairement préposition : outre-mer, outre-Rhin, outre-Meuse, outre-Moerdyk, outre-Quiévrain. Employé comme adverbe, il signifie *plus loin*, *plus avant*, et ne s'emploie qu'avec certains verbes, comme *aller*, *passer*, etc. Ex. Il n'alla pas plus outre, Acad. La nuit qui survint l'empêcha de passer outre, id.

2° Outre *de* cela, son mari était soldat, *oute di çoula*, *si homme esteût sôdârt*, Bull. a. 60, p. 79. Dites : outre cela, son mari..., ou bien, en outre, son mari... — *En outre de cela* est une locution tout aussi barbare, qui se dit également en France.

P.

Paf. Quand il m'aperçut, il fut tout *paf*, *qwand i m'aperçuva, i fourit tot paf,* liég. *il a sté tout paf*, mont. *he was geheel paf.* fl. Dites : il fut stupéfait, il fut tout saisi.

L'interjection *pif*, *paf* indique un coup donné : Pif, paf, en

(1) *Grammaire historique*, p. 157 et passim.
(2) A l'inverse de *outil*, le wallon *cui*, est resté masculin.

veux-tu, en voilà, LITT. — Tous les patois de la Wallonie, de la Flandre française (Vermesse, *rester paf* ou *épaf*) et même du pays flamand emploient le mot *paf* adjectivement ; cette onomatopée, prise ainsi au figuré, donne à la phrase une énergie singulière ; malheureusement cela n'est pas français.—A Paris, le peuple entend *paf* dans le sens de *pris de vin* (Lorédan Larchey). Vous avez été joliment paf hier, BALZAC, dans LITT.

Paire. La *paire* est, selon le Vocabulaire des houilleurs liégeois de M. Stanislas Bormans, un terrain entouré de palissades ou de *murs*, où l'on remise la houille en attendant qu'elle soit vendue. C'est probablement l'ancien français *pare* (mur), qui est dans Roquefort, et qui vient du latin *paries*, même signification. Le mot paire se dit aussi du chantier d'un marchand de bois. Mais dans le sens spécial indiqué plus haut, il n'a pas d'équivalent en français.

Pakusse. Le pakusse, *el pakusse* (masc.) lill., tournais., mont. — La pakusse, *li pakhûsse*, (fém.) liég. C'est un mot flamand : *pakhuis*, *pak*, paquet, *huis*, maison. Tous les patois l'emploient, de Verviers à Lille, mais il n'est pas français. *Poirtér dès sèch è l'pakhûsse* ; tournez : porter des sacs au magasin.

Panais. *Une* panais qui monte en graines, *ine panâxhe qui monte*. Dites : *un* panais.

Panâxhe a conservé le genre du latin *pastinaca*, d'où il dérive. Je n'ai pu découvrir comment Littré le fait venir de *panax, acis*, masculin, qui signifie *panacée*, c'est-à-dire plante imaginaire qui guérissait toute espèce de maladie. Si cette dernière dérivation était exacte, le genre du français *panais* s'expliquerait.

Pantomime. Il joue bien la pantomine (*n*), *i jowe bin l'pantomenne*, patois fl. *pantomine*. Dites : la pantomime (avec *m*). Cette faute est presque générale.

Pape. Dormir comme *un pape*, (*a* bref) dormir comme *un paquet, doirmi comme on pape, comme on paquet*. Cela ne se dit pas en français. Les tournures employées sont: dormir comme un loir, comme une souche, comme un sabot (*comme on tournai*, Remacle), comme une marmotte.

Pâque. Le sacristain a apporté *de la pâque, li sacristain a st-appoirté dèl' pâque*. Dites du buis bénit. — Une bordure de *pâque, ine boirdeure di pâque*. Dites : de buis. — A Tournai et à Mons, on dit également *du pâque*, pour du buis bénit.

On bénit le buis le jour des Rameaux, qui s'appelle aussi Pâques fleuries, *florëie Pâque*. De là le sens figuré du wallon *pâque*.

Paraît. Je me fais obéir,*paraît*, moi,*ji m'fait hoûtér, parait, mi*. — Le coquin, c'est vous, *paraît, li calin, c'est vos, parait*.— Vous n'en avez cure, eh bien moi, je le veux, paraît, *vos n'n'avéz d'keure, éh bin, ji vous, mi, parait.*

Cette particule, qui équivaut parfois à *dè* et à *savez*, se dit sans ajouter au sens, et seulement pour attirer l'attention ou pour affirmer avec plus de force. Le français emploie en ce sens *voyez-vous* et *vois-tu*. Seulement *parait* se met à la fin, ou vers la fin de la proposition, tandis que la locution française n'a pas de place déterminée. Ex. Vois-tu bien, tu ne me persuaderas pas, Litt. Voyez-bien, madame, le silence m'est mortel, Baron. Vous ne partez pas ? — Non, c'est impossible, vois-tu, A. Musset, *André del Sarto*. Corrigeons donc les phrases précédentes: Voyez-vous, je me fais obéir, moi. Le coquin, voyez-vous, c'est vous. Vous ne vous en souciez pas ; eh bien, moi, je veux que cela soit, voyez-vous.

Le wallon dit aussi *veus's* (*s* pour t' *par assimilation*) et *vèïe* (pour *vèyez-v'*) *Qui voux-s' dire? qui voux-s' fér ? ti vous qu'ti n'voux rin, veus-s'*, Rem. Se dit à un capricieux qui change continuellement d'avis. — *Vo l'là, veïe*, le voilà, voyez-vous.

Paraffe. *Quelle vilaine* parafe! *quéle laite parafe*. Ce mot est

masculin en français. Quel vilain paraphe ! Les deux orthographes sont admises par l'Académie.

Pareil. 1° Si nous avons volé, on nous a fait *pareil, si nos avans happé, on nos a fait parèïe*, Bull. a. 67, p. 54. Dites: on a agi de même à notre égard. — N. B. On ne dit pas *en agir*, mais on dit *en user*. — Ils sont habillés *tout pareil, i sont moussi tot fi parèïe*. Dites : ils sont habillés de même, ou tout de même.

2° Mon chapeau est *pareil* du vôtre, *mi chapai est parèïe del vosse*. Dites : est pareil au vôtre. — Pareil peut s'employer substantivement et alors il prend *de*; mais il faut prendre garde à la tournure : C'est un homme qui n'a pas son pareil ; il a un beau cheval de carosse, mais il ne peut trouver son pareil. Acad. Je lui ai promis le pareil de celui qu'il avait reçu, Dumas, *Kean*, III, 4.

Parent. 1° On entend parfois dire : *un parent* est venu parler au professeur, *on parint a v'nou jâsér avou l'maîse*, pat. fl. *een ouder*... un de mes parents, *onke di mès parint*, pour signifier le père ou la mère. C'est un latinisme qui s'est maintenu dans la langue anglaise. Dans ce sens le français *parents* ne s'emploie qu'au pluriel. Il faut dire : un père ou une mère...; mon père ou ma mère.

2° Je suis parent *avec* lui, *ji sos parint avou lu*, *ik ben met hem verwant*, en patois, *ik ben familie met hem*, fl. *ich bin mit ihm verwandt*, all. Dites : il est mon parent, il est de mes parents. V. Ami et Camarade. Cette construction serait admise avec *allié*, car l'Académie dit s'allier à, et s'allier avec une bonne famille.

Pardonner. On *l*'a pardonné en considération de sa jeunesse, *on l'a pardonné â respect di s'jônesse*. Dites : on lui a pardonné.

On pardonne quelque chose, et *on pardonne à quelqu'un*. Toutefois l'usage admet quelquefois le passif *être pardonné*, même avec un nom de personnes. Corinne, s'écria-t-il en se

jetant à ses genoux, je suis pardonné, Stael. *Vous êtes tout pardonné*, se dit à celui qui, par civilité, demande pardon d'une liberté qu'il a prise, d'une inconvenance qu'il a commise; en wallon, *ci n'est rin d'çoula*. V. Rien, 1°.

Parmi. Ces livres m'ont coûté deux francs un *parmi* l'autre, *cès live-là m'ont costé deux franc onke parmi l'aute*. Dites : l'un portant l'autre, ou l'un dans l'autre, Acad., au mot *Dans*. On peut encore traduire de diverses autres manières. *Ine annêïe parmi l'aute, igna à pône treus d'mariège à Lîge,* année commune, il y a à peine trois divorces à Liége, ou, en moyenne, il y a annuellement... *Lès têrre di cisse cinse-là valèt ottant l'vège eune parmi l'aute,* les terres de cette ferme valent tant (v. Autant) la verge, le fort portant le faible, ou, du fort au faible. — *Ji wangne treus mèïe franc ine annêïe parmi l'aute,* je gagne, bon an, mal an, trois mille francs.

Part. Part à *nous* deux, *pârt â nos deux*, liég. *part à nous aute deux*, mont. *Nous* est de trop. Part à deux, Litt. On dit aussi : J'y retiens part, Acad., Besch., Litt., et j'en retiens part, Acad.

Participe passé. Les trois lettres que j'ai *écrit*, *lès treus lette qui j'a scrit*, liég., les femmes que j'ai *vu*, *lès feumme qui j'a vèïou*, liég., les belles ablettes que j'ai *pris*, *lès bellès âblette qui j'a pris*, liég. (ou les beaux ables que j'ai pris); les dames que j'ai *rencontré*, *lès madame qui j'a rescontré*, nam.

Le participe passé, conjugué avec *avoir*, reste toujours invariable en wallon ; on connaît la règle française : les trois lettres que j'ai *écrites*, les femmes que j'ai *vues*, les belles ablettes que j'ai *prises*, les dames que j'ai *rencontrées*. De même on dira, en parlant d'une comète: je l'ai *vue*, et non pas je l'ai *vu*, *ji l'a vèïou*, liég.; en parlant de noisettes : je les ai *cassées* (V. Croquer), et non pas je les ai *cassé*, *ji lès a crohi* ; on dira : quelle robe avez-vous *mise?* et non pas *mis? quéle rôbe av' mettou?*

M. Chavée, dans son Parallèle linguistique (*Français et Wallons*), trouve que le wallon a manqué de logique en tenant son participe invariable. Il part du principe que la langue romane a reçu directement du latin ses types de conjugaisons composées: *Vectigalia parvo pretio redempta habet*, il a racheté le tribut à bas prix; *De Cæsare satis dictum habeo*, j'en ai assez dit sur César. A ce compte, *les cantatrices que j'ai entendues* traduit *cantrices quas habeo auditas*, tandis que le namurois *lès chanteuse qui j'a oiiu* équivaut à cette monstruosité *quas habeo auditum*.

Mais cette acception particulière que le verbe *avoir* a prise dans les langues novo-latines est très-rare dans le latin, au lieu qu'elle constitue un des éléments essentiels de la conjugaison des langues germaniques ; quelle que soit l'étymologie primordiale de notre passé indéfini, une chose ne peut être révoquée en doute : « l'usage auxiliaire que *haben* avait plus souvent dans la langue teutonique *a prédominé* dans la formation de nos idiomes modernes. » Villemain, *Tableau du moyen-âge*, 3e leçon. Or, dans les langues germaniques, le participe passé, employé avec un auxiliaire, reste toujours invariable ; ne serait-ce point là la cause de l'invariabilité des participes conjugués avec avoir, dans les rameaux de la langue romane, qui, resserrés de toutes parts à l'extrémité septentrionale, entre le néerlandais et l'allemand, depuis Arlon jusqu'à Dunkerque, ont subi, d'une façon plus immédiate, plus permanente, l'influence de l'élément germanique ?

Au reste, cette invariabilité peut se justifier. Procédons par voie de comparaison : le français, après avoir dit, dans le principe, *j'ai à aimer*, a dit ensuite, *j'aimer-ai*, et en est venu enfin à la forme simple *j'aimerai*. Brachet (*Nouvelle Gramm. franç.*, § 270) cite ce texte de Cicéron : *habeo ad te scribere*, j'ai à t'écrire, et ce texte plus caractéristique de Saint-Augustin : *venire habet*, pour *il viendra*. De même, les langues germaniques, tout en conservant dans ces formes composées *ich habe geliebt*, *ich hatte geliebt*, les éléments complétement séparés, les consi-

dèrent néanmoins comme des touts indivisibles, quand il s'agit d'y accoler des compléments ; et, lorsque je dis *diejenige, welche ich geliebt habe*, ceux que j'ai aimés, *welche* est complément, non pas de *habe*, mais de *geliebt habe* ; précisément comme dans le français *ceux que j'aimerai, que* est complément, non pas de *aimer*, ce qui pouvait se dire dans la construction *j'aimer-ai*, mais de la forme agglutinée *aimerai*. On fait donc abstraction de la valeur adjective du participe *geliebt*, que le participe *redempta* conserve dans le texte latin, *vectigalia redempta habet*.

Nous appliquons ce raisonnement à nos patois wallons, et nous croyons pouvoir conclure que ce qu'on pourrait de prime-abord considérer comme une anomalie monstrueuse, a au contraire sa raison d'être, et se justifie par l'analogie des idiomes qui, à l'époque de la formation, ont pesé dans la balance.

Le français lui-même, si fidèle soit-il resté, sous ce rapport, à la syntaxe de la langue latine, n'en a pas moins fini par adopter, en partie du moins, la règle que nous appliquons constamment en wallon. Jusqu'au XVIe siècle, le participe passé, employé avec *avoir*, était considéré comme adjectif et variable, le complément direct fût-il même placé devant le participe. Jacques Dubois, dans sa grammaire imprimée en 1531, dit : Par la même raison que l'on dit : la vertu est *admirée*, on doit dire: nous avons *admirée* la vertu. Mais en 1562, un autre grammairien, La Ramée, posa le principe de l'invariabilité du participe suivi du complément direct, principe qui commençait déjà à être consacré par l'usage, et qui a prévalu depuis, grâce à la sanction que l'Académie lui accorda dès la première édition de son dictionnaire.

La doctrine actuelle, qui fait le désespoir des étrangers et de nos collégiens, à cause de ses complications infinies, ne laisse pas d'avoir ses avantages. Prenons pour exemple cette phrase liégeoise : *ji l'a vèïou ponde* (je parle d'une femme) ; cette phrase a un double sens : j'ai vu la femme qui peignait, et j'ai vu qu'on

peignait la femme ; l'amphibologie disparaît en français ; dans le premier cas, je dis je l'ai *vue* peindre, et dans le second, je l'ai *vu* peindre. Toutefois la règle wallonne est parfois précieuse également. Je dis en parlant d'armes : *les avez-vous chargées ?* et la phrase a un double sens : cela signifie ou bien : les armes que vous tenez à la main sont-elles chargées ? ou bien simplement, avez-vous accompli l'acte exprimé par le verbe *charger ?* Le wallon dit, dans le premier cas : *lès avéz-v' chergêïes ?* et dans le second : *lès avéz-v' chergi ?* Dans la première phrase, le participe conserve sa valeur adjective, dans la seconde, il fait corps avec l'auxiliaire.

Partir. J'*ai* parti pour Huy, *j'a pârti po Hu.* Dites : Je suis parti.

Passement. Lire et fumer sont des *passements* de temps agréables pour les gens casaniers, *lére èt foumi sont dès passemint d'timps agrèïâbes po l'ci qui d'meûre todis è l'coulèïe di s' feû.* Dites : sont des passe-temps agréables. — Tous ces *passements* de temps vous font du tort, *tos cès passemint d'timps vi fèt dès toirt.* Dites : toutes ces pertes de temps...

Passer. 1° Il a *passé* serment, *il a passé sermint.* Dites : il a prêté serment. — *J'è passereus sèrmint.* Tournez : j'en ferais serment.

2° *Passer* les baguettes, *passér lès vège*, liég. *passér lès rouffe*, Remacle, *de wissen passeeren*, pat. flam. Dites : passer *par* les baguettes, ou *par* les verges, Acad.

3° Il y a *passé* trois mille ans, *il a passé trois mille ans*, mont. Dites : il y a plus de trois mille ans. — Il doit *passé* trois cents francs, *i deût passé treus cints franc.* Dites : il doit plus de trois cents francs. — Passé, employé comme préposition, signifie *après :* Passé trois heures, vous ne me trouverez plus chez moi.

4° La nuit avant celle qui est passée, *li nutte divant l'cisse*

qu'est passéïe, fl. *de nacht voor de verleden*, en patois *de gepasseerd*. Dites : l'avant-dernière nuit.

5° Papier qui *passe*, *papî qui passe*. Dites : qui boit. Plusieurs disent à tort papier *buvard*. Buvard est un substantif qui sert à désigner une sorte d'album où toutes les feuilles sont de ce papier, et dont on se sert pour faire sécher l'encre d'une écriture fraîche.

Patin. Aller *à* patins, *allér à patin*, liég. Dites : aller sur des patins, ou en patins, Acad. Ici c'est le français qui est conforme au flamand ; la chose est assez rare pour qu'on la remarque une fois en passant : *op schaatsen rijden*.

Pavée. Allez balayer la *pavée*, *alléz-s' hover l'pavëïe*. Dites : allez balayer la chaussée, la rue, ou le pavé.

Pavé se dit en français de la voie publique, *en tant que garnie de pavés :* Ne quittez pas le pavé, Acad. *Pavëïe* a un sens moins précis que *pavé* ; ces deux termes ne sont pas toujours équivalents : *I juréve à milliard so tot l'monde è l'pavëïe, Li mâïe neur*, I, 2. Il jurait comme un païen après (voir Sur, n° 2) tout le monde *dans* la rue, et non pas sur le pavé.

Pêche. J'ai acheté une *pêche*, *j'ai acaté enne pèque*, expression tournaisienne pour, j'ai acheté une *ligne*. Ce mot est évidemment le même que le français *pêche*, et le liégeois *pèxhe*, qui ont conservé le sens abstrait, Ex. La pêche à la ligne, *li pèxhe à l'lignoûle*, ou *â l'vège*.

Peine. 1° Avoir de la peine *de* marcher, *avu dè l'pône dè rotér*. Dites : Avoir de la peine *à* marcher Ce gallicisme sert à traduire un autre wallonisme : *avu mâlâhëïe dè roter*. V. à l'art. *Facile*. On supprime parfois l'article : J'ai peine à voir clair dans tout ceci, Acad.

2° Cela ne vaut pas *les peines* d'en parler, ou ce n'est pas *les peines* d'en parler, *çoulà n'vât nin lès pône dè 'nnè pârler*. Dites : cela ne vaut pas la peine, ou ce n'est pas la peine d'en parler.

— Employé absolument (*çoulà n'vât nin lès pône*, liég., *c'n'est nié lés peines*, mont.), ce wallonisme se rendra en très-bon style par : *il n'y a pas de quoi*. V. Quoi.

3° A peine *est-ce que* j'en peux croire mes yeux, *à peine est-ce què j'pus coire mes is*, *Avent. de J. de Nivelles*, p. 14. Dites : A peine puis-je en croire mes yeux.

Peindre. Peindre un mur jaune, *ponde on meur jenne*, *een muur geel schilderen*, fl. *eine Mauer gelb bemalen*, all. Dites : peindre un mur *en* jaune, ou le peindre *de* jaune, Acad.

Peineux. Il s'en retourna tout *peineux*, *enn' è rala tot pèneux*. Dites : tout penaud. *Peineux* ne peut s'employer dans le sens de embarrassé, honteux, interdit. Mais *li pèneusse samainne* pourrait se rendre par la semaine peineuse (la semaine sainte, la semaine de la passion), que Littré cite cependant comme tombé en désuétude.

Pelle et **Palette.** *Frire* des œufs dans la *pêle*, *fricassér dès oû è l'pêle*. Dites : Frire (et non pas *fricasser*) des œufs dans la poêle (pr. *poale*). Dans le Hainaut on dit *païelle*.

Pelle est français, mais correspond aux expressions wallonnes : *palette d'aisse*, pelle à feu, et *truvelle* ou *houppe*. Ne dites donc pas : enlevez les cendres avec la *palette*, *westéz lès cinde avou l'palette* ; charger une charrette à l'aide d'une *truelle*. Dites : avec la *pelle*, à l'aide d'une *pelle*. Les mots français *palette* et *truelle* ont une autre signification ; une palette de peintre, une truelle de maçon.

Perdu. V. Gagner.

Perle. Des perles *fins*, *dès fins pièl*. Dites : Des perles fines.

Péter. 1° On entendit *péter* la larme de verre, *on-z-oïa pètér l'balotte* (larme de verre creuse fulminante). — Le laurier et le sel *pètent* dans le feu, *li lawri èt l'sé pètèt è feu*.

Péter se dit figurément en français de certaines choses qui font un bruit subit et éclatant. Le bois de chêne pète dans le feu ; le laurier et le sel, jetés dans le feu, pètent ; cette boîte (wall. *chambe*), ce pistolet pètent bien ; cette bouteille de vin mousseux a bien peté, Acad.

2° La chaudière *péta*, *li chôdire pèta*. Dites : éclata, se brisa. Ici *péter* est encore employé figurément, mais dans le sens de *se fendre*, *se fêler*, *crever*. Je doute fort qu'il puisse prendre en français cette signification ailleurs que dans les locutions : son fusil, son pistolet lui a peté dans la main, Acad. Dans tous les cas, on fera bien d'éviter ce mot, qui n'est rien moins qu'élégant.

3° Mais les tournures : le poêlon de terre est *pété*, un carreau *pété*, *li pêlette di têrre qu'est pètëie*, *on quârai pèté*, sont purement wallonnes. Dites : le poêlon est fendu, le carreau de vitre est fêlé, ou étoilé (suivant le cas).

4° *Péter* des pommes de terre, des marrons, *pètér dès crompire*, *dès marron*, liég. *péter des canada*, Nam. *pètér dés marrons*, mont. — Des pommes de terre *pétées*, *dès pètëiès crompire*, liég. Dites, suivant le cas : griller, cuire des pommes de terre sur le gril (et non pas *la grille*), sous la cendre, au four ; des pommes de terre grillées ; rôtir des marrons.

5° Faire *péter* la gueule à quelqu'un, *fér pètér l'gueûïe à 'n'saki*. Expression aussi plate et aussi vulgaire que le français : donner sur la gueule à quelqu'un, paumer la gueule à quelqu'un. Il faut dire : Donner un coup de poing sur le visage, ou donner un soufflet.

Peu. 1° Un *tout* peu, *on tot pô*, ou *on tot pôke*. Dites : *un peu*, *quelque peu* ; au superlatif, *très-peu*, *tant soit peu* (adv.) un *tant soit peu* (subst.) : attendez tant soit peu ; donnez-m'en un tant soit peu (Besch., Littré).

Plusieurs grammairiens condamnent les tournures : un petit peu, un tout petit peu. Génin soutient que *un petit peu* est par-

faitement français, et il semble en effet que cette façon de parler ne présente rien de choquant.

2° Hennequin blâme l'emploi de *un peu* accolé à l'impératif et servant à l'adoucir, c'est-à-dire dans le sens où les Flamands se servent abusivement de *une fois*, ou de *seulement* : regarde *une fois*, *kijk een keer*, *een maal*, *louk on pô*, videz *seulement* votre verre, *drink maar uw glas uit*, *boutéz on pô* (ou *ine gotte*) *vosse vêrre fou*. On ne pourrait donc pas dire : regardez un peu, videz un peu votre verre. — C'est du purisme. L'Académie et Littré disent expressément que *un peu* s'emploie explétivement. Ex. Voyons un peu comment vous vous y prenez, Acad. Donnez-moi un peu le pot de chambre (1), dit la Rancune, Scarr. *Rom. com.* Nous traduirons donc sans scrupule les phrases suivantes : *vinez-s un pô cial*, *qui ji v'divise*, venez ici un peu, que je vous parle, Acad., *dihéz-m' on pô*, dites-moi un peu, id. On remarquera la place de *un peu* dans la première phrase.

Peut-être. Cela *pourrait peut-être* bien se faire, *çoula porreût mutoit bin s'fér*. Dites : cela pourrait bien se faire, ou cela se fera peut-être.

Le rapprochement de *pouvoir* et de *peut-être* forme le plus souvent en français une battologie ridicule; les patois, moins délicats, n'y regardent pas de si près; d'ailleurs mutoit (de *moult*, pat. de Virton, lat. *multum*, et *toit*, vieux wallon pour *tôt*), ne renferme pas le verbe *pouvoir*.

Pièce. 1° Frotter le pommeau de cuivre avec une *pièce*, *frottér l'poumai d'keuve avou n'pèce*. Dites : avec un morceau de drap. — Pièce a bien le sens de morceau; mais *pièce de drap* a en français un sens particulier : cette pièce de drap a tant d'aunes.

(1) Le wallon *pot d'chambe* doit se traduire actuellement par *vase de nuit ;* nous omettons les périphrases ; en voici toutefois une qui a dû bien s'étonner de sortir de la plume d'un des chefs de l'école réaliste : Au bas étaient des souliers, plus un meuble que l'honnête M. Lancelot a défini dans ses *Racines grecques ;* Champfleury, *Chien Caillou*, dans les Contes choisis.

2° Il a eu cette maison pour une *pièce* de pain, *il a-st-aou cisse mohonne-là po n'pèce di pan.* Cette locution française se rencontre dans quelques auteurs. Mais on dit beaucoup mieux : pour un morceau de pain, c'est-à-dire à très-bon marché.

3° Je gagne trois *pièces* par semaine, *ji wâgne treûs pèce li samainne.* Dites : trois pièces de cinq francs, ou, comme on dit en France, trois pièces de cent sous.

4° Une belle *pièce* d'homme, *ine belle pèce d'homme* ; une belle pièce de femme (Remacle), *ine belle pèce di feumme,* all. *ein schoenes Weibsstueck.* Dites : un beau brin d'homme, un beau brin de femme, ACAD. — Le mot *pièce* s'emploie familièrement pour *personne*, mais dans un sens défavorable. Une bonne pièce, une fine pièce, une méchante pièce, signifient, dit l'Académie, une personne rusée, dissimulée, malicieuse. Taisez-vous, bonne pièce, vous faites la sournoise, mais je vous connais, MOL.

Pile. 1° Prendre des *piles, prinde dès pile,* liég. *dès pèle,* verviét. *pillen nemen,* fl. Dites : des pilules. Le wallon *pile* est le latin *pila*, balle à jouer. Le français *pilule* vient du diminutif *pilula.*

2° *Ils attraperont une pile,* tournais. LERAY, *Jésus passant par Tournai, il attrap'ront 'n'pile,* liég. Dites : ils recevront une volée de coups. — *Pile* désigne proprement une grosse pierre qui sert à broyer, à écraser. Chacun saisit la métaphore.

Pilot. Battre *pilot, batte pilot,* p. de Verv., *batte pilote,* p. de Liége. Dites : enfoncer des pilotis, ACAD., ou simplement piloter. wall. *pilotér.* — *Si mohonne est batëie so pilote,* tournez, dit Forir, sur *pilotis,* et non pas sur *pilots.* Le mot *pilot* est le diminutif de *pile,* latin *pila,* colonne, ce qui justifie parfaitement le genre du liégeois *pilote.* Les patois du Hainaut et de la Flandre française donnent simplement à *pilot* le sens de *pieu* ; il n'a pas été admis par l'Académie, mais Bescherelle et Littré lui donnent le sens qu'a le mot *pilotis* dans *enfoncer des pilotis.* De plus Legoarant et Littré appellent *pilotis* l'ensemble des *pilots* ;

ce serait un collectif analogue à ramassis, fouillis, etc. Ce n'est donc qu'abusivement qu'on donne à *pilotis* le nom de *pilot*. — Ex. Un pilotis bien fait, peu solide, LITT. Un pilotis dans la composition duquel il fut employé 1,156,657 pilots de dix, douze et quatorze pieds de longueur, RAYMOND, dans Litt.

Piquante, piquanterie. Il m'impatiente par ses *piquanteteries*, *i m'fait assoti avou sès piquant'rêïe*. Dites : il m'impatiente par ses picoteries. — Ils se sont dit des *piquantes*, *i s'ont dit dès piquante*, REMACLE, i *s'ont d'né dès piquâte*, FOR. Dites: ils se sont dit des mots piquants, des paroles piquantes, ils se sont lancé des traits piquants.

Pique. 1° Il a une *pique* contre lui, *il a n'pique conte di lu*, liég.; *il a n'pique conte dé li*, mont. *hij heeft een pik op hem*, fl. Dites : il a une dent contre lui. — Dans les patois du pays de Liége et de la Flandre française (Vermesse), *pique* s'emploie dans le sens de rancune. Il signifie en français brouillerie, aigreur entre deux personnes. Ex. Les piques des amants renouvellent l'amour, BARON. Encores y avait une autre pique entre le duc et le connestable, COMM. dans Litt.

2° Ils *se donnaient des piques*, *i s'dinît dès pique* (on ajoute par plaisanterie *èt dès make*). Dites: ils se disaient des mots piquants, de piquantes paroles. Ex. Mon père leur a dit de piquantes paroles, DUFRESNY.

3° Cela est salé comme *une pique*, *çoula est salé comme ine pique*. Dites: cela est salé comme mer, ACAD.

4° Les Liégeois de la vieille roche donnent encore à ce mot wallon le sens de *carreau* : *li hass' di pique*, l'as de carreau. Mais actuellement on le remplace presque toujours par *carreau*: *li hass' di carreau*; *i toûne dè carreau*, il tourne du carreau, il tourne de carreau, plus souvent il tourne carreau. V. TOURNER. Le français *pique* se traduit en wallon par *pâle* (propr. *bêche* ; comp. le fl. *schoppen*, de *schop*, bêche). Ex. *Ji n'a nolle pâle*, je n'ai pas de pique.

Pire. Comment va le malade? — C'est toujours *pire*. *Comment va l'malade? — C'est todès pire*, pat. hesbignon. Dites : c'est toujours *pis*. — Le patois de Namur emploie aussi pire comme adverbe. *Vos sintiz mouais haïr, c'est co pire aujourd'hu* Aurmon. di Nam., a. 70, p. 28. On ferait un wallonisme en traduisant: c'est encore *pire* aujourd'hui. Dites : c'est encore *pis*.

Voici une excellente recette pour distinguer l'adjectif *pire* de l'adverbe *pis* : « servez-vous de *pire*, lorsque, en renversant le sens de la phrase, vous diriez *meilleur*, et *pis*, si c'est *mieux* que vous emploieriez. » M. Carpentier. Elle est d'autant plus nécessaire à beaucoup de Liégeois que leur patois n'a qu'un seul mot pour rendre *pire* et *pis* ; c'est *pés*. *Vos m'dihéz tos lès joû qui j'serei mî traîti, et j'veûs qu'c'est todis pés*, vous me dites chaque jour que je serai mieux traité, et je vois que c'est toujours *pis*, et non pas *pire* (comme a traduit Remacle). Ici l'opposition entre *mieux* et *pis* est marquée dans la phrase même. — *Li r'méde est pés qui l'mà*, le remède est *pire* que le mal, et non pas *pis*; l'inverse est *meilleur*. *Mi belle-mére est mâle sor mi, tant pés vât; elle ârei l'pônne di s'rimette*, ma belle-mère est fâchée contre moi ; tant pis ; elle aura la peine de se défâcher ; l'inverse est *tant mieux*. — Ex. Il se portait mieux, mais aujourd'hui il est pis que jamais. Ils sont pis que jamais ensemble, Acad. C'est en vain que j'ai cherché à corriger cet enfant-là ; il est pire que jamais. — Cette distinction entre *pire* et *pis* n'était pas si bien établie au XVIIe siècle, que Mme de Sévigné n'ait pu dire : Je ne suis pas pire que j'étais, c'est-à-dire, je ne suis pas en moins bon état de santé. Présentement il faudrait dire : je ne suis pas pis.

Cependant *pis*, venant du latin *pejus*, neutre de *pejor*, peut quelquefois s'employer comme adjectif, mais en certains cas particuliers. Ex. Qui pis est il pleuvait d'une telle manière.... Régnier. Que m'offrirait de pis la fortune ennemie ? Corn. Cette aversion sourde pour les lumières, triste preuve de médiocrité, ou quelque chose de pis, d'Alemb. — Dans ce cas, *pis* ne se

joint jamais à un substantif. Il n'est *pire* eau... et non pas il n'est *pis* eau...On dit aussi le *pis*, pour, ce qu'il y a de plus mauvais, de pire. Le pis qui puisse arriver, Acad.

2° C'est le *plus* pire, *c'est l'pus pire*, tournais. Dites : c'est le pire, ou, qui pis est, c'est-à-dire, c'est ce qu'il y a de plus désagréable, de plus fâcheux. — C'est encore *plus pire*, *c'est co pus pire*, Armon. de Mons, a. 58. Dites : c'est encore pis.

Pissenlit. Il y a tout plein de *pissenlits* dans cette prairie, *gna tot plein dès pihàte-è-lèt è cisse waide-là*. Dites : tout plein de renoncules. — Le patois de Liége donne ce nom à la renoncule simple, ou renoncule des prés. Le français *pissenlit*, fl. *pissebed*, désigne la plante connue en wallon sous le nom de *sâvage sécorêïe*, et appartenant à la famille des chicoracées (laitues, endives, chicorées). Ex. Le pissenlit est une chicoracée, Acad. On le nomme aussi dent-de-lion, Acad.

Place. Un appartement de quatre *places*, *on quàrti d'quate plèce*. Dites: un appartement de quatre pièces. — Le mot *place*, du latin *platea*, place publique, se dit d'un espace découvert et ne peut jamais désigner une chambre. Cette faute est très-fréquente en Belgique. Peut-être l'influence teutonique n'est-elle pas étrangère à cet idiotisme. Du moins peut-on constater que l'anglais *room*, salle, salon, n'est qu'une transformation de l'allemand *Raum*, place. — D'aucuns donnent à ce mot *place*, le sens de *salon*. Faites entrer tout ce monde dans la *place*, *féz intrér tot c'monde-là è l'plèce*. Dites: dans le salon, la grande salle, la grande pièce. — A la campagne, on se sert en ce sens particulier de la tournure *è l'mohonne*, à la maison. V. Hock, Bull. a. 68, p. 27. *Maison* a aussi ce sens dans les villages des environs de Mons (Sigart).

2° Il joue *en place*, ou *à la place* d'étudier, *i jowe è l'plèce di studi* , liég., fl. *hij speelt in de plaats van te studeeren*. Dites : au lieu d'étudier, il joue. — On les empoisonne *à la place* de les

saisir, *on l's èpoisonne è l'plèce di lès apougni* [*lès chin*], namur. Dites : au lieu de les saisir.

Quand *au lieu de* marque opposition, différence, il ne peut se remplacer par *à la place de.* Prenons deux exemples : Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir, La Rochef. J'ai trouvé dans cette cour L'intrigue au lieu de l'art de plaire, L'intérêt au lieu du désir, La débauche au lieu du plaisir, Le scandale au lieu du mystère, Desmahis. Ici il y a opposition, différence : on ne pourrait substituer *à la place de* à *au lieu de*. Mais dans l'exemple suivant : La Garde veut toujours que, si Monsieur de Grignan ne vient pas, vous veniez à sa place, Sév. *Au lieu de* ne marque pas opposition, différence : on pourrait remplacer *à sa place* par *au lieu de lui.*

Plaire. 1° *Si* vous plaît, *s'i v'plait.* C'est une fausse traduction. *S'i* équivaut à *si il.* Dites : S'il vous plaît.

2° *S'il vous plaît?* monsieur. *S'i v' plait ? monsieu.* Cette façon de parler s'emploie en wallon, aussi bien que *plait-st-i?* et *di quoi ?* pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu. Le français *s'il vous plaît ?* ne peut avoir ce sens-là ; on dit *plaît-il ?* et cette tournure étant familière, il faudra, en certains cas, la remplacer par d'autres, indiquées à l'article *Quoi*, n° 3.

3° Chacun fait ce *qui* lui plaît, *chasconque fait çou qu' li plait.* Dites : ce qu'il lui plaît, c'est-à-dire ce qu'il lui plaît de faire, ce qu'il veut. Mais si un marchand dit en parlant d'une pratique: *qu'i chusixhe çou qu'li plait*, je pourrai traduire : qu'il choisisse ce qui lui plaît, c'est-à-dire les objets qui lui plaisent. — Cette distinction n'était pas admise autrefois. — La phrase suivante est donc mal traduite : *si fis fait çou qui li plait*, son fils fait ce *qui* lui plaît (Forir). Il fallait : ce qu'il lui plaît.

Plant. Laisser en *plant*, *leïér in blan*, mont. Cette tournure populaire figure dans le Dictionnaire de Littré ; elle a la même origine que *planter là*, qui est admis par l'Académie comme locution familière. Si vous ne voulez pas faire ce que je vous

dis, je vous planterai là (et non pas je vous *laisserai en plant*), et ne me mêlerai plus de vos affaires, Acad.

Plaquer. Ce papier est *plaqué* sur du carton, *ci papi-là est plaqui so dè cârton*, fl. *dit papier is op karton geplakt. Plaquer* un emplâtre sur le tibia d'un blessé, *plaqui n'èplâce so l'mustai d'on blessi.* La poix *plaque* très-fort sur le drap, *li hârpique plaque vilainnemint so l'drap.* — Mes doigts *plaquent, mes deugt plaquèt.* -- *Plaquer* ne peut s'employer dans le sens de coller (fl. *plakken*), adhérer fortement, ou être gluant. Ce papier est *collé* sur du carton, *coller* un emplâtre sur le tibia d'un blessé, la poix *adhère* très-fortement au drap, mes doigts *sont gluants.* — Dans *plaqut on meur*, fl. *eenen muur plakken*, ou *beplakken* (crépir, hourder un mur) *plaqut* peut se traduire par *plaquer*, mais la construction diffère : plaquer du mortier pour crépir ou hourder un mur.

Platine. Elle a une bonne *platine*, c'est une bonne *platine*, *c'est ine fameuse platenne.* — *Platine* est un terme d'argot, que le peuple emploie partout où l'on parle français. On dit en français : c'est un traquet de moulin (on comparera le wallon *quéle clapette !*), ou c'est un moulin à paroles.

Plein. 1° Avoir de l'argent *pleines* ses poches, *avou dès autant plaintes sès poche*, For. Dites : avoir de l'argent pleines ses poches, Acad., ou bien, avoir plein ses poches d'argent, id. Dans ce dernier exemple, *plein ses poches* équivaut à un adverbe de quantité, et l'on supprime l'article en vertu de la règle indiquée au mot *Adverbe.* — Plein, séparé de son substantif par un possessif, devient préposition, et partant doit rester invariable.

2° Il est *plein*, mont. Dites : il est ivre : ou bien ajoutez un déterminatif : il est plein de vin, de genièvre, etc.; en pat. de Liége, *il est plein d'pequèt.* L'Académie donne la locution populaire *il est plein* comme synonyme de, il est repu abondamment, il est rassasié.

Plus. 1° *Ji n'la pus veïou*: Cette phrase a deux sens suivant le contexte: Je ne l'ai plus vu, et Je ne l'ai pas encore vu. On ferait un wallonisme en traduisant littéralement dans le second cas. La locution *ne... plus* ne doit pas s'employer dans le sens de *ne... pas encore.* — Mais *plus*, sans négation, peut s'employer dans le sens de *encore*: si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte, Mol. dans Litt.

2° Plus riche *est-on*, plus *est-ce qu'*on doit être charitable, *pus riche est-on, pus est-ce qu'on deut esse charitâve.* Dites : plus riche est-on, plus doit-on être charitable, ou plus on est riche, plus on doit être charitable.

3° Plus *qu'*il est trompé, plus *qu'*il se donne du galon, *pusse qu'il est gouré, pusse qu'i s'baïe du galon*, pat. fl. *hoe meer dat hij bedrogen is, hoe meer dat...* Dans cette tournure montoise, le *que* est redondant. Le sens est : plus il se fait duper, plus il vante son adresse et sa pénétration.

Plus-que-parfait. J'ai entendu dire que vous aviez fait un voyage, *j'a-t-oïou dire qui v's aviz fait on voyège.* On considère l'action de faire un voyage comme simplement passée, abstraction faite de tout rapport avec l'idée exprimée par le premier verbe ; il faut employer le passé indéfini et non pas le plus-que-parfait : j'ai entendu dire que vous *avez fait* un voyage.

Pluviner. Il *pluvine, i pluvine,* mont., *i plovinëïe*, liég. Dites : il bruine ; liég. *i brouhenne.*

Pointe. J'ai *une pointe* de côté, *j'a 'n'pointe di costé.* Il faut: *un point.* Forir traduit : J'ai un point de côté, et j'ai un point au côté. D'après Littré, *au côté* est incorrect. La tournure se trouve pourtant dans le Dictionnaire de l'Académie, et Littré donne lui-même les locutions avoir un point *au* dos, *à* l'épaule.

Poques, poquettes. Il a eu les *poques*, ou les *poquettes*, *il*

a-st-avu lès poque, ou *lès poquette*, liég., *il a iu lés poquettes*, mont. Dites : il a eu la petite vérole, ou la variole. — Il a eu les poques volantes, *il a -st-aou lès poque volantes*, liég. *dé vliegende pokken*, fl. On dit : il a eu la petite vérole volante, la fausse variole, la variole bâtarde, ou la varicelle. Quant à *variolide*, que donne un recueil d'Omnibus, il n'est pas dans les dictionnaires.

Poques est un mot germanique, all. *Pocke*, fl. *pok*, angl. *pock*, pustule.

Possessif. *Mon* doigt m'élance, *mi deugt m'lancêïe*; *mon* nez coule, *mi narenne court*; ils ont mal à *leurs* pieds, *ils ont mâ lêus pîd*; marcher sur la pointe de *ses* pieds, *rotér so lès bèchette di sès pîd*; *ma* tête *bourdonne*, *mi tiesse hoûle ;* il restait là *son* poing appuyé sur *sa* hanche, *i d'moréve là, si pogne aspoï so s'hanche*; il a *son* bras en écharpe, *i poite si brèsse*; as-tu mal à *tes* dents ? *as-s' mâ tès dint ?* fl. *hebt gij zeer aan uwe tanden ?* — Le sens indique clairement quel est l'objet possesseur; le génie de la langue française exige qu'on remplace le possessif par l'article. Le doigt m'élance, le nez me coule, ils ont mal aux pieds, marcher sur la pointe des pieds, la tête me fend (*fendre* est ici le terme consacré en français), il restait là le poing appuyé sur la hanche, il a le bras en écharpe, as-tu mal aux dents? — Toutefois la règle n'est pas absolue. Les meilleurs écrivains font parfois usage du possessif lors même que le sens indique clairement quel est l'objet possesseur. Baissez vos yeux vers la terre, chétifs vers que vous êtes, et regardez les bêtes dont vous êtes le compagnon, PASCAL. Le commandant phénicien, arrêtant ses yeux sur Télémaque, croyait se souvenir de l'avoir vu, FÉN. Il semble que la présence du possessif donne ici plus d'énergie à la pensée. Ajoutons que l'emploi du possessif est de rigueur chaque fois qu'on veut exprimer quelque chose d'habituel et de périodique. Ainsi *mi rhômatisse mi fait souffri moirt et passion* se rendra littéralement si l'on veut parler

d'un mal auquel on est sujet : mon rhumatisme me fait souffrir mort et passion.

Possible. Il viendra ce matin *possible*, pour il viendra ce matin *peut-être*. Cette tournure est en usage dans le Berry, la Bourgogne et le Tournaisis. Cet emploi adverbial de *possible* a vieilli, mais il mériterait d'être rajeuni (Litt.). Ex. Pour aller au-devant d'un mal qui n'arrivera possible jamais, Guèz de Balzac. Notre mort ne tardera possible guère, La Font.

Poste. 1° Une feuille de papier *de poste*, *ine foïe di papi d'posse*, fl. *een blad postpapier*. Dites : une feuille de papier à lettres, Acad., — à lettre, Litt. — Toutefois, dit M. Carpentier, la première locution paraît consacrée par l'usage.

2° *Poste* est souvent synonyme de *emploi*, *fonction*. Etre dans un poste, un joli poste, Acad., Besch. Etre dans un poste désagréable, Acad. Mais il ne peut, selon MM. Hennequin et Carpentier, se dire d'un domestique ; *il at on bon posse*. Tournez il est dans une bonne condition, Acad.

Postposer. Le mauvais temps fit *postposer* la vente, *li mâva timps fat postpôzer l'vindicion*. Dites : fit remettre la vente à un autre jour, fit surseoir à la vente, fit différer la vente.

Postposer est un terme suranné qui n'a jamais eu le sens qu'on lui donne à Liége; il signifiait *mettre après* (le contraire de *préférer*). Ex. Mme du Maine... ne connaissait que la passion présente et y postposant tout, St. Simon.

Posture. Pour son métier, il fait des *postures*, *po s'mestî, i fait dès posteûre*, fl. *voor zijn ambacht maakt hij posturen*, Dites : c'est un statuaire de profession. — La belle petite *posture! quéle belle pitite posteûre!* Dites : la belle statuette ! ou quelle belle statuette ! — Vous connaissez-vous bien en *postures? Vis k'nohéz-v' bin â posteûre?* Dites : en statues. On dit aussi *se connaître à*, mais seulement avec un mot vague : se connaître

à quelque chose, ACAD.; je m'y connais, id.; vous connaissez-vous à cela, id.

Posteûre a aussi le sens abstrait du latin *positura*, position, mais il s'emploie dans un sens restreint, en parlant de la position du corps : *Quéle laide posteûre qui ti fais !* Le latin donnait souvent aux noms abstraits un sens concret; *natio*, *regio*, *legio*, *venatio*, *mistura*, ont d'abord signifié l'action de naître, de régir, de lever (des troupes), de chasser, de mélanger. Quoi d'étonnant si l'un des rameaux de la langue d'oïl, fille du latin, a conservé cette tendance?

Pot *aux* fleurs, pot *au* beurre, *pot âx fleûr*, *pot â boûrre*. Il faut supprimer l'article : pot à fleurs, pot à beurre. Mais on dit, avec l'article, pot à l'eau, pot au lait, pot au noir, *pot à l'aiwe*, *pot â lèçai*, *pot â neûr*.

Poteau. Patauger dans les *poteaux*, *flach'tér d'vint lès potai*. Dites : dans les flaques d'eau. — Quels *poteaux!* bon Dieu! quelle *Meuse! qués potai! binamé bon Diu! qué Mouse!* Dites : quelles flaques d'eau! bon Dieu! c'est un vrai lac. — Ce trope liégeois *qué Mouse !* est très-pittoresque, mais il est intraduisible en français.

Le français *poteau*, entre autres significations, a celle du wallon *postai*, diminutif du latin *postis*, jambage de porte. Ex. *on postai qui hosse*, un montant, un poteau qui branle.

Potée. Mettre les *potées* dans une serre, *mette lès potëïe divint 'n'sêrre*. Dites : mettre les pots de fleurs dans une serre, ou mieux, rentrer, enserrer les pots de fleurs. Forir traduit ce mot par *potée*, bien qu'au mot *potëïe* il prévienne contre ce barbarisme. Le français *potée* signifie *plein un pot* : *ine potëïe di mâsisté*, une potée d'ordures.

Pour. 1° Il est tombé de l'arbre et s'est cassé le bras, c'est *pour lui*, il l'a bien mérité, *il a toumé jus d'l'âbe, èt s'a cassé l'bresse, c'est por lu, i l'a bin mèrité*, fl. *'t is voor hem*. Dites :

c'est tant pis pour lui, ou c'est pour son compte, il l'a bien mérité, c'est bien fait, c'est pain bénit. V. Employé.

2° Qui *est-ce celui-là pour un*? *qui est-ce ci-là po onke*. Dites : quel est cet homme? — Qu'*est-ce que c'est pour une* fleur? *qu'est-ce qui c'est po n'fleur*? Dites: quelle est cette fleur? Le flamand dit *wat is dat voor een man*, et l'allemand, *was ist das für ein Mann*? cette tournure germanique, qui a passé dans le wallon, est inadmissible en français.

3° On se fâcherait *pour* moins, *on s'mâvulreut po mons*, fl. *men zou voor minder kwaad worden*. Dites : *à* moins.

4° *Pour* où? *po wisse*? C'est une locution dont on use pour s'enquérir de la destination d'un voyageur. La tournure *pour quel endroit* est plus élégante. – Pour où *est-ce*? *po wisse est-ce*? serait mauvais.

5° Le dites-vous *pour* de bon? est-ce *pour le* bon? *el dihéz-v po d'bon? est-ce po l'bon?* fl. *zegt gij dat voor goed?* Dites: le dites-vous tout de bon? ou sérieusement? est-ce tout de bon? On peut dire aussi *pour tout de bon*; cette tournure n'est pas dans les dictionnaires, mais les auteurs français en usent. *Qu'i fouxhe po tot d'bon man'ci d'piède li vèïe, i n'poléve si rézoude à l'creûre*, Ann. 71, p. 87. Qu'il fût pour tout de bon menacé de perdre la tête, il ne pouvait se résoudre à le croire. — Ex. Il faisait semblant de rire, mais nos volontaires riaient pour tout de bon, Assolant, dans Staaff, III, p. 55. Mais, voyez-vous, il faut qu'il parte aujourd'hui, et pour tout de bon, G. Sand, *les Mississipiens*, Prol. VI. — A en croire Littré, le peuple, en France, dit aussi *pour de bon*, mais *tout de bon*, est seul consacré par le bon usage. Ex. Se quereller tout de bon, Litt., pleurer tout de bon, id.; elle dit en montant sur l'échafaud : C'est donc tout de bon, Sév. Parlez-vous tout de bon? Mol.

6° *I n'est nin si biesse qui po s'lèï boutér l'deugt è l'oûïe*. La traduction de Remacle renferme un wallonisme : il n'est pas si bête que *pour* se laisser tromper. *Pour* doit être remplacé par *de*: il n'est pas si bête que *de* se laisser..; on peut aussi suppri-

mer *que*; il n'est pas si bête de se laisser... Enfin on pourrait prendre un autre tour : il n'est pas assez bête pour se laisser... Dans ce dernier cas la présence de *que* constituerait un wallonisme (assez bête que pour... *asséz biesse qui po s'lèï...*), du moins lorsque le verbe qui suit *assez* est à l'infinitif. — L'Académie ne mentionne pas l'emploi de *si* avec *que* et l'infinitif,dans le sens de *au point de*. Littré en fournit quantité d'exemples : 1° avec le *que*. Je ne croyais pas que ma fille fût si habile que de chanter ainsi à livre ouvert, MOL.; 2° sans le *que*. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? LA FONT.

7° Il porte le deuil *pour* son père, *i poite li doû po s'pére*, liég. *i pôr el dêuïe pou s'pére*, pat. de Flobecq. fl. *hij draagt den rouw voor zijnen vader*. Dites : il porte le deuil de son père, ACAD.

8° Je parierais *pour* dix *plaquettes* (ACAD.) qu'il y a mille et mille personnes qui l'entendent ainsi, *ji wag'reûs po di plaquette qu'i gna co mèïe et mèïe qu'el prindet ainsi*, *Copenne so l'fiesse dè Noïé*, p. 43 ; fl. *ik zou voor tien plaket wedden...* Dites : je parierais dix plaquettes... *Ej parie pou dix franc*, mont. Tournez: je parie dix francs. Le français *parier pour* a un autre sens : Pour qui pariez-vous ?

9° Il est fort *pour* les églises, *il est foirt po l'z èglize*, pat. de la Flandre, *hij is stijf voor de kerk*. Dites : il aime à fréquenter les églises, ou il est dévot. — Je ne suis pas pour le poisson, *ji n'sos nin po l'pèhon*. Ici *pour* marque une idée de préférence; M. Carpentier condamne cette phrase, mais il me semble que c'est trop de rigueur. En effet nous lisons dans Littré : « *Pour* se dit des choses qu'on préfère. Ex. Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits, MOL. *Préc.* 10. Ceux qui étaient près de la mer étaient pour un gouvernement mêlé des deux [démocratie et aristocratie], MONTESQ. *Esp.* XVIII,1. » — La tournure en question paraît donc irréprochable.

10° Se tenir les côtés *pour* rire, Forir, *si t'ni lès costé po rire*. On dit : se tenir les côtés (ou les côtes) de rire.

11° Je n'oserai jamais entreprendre cela, c'est bon *pour* vous, liég., *c'est bon por vos*, fl. *'t is goed voor u.* Dites : c'est bon *à* vous, Acad., c'est-à-dire, c'est à vous qu'il appartient, qu'il convient d'entreprendre cela, c'est à faire à vous d'entreprendre cela (Litt. à *Faire*, 68°). — Ex. C'est bon à vous d'agir et de parler ainsi, Litt. Quand il n'y a pas d'infinitif sujet réel, exprimé ou sous-entendu, la tournure est française. Ex. Cela est bon pour les petites gens, Acad.

Pousser. On rend ordinairement le wallonisme : *lès âbe jètèt* par *les arbres poussent*. On peut traduire mot à mot, les arbres jettent, c'est-à-dire produisent des bourgeons, des scions.

La tournure *les arbres poussent* provient sans doute de ce que l'on traduit *jèton* par *pousse*. Ce n'est pas que *pousser* soit mauvais ; mais la construction diffère dans les deux idiomes : les arbres commencent à pousser des boutons ; les petites branches que les arbres poussent au printemps sont ordinairement rougeâtres, Acad. — Dites donc : les arbres poussent des bourgeons, pour traduire *lès âbe jetèt* ; car les arbres poussent a une autre signification ; les arbres, les fleurs, les blés, grandissent, s'accroissent. Quant au français *jeter*, correspondant au wallon *jèter*, l'Académie dit : cet arbre a jeté des scions, et, absolument, les arbres commencent à jeter ; la vigne ne jette pas encore.

Poussière. J'ai *une poussière* dans l'œil, *j'a 'n' poussire è l'oûïe*. Dites : j'ai un grain de poussière dans l'œil, ou j'ai de la poussière dans l'œil.

Pouvoir. 1° Je n'*en* puis rien, *ji n'è pous rin*, pat. de Liége et de Marche (Dict. des spot, 881) ; je n'en peux *pas*, *ej n'en peux pas*, tournais. Dites : je n'y suis pour rien, ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas cause, ou dans le style badin, je n'en peux mais. On dit aussi : je n'y puis rien. Cette dernière tour-

oure s'emploie plus souvent dans le sens de : je ne puis qu'y faire, je n'ai aucun moyen d'empêcher la chose dont il s'agit.

2° En puis-je *quelque chose ? è pous-je ine sakoi ?* Dites : est-ce ma faute, ou, dans le style badin, en puis-je mais ? Est-ce que j'*en* puis ? *est-ce qui j'ennè pous ? ennè pous-je ?* ou *è pous-je?* liég. est-ce *qui j'è pous? è pous-je, mi ?* namur. Dites : est-ce que j'en suis cause ?

Prétendument, Litt. **Prétenduement,** Besch. Voici, comme dit Nodier à propos de présumable, un mot que tout le monde croit français, excepté l'Académie (1). Les Liégeois le détournent quelquefois de son véritable sens. Ainsi on ne dirait pas en France : elle va se faire religieuse *prétendument, elle va s'fér bèguenne prétindow'mint.* Le sens est : on prétend, on suppose qu'elle va se faire religieuse. Voici des textes où il a la signification qu'on lui donne en France. Ce domestique a été remercié parce que prétendument il avait volé. Proposition prétendument démontrée, Litt. On a vérifié la pièce prétendument fausse, Hennequin. — On pourra, si l'on veut, remplacer, tantôt par *soi-disant*, tantôt par l'adjectif *prétendu.* Ex. Je sais fort bien que sur moi l'on babille, Que, soi-disant, j'ai le ton trop plaisant, Béranger, *Bonne Fille.* — On remarquera cet emploi absolu de *soi-disant,* que Littré explique par *prétendument.* On connaît l'expression consacrée dans le style de l'église catholique : la religion prétendue réformée.

Préférer. Je préfère sortir *que* rester à la maison, *ji préfère,* ou *j'ainme mi d'sôrti qui dè d'mani è l'mohonne.* Littré est d'avis qu'il ne faut pas traiter *préférer* comme un comparatif. On dira : j'aime mieux sortir que rester à la maison, ou je préfère sortir *plutôt* que de rester... Malgré tout le respect qu'on doit avoir pour le savant lexicographe, on admettra difficilement cette opinion : en effet préférer ne peut se comprendre sans une idée de comparaison.

(1) Avant l'édition de 1835.

Prendre. L'idée lui a pris de sortir, *l'idêïe li a pris d'sôrti.* A en croire M. Carpentier, c'est mal dire ; il faudrait : l'idée lui est venue de sortir. On lit dans Bescherelle : « *Prendre*, venir. survenir, en parlant des mouvements de l'âme, des passions, du caprice, de la fantaisie, du désir, etc. L'envie lui prit.... Demander des conseils est une envie qui prend rarement aux barbes grises, Henri IV. » La tournure incriminée semble donc correcte, et nous pensons qu'on peut traduire mot à mot *quéle hinêïe lı a pris ?* quelle boutade lui a pris ? Ex. L'idée lui a pris d'aller à la campagne, Litt. Cette délicatesse lui prit un matin, comme il venait de faire la cour à une prude, Marmont. Il lui prit une fantaisie, Acad.

2° *Je pris ma main* et je lui donnai un soufflet, *ji prinda m'main, èt j'li d'na 'n'pètêïe*, fl. *ik nam mijne hand, en gaf hem een kaaksmeet.* Il y a là une superfétation des plus ridicules. Il suffit de dire : je lui donnai un soufflet. — *ji prinds m'pîd et jè l'fais rôlér à l'valêïe dès gré.* Traduisez : d'un coup de pied, je l'envoyai au bas de l'escalier, et non pas, *je pris mon pied*, et je le fis...

3° Vous m'avez fait *prendre une* peur, *vos m'avéz fait happér ine sogne* (ou *ine vette sogne*). Dites : vous m'avez fait peur, vous m'avez effrayé.

4° Vous me prenez la parole hors de la bouche, *vos m'prindéz l'parole foû dè l'boque*, fl. *gij neemt mij het woord uit den mond.* Dites : j'allais le dire.

5° *Prenez* bien attention, *prindéz bin attincion*, liég., *prindéz attintion*, mont. Les Wallons emploient quelquefois ce flandricisme ; (*acht nemen*), il faut le remplacer par l'autre tournure wallonne: *féz bin attincion*, faites bien attention.

Prépositions composées. Les rues de *sur* la Batte, *lès rowe di so* l'Batte. Les maisons de *sur* le Marché, *lès mohonne di so l'Marchi.* Passons par *sur* le Marché, *passans po so l'Marchi.* Ce livre est *d'*à moi, est *d'*à toi, *d'*à lui, *ci live-là est d'à*

meunne, d'a tonke, d'a lu. C'est la fête d'au roi, *c'est l'fiesse d'â roi.* Un ouvrier de *chez* le maïeur épouse une ouvrière de *chez* la marquise, Forir, *ine ovri d'mon l'maïeûr qui s'peuse ine ovrîre di mon l'marquise.* Prés situés derrière *chez* la veuve Renier, *waite sitouwêïes d'ri mon l'vèfe Règnier.* Je demeure à côté de *chez* Pierre, *ji d'meure à costé d'mon Piére.* En face de *chez* Durand, *âddivant d'mon Durand.*

Toutes ces prépositions composées sont purement wallonnes. Il faut dire: les rues de la Batte, les maisons du Marché, passons par le Marché, ce livre est à moi, etc., un ouvrier du *maïeur* (Acad.) épouse une ouvrière de la marquise, prés situés derrière la maison de la veuve..., je demeure près de la maison de Pierre, ou près de la maison Pierre, en face de la maison Durand, vis-à-vis de la maison Durand (ou vis-à-vis la maison Durand, Litt.).

Le wallon a conservé cette tendance de l'ancienne langue romane à agglutiner plusieurs mots pour en faire une préposition : *ab hoc*, avec (Grandg.), *de ex*, dès; *de intus*, dans; *de... puis*; *de retro*, derrière ; *per medium*, parmi, *par dessus*, *au-dessus*, etc. De là également les anciennes prépositions dessous, dedans, dehors. V. Dedans. — *Chez*, en vertu de son étymologie (*casa*, cabane ; comparez *mon*, contraction de l'ardennais *mohon* pour *mohonne*), peut être régi par une préposition, mais cela ne se fait qu'avec *de* (sauf quand *de* vient après un nom), par, près de, loin de. Je viens de chez mon juge. La liberté, pour faire le tour du monde, n'a pas besoin de passer par chez nous. — Tout bon patriote belge connaît l'auteur de ce beau mot. — Il demeure près de chez nous. Loin de chez lui. Il travaille hors de chez lui, J. Sim. *L'Ouvrière.*

Presse-papiers. Un —, *on presse-papi.* Dites : Un serre-papiers, pour désigner un petit meuble de marbre, de plomb, de zinc , etc., qu'on pose sur des papiers pour les empêcher de se disperser.

Prêter. 1° Jacot demande un livre *à prêter* à Colas, *Jacot d'mande in live à prêtér à Colasse*, Arménaque de Mons, a. 67, p. 64. — Je lui ai demandé trois francs *à prêter*, *ji li a d'mandé treus franc à prustér*, liég.

Le montois *prêtér*, et le liégeois *prustér* signifient ici, non pas *prêter*, mais *emprunter* ; les patois wallons, à l'exemple du néerlandais et de l'allemand, entendent dans les deux sens le mot qui correspond au français *prêter ;* de même l'allemand *leihen* (pop. *lehnen*), et le flamand *leenen* signifient à la fois *prêter* et *emprunter*. Cependant si l'on substituait *emprunter* à *prêter* dans les textes français, il serait impossible d'arriver à une tournure présentable en maintenant le verbe *demander*. Il faut dire : Jacot demande à Colas *de* lui prêter un livre, je lui ai demandé de me prêter trois francs, ou bien je l'ai prié de me prêter trois francs. — Nous avons vu à l'article *Demander* (Infinitif, 1°) la différence entre *demander à* et *demander de* : Ex. Elle demanda *à* entrer dans le corps d'un perroquet. Fén., *le Singe*. Ils demandaient au ciel *de* terminer leur vie, Flor. *l'Aveug. et le Par*. A ce compte là, *demander à prêter*, dans les textes qui se trouvent au commencement de cet article, exprime précisément le contraire de ce que l'on veut dire.

2° Du cuir qui *se* prête, *dè cûr qui s'prustêïe* ; des bas qui *se* prêtent, *dès châsse qui s'prustèt*. Ici *prêter* doit être intransitif : du cuir qui prête, des bas qui prêtent, Acad.

Prévenir. 1° Je *lui* ai prévenu, *ji li a prév'nou*. Dites : Je l'ai prévenu. — On dit, en wallon, *prév'ni 'n'sakoi à ine saki*, et, en français, prévenir quelqu'un de quelque chose. Ex. *Quand vos v'sintiz broûlér, vos m'el diviz prév'ni, Li Mâïe neûr*, I.

2° Je l'ai prévenu *d'avance*, *ji l'a prév'nou d'avance*. C'est un pléonasme vicieux. Supprimez *d'avance* : Je l'ai prévenu ; ou dites : je l'ai averti d'avance, par avance. Toutefois on pourrait dire : je l'ai prévenu longtemps, quinze jours d'avance.

3° Il est si *prévenu*, ou il est si *prévenu* de lui-même, ou il

est si *prévenu* de sa personne, *il est si prév'nou,* ou *il est si prév'nou d'lu minme,* fl. *hij ès voorengenomen met zich zelven.* Dites : il est si plein de lui-même, si rempli de lui-même, Acad., il est si suffisant, si présomptueux, si outrecuidant.

Les dictionnaires ne signalent pas cette acception du mot *prév'nou*; elle n'en existe pas moins, comme le prouve ce passage *delle Grand mére à l'Vihenne,* Hock. Bull. 62. 4e l., p. 46 : *Vos jôn's homme si prév'nous, n'sont nin bin èduqués, I savèt tot.* Le français *prévenu* signifie qui a des préventions bonnes ou mauvaises : L'homme prévenu ne vous écoute pas, il est sourd; la place est remplie, et la vérité n'en trouve plus, Boss. *Polit.* VIII, V, 2.

Prier. On vous fait *prier* le bonjour, *on v'fait prii l'bonjoû.* Dites : on vous souhaite le bonjour. Dites de même : souhaiter le bonsoir. Ex. Mme de Berville souhaita le bonsoir à son fils, A. Musset, *le secret de Javotte,* I.

Il est probable que c'est un archaïsme : le latin *precari* signifiait aussi bien *prier* que *souhaiter. Reditum tibi precor,* je vous souhaite un bon retour. Littré cite cet exemple d'un auteur du XVIe siècle : Elle lui pria le repos et se retira.

Profit. 1° Il saura mettre ses talents *au profit* de sa famille, *i sâret mette sès talent â profit di s'famile.* M. Carpentier prétend qu'il faut dire : mettre ses talents à profit pour sa famille. Cela paraît bien sévère. La tournure est, ce semble, bonne avec un petit changement : Il saura appliquer, ou employer ses talents au profit de sa famille. — Ex. Une amende applicable au profit des pauvres; cette obligation est passée au profit d'un tel, Acad. — Donner un concert *au profit* des pauvres; *dinér on concert â profit dès pauve.* Ici, on dira plus élégamment : au bénéfice des pauvres.

2° Un *profit, on profit,* fl. *een profijter.* Ce mot, purement wallon, désigne un petit morceau de laiton muni d'une pointe de fer, où l'on fiche le bout des chandelles qui reste à brûler.

Le terme français est *binet* (de *binus*, double). — D'aucuns le rendent par *brûle-tout*, que Hennequin déclare n'être pas français. Il est dans le dictionnaire de l'Académie, et Littré donne aussi le mot *brûle-bout*. — J'ai mis le *profit* au chandelier, *j'a mettou l'profit â chand'li*. Dites : j'ai mis le brûle-tout au chandelier, ou, simplement, j'ai fait binet.

Pronoms personnels. 1° (Place des). Donnez-*moi-le*, *dinéz-m'el*. Le pronom *le* doit ici se placer près du verbe : donnez-le moi. Hennequin formule ainsi la règle : « Lorsque les deux régimes sont de même longueur, le régime direct doit être mis le plus près du verbe. » Il suffit de citer les exemples suivants, on le lui donne, on le leur a dit, ne vous y fiez pas, ne vous en dispensez pas, pour montrer combien la formule est inexacte. Les recueils d'Omnibus ne peuvent, à propos de chaque tournure vicieuse, donner des règles complètes; il faut du moins que celle que l'on invoque à l'occasion de tel ou tel cas particulier, ne blesse en rien la règle générale à laquelle il se rattache. Mieux vaudrait mille fois se borner à condamner simplement la mauvaise locution et à la rectifier, sans ajouter aucune explication. — Il fallait dire : Lorsqu'un verbe a deux pronoms personnels pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, le pronom complément direct s'énonce le premier. Ex. Je le lui donne, donnez-le lui, je le leur donne, donnez-le-leur, fiez-vous-y ; ne vous y fiez pas ; je vous en dispense. Exception : lorsque le verbe n'est pas à l'impératif, *me*, *te*, *nous*, *vous* et *se* occupent toujours la première place, s'ils sont compléments indirects : Je vous l'ai montré ; vous l'ai-je montré ? il nous l'a répété ; ils se le sont dit; je me la rappelle; je te les montrerai. — Plusieurs imitent plus grossièrement encore la tournure wallonne, et disent : donnez-mèl, prêtez-mèl. *Après cha*, comme dit le Tournaisien, *i faut tirér l'étielle.*

2° — sujets d'un infinitif. Montre un peu *pour moi voir*, *moutte in pau pou mi vir*, mont. Je demande *pour moi sortir*, *cj*

demande pou mi sortir, tournais. Je viens vous demander du grain *pour moi vivre, ji v'vins d'mandér do grain por mi viquér*, Aurmonaq. di Nam., a. 67, p. 40. Dites : pour vivre, ou pour me sustenter. — Dans l'exemple suivant, le sujet de l'infinitif est un substantif. N'avez-vous pas une vieille paire de souliers pour *mon mari* mettre ? *n'avéz-v'nin n'vîle paire di solé po mi homme mette* ? Dites simplement : pour mon mari.

Cette tournure wallonne est absolument mauvaise en français. Sigard n'y voit qu'un procédé pour éviter la difficulté de la conjugaison. Cela peut être vrai pour le premier texte, qui semble équivaloir à : montre un peu pour que je voie, et encore, la vraie tournure française serait plutôt : laisse-moi voir, ou, simplement montre-moi cela. Mais la seconde tournure, très-usitée à Tournai, équivaut à : *je demande à sortir* : nous avons, des deux côtés, l'infinitif ; le tournaisien ajoute seulement le sujet de l'infinitif. Ne pourrait-on trouver là un vestige de la proposition infinitive ? On sait qu'elle n'est admissible en français que dans certains cas : Je l'ai laissé partir, faites-le sortir, je l'ai vue peindre, je l'ai entendue chanter.

Propre. 1° Vous êtes si propre avec cette robe, *vos estéz si prôpe avou cisse rôbe-là*. MM. Hennequin et Carpentier prétendent qu'il faut dire : Vous êtes si bien avec cette robe-là. Je doute fort qu'il en soit ainsi. *Etre bien* s'emploie en trois sens : 1° *Cette personne est bien*, elle est distinguée, d'une figure agréable ; 2° *Il est bien,* il est en bonne santé ; 3° *Il est bien dans ses affaires*, ou simplement, *il est bien*, il a de la fortune. Dans le sens du wallon : *vos estéz prôpe,* on dit : il est bien mis, il est bien vêtu ; on dit quelquefois : elle est gentille ; on dit encore, populairement, selon l'Académie, familièrement, suivant Littré : il est beau. — Pour ce qui est de *propre*, on ne peut le condamner dans le sens du wallon : l'Académie et Littré lui donnent positivement le sens de bien arrangé, bien soigné ; et cette acception est plus voisine du sens étymologique (propre à, con-

venable à), que celle de *net*. Ex. Comment, monsieur Jourdain, vous voilà le plus propre du monde, Mol. Toutefois, si la tournure ne plaît pas, les équivalents ne manqueront point : Vous êtes si beau avec cette robe, cette robe vous sied si bien, vous va si bien ; *on p'tit vî homme qu'est todis prôpe*, un petit vieillard toujours *propret*.

2° C'est *du propre, ch'est du propre*, fl. *'t is netjes*. Exclamation populaire usitée dans le Tournaisis et en France. Dites, suivant le sens : c'est un mauvais tour, une laide affaire, une équipée, un pas de clerc, c'est mal, ou, ironiquement, c'est une belle affaire, une jolie équipée. En ce sens, le peuple dit aussi en France, c'est du soigné, Litt.

3° La tournure liégeoise : me voilà *propre, vos-m'là prôpe*, Delchef, *les* 2 *Nèv*. III, 1, ou *vos-m'là gâïe,* ibid I, 8, doit être remplacée par celles-ci : je suis dans de mauvais draps, dans de mauvaises affaires, et, ironiquement, je suis dans de beaux draps. Ex. La compagnie de Jésus est dans de mauvais draps, d'Alemb. dans Litt. Ont dit aussi ironiquement : nous voilà bien, vous voilà bien, Acad.

Q.

Quadrille. Dansons *une* quadrille, *dansans n'quadrille*. Dites : *un* quadrille.

Quadrille, t. de danse, est féminin en wallon ; c'est le genre ancien et étymologique (ital. *quadriglia*, fém.). On le fait encore quelquefois féminin, quand il désigne une troupe de cavaliers pour un carrousel ou pour un tournois. — « Ce mot est féminin dans les dictionnaires, et masculin dans l'usage. » Litt. C'est l'inverse pour *lozange*, et, parfois, pour *steppe*.

Quand. 1° *Quand c'est que* vous aurez fini, *qwand c'est qu'vos âréz fini*. Supprimez *c'est que :* Quand vous aurez fini.

2° Marchez, *quand* je vous le dis, *rotéz, qwand ji v's el dis,*

pat fl. *ga*, *als ik 't u zeg*. Dites : marchez, vous dis-je, et, dans la conversation familière, marchez, je vous dis. V. un ex. dans G. Sand, *le Drac*, I, 1.

3° Le *quand* du mois sommes-nous? *li qwant' dè meus estansgne?* Dites : quel jour du mois avons-nous? quel est le quantième du mois? V. COMBIEN.

Quant. *Quant* au reste, *tant qu'â rèsse*. C'est une fausse traduction. Le français dit simplement : au reste. Mais, dans certains cas, *quant au reste* est parfaitement français : Vous me restituez ceci, quant au reste, je vous en fais grâce, je vous le donne.

Quarantin. Pour les Wallons, c'est le nom générique de la giroflée. Littré nous apprend que c'est le nom *vulgaire* d'une espèce de giroflée, qu'il dit être la mathiole annuelle. Il ajoute les autres noms : quarantaine, giroflée d'été.

Quarelle. Dites : querelle. Prononcez *kerèl ou krèl*. La prononciation wallonne est archaïque. Littré cite un exemple du XIIIe siècle où ce mot est écrit *carelle*.

Quartier. Faire un *quartier*, *fér on quârti*. Dites : faire un appartement. Ce mot est en usage dans toute la Belgique ; les Flamands disent *kwartier*. Ex. Faire une chambre, BESCH., la disposer, l'arranger, la mettre dans l'état convenable. — Cet étudiant est en quartier, *ci studiant-là est è quârti*. Dites : en appartement garni. — Ex. Il n'a point de meubles, il est obligé de loger en chambre garnie, ou, substantivement, en garni, ACAD.

Quatre heures. Faire *quatre heures*, *fér qwatr'heure* ; donnez-lui son *quatre heures*, *dinéz-li s'qwatr'heure*. Dites : goûter ; donnez-lui son goûter. — On se sert aussi du substantif *collation* et du verbe *collationner* (on ne prononce qu'une *l* ; on distingue ainsi ce mot de *collation*, l'action de conférer, où les deux *l* se font sentir).

Que, conjonction. 1° C'est pourquoi *que* vous êtes malade, *c'est pokoi qui v's estéz malâde*, fl. *'t is daarom dat gij ziek zijt* Il faut faire disparaître le *que*. Voilà pourquoi vous êtes malade. — Cette faute se retrouve dans le langage du peuple à Paris : Pourquoi donc *qu*'on nous aurait si bien nourri pendant plus de cinq mois et engraissé à si grands frais ? J. SANDEAU, *la roche aux M.*, XI. C'est sans doute une imitation du parler populaire.

2° Je ne sais à quoi *que* j'en suis, *ji n'sés à quoi qui j'ennè sos*. Encore un *que* redondant. Je ne sais à quoi j'en suis.

3° Quant à son nom, et d'où *qu*'il vient, je n'en sais rien, *tant qu'à s'no èt d'wisse qu'i vint, ji n'è sés rin*. Le *que* est également inutile : et d'où il vient...

4° Il est assez riche *que* pour se donner une voiture, *il est asséz riche qui po s'dinér 'n' voitûre*. Dites simplement : assez riche pour... — Il est trop doux *que* pour se fâcher, *il est bin trop pâhûle qui po s'mâvlér*. C'est toujours le même *que* parasite : Il est trop doux pour.....

5° Voilà où *que* nous demeurons, *volà wisse qui nos d'manans*. Dites simplement : voilà où nous demeurons. Quant aux tournures : voilà *ousque*, voilà *où est-ce que* nous demeurons, elles sont des plus barbares.

Que, relatif. 1° — redondant. Quelle vilaine posture *que* tu as, *quéle laite posteûre qui ti fais !* Dites : quelle vilaine attitude tu prends ! — Quel nez *qu*'il a ! *quéle narenne qu'il a !* — Quel beau temps *qu'il* fait ! *qué bai timps qu'i fait* ! Dites : quel nez il a ! quel beau temps il fait ! (1)

Pour moi, qu'il dit (ou *qui dit*), je n'en veux pas, *tant qu'à mi, qu'i dèrit, j'ennè voux nin*. Dites : pour moi, dit-il, je n'en veux pas.

2° Pour *dont*, ou pour *lequel* précédé d'une préposition. Voilà

(1) Les patois flamands emploient de même façon la conjonction et le relatif *dat*.

ce *que* vous êtes cause, *volà çou qui v's estéz câse*. Dites : voilà ce dont vous êtes cause. — C'est un mot *qu*'on ne se sert plus guère, *c'est on mot qu'on n'si cième pus wère*. Dites : dont on ne se sert plus guère, ou qui est tombé en désuétude.—Voyez-vous cette maison *que* sa façade se dresse au milieu de la place ? *vèyéz-v' bin cisse mohonne-là qui si streûte façâde si dresse â moitèïe delle plèce ?* Dites : cette maison dont l'étroite façade ... — Donnez-lui ce *qu*'il a besoin, *dinéz-li çou qu'il a dangî*. Dites: ce dont il a besoin. — Voilà le bâton *qu*'il m'a frappé *avec*, *volà l'baston qu'i m'a ferou avou*. Dites : le bâton dont il m'a frappé. — L'affaire *que* je vous parlai hier, *l'affaire qui ji v' pârla hîr*. Dites : l'affaire dont je vous parlai hier.

Pourquoi ne mettez-vous pas la robe *que* vous êtes si belle *avec ? poquoi n'mettéz-v'nin l'rôbe qui v's estéz si prôpe avou?* Un outil *que* je ne peux pas travailler *sans*, *ine ustèïe qui ji n'poux nin ovrér sins*. Prenez la caisse *que* les cigares sont *dedans*, *prindéz l'caisse qui lès cigâre sont d'vint*. L'homme *que* je travaille *pour lui*, *l'homme qui j'ouveûre por lu*. L'arbre *qu*'il est monté *dessus*, *l'âbe qu'il est monté à l'copette*.

Les wallonismes du premier alinéa proviennent de ce que le relatif *dont* n'existe pas en wallon ; les autres s'expliquent par cette circonstance que le wallon n'admet guère l'emploi du relatif précédé d'une préposition. Tel est l'avis de Simonon (*Dissertation grammaticale sur le patois wallon*, p. 23) et de M. Delbœuf (*Li mâïe neûr*, II, 1, note 2). Micheels, dans sa grammaire liégeoise, page 30, a beau se gendarmer contre les écrivains wallons qui ont employé cette manière de parler ; elle appartient au plus pur wallon, et ceux d'entre nous qui parlent encore le vieux langage de nos pères sans aucun mélange de français — *rari nantes* — ne s'expriment pas autrement. Elle ne semble au reste pas si incorrecte ; les langues les plus littéraires en ont usé à l'origine ; témoin Homère, qui dit, comme un Liégeois de la vieille roche : Minerve se dirigea vers la couche que la jeune fille dormait dedans, *Odyssée*, VI, 15. Le

grec a le seul avantage de mettre le relatif au datif, et le datif, en grec, servait de *locatif;* à part cela, l'analogie est frappante. Le flamand et surtout l'anglais pourraient également donner lieu à des comparaisons intéressantes. Mais cette tournure, si légitime soit-elle en wallon, est tout à fait barbare dans la langue si perfectionnée de Voltaire; aussi bien elle ne se rencontre que dans le parler des personnes peu instruites. Corrigeons donc les phrases précédentes : Pourquoi ne mettez-vous pas la robe avec laquelle vous êtes si belle? Un outil sans lequel je ne puis travailler. Prenez la caisse dans laquelle (et mieux où) sont les cigares. L'homme pour lequel je travaille. L'arbre sur lequel il est monté.

3° Au moment *qu*'il arrivera, *à moumint qu'arriv'rei*, fl. *op het oogenblik dat hij zal aankomen*, au moment que je le verrai (Forir), *â moumint qui f'el veurei*. — Du temps *que* les écoles étaient rares, *dè timps qui lès scole estît râres*. — La saison *qu*'on brasse la meilleure bière, *li saizon qu'on bresse li mèïeû bîre*.

Le latin, langue synthétique, employait le relatif à l'ablatif comme complément de temps. Le français est une langue analytique: il marque le plus souvent le rapport de temps par une préposition: durant lequel, pendant lequel, dans lequel. Mais ces tournures sont souvent lourdes et disgracieuses, même en prose, et l'on y substitue fréquemment l'adverbe *où*. L'instant où nous naissons est un pas vers la mort, Volt. Le moment où je parle est déjà loin de moi. Le latinisme (relatif sans préposition) est resté intact dans notre patois, qui emploie rarement *wisse* comme adverbe de temps, et qui ne connaît guère l'emploi du relatif précédé d'une préposition. Il s'est maintenu longtemps dans la langue française, en prose comme en vers, et les exemples foisonnent chez les meilleurs écrivains. Au moment qu'elle rit, son tour vient, La Font. *Le Lièvre et la Perdrix.* Je ne m'ennuyais point cet hiver que je vous avais, Sév. Une nuit que j'étais dans cet état tranquille où l'âme... Montesq. « *Que,*

avec un nom de temps, signifie *durant lequel.* » LITT. « Laveaux dit avec raison que cette tournure a vieilli; mais il devrait ajouter que la poésie l'a conservée. » DESSIAUX, *Traité de Versif. franç.* — On dira donc : au moment où je la verrai; au temps où les écoles étaient rares; la saison où l'on brasse la meilleure bière; au moment où il arrivera. — Ajoutons toutefois que le relatif après le mot *moment* paraît encore assez usité, et qu'il est seul admis dans la locution *du moment que* (dès que, depuis que, puisque). De plus, *asteûr qui, oûïe qui,* se traduisent par *maintenant que, à présent que, aujourd'hui que,* et ne peuvent se traduire autrement. On dit aussi *à l'heure qu'il est,* et *un jour que,* plus rarement, *un jour où.*

4° De la manière qu'il agit, *delle manîre qu'il agixhe;* de la manière qu'il parle, *delle manîre qu'i jâse.* M. Carpentier me semble bien sévère en condamnant ces tournures. Littré dit qu'on fait avec toutes sortes de substantifs et *que,* des composés où *que* signifie selon lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Ex. De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu, Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu, CORN. Elle vous remercie tendrement de la manière que vous comprenez sa douleur, SÉV.

Quelle. La procession *quelle* vient de passer était fort belle, *el procinssion quelle vient d'passér elle étot fin belle,* tournais. Dites: la procession qui vient... La maison *quelle* fait le coin, *'l maséon quelle fait l'coin,* id. Dites : la maison qui fait le coin.

Cette faute se commet à Tournai, où le patois a deux relatifs sujets, *qui,* masc. et *quelle,* fém. Ce *quelle* existe aussi dans le liégeois : *C'est ine bâcelle quelle est comme on vrai houzâr,* c'est-à-dire, cette fille est forte et courageuse. Mais on peut douter si ce *quelle* n'équivaut pas à *qui elle,* et dans tous les cas la faute en question ne se fait pas chez nous.

Quelquefois. On est venu manger ma provision de pommes ; ne serait-ce pas vous *quelquefois* ? *On-z-a v'nou magnî*

m'porvûzion d'pomme ; ni sereut-ce nin vos quéquefèïe? liég. Dites : ne serait-ce pas vous par hasard ? — Si *quelquefois* je n'étais pas à la maison... *si télefèïe ji n'esteus nin è l'mohonne.* liég. Dites : si par hasard, si d'aventure je n'étais pas au logis. — Ne touchez pas à cela, *quelquefois, n'alléz nin âtou d'çou'a, savéz, quéquefèïe,* liég. Dans cette dernière phrase, *quéquefèïe* est intraduisible ; il faut le remplacer par un équivalent : ne vous avisez pas de.... — Jean n'est pas venu à l'école : il est *quelquefois* malade, *Jihan n'est nin v'nou è s'cole* ; *il est télefèïe malâde,* liég. Dites : il est peut-être malade, ou peut-être est-il malade, ou peut-être qu'il est malade. — Nous écrirons au gouverneur, au ministre et au Roi, quelquefois à Monseigneur, *nos scrirans au gouverneur, au minisse, et au Roi, quéquefïe à Monseigneur,* Aurmonaq di Nameur, a. 69, p. 32. Dites : peut-être à Monseigneur.

C'est un flandricisme : *Wie weet, wat er somtijds nog gebeuren kan?* Qui sait ce qui peut arriver?

Qui. 1° Vos milords (sorte de pommes de terre) *qui* ont d'énormes tiges, *vos milôrd qu'ont dès fameux balo.* — Son ongle *qui* est tombé, *si onke qu'est touméïe.* Dites simplement : vos milords ont d'énormes tiges, son ongle est tombé.

2° C'est moi qui *a* fait cela, *c'est mi qu'a fait çoula.* Dites : c'est moi qui ai fait cela. — C'est moi qui *se* trompe, *c'est mi qui s'trompe.* Dites : c'est moi qui me trompe. — C'est moi qui *s'a* trompé, *c'est mi qui s'a marri.* Dites : c'est moi qui me suis trompé. — C'est moi qui *est* le maître, *c'est mi qu'est l'maîsse.* Dites : c'est moi qui suis le maître.

Le verbe doit s'accorder avec le pronom relatif sujet comme il s'accorderait avec l'antécédent du pronom relatif. Telle est la règle actuelle de la syntaxe française; mais les écrivains du grand siècle ne la connaissaient pas, et l'on se tromperait étrangement en disant que les exemples suivants renferment de grossiers solécismes. Ce n'est pas moi qui se ferait prier, Mol. *Sgan.* sc. 2. Je ne vois à son sort que moi qui s'intéresse, Rac.

En allemand, c'est la construction ordinaire : *Glaube mir, der dich besser kennt, als du selbst*, SCHILLER. Il est donc probable que le wallon, ici encore, a conservé la vieille construction. Ce serait une injustice flagrante que de la taxer de tournure barbare. On peut du reste en rendre raison. Il y a ici un accord sylleptique. Ainsi, dans le vers de Racine, je ne vois à son sort que moi... équivaut à, je suis la seule personne qui..., et dans le premier exemple, c'est moi qui... vaut autant que, je suis celui qui... De là la règle d'accord appliquée par le XVIIe siècle et par la langue allemande. — Quant à la faute, c'est nous qui l'*ont dit*, ou qui l'*a dit*, c'est vous qui l'*a dit*, *c'est nos aute, c'est vos aute qui l'ont dit*, elle est tellement grossière, qu'il est superflu d'y insister.

3° J'ai des élancements dans la tête *qui* m'étourdissent, *j'a dès lancemint è l'tiesse qui m'fet sot.* Dites : J'éprouve dans la tête des élancements qui m'étourdissent. — J'ai une envie à un doigt *qui* me tourmente, *j'a 'n'èvèie â deugt qui m'fait bisquér*. Dites : J'ai à un doigt une envie qui me tourmente. — Il faut autant que possible rapprocher le pronom relatif de son antécédent. Le wallon ne tient pas compte de cette règle, ou du moins y déroge chaque fois qu'il n'y a pas d'équivoque à éviter. Il faut bien reconnaître que, dans la conversation familière, nous imitons très-souvent en français, à ce point de vue là, la liberté de la syntaxe wallonne, et nous tombons souvent, sans le savoir, dans le jeannotisme.

4° *Qui* qui siffle, *qu*'il dise, *qui qui huffel, qu'èl dèïe*. Dites : que celui qui siffle le dise, ou se déclare. Ce grossier wallonisme fut, dit-on, prononcé un jour dans un théâtre par un agent de police, et cela en pleine représentation. Un loustic du parterre répondit : « Monsieur, c'est un droit qu'à la porte on achète en entrant. » *Qu'est-ce qu'a dit cela* ? s'écrie l'agent de police. — C'est Boileau, monsieur.— *Qu'on le tape* à la porte (1).

(1) Deux autres wallonismes pour : qui est-ce qui a dit cela ? qu'on le jette. V. le n° 6, et l'art. *Taper*.

— Je ne sais pas qui *qui* a fait cela, *ji n'sés nin qui qu'a fait çoula*. Supprimez un *qui*. Je ne sais pas qui a fait cela.

5° Je veux avoir cela, coûte *qui* coûte, *ji voux avu çoula, cosse qui cosse*, liég. (*cosse qui cosse* est également namurois). Dites : coûte que coûte, ou quoi qu'il en coûte, ou à quelque prix que ce soit, ou à tout prix.

6° On frappe à la porte. *Qu*'est-ce *qu*'est là ? *On fire à l'ouxhe. Qu'est-ce qu'est là ?* Bull. a. 58, p. 80. Dites : *qui* est-ce qui est là ? et mieux, qui est là ? ou, qui va là ? — Le français distingue *qui est-ce qui*, lequel se dit des personnes, de *qu'est-ce qui*, lequel se dit des choses. Le wallon n'a qu'une forme.

Quine. *La quine* est bien rare maintenant, on ne la joue plus guère, *li quine est bin râre asteûr, on n'èl jowe pus wère*. Dites : le *loto* est bien rare maintenant, on ne joue plus guère à ce jeu. — Le français *quine* (masc.) se dit, au loto, de cinq numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur.

Quitte. *Mi wèzenne est qwitte di s'fis, qu'est èvôïe. Elle est qwitte di s'tenne, qu'on li a d'rôbé*. Forir traduit à tort : Ma voisine est *quitte* de son fils qui est parti. Elle est *quitte* de son cuvier, qu'on lui a volé. Dites : Ma voisine a perdu son fils... ; on lui a volé son cuvier.

Quitte vient du latin *quietus*, tranquille, qui a donné également le wallon *keû, keûte*, et le français *coi, coite* ; il signifie proprement qui ne doit plus rien, qui s'est *libéré* de sa dette (c'est de la même façon que le latin *pacare*, apaiser, est devenu *paï, payer*) ; puis le sens s'étendant encore, il a signifié *délivré, débarrassé* de quelque chose. « Il suit de là, dit M. Carpentier, qu'on est quitte de quelque chose de mauvais, de gênant, de fâcheux, comme d'une fièvre, d'un procès, etc. ; mais on ne peut pas dire que l'on est quitte de quelque chose auquel on est attaché ou que l'on regardait comme un bien. » Il faut prendre un autre tour. *Ji sos qwitte di m' norèt*, fl. *ik ben mijnen neusdoek*

kwijt; J'ai perdu mon mouchoir. *Il est qwitt' di s'plèce*, il a perdu sa place. Mais les phrases suivantes sont correctes. Me voilà quitte de la corvée, du compliment, de la visite que j'avais à faire, il est quitte de sa fièvre, ACAD. Te voilà donc bientôt quitte d'un grand souci, CORN. *le Ment.*

2° Je suis quitte *avec* vous, *ji sos qwitte avou vos*. Dites : je suis quitte *envers* vous. Ex. Soyez heureux, mes enfants, vous serez quittes envers nous, GENLIS.

Quitter. *Ji v'qwitte çou qu' vos m' divéz*. Forir traduit : Je vous quitte de ce que vous me devez, et il s'exprime correctement, quoi qu'en dise Hennequin. Inutile de remplacer *je vous quitte du reste* par *je vous tiens quitte du reste*. Littré, dans son dictionnaire, part toujours du sens étymologique, et il donne pour première acception à *quitter* : tenir quitte, exempter, affranchir. Ex. Quitter quelqu'un d'une amende, d'une peine, LITTRÉ. Réponds-moi seulement de l'avenir; je te quitte du reste, RAYNAL.

Quoi. Il a *de quoi*, *il a d' quoi*. Dites : il est dans l'aisance, il est riche, il a de l'argent. Cette locution populaire se dit aussi en France. Ex. C'est un homme qui a de quoi, ACAD. — V. FORTUNE et MOYEN. — Mais *avoir de quoi*, avec un complément, est du meilleur style, pour signifier ce qui est nécessaire, ce qu'il faut pour... C'est un garçon de quarante ans qui a de quoi vivre, LESAGE; et, sans complément, ils trouvaient aux champs trop de quoi, c'est-à-dire ce qui suffisait, LA FONT. *l'hirond. et les petits ois.*

On dit absolument : Ne vous inquiétez pas; en vérité, *il n'y a pas de quoi*, GENLIS. C'est la traduction du wallonisme : *çoula n' våt nin lès pône*. V. PEINE. *Il n'y a pas de quoi* s'emploie encore, dans le style familier, pour traduire le wallonisme, *ci n'est rin d'çoula*. Ex. *Merci co cint fèïe, savéz, m'binamé. — Ci n'est rin d'çoula, brave feumme*. Tournez : Mille remercîments, mon cher Monsieur. *Il n'y a pas de quoi*, ma bonne. — Gardez-vous de traduire, comme plusieurs le font: *ça n'est rien de cela*.

2° Ils ne savaient *quoi* dire, *i n'savint né quoi dire,* pat. de Charler., Ch. Bernus, 18. Dites : ils ne savaient que dire. — Je ne sais *quoi* dire, *quoi* faire, *quoi* répondre, *quoi* penser, *ji n'sés quoi dire, quoi fér, quoi responde, quoi tusér*, liég. Dites : je ne sais *que* dire, *que* faire, *que* répondre, *que* penser. — Nous avons remarqué qu'A. Musset affectionne particulièrement cette façon de parler. Margot ne savait trop quoi faire, *Margot*, VI, et *Les deux maîtresses*, III. Mais on dira avec une préposition : Ne sachant plus *à quoi* s'en prendre de sa disgrâce, J.-J. Rouss.

3° *De* quoi? *di quoi*? Cela se dit pour faire répéter ce que l'on n'a pas entendu, mais cela se dit très-mal. Il faut supprimer *de*. Ex. Quoi? que dit-il? Litt. On pourra aussi employer une autre tournure. Que dites-vous? — Hein? — Vous dites? — Monsieur? ou plus poliment, pardon, monsieur, veuiller répéter. — Mais ce *quoi* elliptique, de même que l'interjection *hein,* et la locution *plaît-il*? appartiennent au style familier, et, si l'on ne veut être impoli, il faut, en parlant à un supérieur, s'exprimer d'une autre manière : Pardon, je n'ai pas entendu. Veuillez répéter.

4° Vous me demandez ce que je veux boire; c'est *tout le même de quoi*, *vos m'dimandéz çou qu' ji voux beure; c'est tot l'minme di quoi*. Dites : Cela m'est égal. — *Voléz-v' di çouci ou d'çoulà? C'est tot l'minme*. Tournez : c'est tout un, ou, ce m'est tout un.

5° Savez-vous bien *quoi*? il faut partir, *savéz'v bin quoi*? *i fât 'nn' allér*, fl. *weet gij wel wat, gij moet vertrekken*. Dites : savez-vous ce qu'il faut faire?. . — La tournure *savez-vous une chose*? aurait un autre sens qui apparaît clairement dans le texte suivant : Vous le demandez? Savez-vous une chose? C'est que, quand il parle de Phédria... Bétoland, *trad. de Térence*, III, 1.

Voici une tournure d'A. Dumas qui me paraît équivaloir à notre wallonisme. Mais écoutez donc, *voulez-vous faire une chose?* ma voiture contient quatre personnes,... acceptez une place, Angèle, II, 8.

Quoique ça, wall. *quoiq'ça*, dans Forir. C'est une locution

populaire vicieuse relevée par Littré, qui donne cet exemple : Il me trompe; quoique ça, je l'aime. — Il faut employer l'autre tournure, malgré cela, *mâgrè çoula.* Dans cette dernière tournure, *cela* représente l'ancien génitif latin et équivaut à *de cela* : avec le mauvais gré de cela. On dit de même : l'hôtel-Dieu, pour l'hôtel de Dieu, l'église Saint-Paul, pour l'église de Saint-Paul, le parvis Notre-Dame, pour le parvis de Notre-Dame. Ce sont tout autant de précieux archaïsmes qui se sont maintenus dans la langue, lorsque les flexions casuelles ayant complétement disparu, on les remplaça par des prépositions.

R.

Rabattre. *Il rabat* (c'est-à-dire il fume, la fumée refoule), *i rabatte.* Dites : le vent rabat la fumée, ou, la fumée se rabat, ACAD.

Rabosse. Les Wallons appellent *râbossc* (nam. *raubosse,* mont. *ribosse*) ou *boudriké,* une pomme entourée de pâte et cuite au four. Les termes français sont *gomichon* (Dict. analog.) et même *rabote* (Litt.). Ce dernier terme est usité à Genève et dans les Ardennes françaises. C'est un vieux mot français synonyme de *ballon* ou *soule* (boule), et qui désigne un jeu encore usité en Bretagne.

Racoudre. Il faudrait faire *racoudre* votre manche, *fâreut fér rakeuse vosse manche,* liég. Dites : *recoudre,* — *Racoudre* son habit, *racoude ès' n habit,* mont. Dites : *recoudre* son habit.— Je ne sors pas aujourd'hui, je dois me *racoudre, ji n'sôrte nin oûïe, ji deus m'rakeuse,* liég. Dites : Je dois raccommoder mes hardes, raccoutrer mes vêtements. —Il est coûteux de *racoudre* six enfants, *i coûte gros pou racoude six infant,* mont. Dites : il est coûteux d'entretenir les hardes de six enfants.

Rail. Beaucoup de Liégeois font ce mot du féminin, comme les Flamands (*reel*) : *une raille*, liég. *ine raïe*. Il est masculin : un rail. Plusieurs le prennent pour un collectif désignant les deux bandes de fer sur lesquelles roulent les wagons ; c'est un abus ; il faut dire, dans ce cas : *les deux rails*, ou *la voie*.

Raison. Il ne savait plus que faire pour chercher des *raisons*, *i n' saveût pus quoi fér po nos quèri raizon*, *Li mâïe neur*, p. 28. Dites : pour nous chercher querelle. — Vous aurez des *raisons* avec lui, *vos âréz dès raizon avou lu*, For. Dites : des différends, des querelles, des altercations. — Il cherche des *raisons*, *i cache dès raizon*, pat. de Charler. Bernus, p. 24. Dites: il cherche querelle. — Avoir des raisons avec quelqu'un, pour contester avec lui est populaire, dit Littré. — Ne dites pas non plus: c'est lui qui me *cherche* toujours, *c'est lu qui m'quire tot fér*, liég. On dit en wallon: *quèri 'n'saki*, d'une manière absolue, pour *chercher querelle à quelqu'un*. Les enfants traduisent souvent la locution mot à mot, mais cela ne se dit pas en français.

Ramonasse. Déjeuner de *ramonasses*, *dijunér avou dès ramonasse*. Dites: de radis. — J'aime les grosses *ramonasses*, *ji magne volti lès grossès ramonasse*. Dites : les raiforts.

La *rave*, qui n'est guère cultivée chez nous, est une racine violette et allongée; le *radis* a une racine arrondie, rouge, blanche ou violette ; le raifort (*raïz fort*, racine forte) cultivé, ou radis noir, est plus gros et noir. —*Ramonasse* vient du flamand *rammenas*, qui ne désigne, sauf dans les patois, que le raifort cultivé. *Radijs* est le nom flamand du radis. Les patois de Mons et de la Flandre française (*raimolasse*, *rémola*) ont conservé à ce mot flamand sa signification.

Ramponeau. Rincer un ramponeau, *rispâmér on ramponeau*, liég. *respaumér in ramponeau*, mont. Dites : un filtre à café. Ramponeau, d'après le Complément du Dictionnaire de

l'Académie, se dit du jouet d'enfant appelé en liégeois *makralle*, et en montois *sorcière* (fl. *tooveraar*). On le nomme aussi *prussien*; mais le vrai terme français est *bilboquet*. — Certaines ménagères, pour éviter le wallonisme *ramponeau*, se servent du mot *marabout*. Ce mot est français, mais désigne une espèce de cafetière.

Rance. Les militaires portent la *rance* au bras, *lès sôdâr poirtèt l'rance à leû bress'*. — Dites : portent le *crêpe*. — Le français *rance* est un adjectif et signifie : qui commence à se corrompre, à sentir : du lard rance.

Rancuneux. C'est un esprit *rancuneux*, *c'est ine esprit rancuneux*. Dites : rancunier. — *Rancuneux* n'a pas été consigné dans le Dictionnaire de l'Académie, bien qu'il ait été employé par plusieurs écrivains. Ex. Je ne suis pas rancuneux, MARIV. Nourrir contre vous une pensée rancuneuse, CH. DE BERNARD.

Rapêcher un cadavre. *rapèhi on coirps moirt*. Dites : repêcher, c'est-à-dire retirer de l'eau. — On dit à Mons : où a-t-il été *rapêcher* une pareille femme ? *ousse qu'il a sté rapichenér 'n' feimme ainsi*, et, dans la Flandre française, ou as-tu *rapêché* ça? *dûsse t'as rapèké cha* ? — Repêcher ne peut prendre cette acception figurée. Il faut dire : où a-t-il *ramassé* (ou *déterré*, ou *déniché*) pareille femme ? où a-t-il *déterré* cela ?

Rappeler (se). Je me rappelle *de* cela, je m'*en* rappelle, *ji m' rappelle di çoula*, *ji m'ennè rappelle*, liég., *j' m'in rappelle*, mont. Dites : je me rappelle cela, je me le rappelle. — Cette faute, si fréquente dans toute la Belgique, doit l'être également en France; car la plupart des grammairiens français l'ont relevée. Mais plusieurs ont poussé le scrupule beaucoup trop loin en condamnant *se rappeler de* avec un infinitif. V. INFINITIF COMPLÉMENT, n° 10. La tournure *se rappeler une chose* est la seule naturelle : étymologiquement, cela veut dire rappeler une chose à soi ou dans sa mémoire. C'est sans doute par analogie avec se souvenir d'une chose, *si sov'ni d'ine saquoi*, se

ressouvenir d'une chose, *si rissov'nı d'ine saquoi*, que le barbarisme se rappeler de quelque chose, *si rapp'lér d'ine saquoi*, se sera introduit dans la langue.

Rapport. 1° Il m'en veut *à rapport de* vous, *i m'ennè vout à rappôrt di vos*. Je n'ai pu sortir *à rapport du* mauvais temps, *ji n'a polou sôrti à rappôrt dè mâva timps*. Dites : il m'en veut à cause de vous, je n'ai pu sortir à cause du mauvais temps. — En France, le peuple emploie de la même manière la locution *rapport à*. A preuve ces deux exemples, où l'on fait parler des gens du peuple. Pourquoi donc? demandai-je. Pardi, rapport à sa maison, reprit le garde champêtre, Em. Souvestre, *Mémorial de famille*. C'est que ma mémoire se brouille, rapport à cet autre, Mariv. *le Préj. vaincu*, sc.VIII.—Littré admet *par rapport à*, pour marquer, non la cause, mais le but. Ex. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui (c'est-à dire *en vue de lui*), Volt. Cet homme ne fait rien que par rapport à ses intérêts, c'est-à-dire dans la vue de ses propres intérêts, Litt. Il a fait cela par rapport à vous, c'est-à-dire, dans la vue de vous obliger.

2° Il m'en voulait *à rapport que* j'étais riche, *i m'enné volève à rappôrt qui j'aveus bin l'timps*, liég., *au rapport qué j'avois l'temps*, mont. Dites : il m'en voulait parce que j'étais riche. — A Paris, le peuple dit également : *par rapport que j'étais riche* (Biscarrat).

Ras. 1° Cette sorte de chien a le poil *rasse*, *cisse sôrt di chin a l'poïège rasse*. Dites : a le poil *ras*; prononcez *ra*. Voyez la même faute aux mots *Las* et *Sec*.

2° A *rasse* de l'eau, *à rasse di l'aiwe*. Dites : au ras de l'eau, ou, à ras l'eau, Acad. Ex. Cette embarcation est à ras l'eau, Acad., c'est-à-dire presque au niveau de l'eau. Madame d'Hendicourt était auprès du roi sur un petit siége tout bas et presque au ras de l'eau, St. Sim.

A rase *de* terre, *à rasse di tèrre*. *De* est de trop. D'après Bescherelle, la locution *à rase terre* est fort usitée, quoiqu'elle ne figure dans aucun dictionnaire. Elle signifie à fleur de terre, de niveau avec la terre environnante. Ex. Dans la cour est un puits dont la margelle est à rase terre, Besch. C'est un énallage analogue à *de guerre lasse, une rue passante*, etc. — On dit aussi *à ras terre*, Litt. (à *Rasé*, 2°) rez pied rez terre, Acad., ou, simplement, rez terre, id., à rez de terre, Litt. — Verser du vin *à rase* du bord, *vudi dè vin à rase dè boird*. Dites : verser du vin à ras de bord, c'est-à-dire, emplir le verre jusqu'au bord.

Rasibus. Au *rasibus* de l'eau, *au rasibus dè l'iau*, montois. Dites au ras de l'eau, ou à ras l'eau. Si l'on tient à *rasibus*, qui, bien que populaire et bas, a été admis par l'Académie, il faut supprimer *au* : rasibus de l'eau. *Rasibus* n'est autre chose que *ras* avec une désinence latine. Ex. Le coup lui passa rasibus du nez, Acad., c'est-à-dire tout contre, tout près. Il a démoli son château rasibus de terre, Palsgr., XVI[e] siècle. — Le général Jardon, aussi connu par ses hardiesses grammaticales que par son audace guerrière, fit un jour un singulier emploi de ce mot. C'était pendant la guerre de la Péninsule ; il se dirigeait vers un couvent auquel il voulait imposer une forte contribution de guerre. Le prieur étant venu à sa rencontre avec ses moines, lui adressa une harangue en latin. *Ne vois-tu pas bien*, lui dit son aide-de-camp Rensonnet, *ne vois-tu pas bien qu'ils se moquent de toi.* — *Attends un peu*, lui répond le général ; *je vais leur parler latin* : *Monsieu l'priesse, si vos non payatibus, vestrum monasterium rrrasibus*. Le prieur comprit de reste : il s'empressa de payer une forte rançon.

Rassercir, *rassarcir*, *rassercer* ou *rassercier*, en montois *rassarci* ou *rassarcér*, du latin *resarcire*, raccommoder. Dites : rentraire. Nos Liégeoises l'emploient aussi dans le sens de *ravauder* (en liég. *rinawi*). V. Rentrer et Remailler.

Rauque. Je suis tout *rauque*, *ji sos tot rauque*. Dites : j'ai la voix toute rauque, ou je suis tout enroué. — Le wallon *rauque* et le berrichon *rauche* (Litt.) se disent des personnes, comme le latin *raucus*. Ainsi le *raucus factus sum* de Plaute, se traduit littéralement : *ji div'na rauque. Je devins rauque* ne vaut rien ; on dit : Je m'enrouai. Par une de ces bizarreries dont le français offre tant d'exemples, le français *rauque* se dit surtout de la voix, et ne peut se dire de la personne.

Ré. A Mons et à Nivelles *re*, à Liége et à Namur *ri*. Au moyen de ce préfixe inséparable, nos patois forment un grand nombre de composés qui marquent répétition ou réitération ; ils forgent ainsi quantité de composés dont les correspondants ne sont pas admis dans la langue régulière et grammaticale. Tels sont les composés liégeois *ramidonnér*, *rigostér*, *rihufflér*, *rissaint*. Ils sont tolérés dans le style familier, lorsque le verbe simple est exprimé dans la même phrase : Avant d'acheter ce vin, il l'a goûté et regoûté, il a été saigné et resaigné (dans ce cas, on ne double pas l'*s*), cet auteur a été sifflé et resifflé (Litt.). Mais, dans la bouche du peuple, cette particule s'ajoute à un grand nombre de mots sans valeur sensible; ainsi se forment des composés qui ont le même sens que la forme simple. S'il faut en croire Agnel (page 3), cet emploi du préfixe *re* est très-ancien dans la langue. Et il est arrivé plus d'une fois que la forme populaire a fini par supplanter la forme grammaticale. C'est le cas pour *remercier*, *rencontrer*, *rassembler*, dont la forme ancienne était *mercier*, *encontrer*, *sembler*. D'autres fois, la forme populaire a pris rang à côté de la forme simple, qui, auparavant, était seule littéraire, et a conservé le même sens; les exemples foisonnent; nous nous en tiendrons aux suivants, qui rentrent particulièrement dans notre sujet: rallonge, récurer, redire, régaler, remonter et retenir. L'Académie leur a accordé droit de bourgeoisie, en leur conservant la signification des mots simples (*simples* relativement), allonge, écurer, dire, monter ; il va de soi que, pour quelques-uns de ces termes, il s'agit d'acceptions

toutes spéciales qui seront indiquées plus loin. Nous n'en dirons pas autant des suivants, qui sont très-usités en Belgique: raccuser, racheter, racquitter, rafistoler, rahausse, raiguiser, ramincir, rappeler, rattaquer, rattendre, recouper, récrire, régaliser, reguérir, relaver, remailler, rentrer, renforcir, rétamer. Presque tous ces mots sont également des *parisianismes*. V. AGNEL, pages 2 et suivantes. Le bon usage les réprouve, et si quelques-uns d'entre eux sont consignés dans le Dictionnaire de l'Académie, ce n'est jamais avec le sens du mot simple.

Nous reprenons tous ces mots en détail.

A. Mots admis par l'Académie. Nous en parlons, parce que plusieurs se font parfois scrupule d'en user.

1° **Rallonge**. Mettre une rallonge à une table, ACAD. *mette ine rallonge à ine tâve*, liég. On dit plus souvent *une allonge*. — C'est du bois de *rallonge*, *c'est du bos d'rallonge*, mont. Dites: ce sont des allongements, c'est-à-dire, c'est un moyen de gagner du temps. On dit aussi *allonger la courroie*. — Mais *rallonger* ne vaut absolument rien. Les jours *rallongent*, *les jours ralléongent'e*, tournaisien. Dites : les jours s'allongent, LITT., les jours croissent, ACAD.

2° **Récurer**. J'ai donné toute ma vaisselle à récurer, *j'a d'né totes mès hielle à r'hurér*, liég. ; en mont. *rescurer*. On dit ordinairement *écurer ;* ce mot n'est pas un composé de *curer* ; c'est une abréviation de *escurer*, du hollandais *schuren*, même signification (Grandg.).

3° **Redire**. Un auteur d'omnibus qualifie de wallonisme la locution trouver à redire à quelque chose, *trovér à r'dire à 'n' saquoi*, pour trouver à reprendre, à blâmer. Voici des exemples qui apaiseront ses scrupules. Il trouve à redire à tout ce qu'on fait, ACAD. Il n'y a rien à redire à sa conduite, ID. Trouver à redire aux choses les plus innocentes, MOL.

4° **Remonter** une montre, *rimontér 'n' monte*. On dit plus rarement : monter une montre.

5° **Retenir** quelqu'un de faire une chose, *rit'ni 'n' saqui dè fér n'saquoi*. Benoit tient cette locution pour vicieuse. L'Académie donne cet exemple : je ne sais qui me retient que je ne... Et Littré cite, entre autres exemples, les suivants, qui sont concluants : Bien des raisons doivent me retenir de parler, MAINTENON. Cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile, J. J. ROUSS. — On dit aussi *tenir que*, dans le même sens : Je ne sais qui me tient que je ne me fâche contre lui, ACAD.

B. Mots non admis par l'Académie, du moins avec l'acception wallonne.

1° **Raccuser**. Méfiez-vous de lui, il est capable de vous *raccuser*, *dimèfiiz-v' di lu*, *il est capâbe di v'raccusér*, liég. Dites : de vous dénoncer. — C'est lui qui nous a *raccusés, c'est lu qu'nos a raccusé*, liég. Dites : c'est lui qui a rapporté contre nous (et non pas qui nous a rapportés, comme dit un recueil d'omnibus; c'est probablement un *lapsus calami*). — Il raccuse, *i raccuse*, mont. Dites : c'est un rapporteur, ou, il rapporte tout.— EX. Mademoiselle, je ne veux point aller rapporter contre vous, GENLIS. — Ne dites pas non plus *raccusette;* dites *rapporteur*. *Lès raccusette attrapèt sovint 'n' raclèie, ou ine volèie*. Tournez les rapporteurs attrapent souvent une volée de coups.

2° **Racheter** ses bans, *rach'té sès ban*. Dites : acheter des bans, c'est-à-dire obtenir à prix d'argent la dispense de faire publier des bans de mariage à l'église.

3° **Racquitter** une vieille dette, *racquittér n'véïe dette*. Dites : acquitter une vieille dette (la payer, ACAD.).— *Racquitter quelqu'un*, c'est lui faire regagner ce qu'il avait perdu : ce gain m'a racquitté. — *Se racquitter* est également fautif dans le sens du liégeois *si racquittér*, qui veut dire *se libérer*. *Se racquitter* ne peut signifier que *regagner ce qu'on avait perdu*.

4° **Rafistoler**, mont. Dites : raccommoder, rétablir, réparer. Il est composé du verbe populaire *afistoler*, qui est dans Besche-

relle avec le sens de parer, accoutrer. Ex. Qui vous a afistolé de la sorte ?

5° **Rahausse.** Mettre une *rahausse* à une table, ***mette ine rihausse à 'n'tâve***. Dites : mettre une hausse à une table, Acad.

6° **Raiguiser** un couteau, *rawhi on coutai*, liég. ***raiguisér in coutiau***, mont. ***réwisiér in coutiau***, rouchi, ***rewigiér un coutiau***, lillois. Dites : aiguiser ; prononcez ***ui*** comme dans ***huile***. ***Raiguiser*** se trouve dans quelques dictionnaires français avec le sens de aiguiser de nouveau ; il faut dire ***rémoudre***, Acad.

7° **Ramincir** une planche, ***raminchir enne planque***, tournais. Dites : amincir.

8° **Rappeler**. S'il est condamné, qu'il ***rappelle***, ***s'il est condâmné, qu'i rappelle***, liég. Dites : qu'il en appelle, qu'il aille en appel, qu'il interjette appel. — Il faut également éviter de traduire mot à mot l'ancienne locution : ***ji rattakrei jusqu'à Wetzlaer***, je *rattaquerai* jusqu'à Wetzlaer. Dites : j'irai en appel jusqu'à Wetzlaer. Littré cite ce mot avec le sens de attaquer de nouveau, mais il ne donne pas d'exemple tiré d'un écrivain classique.

9° **Rattendre.** — *Rattendez ! rattindéz !* liég. Espèce de menace. Dites : attendez ! Acad. — Après qui *rattendez*-vous ? ***après qui rattindév' ?*** Dites : après qui attendez-vous ? Acad. ou, qui attendez-vous ? -- Je vous ***rattends*** tous, ***jè vos rattinds t'tertous***, p. de Niv. Dites : je vous attends tous. – ***Rattendre*** quelqu'un dans un bois, ***rattinde ine saqui d'vint on bois***, liég. ***rattinde eune saqui dins in bos***, rouchi, ***ratinde eune saqui dins in bos***, lillois, ***rattinde enne saqui dins in bos***, mont. Dites : attendre quelqu'un dans un bois. M. Carpentier traduit par attaquer, assaillir. Pourquoi pas par ***attendre ?*** Nous lisons dans Bescherelle : attendre au coin d'un bois, et dans le Dictionnaire de l'Académie : des brigands m'ont attendu au coin d'un bois. De là vient le terme carolorégien et lillois ***in rattindeux***, un malfaiteur. Il a été ***rattendu***, ***il a stu rattindou***. Dites: des malfaiteurs l'ont attendu au coin d'un bois.

10° **Recouper.** Il faut *recouper* ce bâton, il est trop long, *i fât r'côpér c'baston-là, il est trop long*, liég. Dites : il faut *rogner* ce bâton-là, il est trop long, Acad. Se *recouper* les ongles, *si r'côpér lès onke*, id. Dites : rogner ou couper ses ongles.— *Recouper*, c'est couper de nouveau. Cet habit avait été mal coupé, il a fallu le recouper ; aux jeux de cartes, lorsqu'on n'a pas coupé net, il faut recouper, Acad.

11° **Récrire.** Il *récrit* dans un bureau, *i récrit su n'in bureau*, mont. tournais. Dites : il écrit dans un bureau. — *Récrire* signifie, 1° écrire une seconde fois ce qu'on a déjà écrit, 2° écrire une seconde fois à quelqu'un, 3° faire réponse à une lettre, Acad.

12° **Régaliser** un chemin, *régalisér in kémin*, ou *régalér in kémin*, mont. *rèwalér ine vôïe*, liég. Dites : égaliser, égaler, aplanir, niveler un chemin. *Régaler* est admis par l'Académie en ce sens ; mais il est peu usité.

13° **Reguérir.** Il se *reguérira* bientôt, *i s'riwèrihret bin rate*, liég. Dites : il guérira, ou se guérira bientôt.— Il est *reguéri*, *il est r'guéri*, mont. Dites : il est guéri.— *Reguérir*, s'il est français (il est dans Littré), ne peut signifier que *guérir de nouveau*.

14° **Relavures.** Jeter les *r'lavures*, mont., lill. *tapér les r'laveûre*, liég. Dites : Jeter la lavure, ou la rinçure d'assiettes. —*Relaver* la vaisselle, *rilavér lès hielle*. Dites : laver la vaisselle. — Pierre à *relaver*, *Pire a r'lavér*, liég. Dites : évier.—*Relaver* signifie laver une seconde fois : Après avoir longtemps lavé et relavé son œil crevé, Scarr.

15° **Rentrer.** On ne peut pas *rentrer*, *on n'peut pont rintrér*, tournais. *On n'peut nié rintrér*, mont. Dites : on ne peut pas entrer. Benoit signale ce belgicisme, qui est particulier au Hainaut. V. l'art. *Rentrer*, à son rang alphabétique.

16° **Renforcir** un mur, *rèfoïrci on meûr*. Dites enforcir

un mur. Mais on pourra se servir du composé *renforcer* : renforcer un mur.

17° **Répancher** de l'encre, *répanchér d' l' inke*, tournais., *rapanchér d' l' inke*, mont. Dites : épancher de l'encre. Mais le liégeois *rispâde di l'inche* correspond au français répandre de l'encre.

18° **Rétamer** une marmite de cuivre, *ristainnér 'n' marmite di keuve*. Dites : étamer. Ici se termine l'article relatif à la particule *Re*.

Réfléchi. 1° (Auxiliaire du verbe). Il s'*a* caché dans une pièce de blé, *i s'a cachi d'vint ine plaque di grain*. Dites : il s'*est* caché dans une pièce de blé, ou dans un blé (Acad.). Je m'*ai* trompé, *ji m'a marri*. Dites : je me suis trompé. Il s'*a* fait mal, *i s'a fait mâ*. Dites : Il s'est fait mal. Je m'*avais* engoué, *ji m'aveus t-èkrouki* (ou *èlohi*). Dites : je m'étais engoué. — Cette faute se commet dans toute la Wallonie ; aussi bien l'idiotisme est commun à tous les patois wallons. Voici quelques extraits du Bull. a. 70, 2e livr. : *Il s'a mis in service*, pat. de Tournai. *Il s'a ingagié au service d'èn habitant d'ou païs*, Pâturages. *I s'a ègagi-n' à un d' l'èdrout-n*, Bassilly [Enghien]. *I s'a j'té à sin cou*, Lille. *I s'a rueu à s'cou*, Chièvres. *I s'a rué à s'cou*, Leuze, Péruwelz, Pâturages, Bassilly. *I s'a rué à s'goïé*, Dour. *I s'a r'woïe à s'cou*, Soignies. *I s'a pindu à s'cou*, Beaumont. *I s'a j'té à s'co*, Gosselies. *I s'a j'té à s'cou*, Nivelles. *I s'a tapé à s'cô*, Wavre. *I s'a tapé à s'cou*, Spontin. — Autres textes : *Elle s'a rinvié* (elle s'est réveillée), Armon. de Mons, a. 67, p. 19. *Poquoi v'z avoz léï frèchi* ? (pourquoi vous-êtes vous laissé mouiller ?) Aurmon. di Nameur, a. 70, p. 44. — *J' m'ai sauvè*, p. de Marche, Bull. a. 59, p. 169.

Dans les langues germaniques, le verbe réfléchi se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* : all. *ich habe mich betrogen*, fl. *ik heb mij bedrogen* ; c'est littéralement le wallon *ji m'a marri* ; angl. *he has wounded himself*, wall. *i s'a quahi*. C'est probablement là

l'origine de ce wallonisme. La substitution de *être* à *avoir* dans les verbes réfléchis en français est aussi ancienne que la langue. (Littré, au mot *Se*, rem. 7.) « Cet emploi de l'auxiliaire *être* s'explique par la nature passive des verbes réfléchis où le pronom est le complément direct. Quand j'*ai blessé ma propre personne*, je *suis blessé*; voilà pourquoi on dit *je me suis blessé*. Cet usage a passé par analogie aux verbes pronominaux dont le pronom réfléchi est le régime indirect. » Ploetz, *Gramm. franç.* page 37. Quand l'usage se fut bien établi de dire *je me suis coupé*, la tournure *je m'ai coupé le doigt*, la seule qui puisse s'expliquer grammaticalement, parut choquante, et le solécisme *je me suis coupé le doigt* s'introduisit à l'aide de l'analogie.

On a vu à l'article *Me*, ce qui concerne la place du pronom complément du verbe réfléchi, quand celui-ci dépend d'un autre verbe : Il *se* va mettre en colère. Une particularité de cette tournure est d'imposer au premier verbe l'auxiliaire *être* au lieu de *avoir* dans les temps composés, tout comme si ce premier verbe était réfléchi. Ainsi je dirai : *il a voulu se noyer*, et *il s'est voulu noyer*, et non pas, *il s'a voulu noyer*, *i s'a volou nèï*. Ex. Je m'imagine que tu ne t'es pu empêcher de rire, D'Ablancourt (Litt., au mot *Pouvoir*, 9). Un embarras qui a continué et qui ne s'est pu débrouiller, Pascal. Ceci montre à suffisance combien l'auxiliaire *avoir* accolé au pronom réfléchi est antipathique à une oreille française. L'harmonie avant tout ! la grammaire est une esclave, et ne doit qu'obéir !

Regarder. Beaucoup de Liégeois et de Montois substituent *garder* à *regarder*. *Garde* un peu. Dites : Regarde un peu. Peut-être cela provient-il de la tournure ardennaise *waite one miette*, ou montoise *weite in pau*. Agnel (page 5) dit que *regarder* a été autrefois la forme populaire, composée de *re* et de la forme ancienne *esgarder*, qui se disait seule. Cette forme *esgarder* se serait-elle conservée chez nous en s'abrégeant encore ?

2° Marie *regarde après* le chat, *Marèïe louke après l'chèt*. Dites: cherche le chat. L'allemand *nach einer sache sehn* a un sens

analogue : s'informer de quelque chose, et le flamand *naar iets zien*, signifie chercher quelque chose, s'informer.

3° *Regarder à* la maison, *louki à l'mohonne*, liég., *waiti à l'maujonne*, nam. *Regardez à* l'enfant, *loukiz à l'èfant*, liég. Dites : Garder la maison, veillez sur l'enfant.

Notons les tournures anglaises *to look to*, chercher, et *to look after*, veiller à, prendre soin de.

4° *Je regardais large*, v. Large, 3°.

5° *Regardez* de prendre vos précautions, *louki dè prinde vos précaution*. Dites : Voyez à prendre vos précautions, A Musset, *le Fils du Titien*, IV. — *Regardez d'*être prêt pour dix heures, *loukiz d'esse prêtt' po dixh heure*. Dites : voyez à être prêt à dix heures. — *Allez's louki âx ovri*. Dites : allez voir aux ouvriers, Acad. — *Regarde* à toi, *louke à ti*, *look to thyself*, angl.; *regardez* à vous, *loukiz à vos*. Dites : prends garde à toi, prenez garde à vous, ou, elliptiquement, garde à toi, garde à vous.

6° Un recueil d'Omnibus prétend qu'on fait un wallonisme en disant : il regarde à un franc, *i louke à on franc*. Cependant *regarder*, d'après l'Académie, s'emploie intransitivement dans le sens de prendre garde, faire attention à. Ex. Avec lui, je ne regarde point à mes intérêts, Acad. Entre amis, je ne regarde point aux petites choses, id. Ne pas regarder à la dépense, Baron. Il ne regarde pas au peu que vous lui offrez, et il vous donne plus qu'il ne reçoit de vous, Mass. La phrase *il ne regarde pas à un franc* paraît donc correcte.

7° Je me ferais regarder pour un sot, *ju m'f'reûs louki p'on sot*, verviétois. Dites : Je me ferais regarder comme un sot, ou je me ferais prendre pour un sot. Littré cite cependant cet exemple de J. J. Rousseau : Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus *pour* votre fils. Mais ailleurs Littré fait remarquer, à tort ou à raison, que cet écrivain, qui était de Genève, n'est pas toujours très-pur. V. Litt. au mot *Causer*, rem. — *Louki po* est probablement un flandricisme : *iemand voor zijnen vriend aanzien*, regarder quelqu'un comme son ami, le prendre pour son ami.

Remailler ses bas, *remaillér* ou *ermaïér sès cauches*, mont., Dites : faire des reprises à ses bas, les raccommoder.

Remettre. 1° Ils se sont remis *camarades*, *i s'ont r'mettou camarâde*. Cette tournure populaire est signalée dans Littré. Il faut dire : ils se sont remis bien ensemble, c'est-à-dire ils se sont réconciliés. Ex. Je vous prie enfin de vous remettre bien ensemble, Mol. *Sicilien*, 16.

2° Ma sœur n'est pas à *remettre* à la vôtre, *mi soûr n'est nin à r'mette à l'vosse*, liég. *Remettre* ne peut signifier *comparer*, et il faut renverser les termes de la comparaison : Votre sœur ne peut se comparer à la mienne. — Il ne faut pas *remettre* bête à gens, *i n'faut nié r'mette biette à gint*, mont. Dites : il ne faut pas comparer une personne à une bête.

Remoudou. Le terme français est *fromage gras*, que Littré définit : fromage qui est fait avec tout le lait non écrémé. J'en appelle aux fromagers *hèvurlins*, n'est-ce pas là leur fromage si... délicat?

Renâcler. Non, monsieur le Maire, je *renâcle*, *nenni*, *monsien l'maïeûr*, *ji r'nake*? mot attribué à Mme Goffin. V. le wallonisme, *j'ai si bien fait*, à l'art. *Faire*. Dites : Je suis rassasiée, j'ai mangé mon soûl. On dit aussi *se rendre* : Ex. Je ne puis plus boire ni manger, je me rends. Quoi! vous vous rendez déjà, Acad. — On dit familièrement en français *renâcler à une besogne*, dans le sens de témoigner de la répugnance pour cette besogne.

Rendage de compte, *rindège di compte*. Dites : reddition de compte.

Rendement de maison, *rindège di mohonne*. Dites : arrentement d'une maison.

Rendre. Maison à vendre, à *rendre* ou à louer, *mohone à vinde*, *à rinde ou à louér*. Dites : à vendre, à *arrenter* ou à louer.

Renon. 1° *Son renon* est valable, *si r'non est valâbe*. Dites : sa renonciation (acte par lequel on renonce).

J'ai envoyé *un renon* à mon locataire, *j'a-t-èvoï on r'non à m'lôcataire.* Dites : J'ai donné congé à mon locataire.

2° Je me suis fait *un renon* en cœur, *ji m'a fait on r'non â coûr.* Dites : je me suis fait *une renonce* en cœur, ou à cœur.

Renoncer. 1° *J'ai renoncé* mon locataire, *j'a r'noncî m'lôcataire.* Dites : j'ai donné congé à mon locataire. — *J'ai renoncé* mon propriétaire, *j'a r'noncî m'prôpriétaire.* Dites : j'ai envoyé une renonciation à mon propriétaire.

2° Il est renoncé de tous les médecins, *il est r'noncî d'tot lès docteûr.* Dites : il est condamné par tous les médecins, il est désespéré des médecins, il est abandonné des médecins, les médecins ne répondent plus de lui, on n'en attend plus rien, on désespère de sa guérison.

Rentrer. 1° *Rentrer* en enfance, *rintrèr enn' èfance.* Forir a, je crois, fait un wallonisme en traduisant de la sorte. L'Académie ne donne que *être en enfance, tomber en enfance*, et Littré y ajoute, *retomber en enfance.* Ex. On n'a pas encore dit que je fusse tombé en enfance, Volt. La crainte de retomber en enfance, Chateaub. — On dira également bien : retomber dans l'enfance. Ex. Es-tu retombé dans l'enfance ? X. Marm., dans Besch. Mais *être dans l'enfance* n'est pas l'équivalent de *être en enfance* ; il signifie qu'on est encore enfant.

2° *Rentrer* un manteau, *rintrér on mantai.* Dites : *rentraire...*

Rentraire, c'est coudre, rejoindre deux morceaux d'étoffe, de sorte que la couture ne paraisse pas (*Re—en—traire, trahere*, tirer). Les couturières liégeoises, en confondant *rentraire* avec *rentrer*, ne font que suivre l'exemple des couturières parisiennes, et Littré cite un texte du Moniteur universel où le barbarisme s'est glissé : A part les pièces de couleur qui sont rentrées avec un goût admirable. — Dites de même : un habit rentrait, c'est une belle rentraiture, Acad., quel beau ren-

trayage ! LITT., *qué bai rintrège !* Ne dites pas un habit rentré, un habit rentraité. V. RASSERCIR et REMAILLER, et l'art. RÉ, B.15.

Respect. 1° On lui a pardonné *au respect* de sa jeunesse, *on l'a pardonné â respect di s'jônnesse*, liég. Dites : eu égard à sa jeunesse, en considération de sa jeunesse. — Je l'ai fait *à votre respect*, *ji l'a fait à vosse respect*, liég. Dites : par égard pour vous, à cause de vous. — A Mons, les beaux parleurs disent : *à quoi resse*, ou *à quoi reste* que vous n'êtes pas venu? *à qué respect qué vos n'estéz gnié v'nu ?* SIGART (*Resse* et *reste* sont des formes corrompues pour *respect*). Dites : pourquoi n'êtes-vous pas venu ? -- *A qué respect avée sté à Mon ? — Au respect qué dj'avou m'rindage à payér*. Tournez. Pourquoi avez-vous été à Mons. — Parce que j'avais mon fermage à payer.

Respect, dans nos patois, a conservé le sens du latin *respectus*. Ex. *Respectu paucitatis suae*, JUST., eu égard au petit nombre de ses soldats. *Respectu mei*, Ov. *â respect d'mi*, liég. en ma considération. Le sens primitif de *respectus* est *action de se retourner pour regarder*; et le patois de Tournai emploie le verbe *se retourner* dans un sens tout à fait analogue : je ne m'en retourne pas, *je n'm'in retourne pont*, c'est-à-dire, je ne m'en inquiète pas, je ne m'en soucie pas (on ne peut dire, en ce sens, je ne m'en soucie ; on peut dire ironiquement : je m'en soucie bien !). Le français a conservé longtemps cette signification. Il avait plusieurs capitaines catholiques qui, haïssant le parti, n'y estoient qu'à son respect, D'AUBIGNÉ. Il me suffira de vous dire que plusieurs respects me rendent chère votre personne, BALZ., dans Litt.

2° *Sur* respect, ou *sous* respect, ou *sur* votre respect, ou *sous* votre respect, locutions populaires traduites du liégeois *su respect* et du montois *sous vote respect*. *Parlant par respect*, autre locution populaire usitée dans le Hainaut (et en France, ACAD.). On s'en sert pour s'excuser de quelque parole qui pourrait choquer ou paraître trop libre.

Dans *su respect*, *su* est probablement une corruption de *sauf* : e respect (que je vous dois) étant sauf. *Su respect, Monsieur, vos v's avéz marri.* Traduisez : sauf le respect que je vous dois, ou, simplement, sauf le respect, sauf votre respect, sauf respect, avec le respect que je vous dois (Acad.), vous faites erreur, Monsieur. Ex. Je ne pouvais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'assistance de ces deux messieurs [gendarmes], COURRIER. Sauf votre respect, il est assez difficile d'attraper ce qui peut vous plaire, Mme DUD.

Ressembler. 1° Vraiment, tu ressembles *un fou, pas* (1), *ti ravise on sot*, liég. Dites : tu ressembles *à* un fou. — A mesure qu'elle grandit, elle ressemble davantage *sa mère, a fait qu'elle crexhe, elle airèïe si mére*, liég. Dites : elle ressemble... *à* sa mère.— Il ressemble fort *son père, i r'sônne fameûsdimint s'pére.* Dites : il ressemble fort, il ressemble beaucoup *à* son père. — Il ressemble *notre chat*, il retombe toujours sur ses pieds, *i r'chonne nosse chèt, i r'chait todis su sès pîd*, prov. namur. Dites : il ressemble *à* notre chat... Cambresier, dans son Dictionnaire wallon, a commis cette faute, qui est assez fréquente : Il ressemble *les anguilles* de Melun, il crie avant qu'on l'écorche, *i brait comme lès chin d'vant d'avu l'côp.* Il faut dire : il ressemble aux anguilles de Melun...

L'étymologie de *ressembler* et de *rissônner* (*re—sembler* ; *ri—sônnér*) montre à toute évidence que la construction wallonne est très-naturelle : elle ressemble sa mère, elle semble être sa mère de nouveau, c'est la reproduction, l'image de sa mère ; le mot *mère* est attribut. Par analogie, on a supprimé la préposition après *airi* et *ravisér*. Au surplus *ressembler quelqu'un* s'est dit autrefois en France, comme il se dit en Wallonie. Littré cite les exemples suivants : Ses pleurs... ressemblent un torrent, MALH. Cette majesté infinie .. qui ne

(1) D'après M. Delbœuf (note du *Mâïe Neur*), *pas* est une corruption du français *n'est-ce pas ?*

ressemblent pas les grandeurs humaines, où il y a toujours quelque faible, Boss. La tournure actuelle n'a commencé à être employée qu'au XVIe siècle. L'autre, qui est restée populaire, même en France, est aujourd'hui bannie du bon style.

2° Nous avons cinq doigts à chaque main ; aucun ne *se ressemble*, *nos avans cinq deugt è l'main, èt nouke ni s'ravise* (prov. : tous les enfants d'une même famille ne sont pas de même caractère, de même mérite). Remacle a mal traduit, en supposant qu'on traduise un proverbe ; il fallait dire : et aucun de ces doigts ne ressemble aux autres. Le proverbe français est : Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas, Litt. Aucun de ces enfants ne *se ressemble*, *nouk di cès èfant ni s'risônne*. Dites : aucun de ces enfants ne ressemble aux autres.

Rester. Quand nous *restions* rue des Croisiers, *quand nous restîmes à l'rue des Croisiers*, Arménaque de Tournai, a. 51, p. 33. Dites : quand nous demeurions... C'est une faute de se servir de *rester* au lieu de *loger* ou demeurer, Litt.

Retomber. 1° Je ne puis *retomber* sur son nom, *ji n'pous ratoumér so s'no*, Forir, fl. *ik kan op zijn naam niet vallen*. Il faut *revenir*, et la construction change. Son nom ne me revient pas, c'est-à-dire m'échappe, je ne m'en ressouviens pas. V. Revenir.

2° Il *a* retombé. V. Tomber.

Réussir. 1° Vous n'y réussirez pas, *vos n'y réiussirez nin*. Poyart prétend qu'on ne dit pas *réussir à une chose*, mais *dans une chose*. Il a réussi dans son dessein, dans ce qu'il a entrepris, Acad. Réussir dans une carrière, Besch. L'Académie dit cependant : il est étourdi, il ne réussira à rien ; et Lamennais : vous ne réussirez à rien sans Dieu. — Ainsi avec une expression vague comme *rien*, *y*, etc., on dit très-bien *réussir à*.

2° Les vignes sont réussies cette année, *lès vègne sont bin rèïûssèïe ciste annêïe*. Un travail réussi, *ine ovrège rèïûssi*. Une statue réussie, *ine posteûre qu'est rèïûssèïe*. D'après Benoit, il

faudrait dire : les vignes ont réussi, un travail qui a réussi, une statue qui a réussi. Nous croyons cependant que ces tournures sont employées par beaucoup de personnes qui parlent bien.

Le verbe *réussir* recevait autrefois l'auxiliaire *être* : Qu'est-il réussi (sens étym. : *re... exire*, sortir) de tout cela autre chose, sinon un embrasement de convoitise en général? LANOUE (XVI[e] siècle). « Au commencement du XVII[e] siècle, on disputait pour savoir si *réussir* se conjuguait aussi avec l'auxiliaire *être*. C'est l'auxiliaire *avoir* qui l'a emporté. » LITT.

Revenir. 1° *Je ne reviens pas sur son nom*, *ji n'rivins nin so s'no*, MICHEELS, *Gram. liég.*, fl. *ik kom op zijn naam niet*. Le terme de *revenir* est bon, mais la construction est wallonne. Il faut dire : Son nom ne me revient pas. Ex. Son nom ne me revient plus, je ne m'en ressouviens plus, ACAD. *Ji r'vêrei so c'mot-là*. Tournez : ce mot me reviendra, LITT. V. RETOMBER.

2° On dit en wallon : *ji r'vins d'messe* sans faire entendre nécessairement qu'on vient de nouveau au lieu qu'on avait quitté. Dites simplement alors : je viens de la messe.

3° Faire *revenir* des provisions de la campagne, *fér rim'ni dès porvûzion d'à l'campagne*. Dites, avec l'Académie, faire venir...

4° L'ail que j'ai mangé m'*a* revenu toute l'après-midi, *lès a qui j'a magni m'ont riv'nou tote l'après-dîné*, liég. Dites : m'*est* revenu. V. TOMBER.

Revoir. *A* revoir, *à r'voir*, pat. de Mons, *à r'veûïe*, pat. de Dinant; *à r'voir*, Avant. de Jean de Niv., page 25; *à r'voir*, pat. de Tournai. Il faut dire : au revoir. Ici *revoir* est pris substantivement comme dans l'expression allemande *zum Wiederseḥn*. Il s'ensuit que la tournure *à vous revoir* est également fautive. *A revoir* en ce sens (adieu), est une faute qui se commet également en France. Ex. A revoir, dans *Angèle*, I, 5, A. DUMAS père, et MONTALEMBERT, *Lettres*, éd. Lecoffres, p. 81. A Liége, où elle est si fréquente, elle ne constitue pas un wallonisme; car le patois de Liége dit : *â r'vèï*, ou *â r'vèïe*, ce qui rend exactement

au revoir. On dit aussi *jusqu'â r'vèï*, jusqu'au revoir. *A revoir* est français, mais on se sert de cette locution pour dire qu'il faut faire un nouvel examen d'un compte, d'une citation, d'un écrit, etc.

Rien. 1° Il ne restait plus *rien* grand'chose, *i n'restoit pus rié grand'chose*, mont. *Rien* est inutile : Il ne restait plus grand' chose.

2° *Ce n'est rien de cela, ci n'est rin d'çoula.* Formule dont on se sert pour se défendre d'un remercîment qu'on trouve trop grand. V. un autre emploi à l'art. PARDONNER.

La vraie tournure française est *il n'y a pas de quoi*. L'Académie et Bescherelle donnent la locution complète : il n'y a pas de quoi me remercier, mais Littré donne la locution abrégée, et cite cet exemple de d'Alembert : Il n'en ordonne pas moins des prières pour remercier Dieu de ce que.... ; je m'imagine que Dieu répondra qu'il n'y a pas de quoi. — A Tournai (et en France, d'après Littré), on emploie également *de rien* dans le sens de : il n'y a pas de quoi, ou ce n'en vaut pas la peine.

3° On ne sait, on ne dit, on ne fait rien *d'autre*, *on n'sét*, *on n'dit*, *on n' fait rin d'aute*, liég. *on n' fait rié d'aute*, mont. fl. *niets anders*. Je n'ai rien *d'autre* à vous donner, *ji n'a rin d'aute à v'dinér*, liég. Il faut : on ne sait, on ne dit, on ne fait rien autre chose, et, plus souvent, on ne sait pas autre chose. Je n'ai rien autre chose, ou je n'ai pas autre chose à vous donner. — Ex. Si vous n'avez rien autre chose à m'apprendre, E. SCR. On ne fit autre chose cette nuit-là que de veiller, LITT. Il ne fait autre chose que... ACAD. On ne pouvait attendre autre chose de lui, LITT. N'avez-vous, Nicomède, à lui dire autre chose? CORN. Maintenant Ève, attachée au fruit tout entière, ne regardait rien autre chose, CHATEAUBR. *Par. perdu*; l. 9.

4° Un morceau *de rien du tout*, *on boquet d'rin du tout*, pat. fl. *etwat van niets*. Dites : un tout petit morceau, ou moins que rien.

Rose. La *rose* est souvent douloureuse, *li rôse* (fl. *de roos*) *est sovint doloreuse.* Dites : l'érysipèle est souvent douloureux.

Ruse. 1° Pour peine, embarras. Il a eu bien des *ruses, il a eu bin dès ruses*, p. de Mons et de Tournai. Dites: il a eu beaucoup de mal à faire telle chose, il a eu beaucoup d'embarras, cette affaire lui a donné beaucoup d'ennui, Litt. Cette locution est très-usitée dans le Hainaut. — *Ruse,* en ce sens, existe aussi dans le patois de Liége. Ex. *Vos ârez delle ruse dè v'ni à bout d'çoula.* Forir traduit mal : vous aurez du mal *de* venir à bout de cela. — On lit dans Besch. : Avoir du mal (travail, peine) *à* gagner sa vie, *à* faire une chose.

2° Pour dispute, tracasserie, réprimande. Faire des *ruses* à quelqu'un, *fér dès ruse à 'n' saki*, liég. *iemand ruze aandoen*, pat. fl. Dites : faire une tracasserie à quelqu'un, le chicaner, lui susciter des difficultés, chercher chicane à quelqu'un. — J'aurai des ruses, si je n'étudie pas, *j'arei dès ruse, si j' n' étudie pont*, tournais. Dites : je serai grondé. — Le français *ruse* signifie moyen qu'on emploie pour tromper. Le renard est fameux par ses ruses.

S.

Saboule. Tu auras une *saboule, t'aras 'n'saboule*, p. de Mons et de Tourn., *vos ârez 'n' saboulëie, ine saboulâde*, p. de Liége, *ine saboulàde*, p. de Marche. Dites : une verte réprimande. Ce mot correspond aux termes populaires cités par Littré *saboulage, saboulement, savon.* Il faut éviter avec soin ces expressions. Le patois de Liége entend aussi *saboule* dans le sens de *volée de coups.*

Saigner. Il saigne *par* le nez, ou *au* nez, *i sônne po l'narenne*, fl. *hij bloedt door de neus.* Cela ne se dit pas. La seule tournure correcte est : Il saigne du nez, au sens propre, et au sens figuré de manquer de courage dans l'occasion. En ce dernier cas, on dit aussi : le nez lui saigne.

Salade. 1° Salade *aux* pommes de terre, *salâde âx crompîre*, salade *à* la chicorée, *salâde à l'sécorêïe*, salade *aux* navets, *salâde âx navai*. Dites: salade de pommes de terre, de chicorée, de navets. On dit aussi salade de laitue. D'après Littré, cette faute se commet aussi dans quelques provinces de France.

2° Semer de la *salade*, *sèmér delle salâde*. Planter des *salades*, *plantér dès salâde*. Repiquer (Litt., non admis par l'Acad.) des salades, *ripiquér dès salâde*. Il vaut mieux dire semer, planter, repiquer des laitues. Le mot *salade* désigne abusivement, dans le langage des jardiniers, la plante même qui fournit la salade ; étymologiquement, c'est un mets composé de divers ingrédients assaisonnés avec du sel, etc. (lat. *sal*, le sel).

Saunier. *Le saunier pendu* à la cheminée, *li sânî pindôu à l'chiminêîe*. Dites : la saunière pendue... Saunier, en français, désigne non pas le vaisseau, le coffre qui contient le sel, mais l'ouvrier qui fait le sel.

Savez, *savez-vous*, *sais-tu*. Je ne suis pas méchant, *savez-vous*, *ji n'sos nin mèchant*, *savéz*, liég. Il n'est pas avare, *savez-vous*, *i n'est nin piscrosse*, *savéz*, liég. Vous viendrez, *savez*, *vos vêréz*, *savéz*, mont. Tu viendras demain, *sais-tu*, *ti vêreis d'main*, *sés's*, liég. *te viendras d'main sès't'* (prononcez *sette*), tournaisien. *Savez* est tout à fait barbare, et n'est en usage que parmi le peuple, qui l'emploie d'un bout à l'autre de la Wallonie ; en effet, il figure jusque dans le Dictionnaire du patois de Lille (Vermesse) : savez, prononcez *savaye*. Quant à *savez-vous* et à *sais-tu*, ils se glissent jusque dans le parler des gens instruits, tant le Wallon aime à se servir de ces locutions ! nos frères de la partie flamande nous les ont empruntées et en font un aussi prodigieux abus que nous ; les Maroliens notamment accentuent le *savez* d'une façon toute particulière : *savèye*. Nos spirituels voisins d'Outre-Quiévrain aiment à faire leurs gorges chaudes de cette manie que nous avons d'ajouter ces mots à la queue de certaines phrases. Il n'est pas un Parisien qui ne

croie singer *la langue des Belges* en saupoudrant quelques bouts de phrases de notre éternel *savez-vous*. De grâce, messieurs les Français, soyez indulgents pour notre *savez-vous*; vous émaillez votre conversation de *vous savez*, *tu sais*, qui me semblent tout aussi contestables, et nous ne nous sommes jamais gaussés de votre *dis donc* ; nous le supportons plus patiemment que vos voisins du sud, qui vous ont surnommés *los didones*. Passez-nous la casse, nous vous passerons le sené. Il est de fait que beaucoup de Belges ne *peuvent* pas dire deux mots sans recourir à ce simpiternel *savez-vous*, cousin germain de *paraît* et de *dè*. Mais de là à le bannir complétement, il y a loin, et nous pensons qu'on pourrait citer plus d'un passage d'auteurs français où la locution n'a pas d'autre signification que le *savez* des Wallons. Voici un texte qui ferait certainement rire un Parisien, si on le lui donnait comme étant d'un Belge : Elle est jeune, elle est jolie, Angèle, et je suis, sinon jalouse, du moins inquiète; c'est terrible, savez-vous, pour une femme de trente-un (1) ans, d'avoir près d'elle une jeune et blonde tête comme celle-là ! Dumas père, *Angèle*. Etymologiquement, cette locution s'explique : c'est un appel que l'on fait à son interlocuteur, pour s'assurer s'il sait la chose dont on parle, et l'emploi nous en paraît parfaitement légitime chaque fois qu'on peut le transformer en *le savez-vous bien ?* Ainsi je prends cet autre exemple de l'*Angèle* de Dumas : Mais vous pouviez vous perdre avec moi, le savez-vous bien ? — Il s'agit d'un personnage qui s'est exposé en sauvant la vie de celle qui parle. Je substitue *savez-vous* ? à *le savez-vous bien* ? Mais vous pouviez vous perdre avec moi, *savez-vous* ? Et dans ce cas *savez-vous* est tout à fait conforme à l'usage qu'en font les romantiques modernes. Quelquefois on peut le remplacer par *vois-tu*, *voyez-vous*.

Savoir. Il ne *sait* pas être payé, *i n'sait né iesse paï*, Bernus, 24. Dites : il ne peut être payé. Mais on dira avec

(1) *Trente-un* est fautif. V. Et.

l'Académie : il ne sait pas ouvrir cette porte, ayant la clef dans sa main. Dans le premier cas, on veut marquer l'impossibilité de la chose en elle-même, dans le second, l'impuissance morale où l'on est de faire une chose. — Mais au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, savoir s'emploie pour pouvoir (Littré). Ex. Elle avait ouï dire que M. de Grignan était le plus beau garçon qu'on eût su voir, Sév.

2° Si on savait *d'être* un ménage comme celui-là ! on se marierait, *si on sâveût d'esse on manège comme ci-là ! on s'marèiereut.* Dites : si l'on savait que son intérieur ressemblerait à celui-là ! on se marierait. — Si on savait *de pouvoir* l'apaiser ! *si on saveût dè poleûr el rapâxhter !* Dites : si je savais qu'on *pût* l'apaiser ! *Savoir* signifiant *connaître*, *avoir connaissance de* ne peut régir un infinitif; il faut remplacer l'infinitif par une subordonnée commençant par *que*, sauf le cas où l'on peut employer la proposition infinitive : Rebecca prépara le mets *qu*'elle savait *être* agréable au palais du vieillard. Au sens de avoir le pouvoir, la force, l'habileté de faire quelque chose, il se construit avec l'infinitif, mais sans *de :* je saurai bien me défendre.

Seau. Il pleut à *séaux*, *i plout à sèïai.* Dites : il pleut à seaux; prononcez *sô* (une syllabe), et non pas sé-au (deux syll.). Le peuple dit encore *siô* à Paris ; *sé-au* est l'ancienne prononciation française, et c'était la bonne, vu que ce mot représente le latin *sitellus*, mais l'usage actuel contracte *eau* en *au*, et l'usage est un tyran auquel il faut se soumettre quand même.

Sec. Des objets *sèches*, se dit à Tournai, pour des objets secs. Cette faute se commet quelquefois à Liége, grâce à la forme wallonne *sèch. On sèch drap*, un drap *sèche.* Dites : un drap sec. D'autres font parfois la faute inverse : Avoir la bouche *sec*, les mains *secs ;* elle provient de ce que l'adjectif wallon n'a qu'une forme pour le masculin et le féminin. Dites : la bouche sèche, les mains sèches.

Séché. On ne dira pas des *prunes séchées*, tout court, *dès souwëïès preune*. Il faut dire des prunes séchées au four, ou mieux des *prunes sèches*, ACAD. ; on dit aussi des pruneaux. Hennequin prétend que *prunes* ne peut se dire que du fruit frais; l'exemple de l'Académie contredit cette assertion.

Selle. *Aller à selle*, liég. *zu Stuhl gehen*, all. Dites : aller à *la* selle, ou à la garde-robe. Ex. Cette médecine l'a fait aller deux ou trois fois à la selle. On dit aussi pousser une selle. Ex. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle, sera plus sujet à la colère qu'un autre, VOLT. dans Litt. Le mot *selle*, du latin *sella*, petit siége, désigne en vieux français un petit siége de bois à trois ou quatre pieds sans dossier (*on ham'*) ; de là la tournure avec l'article : aller à *la* selle.

Semaine. 1° J'irai vous voir *à* la semaine, *ji v's irei vèïe à l'samainne*. Dites : la semaine prochaine.

2° La semaine qui vient, *li samainne qui vint*. Cette tournure, blâmée par M. Carpentier (1) et Forir, est admise par l'Académie, Bescherelle et Littré. Ex. L'année, le mois, la semaine qui vient, ACAD. BESCH. Je crois toujours partir la semaine qui vient, SÉV. Je n'aurai que trente ans à Noël qui vient, SCARR.

Sembler. Dites ce *qui* vous en semble, *Dihez çou qu'i v's è sônne*. Il faut : ce *qu'il* vous en semble. — Le mieux de tout, à ce *qui* me semble, c'est de lui adresser la parole, *li mèïeux d'tot, à çou qu'i m'sônne, c'est d'l'arâini*. Dites : à ce qu'il me semble.

Serre. 1° Le pêne d'une *serre*, *li pielle d'ine sére*. Dites : d'une *serrure ;* prononcez *sè-rur'* et non pas *s'rur'*.— Une *serre* de fusil, *ine sére di fizik*. Dites : une batterie de fusil.

Le wallon est, je pense, le seul rameau des langues romanes

(1) Au mot *Semaine*, mais il l'admet au mot *Venir*; c'est un *lapsus*.

où se retrouve, avec le sens de *serrure*, le mot latin *sera*, qui, comme l'a prouvé Rich dans son Dictionnaire des antiquités, désignait un cadenas mobile, et non pas une serrure fixe. Ailleurs les formes doivent être dérivées du bas-latin fictif *serratura* (avec deux *r*) et non *seratura* (avec une *r*), les langues romanes ayant confondu *sera* cadenas, avec *serra* la scie. Toutefois le mot *serre* s'est maintenu dans la langue française avec le sens de *pieds des oiseaux de proie*, ou de *galerie close de vitrages, où l'on serre les plantes.*

2° Laisser une porte *sur la serre*, ou, *sur la serrure, lèï 'n'ouxhe so sére.* D'après Forir, le sens est : laisser une porte entre-bâillée, entr'ouverte, ne pas la fermer entièrement. Je crois que la tournure a aussi le sens de l'expression montoise *lèïér l'porte su serre*, qui signifie la fermer sans tirer les verroux ou sans tourner la clef. A Lille, on dit qu'*une porte est sur serre*, lorsqu'elle n'est fermée qu'à la clanche (*clinque*).

Serrer. *Serrer* la porte, *sèrér l'ouxhe* ; *serrer* le tiroir, l'armoire, *sèrér l'ridant, l'ârmâ.* Dites : *fermer*... On dit aussi à Tournai *serrér l'uche*, à Mons *serrér l'ferniette*, *serrér l'porte*, et à Lille *serrér l'porte.*

Il est assez étonnant que dans les dialectes septentrionaux de la langue d'*Oïl* aussi bien que dans les dialectes méridionaux de la langue d'*Oc*, le vieux mot *clôre*, du latin *claudere*, fermer, ait été presque entièrement détrôné par le même mot *serrer*, du latin *serare*, fermer avec un cadenas (Litt. étym. de *serrer*). Dans le centre de la France, le mot serrer, dans ce sens, est complétement inconnu, et l'on emploie presque toujours *fermer*, du latin *firmare*, rendre ferme, rendre fixe, et rarement *clore*.— *Serrer*, en français, signifie : 1° étreindre, presser : serrer la main à quelqu'un ; 2° mettre en sûreté : serrez votre argent, serrer quelque chose sous la clef, Acad.

Si, adverbe. 1° *Si* longtemps qu'il aura de l'argent, il fera bombance, *si longtimps qu'il âret dès aidant, i gast'reit.* Dites :

aussi longtemps qu'il aura de l'argent, ou tant qu'il aura, ou tandis qu'il aura...

MM. Benoit et Carpentier disent que *si longtemps que* doit être remplacé par *tant que*. Est-ce à dire que la locution tout entière soit mauvaise? Nous lisons dans les Dictionnaires de l'Académie et de Bescherelle que *tant que* est l'équivalent de *aussi longtemps que*. — *Aussi longtemps que* vient du latin ou des langues germaniques : all. *so lange als ich leben werde*, fl. *zoo lang (als) ik zal leven*, *si longtimps qu'ji vicrei;* latin *quandiu vivet*. *Tant que* paraît plus usité que *aussi longtemps que*, et il me semble plus élégant. *Tandis que*, dit Ploetz, (*Gram. franc*, 1871, p. 340) correspond à l'allemand *so lange als*; cette signification n'est pas signalée par l'Académie. En voici des exemples tirés des meilleurs auteurs : Tandis que les Crétois conserveront ces passages, nous croirons toujours qu'ils veulent usurper nos terres, Fén. Le sénat avàit refusé à Pyrrhus de faire aucun accommodement tandis qu'il serait en Italie, Montesq. Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change, Ne vous a point promis un bonheur sans mélange, Rac.

Revenons à *si* employé pour *aussi*. Voilà ce qui constitue en réalité le wallonisme de la phrase citée en tête de l'article. Il y a entre *si* et *aussi* la même différence qu'entre *tant* et *autant* V. Autant. *Si* marque extension; *aussi* marque comparaison. Il a déjà été question de cela à l'article *Aussi*, où nous avons vu que ce dernier mot peut quelquefois s'employer dans le sens de *si*, c'est-à-dire pour marquer l'extension. De même *si* peut se mettre parfois pour *aussi*, dans certains cas particuliers, indiqués dans tous les manuels.

2° Il a *si* tant bu, qu'il est ivre, *il a si tèlemint bu qu'il est sô*. Le *si* constitue ici un pléonasme vicieux qui est admis en wallon (mont. *si tant si fort*), mais qui est insupportable en français. Dites : il a tant bu que...

Si, conjonction. S'il m'*aurait* écouté, il ne serait pas si mal-

heureux, ***si m'ârêut hoûtê, i n'sèreût nin si mâlhûreux***, liég. Si j'*aurais* le temps, *si j'âreûs l'timps*, liég. Dites : s'il m'avait écouté, si j'avais le temps... S'il *ferait* autrement, *si i ferait autrémint*, mont. Dites : s'il fesait... M. Carpentier dit : « *Si* ne doit jamais être suivi du conditionnel. » Il faut distinguer. Il y a le *si* conditionnel ou suppositif, et il y a le *si* dubitatif ou interrogatif. La règle que je viens de citer ne se rapporte qu'à *si* marquant une condition ou une supposition. Ainsi l'on dira très-bien : Je doutais si vous viendriez à bout de cette affaire. Je vous demandais si vous viendriez avec moi dans le cas où j'entreprendrais ce voyage. Demandez-lui s'il serait venu avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire ; le dernier exemple est tiré de Girault-Duvivier. — *Si* conditionnel ou suppositif se construisait autrefois en français avec le conditionnel. Littré cite plusieurs exemples de cette construction, empruntés même aux écrivains du grand siècle. V. un exemple à l'article GAGER. Le wallon a donc conservé ici encore l'empreinte de la vieille langue. Nous nous hâtons d'ajouter que, dans le wallon, la construction française tend à supplanter la construction wallonne, et il n'est pas rare d'entendre dire : *si l'èfant aveut polou lére*, FOR., *Bull.*, a. 60, p. 68, 2e livr.; *si j'aveûs l'timps, s'il aveût fait mèïeû ; s'on aveût dit l'priïre*, HOCK, *Bull.* a. 60, p. 81, 2e l. — On peut encore dire : s'il m'avait eu écouté, et s'il m'eût écouté, *si m'aveût-st-aou hoûté, si m'avaxhe hoûté*, c'est-à-dire qu'on peut substituer au plus-que-parfait de l'indicatif, le plus-que-parfait surcomposé, et le plus-que-parfait du subjonctif ; les deux tournures wallonnes appartiennent au langage courant, mais les deux tournures françaises correspondantes sont peu usitées, et la dernière, si l'on en abusait, rendrait le style apprêté.

Plusieurs patois wallons emploient aussi le conditionnel après *comme si* : C'est comme si vous *chanteriez*, *c'est comme si vos chont'roz*, p. de Hannut. Dites : c'est comme si vous chantiez. — La bière ressemble à du purin (partie liquide du fumier, Litt.); cela n'empêche pas qu'on en boive tout comme s'il en *pleuvrait*,

el bière, ch'est comme du puriéau [1]; *cha n'impêche pont qu'on en béot tout comme si in pleuvreot*, Arménaq. de Tournai, a. 51, p. 16. Dites : tout comme s'il en pleuvait. — C'est comme s'il n'aurait rien fait, *c'est tot comme s'i n'âreût rin fait*, liég. Dites : c'est comme s'il n'avait rien fait. M. Carpentier est d'avis que ce sont des flandricismes; je doute que cela soit. On dit en flamand, avec l'imparfait du subjonctif : *als of hij niet wist*; le wallon dit aussi *comme si n'savaxhe nin* (ailleurs, *comme si n'seppixhe nin*); et l'allemand emploie même le présent du subjonctif : *er sprach alsob alles gelungen sei*, *i pârlève comme si tot fourixhe rèïûssi*, il parlait comme si tout avait réussi. Il semble plus probable que ces conditionnels wallons après *comme si* sont des formes obsolètes.

Sirop. 1° De *la sirope*, *dè l'sirôpe*, fl. *siroop*, fém. Grossier wallonisme pour *du sirop*.

2° Sirop *aux* groseilles, *aux* mûres, *sirôpe âx gruzalle*, *âx âmône*. Dites : sirop de groseilles, de mûres, ou rob de mûres.

Soldat. Il *a parti* soldat du temps de Napoléon, *il a parti saudar du timps d'Napoléon*, p. carolor. Bernus, 24. Dites : il se fit soldat.

Songer. Une jeune fille qui ne songe autre chose que de plaire, *ine bâcelle qui n'songe aute choi qu'dè plaire*. Dites : qui ne songe à rien autre chose qu'à plaire, ou qui songe qu'à plaire.

Généralement *songer*, au sens de penser, considérer, est intransitif. *Songer quelque chose*, c'est rêver quelque chose. Ex. J'ai songé telle et telle chose. Qu'avez-vous songé cette nuit? Acad. Toutefois on dit quelquefois activement et familièrement, même au sens de penser, considérer : J'ai songé une chose, pour j'ai songé à une chose, Acad.

Sonner *à* mort, *sonner à moirt*. Dites : sonner pour un mort.

[1] A la *ducasse* d'Ere, dans la banlieue de Tournai.

Ex. Sonner pour les morts, Acad., Besch., Litt. J'ai trouvé *sonner aux morts*, dans *M. Lubin et Cie* (XV), ouvrage du romancier français Constant Guéroult. Il est probable que c'est là aussi une locution populaire. V. Transe. *A mort* est une locution populaire qui s'emploie en France dans le sens de excessivement. Ex. Boire à mort.

Sortir. *Sortez* votre verre, *boutez vosse vèrre fou.* Les beaux parleurs traduisent quelquefois ainsi le wallonisme dans certaines parties du pays de Liége, par exemple dans le canton de Fléron ; il faut dire *videz votre verre.*

Sot. 1° De la *sotte* farine, *farine sotte*, pat. de Mons; *delle sotte farenne*, liég. Dites : de la folle farine.

2° Il est devenu *sot*, *i est div'nou sot*, liég. *il a dév'nu sot*, mont. *hij is zot geworden*, fl. Dites : il est devenu fou, c'est-à-dire, il est tombé en démence.

3° Elle est *sotte après* lui, *elle est sotte après lu*, liég. *elle est sotte di li*, namur. *zij is zot achter hem*, fl. Dites : elle est folle de lui.

Soûlée. Une —, *ine sôlêïe.* Dites : un ivrogne, ou une ivrognesse. — *Soûlée* figure dans Littré comme synonyme populaire de partie de table où l'on s'enivre. — Soûlard, arde (*sôlêïe*) est également populaire (Littré).

Soûler. On l'a *soûlé*, *on l'a sôlé.* Dites : on l'a enivré. — *Soûler* dans le sens particulier de *enivrer*, est un terme bas. Mais on dira très-bien : il aime le gibier, on l'en a soûlé, c'est-à-dire gorgé, Acad. Evitez de même le mot *soûl* dans le sens restreint de *ivre.*

Subjonctif. Le — pour l'indicatif. 1° Il y a quelque chose comme huit jours (Litt.) qu'on ne vous *ait* vu, *igna âtou d'hût jou qu'on n'vis âïe vèïou.* Dites : qu'on ne vous *a* vu. — Il y a assez longtemps que je n'*aie* vu votre frère, *gna n'hapêïe qui j' nâïe vèiou vosse fré.* Dites : que je n'*ai* vu votre frère. — Après

un verbe unipersonnel qui exprime quelque chose de positif, on emploie l'indicatif et non pas le subjonctif.

2° A le voir se requinquer de la sorte, il faut croire qu'il *ait* des mille et des cents, *à l'veïe fignolér ainsi, fât creure qu'il aïe des cint et des rinte.*. Dites : qu'il *a*.

3° Il s'est bien passé des années depuis que je ne vous *aie* vu, *i s'a bin passé dès annêie dispôie qui ji n'vis âïe vèïou.* Dites : il s'est bien passé des années depuis que je vous ai vu pour la dernière fois.

4° Tout riche qu'il *soit, tot riche qu'i seûïe.* Dites : tout riche qu'il est. — Après *tout... que,* on emploie l'indicatif; toutefois il y a actuellement tendance à employer le subjonctif.

5° Savez-vous ce que vous *fassiez, savez-v' bin çou qu' vos fésse.* Dites : savez-vous ce qu'il faut faire, ce que vous devez faire.

Sucre. Du *sucre de pot, dè souk di pot, potsuiker,* pat. fl. Dites : de la cassonnade. Gardez-vous de dire *castonnade,* comme dans le Hainaut et dans certaines parties de la France.

2° Du sucre *andi, dè souk andi,* For. Dites : du sucre candi.

Suer, pour sécher. V. Essui.

Sui. Il a marché le premier, et je l'ai *sui, il a rotê l'prumi, èt mi j' l'a sû,* liég., *j' l'ai sui,* mont. Dites : je l'ai *suivi*. Dites de même *poursuivi* et non pas *poursui.* — S'il faut en croire Micheels, *sû* et *porsû* seraient des barbarismes, car il ne donne que les formes *suvou* et *porsuvou.*

Sujet. Changer souvent de *sujets, cangi sovint d'sujet, dikwijls van sujekten veranderen,* pat. fl. Dites : de domestiques. — Mes sujets, *mès sujèt.* Dites : mes gens.

Sur. 1° Il vit *sur* ses rentes, *i vique so sès rinte;* fl. *hij leeft op zijne renten.*

Nous avons dit, au mot *avec,* qu'on dit *vivre de*; cependant on dit quelquefois *vivre sur*; et si l'Académie a l'expression vivre *de* ses épargnes, Bescherelle donne la tournure vivre *sur*

ses économies; il cite ce texte de la Fontaine : Il était de ceux-là qui vivent sur le public ; et nous lisons dans J. Simon : Le ménage du maître vit quelques jours sur ses épargnes, *L'Ouvrière*, p. 46. — Quoi qu'il en soit, *vivre de* est beaucoup plus employé, et il vaut mieux dire : Il vit *de* ses rentes.

2° Se retourner *sur* quelqu'un, *si r'tournér so n'saki*, liég., *s'artournér su 'n' saki*, mont. Dites : *vers* quelqu'un. Ex. Quand je l'appelai, il se retourna vers moi, Acad.

3° Il est *sur* la cour, *il est su l'cour*, tournais., *er ist auf dem Hof*, all. Dites : il est à la cour. — J'ai rencontré trois fois votre frère *sur* la rue, *j'a rescontré treûs fèie vosse fré so l'rowe*. Dites: *dans* la rue. — Toutes les femmes se retournaient quand il passait *sur* la rue, *totes lès feumme si r'tournî qwand i passéve so l'vôïe*, Hock, Bull., a. 60, p. 84, 2° p. Dites : *dans* la rue. — All. *auf der Strasse*, fl. *op de straat*. — Je le vois toujours *en* rue, *j'el veûs todis è l'rowe*. Dites : je le vois constamment dans la rue. — Il se promène *en* rue, *i s'pormône è l'rowe*. Dites : avec l'Académie : il se promène par la rue.

Cependant il y a des cas où *so l'rowe* doit se rendre mot pour mot. *Ine mohonnne qui donne so l'rowe*, une maison qui donne sur la rue, Litt., ou une maison qui regarde sur la rue, Besch. — *Estéz-v'bin logi ? Awè, ji sos logi so l'rowe.* Êtes-vous bien logé ? Oui, je loge sur la rue (Litt.), c'est-à-dire j'ai un logement qui a vue sur la rue. Mais *wisse logiz-v'?* au sens de *dans quel rue habitez-vous* ? se traduirait par : dans quel rue logez-vous ? — D'après cela, *si t'ni so l'rowe, couki so l'rowe, quârti so l'rowe, logi so l'rowe*, pourraient se traduire par se tenir (c'est-à-dire être habituellement) sur la rue, coucher sur la rue, appartement sur la rue, coucher sur la rue. Toutefois il semble préférable de dire : se tenir sur le devant, coucher sur le devant, appartement sur le devant, Acad., loger sur le devant, id. — Ex. Pour dormir dans la rue, on n'offense personne, Bac. Je ne suis pas à jeter dans la rue, La Font. Je loge dans la rue Saint-Honoré, Litt. Les croisées donnent sur le jardin, Litt. Cette mai-

son, cette fenêtre, cette galerie regarde sur la rivière, sur le jardin, Acad. Et, avec ellipse : Une grande chambre blanchie à la chaux, avec deux fenêtres en guérite sur la rue, Erckman-Ch. *Hist. d'un homme du peuple.*

4° J'ai été *sur* le grenier, *j'a stu so l'grini,* (fl. *op den zolder gaan*) monter *sur* le grenier, *montér so l'grini;* mettre *sur* le grenier, *mette so l'grini,* liég. *mette su l'guernier,* mont. Dites : *au* grenier. On dit aussi : mettre dans le grenier, Acad.

5° Il écrit *sur* un bureau, *i scrit so on bureau,* liég. *i récrit su n'in bureau,* mont.; fl. *hij schrijft op een kantoor.* Dites : il écrit dans un bureau, ou il est dans un bureau. Dites de même: travailler, être, mettre dans un bureau. — Ex. Tu es dans un bureau, c'est modeste, mais c'est honorable et suffisant, Dumas fils, *M. Alphonse.*

Bureau, diminutif de *bure,* signifie d'abord grosse étoffe de laine ; ex. vêtu de simple bureau, Boil. ; puis le tapis qu'on met sur une table, et de là la table même sur laquelle on écrit, on compte de l'argent, etc. Dans ce dernier sens, on dira très-bien, comme en wallon, j'ai mis mes papiers sur son bureau, *j'a mettou mès papî so s'bureau.* Enfin il se dit par extension de tout endroit où travaillent habituellement des employés, des commis, etc.

6° On a dressé l'acte *sur* son nom, *on-z-a fait l'ake so s'no,* fl. *op zijnen naam.* Dites : *sous* son nom.

7° J'ai accepté *sur* condition, *j'a-t-accepté so condicion,* fl. *op voorwaarde.* Dites : *sous* condition.

8° On le mit *sur* la gazette, *on l'metta so l'gazette.* Dites : on l'inséra dans le journal. Cette nouvelle est *sur* la gazette, *cisse novelle-là est so l'gazette.* Dites : dans le journal. — Je l'ai lu *sur* le journal, *ji l'a léhou so l'gazette.* Dites : dans le journal. — Cela est écrit sur votre cahier, *çoula est scrît so vosse caïèt.* Dites : dans votre cahier. Lire *sur* signifie lire ce qui est écrit sur une surface : lire sur une affiche, sur un placard.

9° Demeurer *sur* une chambre, *dimani so 'n' chambe, auf*

einem Zimmer wohnen. Dites : dans une chambre. Il faut remarquer l'expression : travailler en chambre.

10° Il mange toute la semaine *sur* un pain, *i magne tote li samainne so on pan* ; il boit toute la semaine sur une bouteille, *i beût tote li samainne so 'ne botèïe.* Dites : il fait durer un pain, une bouteille toute la semaine, ou un pain, une bouteille lui suffit pour une semaine.

11° Acheter un porc *sur* la foire, *ach'tér on pourçai so l'fôre.* fl. *een verken op de foore koopen.* Dites : à la foire, ou sur le champ de foire.

12° *Sur* combien de temps ? *su combien d'temps ?* mont. Dites: *en* combien de temps. Faire *sur* quatorze jours quinze lieues, *fér qwinze heure so quatwaze joû.* Dites : faire en quatorze jours quinze lieues, Litt., c'est-à-dire marcher ou agir lentement. — J'ai fait le chemin *sur* trois heures, *j'a fait l'vôïe sò treus heure.* Dites : *en* trois heures. V. au mot Dans, n° 4.

13° Il est jaloux *sur* moi, *il est jalo sor mi,* fl. *hij is jaloersch op mij.* Dites : il est jaloux de moi. — On dira de même avec un nom de chose : Ne soyez point jaloux du succès des autres, Fén. *Tél.* XII. On dit aussi jaloux sur une chose, pour faire entendre qu'on la dispute par jalousie. De tels princes ne savent que se défier de tout le monde également ; ils sont jaloux sur les moindres choses. Mais *sur* signifie ici touchant, concernant, et cet exemple ne contredit pas les deux premiers. — Il est fâché *sur* vous, *il est mâva sor vos.* Dites : il est fâché *contre* vous. C'est un double germanisme (*sur* et *mauvais*) : all. *er is boese auf mich,* fl. *hij is kwaad* (ou *boos*) *op mij* ; on dit aussi *tegen mij,* comme en français. — Se fâcher, se mettre en colère *sur* quelqu'un, *si mâvlér so 'n'saki,* all. *auf Einen boese werden.* Dites : contre quelqu'un. — Mais *si mâvlér so tot* se rendra par se fâcher de tout ; on dit aussi avec le mot rien: Il se fâche pour rien, Acad. Comparez l'allemand: *ueber etwas boese werden.* Nous trouvons dans Molière, *Mis,* II, 3. Votre esprit se gendarme toujours *contre* tout ce qu'on dit, et dans Régnier, *Sat.*

XV. *Contre* sa fureur ma raison se dépite. Ici l'objet est personnifié. — Il en a toujours *sur* moi, *enn'a todis sor mi*. Dites: il en veut toujours contre moi, ou, il m'en veut toujours, c'est-à-dire il est fâché, en colère contre moi. On dit aussi: C'est à moi qu'il en a. — Ex. Contre qui en a-t-il ? Acad. A qui en a-t-il ? id. Je ne sais à qui il en avait, Sév.

14° La clef est *sur* la porte, *li clé est so l'poite*, fl. *de sluttel zit op de deur*. Cette tournure s'emploie même en France, mais, d'après Littré, elle est populaire. Il vaut mieux dire : la clef est dans la serrure. On dit aussi: la clef est *à* la porte, A. Musset, *Frédéric et Bernerette*, VIII, et A. Dumas, *Angèle*, I, VIII.

15° *Sur le temps* qu'ils se faisaient la cour, *su l'timps qu'i s'féyint l'cour*, Bernus, 26 (p. de Charler.). Dites : pendant qu'ils se faisaient la cour. — *Sur le même temps*, ou *sur le temps* que vous irez en ville, j'écrirai ma lettre, *so l'minme trévin qu'vos iréz è l'vèïe*, plus souvent *so l'timps qu'vos iréz è l'vèïe, ji scrirei m'lette*. Dites : pendant que vous irez en ville..... Les locutions *dans le temps que,au temps que, dans le temps où, au même temps que, à même temps que* (Litt. à *Temps*, 42, 43) approchent beaucoup de ces deux tournures wallonnes, mais elles présentent des nuances de signification que l'usage apprendra. — Ecrivez votre lettre; *sur* ce temps-là, j'irai en ville, *sicriéz vosse lette; so l'minme trèvin, j'irei-st-è l'vèïe* (on dit plus souvent *so c'timps-là*). Dites : entre-temps (Litt.), dans l'entre-temps, pendant ce temps-là, j'irai en ville.

16° *Çoula fait v'ni l'aiwe so l'molin*, fl. *dat brengt water op den molen*. Remacle traduit mal : cela fait venir l'eau *sur* le moulin. Forir traduit :... *au* moulin. Tel est en effet le proverbe français.

17° *Si feumme trouve à r'dire so tot* ; fl. *zijne vrouw heeft op alles te spreken*. Forir traduit mal : sa femme trouve à redire *sur* tout. Il faut : *à* tout. On dit trouver à redire *dans*, trouver à redire *à*, trouver à redire *que* ; mais je doute fort si trouver à

redire *sur* est français. Ex. Je n'ai rien trouvé à redire dans cet ouvrage, Acad. Celui qui trouve à redire à tout est d'un mauvais esprit ou d'une mauvaise santé, Boiste. On trouve à redire que vous soyez sorti, Besch.

18° C'est *sur* vous que je me fie, *c'est sor vos qu'ji m'fèïe.* Dites, selon le sens : c'est *à* vous que je me fie, ou c'est sur vous que je compte. All. *Auf ihn (Gott) vertrane*, Schmid, *Weihnachtsabend*, ch. I. Fl. *Op de Voorzienigheid vertrouwen*, se fier à la Providence.

19° Sauter d'une branche *sur* l'autre, *pochî d'ine coxhe so l'aute*, Bull. a. 67, p. 50, fl. *van den eenen tak op den anderen springen*. Le proverbe français est : sauter de branche en branche, Acad., c'est-à-dire, passer brusquement d'un sujet à un autre.

20° Crier *sur* quelqu'un, *braire so 'n'saki*, fl. *op iemand schreeuwen*, c'est-à-dire le gourmander d'une manière aigre et bruyante. On dit : crier *après* quelqu'un. Ex. Elle a bien crié après lui, Acad. Nous avons vu à l'article Crier, que *crier sur quelqu'un* a un autre sens : poursuivre en criant.

21° Aboyer *sur* quelqu'un, *hawér so 'n'saki*, Dites : aboyer après quelqu'un, ou à quelqu'un. Ex. *Vosse chin hawe so tot l'monde, on chin qui hawe so lès volêur*. Tournez : Votre chien aboie après tout le monde, un chien qui aboie aux voleurs.

22° Jurer *sur* quelqu'un, *jurér so 'n'saki*, fl. *op iemand vloeken.* Dites : jurer après quelqu'un, Béranger, dans Litt.

23° Mettre l'adresse *sur* une lettre, *mette l'adresse so 'n'lette*, fl. *het adres op eenen brief zetten.* Dites : mettre l'adresse, la suscription *à* une lettre, Acad. — On disait autrefois : mettre le dessus à une lettre, Acad.

24° Votre chaise est *sur moi*, *vosse chèïre est sor mi.* Dites : est sur ma robe.

25° Il est *sur* la paroisse de Ste-Véronique, *il est so l'poroche di Ste-Vérone.* On dit mieux : il est de la paroisse de... La tournure existe aussi à Tournai : il est *sur* Saint-Quentin, pour

il est de la paroisse de Saint-Quentin. Demeurer *sur* telle paroisse est une expression consacrée, même en France, dans les registres paroissiaux. Ajoutons toutefois qu'elle est blâmée par Littré.

26° Je suis *sur* vos dettes, *ji sos so vos dette*. Dites : je suis votre débiteur. Il est probable que cet idiotisme a également subi l'influence germanique; l'allemand dit : *in Jemandes schulden stehen.*

27° Ce domestique est *sur* les intérêts de son maître, *ci dômestique-là est so lès intérêt di s'maisse*. Il est mieux de dire : prend à cœur les intérêts, est soucieux des intérêts de son maître. Littré donne cet exemple de Mme de Sévigné : M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître. J'ignore si cet exemple suffit pour autoriser actuellement la tournure en question.

28° Je suis arrivé *sur la* vapeur, *j'a-t-arrivé so l'wapêur*, pat. fl. *ik ben op* (ou *met*) *de vapeur aangekomen*. Dites : par le chemin de fer. — Il est revenu *sur* l'eau, *il est riv'nou so l'aiwe*. Dites : par eau. — *Il est revenu sur l'eau*, se dit d'un homme qui, tombant dans l'eau, reparaît à la surface. V. Vapeur.

29° Aller *sur* des béquilles, *dallér su dès crossette*, Bernus, p. 13. fl. *op krukken gaan*. Dites : marcher avec des béquilles, ou avec des potences, Acad. La tournure liégeoise est *marcher à béquilles, rotér à crosse*. Littré signale le provincialisme : *marcher aux crosses* ; il donne l'exemple suivant : les malades cheminent quelque temps sur des crosses, Paré, XVIe siècle.

30° On dit très-bien monter *sur* une échelle, Acad., *monter so 'n'hâle*, bien que monter *à* une échelle (Acad. Litt.) soit également correct. Mais il faudra prendre garde à la tournure *monter so ine âbe*. On ne fera pas de wallonisme en traduisant littéralement, si l'on veut faire entendre qu'on se place parmi les branches à dessein soit de cueillir des fruits, soit de se cacher, soit de mieux voir. Mais on ne pourrait rendre mot à mot cette phrase : *l'èfant monte so l'âbe po rascoï dès nièie*, l'enfant

monte *sur* l'arbre pour dénicher des oiseaux. Dites : *monte à l'arbre*. Il est en effet inutile de s'y installer.

31° La mère était assise avec le plus jeune de ses enfants sur son giron, *li mére esteût assiowe avou l'pus jônne di sès èfant sô s'hô*, all. *die Mutter sass mit dem kleinsten Kinde auf dem Schosse*. La tournure ordinaire, en français, est : *dans* son giron. Ex. Cet enfant dormait dans le giron de sa mère, Acad. Elle tenait son enfant dans son giron, Besch. Les filles de Darius prisonnières étaient couchées dans le giron de leur grand'mère, Vaugelas, 2. C. III. Mais un recueil d'Omnibus a tort de condamner absolument *sur* son giron. Une paysanne sur le giron de laquelle une petite fille est endormie, Diderot, dans Litt.

32° *Sur* le coup de minuit, *so l'côp d'mèienutte*, fl. *op slag van twaalf*. La tournure sera correcte, si l'on substitue *à* à *sur* : Au coup de minuit...

Sûr. Il viendra *sûr*, *i vêrèt sûr*. Dites : Pour sûr il viendra, Acad. L'adverbe *sûrement* s'emploie de même façon : Cela est sûrement arrivé comme on le dit. Les Tournaisiens font un usage analogue du participe *assuré* : il viendra *assuré*. Ces deux qualificatifs sont pris ici adverbialement.

Survenir. Il *a* survenu une grande famine, *i a survenu eune grande famène*, pat. de Lille, Bull. a. 60, 2e l. p. III ; *il a sorvunu one grande famine*, pat. de Wavre. Dites : il *est* survenu une grande famine. V. Tomber.

T

Table. Oter *la table*, *westér l'tâve*, fl. *de tafel opnemen*, pat. *wegdoen*. Dites : ôter le couvert, Acad. ; desservir le couvert, Litt., ou, simplement, desservir. — Mais si *westér l'tâve* signifie la tirer de la place où elle est, on traduira : ôter la table.

Mettre la table (*mette li tâve*) est dans Bescherelle et dans Littré.

Tant. 1° N'avoir pas chez soi pour lui donner *tant* seulement un malheureux dîner, La Font. dans Litt. ;...*po li d'nér tant seulemint on malhureux dinér*. Supprimez *tant*. Cette locution, qui est restée dans le peuple en France et en Belgique, était autrefois du bon usage (Litt.). C'était un pléonasme, car *tant*, du latin *tantum*, signifiait ici *seulement*.

2° *Tant il y a*. On ne connaît pas le sujet de leur querelle, tant il y a qu'ils se sont colletés, *on n'kinoxhe leû quarelle, tant igna qu'i s'ont apougni*. — On lit dans Hennequin « *tant il y a*, dans le sens de quoi qu'il en soit, n'est pas correct. Il faut dire *tant y a*. » Il est de fait que l'Académie n'a que *tant y a* ; Littré met les deux locutions sur le même rang, mais il ne donne aucun exemple renfermant *tant il y a*.

3° *Tant qu'* à moi, je suis content, *tant qu'à mi, ji sos contint*, liég., *tans qu'à mi, j'sue contint*, mont. Dites : quant à moi, pour moi, de mon côté, ou pour mon compte, je suis content. — *Tant qu'à mi* se dit aussi à Nivelles (*Avent. dè J. d'Niv. p.* 38), et à Namur (*Aurmon. di Nameur, a.* 69, *p.* 46). La tournure est également berrichonne. V. G. Sand, *Le Drac*, III, 14.

Tapecul. Un *tapecul* de cave, *on tapecou d'câve*. Dites : une trappe de cave. Ici *trappe* désigne cette porte de cave placée horizontalement, et si chère aux fainéants qui jouent aux cartes en plein vent. De là l'expression *jeu d'tapecou*, jeu mesquin. Le français *tapecu* (ou plutôt tapecul, Litt.) est le nom 1° d'une sorte de bascule qui s'abaisse par un contrepoids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière, Acad.; 2° d'une balançoire en bascule, jouer à tapecul, Litt.

Taper. On aurait *tapé* une pomme en l'air (ne pas dire *en air*, comme à Tournai), qu'elle ne serait pas retombée sur le pavé, *on âreû tapé 'n'pomme è l'air, qu'elle n'âreût nin r'toumé so l'pavêïe*, Ann. a. 71, p. 89. Dites, on aurait jeté... — Taper est français, mais signifie 1° donner des tapes (*ine tape, ine calotte, ine bouffe*) : Tapez ce petit drôle, Litt.; 2° porter à la tête : Ce vin m'a tapé ; ce vin tape à la tête.

Taque. Si vous avez froid aux pieds, mettez-les sur la *taque*, *si v's avéz freûd d'vos pîd* (1), *mettez-lès so l'taque*. Dites : sur la *plaque*. *Taque* est également montois. On appelle *plaque de feu*, ou *de cheminée*, une plaque de fer ou de fonte appliquée au fond d'une cheminée. Toutefois *taque* est dans Bescherelle, dans Littré et dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie.

Tarame. C'est une vraie *tarame*, *c'est ine vraie tarame*. Dites : c'est une vraie caillette, une caquette, une mauvaise langue.

Tard. Cette horloge va trop *tard*, *ciste hôrloge-là va trop târd* (ou *rastâge*), Dites : va trop lentement, Litt., ou retarde. On dit très-bien : va trop vite, Acad. (ou avance).

Tellement. Nous n'osons quasi le croire, *tellement* cela nous semble injuste, *nos n'wasans quausumint l'croire*, *tèllemint ça nos chonne injusse*, aurmon. di Nameur, a. 69, p. 31. Dites : tant cela nous semble injuste.— Il court avertir le curé, qui tombe à la renverse, *tellement qu*'il est embarrassé, *i court adverti l'curé*, *qui chait au d'viers*, *tèllemint qu'il est imbarrassé*, Avent. dè J. d'Nivelles, p. 62. Dites : tant il est embarrassé. —Il n'a pas d'habit pour se couvrir, *tellement* il est malheureux, *i n'a nou habit po mette so s'coirps*, *télemint qu'il est mâlhûreux*. Dites : tant il est malheureux.

Tant s'emploie en forme d'exclamation et signifie *à tel point* : Tant le monde est crédule, Acad. — *Tellement que* signifie *de telle façon de*. Ex.: Quand la fortune eut abandonné la reine, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus, tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres, Boss. *Reine d'Angl.* Deux recueils d'Omnibus prétendent qu'on peut dire : Il n'a

(1) C'est là la vraie tournure wallonne. A Liége on dit, mais à tort, ce semble : *si v's avéz freûd vos pîd*.

pas d'habits pour se couvrir, *tellement* il est malheureux. Cet emploi de *tellement* par forme d'épiphonème pour signifier *à tel point, tant,* n'est pas signalé dans les dictionnaires. Mais on dira très-bien en changeant la tournure : Il est tellement malheureux, qu'il n'a pas d'habit pour se couvrir; ou bien : il est malheureux, tellement qu'il n'a pas d'habit pour se couvrir.

Tempe. Les tempes *de la tête, lès timpe dè l'tiesse.* Il y a là une superfétation ridicule. Il suffit de dire : les tempes.

Temps. *Il a bien le temps, il a bin l'timps,* liég. *il a bé l'temps,* p. de Mons (au village, *il a bé l'timps*). Dites : il est dans l'aisance, il est cossu, il a du foin dans ses bottes (1), il a des ressources, il a de la fortune. — On saisit la liaison des sens : il est riche, il n'a pas besoin de travailler, il a des loisirs.

Tenir. 1° *Tenez,* vous voilà! Forir, *tinéz 'n'gotte, qui volà!* Dites : tiens, te voilà ! On emploie mieux *tiens* que *tenez,* pour marquer l'étonnement.

2° Il faut *tenir de soi, i fât t'ni d'lu.* Dites : il faut avoir de la dignité, il faut garder son quant-à-soi, tenir sa gravité.

3° *Tenir* voiture, *tenir* équipage, *tini voiture, tini èquipège.* Dites : avoir équipage, ou avoir un équipage.

4° Il *tient* des pigeons, des lapins, *i tint dès colon, dès robette.* Dites : il nourrit, il élève des pigeons, des lapins. On dit en français : tenir des écoliers en pension, tenir quelqu'un chez soi, c'est-à-dire le loger chez soi, lui donner sa table.

5° Si je *tiens bien,* il viendra dimanche, *si j'tins bin, i vêreit dimègne.* Dites : si je ne me trompe, il viendra....

6° Il vaut mieux *tenir que courir, i vât mi tunî qui d'corî.* Remacle traduit ainsi ce *spot.* Littré signale également ce pro-

(1) Au sens du hollandais *bos,* botte, paquet, et non pas du hollandais *boot,* botte, chaussure ; comme qui dirait, ses bottes de foin sont bien fournies.

verbe, qui est une altération de : il vaut mieux tenir que quérir: le vrai texte wallon devrait donc être : *i vât mi tuni qui d'qwèri*, c'est-à-dire la possession actuelle vaut mieux que la peine d'aller chercher.

Téroulle. Une voie de *terre houille, ine vôïe di tèroûle.* Dites : *de téroulle.* On se sert de l'expression *terre houille* dans tout notre bassin houiller, pour désigner une terre légère, noire, indice du charbon de terre ; on en fait des *boulets* qui brûlent lentement sans répandre de flamme. Les expressions françaises sont *téroulle*, Litt. Besch., et *terre de houille*, Besch.

Tette. Donnez-lui *une tette*, ou *la tette*, *dinéz-li l'tette*, ou *ine tette*, On dit : donnez-lui à téter, Acad., ou, donnez-lui le sein. Cette locution, qui a passé dans les patois flamands (*het kind een tet geven*), est usitée dans toute la Wallonie, et elle se retrouve même dans les patois lillois, à preuve ce texte d'un poëte de Lille.

Je r'grette,
Quand j'intinds m's infant crier,
D' n'avoir point eun' petit' tette
A leu donner à chucher. Desrousseaux.

Il est probable que c'est une vieille tournure française. (De leur présenter la tette, Paré, XVIe siècle, *ubera admovere*) ; mais la langue du grand siècle a trouvé le terme trop cru. Toute pruderie à part, avouons qu'elle a eu raison d'y substituer le mot *sein*, qui seul peut convenir dans le langage élégant, et qui ne dépare pas même le style soutenu.

Thé. Boire du *thé* de tilleul, *beûre dè thé d'tiïou.* Dites : boire du tilleul, Litt., comme on dit : prendre son orge mondé, son orge perlé, Acad., c'est-à-dire sa tisane d'orge, etc. On peut risquer de même *boire du sureau, beûre dè thé d'sawou.* — *Thé* des quatre fleurs, *thé dès qwate fleûr*, Dites : infusion des quatre fleurs.

Thé ne peut s'employer en français pour désigner les différentes infusions faites avec d'autres substances que le thé des Chinois ; mais le wallon se sert abusivement de ce mot à la façon des Allemands et des Flamands : all. *Hollunderthee*, fl. *Vlierdenthee*, *thé âx fleûr di sawou*, fl. all. *Lindenthee*, *thé âx fleûr di tiîou.*

Thier. Gravir un *thier*, *grippér on thiér*. Dites : une colline, une montagne, une côte. *Thier*, dit Hennequin, est un mot wallon qu'il faut remplacer par côte, mont, montagne. Oui, mais non pas dans les dénominations locales consacrées par l'usage : *Thier à Liége*, *Thier sur la Fontaine*, *Thier des Crikions*. Toutefois on dit généralement le mont Cornillon.

Tingler une corde, *tinglér 'n'coide*. Dites : tendre une corde.

Tique. Voilà une belle paire de *tiques* blanches, *volà 'n'belle paire di blankès tique*. Dites : de *taies* d'oreiller blanches. — Plusieurs disent *têtes d'oreiller* ; cela ne vaut pas mieux. Cette faute provient d'une tendance du peuple à remplacer un mot moins connu par un mot plus connu, qui ne lui ressemble que par le son ou la forme extérieure. C'est ainsi que le peuple en Allemagne substitue *correctirisiren* à *caracterisiren*. *Tique* représente le bas-latin *theca*, grec *thèkè*, caisse, enveloppe ; *tique* est donc la seconde partie du mot *botique*, lequel vient de *apothèkè*, par aphérèse.

Tirer. 1° Faire *tirer* son portrait, *fér tirér s'puortrait*, Aurmon. di Namur, a. 70, p. 29, fl. *zijn portret doen trekken*, Dites : faire faire son portrait. — Gallait *a tiré* le portrait du général Renard, *Gallait a tiré l'portrait d'â générâl Renard*, liég. Dites : a fait le portrait... Il a fait *tirer* son portrait, *il a fait tirér s'binette*, p. carolor. Bernus, p. 18. Dites : il a fait faire son portrait. — *Binette*, tête ridicule, très-fam. Litt.

C'est un archaïsme, l'Académie donne les exemples suivants:

On l'a tiré en cire. Il s'est fait tirer en plâtre. — Il est à regretter que ce terme se soit perdu, car il n'y en a pas d'autre qui lui corresponde dans tous les cas.

2° On dit très-bien tirer sur le rouge, *tirér so l'roge, naar* ou *op het roode trekken;* ici *tirer*, c'est avoir quelque rapport, quelque ressemblance ; mais on ne peut donner pour sujet à ce verbe un nom de personne : *elle tire après sa mère,* elle *tère aprés s'mame,* fl. *zij trekt op hare moeder.* Il faut dire : elle ressemble à sa mère, ou elle tient de sa mère, elle en a des traits, ACAD. *I tiret l'onk après l'aute;* tournez : ils ont de la ressemblance l'un à l'autre, ou l'un avec l'autre, ou, simplement, ils ont de la ressemblance, ils se ressemblent. Le montois dit aussi *tirér d'sus quéqu'un.* — En tous cas on ne dit pas *tirer après.* On dit *tirer sur* et *tirer à.* Ex. Son teint tirant au noir, COUSIN, dans LITT. Le monument a une pesanteur tirant au gothique, BOIL.

3° Tirer *quelqu'un par les oreilles, sèchi 'n'saki po lès orèïe, iemand bij de ooren trekken,* flam. *Jemand bei den Ohren zupfen,* all. Dites : tirer les oreilles à quelqu'un, ACAD. — Se faire tirer *par les oreilles* avant de payer, *si fér sèchi po lès orèïe d'vant dè paï.* Dites : se faire tirer l'oreille (au sing.)... ACAD.

4° Tirer *de* la milice, *de* la conscription, *tirér delle milice, delle conscription* (on dit aussi *tirér l'milice*). Dites : tirer à la milice, ACAD., à la conscription, LITT., ou tirer au sort pour la milice, ACAD., tirer au sort pour la conscription. — Quant à *tirer de la* réquisition, *tirér delle réquisition,* il est absolument mauvais en français aussi bien qu'en wallon. V. TOMBER, n° 2.

5° *Le cœur me tire, li coûr mi tère,* liég. *em cœur tire,* mont. fl. *mijne maag trekt.* Dites : mon estomac me demande quelque chose, et, en terme didactique, mon estomac appète des aliments. — *Demander* s'emploie très-bien dans le sens de *avoir besoin.* Ex. Les terres demandent de l'eau. — Le wallon a encore *mi coûr gèrêïe,* littéralement *désire* (all. *begehren*). — *Cœur* se dit abusivement pour *estomac,* mais dans des cas tout particuliers. Il a mal au cœur, le cœur lui soulève, j'ai encore mon dîner sur

le cœur, ce vin va au cœur, s'en donner au cœur joie, ou à cœur joie, etc. ACAD.

6° Tirer une dent, *tirér on dint*, cela se dit à Verviers, comme le prouve le proverbe verviétois *tirér lès dint à 'n' saki*, RENIER, *li Mohonne à deux face* (tirer les vers du nez à quelqu'un). *Tirer une dent* est une tournure germanique, *eenen tand trekken*, fl. *to draw a tooth*, angl. Dites : arracher, ou extraire une dent.

7° Tirer sa révérence à quelqu'un, *tirér s'révérince à 'n' saki*. L'Académie et Bescherelle tiennent cette locution pour populaire. M. Carpentier prétend que cela se dit très-bien; il a pour lui l'avis de Littré, qui admet la tournure comme synonyme familier de *saluer* quelqu'un. Ex. Quand il passa, je lui tirai ma révérence, LITT.

8° Je *tire* ma casquette. V. DÉFAIRE, n° 1.

9° *Il tire,* pour il y a un courant d'air. V. CHASSER, 2.

10° *Tiré*, pour *allongé*, *amaigri*. Elles *ont l'air toutes tirées*, *elles ont l'air totes tirêies*, fl. *zij zien getrokken uit*. Dites : elles ont le visage tiré, c'est-à-dire, amaigri, abattu.

Tomber. J'ai tombé, *j'a toumé*. Dites : je suis tombé. Les verbes tomber, aller, arriver, mourir, venir, devenir, parvenir, survenir prennent l'auxilaire être dans leurs temps composés, lors même qu'ils marquent une action d'une manière très-précise. Dites donc : Il était venu trop tard à l'école, il est mort, il est arrivé, il est survenu, et non pas, il avait venu..., il a mouru (!!), il a arrivé, il a survenu, *il aveût v'nou trop târd è scole*, *Bull*. a. 69, p. 69, part. 2e part., *il a morou, il a-t-arrivé*, V. SURVENIR.

Telle est la règle généralement suivie pour *tomber*. Plusieurs, se fondant sur des exemples empruntés à l'Académie et à de grands écrivains, admettent que *tomber* peut recevoir l'auxiliaire *avoir* lorsqu'il marque l'action. DESSIAUX (*Traité de versific. franç.*) estime qu'on ne peut contester à la poésie le droit de s'en servir ; mais en prose, il est préférable d'employer toujours

l'auxiliaire *être*, sauf dans le cas où *avoir* est absolument nécessaire pour rendre la nuance de la pensée. Ex. Vous voyez une mère tout en larmes, vous lui dites : Pourquoi pleurez-vous? Elle répond : Mon enfant a tombé. Si elle disait *est tombé*, vous seriez tenté de repartir : Mais relevez-le donc.

2° On entend souvent dire d'un milicien, il est tombé *dedans*, *il est toumé d'vint*, fl. *hij is erin gevallen*, et Forir traduit *toumér dè sôrt* par tomber *du* sort. Ce sont deux wallonismes. Il faut dire avec Bescherelle et Littré : tomber *au* sort. — Tomber dehors, *toumér foû*, fl. *eruit vallen*, n'est pas meilleur. Dites : tirer un bon numéro.—Tomber *de* la conscription, *toumér dèlle conscription*. Dites : tomber à la conscription, Litt. — Tomber *de* la milice, *toumér dèlle milice*. Dites : tomber à la milice, Acad. Plusieurs disent encore plus mal : tomber *de la réquisition*, *toumér delle réquisition*. C'est un abus : le mot *tomber*, qui veut dire être désigné par le *sort*, jure avec *réquisition*, qui désigne un enrôlement *forcé*. V. Tirer, n° 4.

Torcher. 1° Se *torcher* le pied, *si toirchi l'pîd*. Dites : se fouler le pied, se démettre un pied, se donner une entorse (*détorse*, vieux). — Il s'est *torché* le bras, *i s'a toirchi l'bress'*. Dites : il s'est luxé le bras.—*Torcher* signifie *frotter*, comme on fait avec un *torchon*, pour nettoyer, pour essuyer.

2° *Torcher* ne s'emploie pas non plus dans le sens de *tordre* : *torcher* une lavette, *toirchi on drap d'hielle*. Dites : tordre une lavette.

Toujours. 1° Blâmé à tort par un recueil d'Omnibus dans le sens de encore, par exemple dans cette phrase : Il n'est pas guéri, il est toujours malade. V. Encore, 2.— Il est entendu que *encore toujours* est fautif : Il tire ses grègues et court *encore toujours*, *i prind ses clique et ses claque*, *i keurt co toudis*, mont. Dites : et court encore.

2° Je n'y ai pas été *toujours* moi, *ji n'y a nin stu todis mi*, liég. Dites : *en tous cas*, moi, je n'y ai pas été. Je n'irai pas aujour-

d'hui *toujours*, *ji n'irei nin oûïe todis*, id. Dites : *en tous cas*, je n'irai pas aujourd'hui.—Voilà *toujours* quelque chose que les Belges d'aujourd'hui n'ont garde de chanter, *v'là todis 'n'saquèt què lès Belge d'aujourd'hu èn' peufnèt meau d'chantér*, *Les avent. de Jean d'Nivelles*, p. 65. Dites : voilà *en tous cas* une chose.— Qu'en pensez-vous ? c'est *toujours* quelque chose d'extraordinaire, *qu'est-ce qué vos è pinséz? c'est toudis 'n'saqué d'drôle*, pat. de Charleroi, Bernus, p. 185. Dites : c'est *en tous cas*.

3° La censière dit au boucher : Vous n'aurez pas notre vache, pour sûr; de mon consentement *toujours*, *l'cinsière dit au bouchér* : *Vos n'aréz nié no vaque, assuré; dé m'consint'mint toudis*, mont. Bull. a. 61, 4° l. p. 579. Dites : du moins de mon consentement. — Il n'est pas venu voir son père, cette semaine toujours, *i n'a nin v'nou vèïe si pére, cisse samainne todis*, liég. Dites : du moins cette semaine.

Tourmenter. Ne me faites pas tourmenter, *ni m'féz nin tourmètér*. Dites : ne me tourmentez pas. Mais dans la phrase suivante de Fontenelle : Jeta dans les prisons, ou envoya dans l'exil, on fit tourmenter (sens étymol. : *torturer*) cruellement un assez grand nombre de personnes, *faire tourmenter* signifie charger quelqu'un de tourmenter.

Tourneau. *Faire aller un tourneau*, *fér allér on tournai.* Dites : fouetter un sabot (jouet d'enfant que l'on fait pirouetter avec un fouet), ou simplement *saboter*. — *Fouetter un sabot* est dans J.-J. Rousseau (L.). — Forir fait remarquer avec justesse que quelques personnes s'obstinent sans raison à rendre *tournai* par le mot *toupie*, qui désigne un autre jouet (*li campinaire*, ou *peure*).

Tourner. 1° « C'est une faute de dire : *que* tourne-t-il ? » Litt., *qui toûne-t-i?* Dites : de quoi tourne-t-il? ou, de quoi retourne-t-il?

2° Vos laitues commencent à tourner, *vos salâde kiminçèt à*

tournér. Cet emploi du verbe *tourner*, que le Dictionnaire de l'Académie ne mentionne pas, n'est pas inconnu en France. Ex. Lorsque les laitues commencent à *tourner*, c'est-à-dire à *pommer*, on doit retrancher les feuilles basses qui sont jaunes, Genlis (L.). On voit par cet exemple que *pommer* est bien plus usité que *tourner*. — De la laitue *tournée*, *dè l'tournêïe salâde*. Dites : de la laitue pommée ;

3° J'ai *mon* cœur qui *tourne*, *j'ai m'cœur qui tourne*, mont., fl. *mijn hart draait*, ou *keert*. Dites : j'ai le cœur barbouillé, le cœur me fait mal, me bondit, me soulève, ou bien, en précisant, l'eau, etc., que j'ai bue me tourne autour du cœur, Acad.

4° Le lait *tourne* quelquefois *à* matons dans l'estomac, *li lessai toûne télefèïe à maton so li stoumak*. Dites : se met, se convertit en grumeaux. — *Le lait tourne* se dit absolument, dans un sens moins précis, pour *s'altère*, change en mal. Ex. Quand le lait est vieux, il tourne sur le feu, Acad. V. Maton. Voilà pourquoi il faut éviter la tournure : se tourne en grumeaux, bien que *se tourner en* se dise très-bien au sens de *se changer en*. Ex. Leur phlegme s'est tourné en bile, Balz. *Lettr*. (L.). L'admiration se changea en envie, Volt. — Il s'ensuit que *fér tournér n'saki à bourrique*, prov. liégeois et carolorég., doit se rendre par faire tourner quelqu'un en bourrique, Litt., et non par... *à* bourrique. Le pat. de Marche dit aussi *fér tournér à borique*, Bull. a. 59, p. 179. — *Tourner à* ou *se tourner à* a un autre sens : avoir une certaine issue. La maladie tourne à la mort, Litt. Bientôt le combat tourne à son avantage, Rac. (L.)

5° La paresse ressemble au fer qui s'enrouille, car il se ronge et *tourne* à rien, *li paresse richonne au fièr qui s'èrunit, car i s'dismougne èt toune à rin*, Aurmon. di Nameur, a. 67, p. 43. Dites : il devient à rien, ou il vient à rien. Ex. Cette entreprise devient à rien, Sév. A force de maigrir, cet homme vient à rien, Acad.

Tout. 1° Une fois pour *tout*, *ine fèïe po tot;* fl. *een keer voor*

al. Dites : une fois pour toutes, une bonne fois. *Ji v's el dit ine fèïe po tot*; tournez : je vous le dis une fois pour toutes, Acad. — On dit aussi simplement *une fois*. Il faut pourtant que nous sachions une fois à quoi nous en tenir, Acad.

2° Marcher *tout parmi* les terres ensemencées, *rotér tot avâ l'sèmé*. Dites : marcher partout sur les terres ensemencées, traverser en tous sens les terres ensemencées. — Il y a des taches *tout parmi* ma cornette, *igna dès tèche tot avâ m'gâmette*. Dites : ma cornette (Acad.) est toute couverte de taches. — *Parmi* tout le jardin, *patauvau l'gardin* caroloreg. Dites : dans tout le jardin. — *Parmi* ne peut traduire *avau*, mont. *patauvau*, caroloreg., *avâ*, liég. que devant un collectif ou un nom pluriel.

3° J'ai voyagé *tout* partout, *j'a voyègi tot costé*, liég. *j'aï woéagi tout costè*, p. caroloreg. Dites : J'ai voyagé partout.— Il fait enrager le monde *tout* partout, *i fait inragér les gint tout partout*, arménaq. de Tournai, a. 51, p. 5. supprimez *tout* : Partout il fait endêver le monde.

4° *Tout qui* viendra de votre part, sera bien venu, *tot qui vêreit d'vosse pârt, sereit bin v'nou*, liég. *al wie zal van uwentwege komen*... fl. Dites : quiconque viendra... — Dites-le à *tout* qui vous voudrez, *Dihêz-l' à tot qui vos voréz*, liég. Supprimez *tout* : Dites-le à qui vous voudrez. — Il rechigne à *tout qui qui* vient chez nous, *i r'chègne à tot qui qui vint à l'maujon*, p. de Marche, Bull. a. 59, p. 202. : Dites : il rechigne à quiconque vient...

5° Vous m'éclaboussez *toute*, *vo m' sipitéz tote*, liég. Dites : vous m'éclaboussez entièrement, des pieds à la tête. — Ce cocher avec sa voiture nous a *tout* salis, *ci cochéz-là avou s'voiture nos a tot abîmé*, Dites : nous a salis des pieds à la tête. — Je tremblais *toute*, *ji tronléve tote*. liég. Dites : J'étais toute tremblante, je tremblais de tous mes membres. — Je tremble *tout*, *ju trôle tot*, p. de Marche, Bull. a. 59, p. 257. Dites : Je suis tout tremblant.— Il m'a fait *tout* peur, *i m'a fait tot sogne*,

liég. Dites : il m'a fait grand' peur. — Il a *tout* mangé sa soupe, *il a tout maingé s'soupe*, mont. Dites : il a mangé toute sa soupe. — La bise a *tout* refroidi le temps, *li bige a tot r'froidi l'timps*, namur. Dites : a complétement refroidi...

Tout, dans le sens de *entièrement, tout à fait*, ne modifie que les adjectifs et les adverbes.

6° On vous procurera bon souper, bon gîte *et tout*, *on v'procur'rèit bon sopèr, bon gîsse et tot*, liég. *en alls*, fl. Dites : *et le reste*, ou bien, *et cetera*. L'emploi de *et* jure avec *tout*, puisque le souper et le gîte sont compris dans ce mot *tout*.

7° Il est malheureux *comme tout*, pauvre *comme tout*, *il est mâlhureux comme tot, pauve comme tot*. Dites : il est très-malheureux, très-pauvre. — Marg. Buffet disait déjà en 1668 : « Voici un terme des plus barbares où bien des provinciaux tombent : ils diront : cet homme est riche comme tout ; il faut dire est très-riche. » Cette locution est très-usitée en France et en Belgique : Ex. Cela n'empêche pas qu'il ne soit fier *comme tout*, G. Sand, *André*, IV. — Les deux mots y sont en italiques.

8° *Tout à fait* est nettoyé, *tot à fait est r'netti*, liég. namur. Dites : tout est nettoyé. — Tout à fait, en français, est une locution adverbiale, et ne peut s'employer comme pronom indéfini.

9° Il faut que les enfants écoutent *toute* de suite, *fât qu' lès èfant houtessent tote di suite*. Dites : *tout* de suite. On prononce généralement *toute suite*, ce qui est fautif. Le wallon a aussi *tot d'suite* (prononcez *to d'suite*). Dans ce cas, il y a correspondance exacte, et il faut se garder de traduire en supprimant *tout* ; en effet *de suite* veut dire *l'un après l'autre*, et ne doit jamais s'employer pour *tout de suite*, qui veut dire sans délai, sur le champ.

10° Le temps était calme, *tout d'un coup*, voilà une tempête qui commence, *li timps esteût pâhûle, tot d'on côp, volà on timpesse qui k'mince*, liég. Il faut dire : tout à coup. — Mais voilà,

tout d'un coup, que le maître a un rapport ([1]), *mains v'là tout d'un coup, qué l'maîsse reupie. Avent. de J. de Nivelles*, p. 56. Dites : mais voilà que, tout à coup, le maître....

Tout d'un coup veut dire tout en une fois, à la fois, du premier coup, et *tout à coup* veut dire soudain et sans qu'on s'y attende. Telle est la distinction établie par l'Académie et admise par les grammairiens. Littré prétend que *tout d'un coup* peut s'employer pour *tout à coup*. Ex. Tout d'un coup son visage a pâli, Mol. La mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, Boss. Le roi fit un grand ha! comme un homme oppressé qui tout d'un coup respire, St. Sim. — Mais tous les exemples que Littré cite sont du XVII[e] siècle. Actuellement on ne confond point ces deux locutions. — Le wallon, qui n'a conservé à *tot d'on côp* que le sens de *tout à coup*, a aussi la tournure *tot èn on côp*, liég., *tout à n'in kéau*, tournais., *lés chonq clotiers*, 4[e] couplet, laquelle me semble correspondre à l'archaïsme tout à un coup. Ex. O le bon grain de mort qui nous délivre tout à un coup de tribulation, Marot, dans Litt.

11° Je sens ce mal *tous* les vingt-quatre heures, *ji sins c' mâ-là tos lés vingt-qwatre heure*. Dites : *toutes* les vingt-quatre heures.

Toux. J'ai *un toux sec, j'a on sèch tosse*, liég., *j'ai enne sèke tousse*, mont. Dites : j'ai une toux sèche. Les Liégeois et les Montois sont portés à prononcer *tousse*; les Liégeois ont de plus la tendance à faire ce nom du masculin, contrairement à l'étymologie : lat. *tussis*, fém.

Traîneau. *Allér à sploïon*. Forir traduit : *aller à traîneau*. Il fallait : *en* traîneau, Acad. — Ex. Aller, se promener, voyager *en* traîneau, Acad.

Transe. On sonne une *transe*, on *sonne ine transe*, liég.

([1]) On dit aussi un *renvoi* (Acad.), terme blâmé à tort par Hennequin ; *faire un rôl* est bas.

Dites : un glas, ou le glas, ou le glas funèbre. V. SONNER. A Tournai, on dit : *sonner un trépas*, mais le terme est poétique et ne peut s'employer dans le langage usuel. — A Bouillon, on dit *sonner enne lêre*. Ce mot paraît d'origine germanique : all. *leiche*, fl. *lijk*, cadavre. Le français *transe*, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain (ex. il est dans des transes mortelles), doit être rattaché à *transi*, *pénétré* par le froid; étymologiquement le terme français et le terme wallon sont identiques : ils représentent le latin *transitus*, action de passer, de *pénétrer*, passage; d'où *trépas*.

Trappe. J'ai mis une *trappe* pour prendre des rats, des souris, des taupes, etc., *j'a mettou 'n' trappe po prinde dès rat, des soris, des foïan*, angl. *trap*. Dites : j'ai tendu un piége pour prendre, etc., ou simplement j'ai tendu une ratière, une souricière, une taupière, etc. — Le français *trappe* désigne un piége pour prendre des bêtes, formé d'un trou pratiqué en terre et recouvert de branchages ou d'une bascule. Ex. Tendre, dresser une trappe, Acad. Le mot français *trappe* sert aussi à traduire le wallon *tapecou*. V. TAPECUL.

Trébucher. Il ne peut faire un pas sans *se* trébucher, *i n'pout fér on pas sins s' trèbouhi*. Dites avec l'Académie : Il ne peut faire un pas sans trébucher. Le verbe est intransitif en français, réfléchi en wallon.

Trique. Il a *eu de la trique*, *il a-st-aou delle trique*, liég. Dites : il a été battu.—*Donner 'n' trique à 'n' saki*, mont., *donnér 'n' trique à 'n' sèki*, p. de Lille. Dites : administrer une correction à quelqu'un. — *Trique*, d'après Scheler, est pour *estrique* et vient du néerlandais *strijken*, battre, frapper. Il s'ensuit que le sens abstrait du wallon *trique* (action de battre) a dû être le sens primitif. — Le wallon *trique* signifie aussi *gros bâton*; en ce sens, il est français, mais appartient au langage populaire (Acad.). Ex. On lui a donné des coups de trique, ACAD., ou une volée de coups de trique, LITT. —

Triquer quelqu'un, *triquér 'n' saki*, liég., *triquér* ou *tricotér 'n' sèki*, p. de Lille. Dites : rosser quelqu'un, Acad. (famil.). — *Triquer* et *tricoter*, en ce sens, sont des termes populaires signalés par Littré.

Trop. 1° Trop riche *que* pour.... V. Que, conj. n° 4.

2° Trop *c*'est trop. *trop c'est trop*, liég. (les *p* se prononcent dans le texte wallon, sont nuls dans le texte français). Le proverbe français est *trop est trop*, Acad., Besch, Litt., ou, *rien de trop*, c'est-à-dire tout excès est blâmable. C'est le *ne quid nimis* des Latins. Si les proverbes sont la sagesse des nations, voilà un *spot* qui montre que les Wallons aiment à garder de la mesure en tout. Puisse-t-il ne pas être invoqué contre l'auteur du présent glossaire, qui avoue humblement *avu on pô jâsé d'traze èt quatwaze!*

Trotte. Le terme populaire est également usité en France pour désigner un espace de chemin. Ex. Il y a une bonne trotte d'ici là, Acad. *Gna 'n' bonne trotte di cial à là.* — Il vaut mieux se servir du mot *traite*. Ex. J'ai une grande traite à faire, Scarr. (L.). — Si le contexte le permet, on dit simplement : c'est une traite, il y a une traite. (Litt.)

Trou. Il est *tout à trous*, *il est tot à trô*, liég. *il est tout à tro*, mont. Dites : il est couvert de vêtements tout troués.

Tunnel. *La grande* tunnel de Nessonvaux, *li grande tunnel di Nessonvá*. Ce substantif est masculin en français : *le grand tunnel*. — D'après Littré, ce mot anglais n'est autre chose que l'ancien français *tonnelle*. Serait-ce là le motif pour lequel le peuple l'a refait du féminin?

U

Un. 1° Nous avons fait *une* bonne chasse, *nos avans fait n'bonne chèsse*. Dites : nous avons fait bonne chasse.

2° Votre voisin est *un* Hollandais, *vosse wèzin est ine Hollan-*

dais. Dites : est Hollandais. Ce wallonisme est encore un héritage de l'idiome germanique ; en effet, on dit en allemand : *Ihr Nachbar ist ein Hollaender;* toutefois la construction n'est pas toujours de rigueur en allemand, non plus qu'en wallon, et l'on dira très-bien *Ihr Herr Bruder ist Professor*, *vosse monfré est professeûr*. La tournure, *je suis Belge*, *monsieur est protestant*, est de rigueur en français. Avec le pronom *ce* pour sujet, on doit se servir de *un*. V. au nº 6.

Pour la tournure *il a une tête frisée, il a une crolêie tiesse.* V. Des, nº 3.

3º Je suis comme *une* morte, *ji sos comme ine moite*. Dites : je suis comme morte.

4º En voilà une! *Dè v'là iune!* Cette tournure est en usage à Charleroi et ailleurs, et se dit d'une chose qui étonne désagréablement, qui paraît extraordinaire, difficile à croire. Ex. *Elle appartint* [l'huître des plaideurs] *au cin qui l'l'a vu d'lauvau. Et ça sti mi ! — Dè v'là iune! dit-st-i l'aute*, Bernus, p. 140. Tournez : elle appartient à celui qui l'a vue de là-bas. Et c'a été moi! — *Voilà qui est fort*, ou *cela est fort* (Acad.). — Ne dites pas non plus, comme les Liégeois : elle est bonne celle-là! *elle est bonne cisse-lal !* Dites : Voilà qui est fort!

5º Voici deux lettres: *une* d'ici, l'autre de Bruxelles, *voci deux lette*, *one di voci*, *l'aute di Bruxelles*, pat. de Marche, Bull. a. 59, p. 195. Dites : l'*une* d'ici, l'autre de Bruxelles. Mais s'il s'agissait de plus de deux objets, on pourrait dire : une d'ici, une autre de Bruxelles. — Il n'y a que deux bonnes femmes sur la terre, une est perdue, et l'on ne peut pas retrouver l'autre, *gnia qu'deux bonnès feumme dissus l'tèrre*, *one est pierdeue, et on n'sét r'trovér l'aute* (cette méchante boutade namuroise fait penser *à la bonne femme* proverbiale, qui pourrait bien être une transformation du flamand *in de goede faam*, à la bonne renommée). Il faut dire : l'une est perdue, et l'on ne peut pas...

6º C'est *un* de Herstal, de Huy, de Verviers, *c'est onk di Hesta, di Hu*, *di Vervî*, *'t is een van Herstal*, fl. Dites : c'est un habitant

de Herstal, de Huy, de Verviers, ou bien c'est une personne de Herstal, etc. Mais on dira très-bien sans le mot *un* : Il est de Herstal, etc. On dira également : c'est un Hutois, un Verviétois, ou il est Hutois, il est Verviétois. Il n'y a pas en français de *gentilé* correspondant à *Hestati*. La formation de cette espèce de noms est du reste soumise en français à des règles très capricieuses : Liégeois, Trudinaire, Carolorégien, Arlonnais, Madrilène, Monégasque, etc.

7° Voilà un que je connais, *volà onk qui j'kinoxhe*. Dites : *en* voilà un que je connais (quand on veut représenter un être dont il vient d'être parlé). J'ai vu un qui était original, *j'a veïoû onk qu'esteût drolle*. Dites : j'*en* ai vu un qui... — Mais s'il n'y avait pas de substantif exprimé précédemment, on dirait très-bien, à en croire Littré, j'ai vu un qui..., *j'a veïou onk qui*, liég.; d'un qui ne dit jamais rien, il faut toujours se méfier, *d'iun qui n'dit jamais rin, i faut toudis s'méfiï*, pat. de Charleroi, Bernus, p. 135. — Littré cite ces exemples à l'appui de la tournure. Une avait pris un peintre en mariage, La Font. Ma fantaisie me fait haïr un qui souffle en mangeant, Pascal. — Cette façon de parler manque, ce semble, actuellement d'élégance, et *un* doit être remplacé par *quelqu'un* ou par *celui* : J'ai vu quelqu'un qui...; il faut toujours se méfier de celui qui ne dit jamais rien.

8° *Un* pour *quelque*. Il me faudrait *un* trente francs, cela ferait mon affaire, *i m'fâreût on trinte franc po m'ahessi, ik zou een dertig frank moeten hebben*, fl. Dites : il me faudrait quelque trente francs, environ trente francs.

9° Ils se tourmentent l'un et l'autre, *i s'fèt tourmèter l'onk èt l'aute*, Forir. Dites : ils se tourmentent, se taquinent l'un l'autre. — *L'un l'autre* marque réciprocité, l'un et l'autre désigne simplement le nombre deux. Le wallon ne tient pas compte de la nuance; mais en français la règle est stricte, et d'après Bescherelle, Voltaire n'est pas à imiter quand il dit : Aidons-nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux.

10° Elles pensent toutes être plus belles *l'une* que *l'autre*,

elle pinsèt totes esse pus belles eune qui l'aute. La grammaire exige : les unes que les autres. — Quand il y a plus de trois objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre*, sauf le cas où il s'agirait d'une suite d'objets qui vont un à un, comme les anneaux d'une chaîne. Ainsi on pourra traduire littéralement (hors le *et*, dont il a été question au nº 9) *les treu cârpai s'fît tourmèter l'onk et l'aute*, les trois gamins se taquinaient l'un l'autre (ou les uns les autres); *il estît grippés onk so l'aute* (pour faire la courte échelle) ils étaient grimpés sur les épaules l'un de l'autre.

11º Il a une épaule plus haute *une* que l'autre, *il a n'spale pus haute eune qui l'aute.* Supprimez le second *une:* Il a une épaule plus haute que l'autre. On remarquera qu'ici *une* opposé à *l'autre* ne prend pas l'article, parce qu'il précède le substantif, ce qui n'est pas le cas pour les textes cités au nº 5.

12º Une vierge qui a fait miracle, *ine avierge qu'a fait mirâke*, expression consacrée par le peuple, pour, a fait *un* miracle. — *Faire miracle*, sans article, est une expression figurée qui signifie, 1º réussir merveilleusement : Pour moi les Huguenots pourraient faire miracle, Regnier (L.); 2º ironiquement, commettre quelque maladresse. Ex. Il a fait miracle, Litt.

13º *En voilà une de* plaisanterie ! *in v'là ine dès carabistouye !* Arménaq. de Tournai, a. 51, p. 27. — *En voilà une de* craque ! *vo 'nnè là eune di craque !* pat. de Liége. Cette tournure n'est pas française. Il faut prendre un autre tour. Voilà une plaisanterie un peu forte ! la plaisanterie est un peu forte ! Voilà une bourde par trop forte ! cette hâblerie passe les bornes !

Usage. Ce drap est d'un bon *usage, ci drap-là est d'one bonne uzance*, Remacle, ou *d'on bon uzège*, liég., Dites : est d'un bon user.— Drap, toile d'un bon usage, *drap, toile d'enne bonne usance*, mont. Dites : d'un bon user. — Bescherelle dit que *usage*, en ce sens, est depuis longtemps inusité; Littré, il est vrai, prétend que l'on dit familièrement : Ce drap fera beaucoup d'usage, pour il durera beaucoup; mais l'Académie ne

fait pas mention de cet emploi du mot *usage,* qu'elle exprime par le mot *user*. Ex. Cette étoffe, ce drap est d'un bon user; il y a des étoffes qui deviennent plus belles à l'user.

V

Vapeur. *La vapeur* est partie, *li wapeur est èvôïe.* Dites : le train, le convoi est parti. — Il est venu par *la vapeur, il a v'nou so l' wapeur.* Dites : il est venu par chemin de fer. — *La vapeur* part vers huit heures, *el vapeur part invers huit heures,* mont. Dites : le convoi part vers huit heures. — A en croire le docteur Stacquez (*Voyage en Egypte*), les Egyptiens disent aussi *el babour,* corruption du mot français pour le chemin de fer. C'est en effet une image toute naturelle. Elle n'est admise en français que pour désigner les bateaux à vapeur. — Quoi qu'en pense Bescherelle, l'usage fait ce mot masculin en ce sens spécial, avec raison, de la même façon qu'on dit *un remise,* pour une voiture de remise. Les Liégeois disent de même *un saison* pour un verre de saison.

Vendre. Il m'a vendu ce cheval *pour* cinq cents francs, *i m'a vindou ci ch'vâ-là po cinq cints francs.* V. ACHETER, 3.

Venir. 1° Il va *m'nir, i va m'ni,* liég. Vous deviez m'en *prémenir, vos m'el divîz prém'ni.* Dites : *venir, prévenir.* Les Liégeois ont une tendance à substituer *m* à *v* dans *venir* et ses composés, parce que le patois dit aussi bien *m'ni, prém'ni,* etc. que *v'ni* , *prév'ni.*

2° Il a venu apprendre l'armurier à la maison, *il a m'nou apprinde l'ârmuri e l'mohonne.* Dites : Il est venu apprendre le métier d'armurier chez nous. Il a venu trouver son père, *il a v'nu trouver s'pére,* p. de Tournai et de Walcourt, Bull., a. 70, 2e livr. Dites : il est venu trouver son père. — Il a venu, *il a v'nu,* p. de Ciney et de Mons. Dites : il est venu. V. TOMBER.

3° L'hiver qui vient, Arménaq. de Tournai, a. 51, p. 26. On a blâmé cette tournure, qui est correcte. V. SEMAINE.

4° Venir à rien (diminuer beaucoup, se réduire presque à rien) est blâmé à tort par Hennequin. Ex. A force de bouillir, cette sauce est venue à rien, Acad., *à foice di boûre, cisse sàce-là est m'nowe à rin, est distouméïe.* — Il maigrit, il vient à rien, Littré, *i distome, i vint à rin.* — On dit aussi *devenir à rien.* V. DEVENIR.

5° Vous aurez ce qui vous *vient, vos âréz çou qui v'vint.* Dites : ce qui vous est dû. — Mais on peut dire : après la mort du père, les biens viennent aux enfants, LITT. J'ai mis à la loterie, et il m'est venu un bon billet, LITT. Ici *venir* signifie *échoir.*

Verger. Mettre du linge *au verger, sur le verger,* mettre du linge *sur le vert,* mettre *curer* le linge, mettre du linge *au curoir, au curage. Mette dès drap â vért, mette curér dès drap, mette dès drap â curège,* liég. Le montois a le verbe *curer,* et les substantifs *curage* et *curoir.* Ce sont tout autant de wallonismes, qu'il faut remplacer par : étendre du linge sur l'herbe, herber du linge, l'étendre sur le gazon, faire blanchir de la toile sur l'herbe. Dites aussi *étendre sur le gazon, sitinde so l'vért* et non pas *étendre sur le vert.* — *Curer, curage, curoir* et *verger* n'ont pas ce sens en français. On cure un puits, un fossé, un port ; on se cure les dents. On dit le *curage* d'un puits, d'un fossé, etc. Le *curoir* est un bâton qui sert à nettoyer la charrue. BESCH. Le *verger* est un lieu planté d'arbres fruitiers; c'est le latin *viridarium* (de *viridis,* vert), qui a la même signification ; le français *verger* doit donc servir à traduire le wallon *assîze,* qui n'est pas dans Forir.

Vider. 1° Ne dites pas *vuider,* mont. *widiér,* liég. *vudî.* C'est du vieux français. La seule forme usitée actuellement est *vider.*

2° Je vais vous *vider* un verre de vin, *ji v'va vudi on vèrre di vin,* liég. Dites : Je vais vous verser un verre de vin. — En lui

vidant à boire, *en lui wuidant à boire*, p. de Beauraing, Bull. a. 67, 2e livr., p. 56. Dites : en lui versant à boire. — *Vider un verre* se dit, mais signifie boire la liqueur qui y est contenue. Ainsi *videz votre verre* sert à traduire le wallonisme : *boutez vosse vère foû.*

Vie. 1° Mener *la vie, minér l'vèïe.* Dites : mener une vie déréglée, vivre dans le désordre, rôtir le balai.

2° Ils ont mené *une vie ! il ont miné 'n' vêïe !* liég. Dites : ils ont mené beau bruit ! Acad. — Écoute, quelle vie ! *houte, quéle vicârêïe !* REMACLE. Dites : quel bruit ! — Le peuple, à Paris, emploie *vie* dans un sens analogue : crierie qui se fait en querellant quelqu'un. Ex. Quand votre femme sera venue, elle vous fera une belle vie, ACAD.

Vieux. 1° Si l'on disait à un enfant : vous êtes plus vieux que moi, *vos estéz pus vî qu'mi*, liég., *gij zijt ouder dan ik,* fl., on s'exprimerait mal. — *Vieux* signifie *avancé en âge*, et ne peut se dire pour *âgé*. Dites : vous êtes plus âgé que moi, ou vous êtes mon aîné. — Mais, en parlant à un vieillard, on dira très-bien : Vous êtes plus vieux que moi, *vos estéz pus vî qu'mi.* Lorsqu'il s'agit d'une dame même âgée, la politesse exige qu'on emploie toujours le mot âgé : Vous êtes moins âgée que ma mère, *vos n'estéz nin si vîle qui m'mére.*

2° *Le plus vieux* de ses fils, pour *l'aîné* de ses fils, ou son fils aîné, *de oudste van zijne zonen*, fl. Voilà une locution vicieuse qui est en vogue dans toute l'étendue du pays wallon, de Malmédy à Douai, comme le prouvent les extrait suivants du Bull., a. 70, 2e livr.

Malmédy : *S'pus vî des fis.*
Hannut : *Lé pus vî dès fis.*
Bouillon : *S'pus vî fis.*
Wavre : *Li pus vî di ses fûs.*
Leuze : *L'pus vieux d'ses garchons.*
Liége : *Si pus vî fis.*

Famenne : *L'pus vi d' sès fis.*
Dinant : *Li pus vî des fis.*
Ath : *L'pus vié dès garchons.*
Douai : *Ch' pus viu fiu.*

3° Eh bien, *vieux*, viens-tu avec moi? *èh bin, vî stock, vinéz-v' avou?* liég. (pat. de Charler. *vî sto*). On dit aussi simplement *vî*. Ex. *ji v'vas fér louki, vî, Li Mâïe neur*, I, 2. — Bonjour, vieux, *bonjou, vî*, p. de Marche, Bull., a. 59, p. 197. — Le terme de *vieux*, si affectueux dans une bouche liégeoise, et dont les dames aiment tant à se servir en parlant à leurs maris, n'est malheureusement pas français en ce sens, ou du moins n'appartient pas au bon style. *Mon vieux* ne s'emploie que dans le langage populaire (Litt.). On dit aussi *vieux* tout court, comme le prouve cette citation de Lorédan Larchey : Tu me crois émue, vieux? allons donc, Frémy, dans *Les Excentricités du langage.*

4° *Vingt ans vieux*. V. le mot Mesure.

Vis. 1° L'ouvrier est à sa *vis*, *l'ovri est à s' viss'*, Bull., a. 68, p. 109. Dites : à son étau.

2° *Un* vis, *on viss'*. Dites : *une* vis. Le genre masculin, qui est celui du liégeois et du genevois, n'est pas le genre étymologique. Ce mot vient du lat. *vitis*, fém., *vigne*, dont les enroulements ont donné le nom à cette espèce de clou.

Vite. *Si vite que* j'eus goûté, je m'en allai, *si vite qui j'euris fait qwatr' heure, j'enn' alla*, liég., *zoo gauw* (*dat*) *ik*, etc., pat. fl. Dites : aussitôt que, sitôt que, dès que, du moment que, du moment où j'eus goûté, ou bien, une fois que, dès qu'une fois, lorsqu'une fois j'eus goûté... Cette tournure est aussi en usage dans la Famenne : *Si vite qui vost' aute fis est riv'nou*, Bull., a. 70, 2e liv., p. 205; à Spa : *si vèite qu vosse fis est ruv'nou;* à Limbourg : *si vite qu vost' aute fis est ruv'nou;* et à Weisme : *si vite que vost aute fi a stu rev'nu.*

Si vite que est mauvais dans le sens de *dès que*; mais il peut

s'employer pour marquer l'extension : Le renne court si (c'est-à-dire *tellement*) vite, que..., *li renne court si vite qui...*, liég., ou, avec une négation, pour marquer la comparaison : Vous n'y arriverez pas si vite que moi (c'est-à-dire *sitôt* que moi), *vos n'y avêrez nin si vite qui mi*, liég. Dans ce dernier cas, *si* équivaut à *aussi* . *aussi* vite que moi, *ossi vite qui mi*. V. Aussi.

Vitrine. Ce mot, que l'Académie n'a pas admis, figure dans Bescherelle et dans Littré : Mettre à la vitrine, *mette à l'vitrine*; le liégeois dit aussi : *mette à l'glace*. La vitrine d'un marchand, *li vitrine d'on marchand*. L'Académie dit en ce sens : Mettre à l'étalage; l'étalage d'un marchand.

Voie. Jetez *en voie* toutes ces balayures, *tapéz tos cès chinisse è vôie*, liég. Supprimez *en voie*. Jeter son argent en voie, *ruér sès yards in voïe*, mont. Dites : jeter son argent par les fenêtres.

Les wallonismes formés avec *en voie* sont tellement grossiers, qu'il est superflu d'insister.

Voilà, Voici. 1° Ne voilà-t-*il* pas que... *ni v'là-t-i nin qui...* d'après Littré, cette tournure est un barbarisme introduit par l'usage. La seule correcte est : Ne voilà pas que... ou, voilà pas que...

2° Le voici *qu'il* vient, *vol' cial qu'i vint*; là voilà *qu'elle* revient, *vol' là qu'elle rivint*. Dites : le voici qui vient, là voilà qui revient, ou voici qu'il vient, voilà qu'elle revient. Littré signale cette cacologie à l'article Voila.

3° *Ie* ! *qui* voilà ! *ie ! qui volà !* fl. *o ! wie daar!* Dites : Ah ! vous voilà ! ou bien, tiens, te voilà.

Voir. 1° Je *voirai*, je *voirais*, *ji veûrei*, *ji veûreûs*. Dites : je verrai, je verrais. La voyelle composée *eu* représente ici la diphtongue *oi*, comme le prouve l'analogie : miroir, *mureû* ; roide, *reûd*; pois, *peus*, Sainte-Foi, *Sainte-Feu*. De là le wallonisme, *je voirai*, qui existe aussi à Tournai et à Mons, et qui n'est qu'un archaïsme. Ex. Et ne la voiroit-on si fière ni si

belle, Regnier, *Elég*. III. Cette forme s'est maintenue dans deux composés : je prévoirai, je pourvoirai.

2° Il faut faire *voir après* le médecin, *i fât fér vèïe après l'méde*, fl., *gij moet naar den geneesheer doen zien*. Dites : il faut faire chercher le médecin, il faut mander le médecin.

3° Il *ne se voit plus avec* ses parents, *i n'si veut pus avou sès parint*. — La tournure est des plus barbares dans les deux idiomes. On dit très-bien ; je ne le vois pas, je ne le vois plus, Litt., pour, je ne le fréquente plus, j'ai rompu avec lui ; mais *se voir*, au sens de *se fréquenter*, est un verbe réciproque, qui exige un sujet pluriel. Ex. Ces deux amis se voient tous les jours, Besch. Ces deux personnes ne se voient plus, id., c'est-à-dire elles sont en mauvaise intelligence. Dites donc : Il ne voit plus ses parents, ou bien, ses parents et lui ne se voient plus.

4° Voyons *voir* si vous serez assez hardi, *vèyons vîr si vos s'réz franc asséz*, mont. Dites simplement : Voyons si vous serez... « Selon Raynouard, pareil pléonasme existait dans le verbe portugais *vejor veer*, je vois ; *levo levar*, je porte. » Sigart. Il fait penser au *clamans clamavi* de la Bible. C'est une façon de parler fort ancienne et fort ordinaire parmi les gens du peuple, non-seulement en Belgique, mais encore en France.

5° L'honnête femme qui a épousé un coquin, *en voit de grises*, *li brave feume qu'a spozé on capon, ennè veut dès grize*. C'est une expression populaire (Litt.). Dites : souffre le martyre. Il en est de même de : il m'en fait *voir de grises*, *i m'ennè fait vèïe dès grize*. Dites : il me fait éprouver de grandes contrariétés, il me donne bien du tourment.

6° On dit par abréviation : Il en a beaucoup *vu* au service de Mme N., *ènn' a baicôp vèïou â siervice di Mme N.*, fl. *hij heeft veel uitgezien in den dienst van*, etc. Il faut dire : il a beaucoup souffert.

Il en a bien vu pour passer son examen, *ènn' a bin vèïou po passér si exâmèn'*. Dites : il s'est donné bien du mal pour...

7° Il se fait bien *voir* de tout le monde, *i s'fait bin vêïe di tot l'monde*. Les tournures françaises sont : il se fait bien *vouloir*

de tout le monde, ACAD.; il est bien venu partout, LITT. Mais on dira très-bien à la voix passive : Il est bien vu de tout le monde, BESCH., LITT. — On dira de même : il est mal vu de tout le monde, il se fait mal vouloir de tout le monde (Acad.). Ex. Parmi les gens de lui les mieux venus, LA FONT. dans Litt. Il est bien vu de ses chefs, LITT. Mon amour, quand je l'ai fait paraître, n'a point été mal vu des yeux qui l'ont fait naître, CORN. dans Litt. — On pourra aussi changer la tournure : Tout le monde le voit de bon œil, ACAD., d'un bon œil, LITT., de mauvais œil, d'un mauvais œil.

8° *Un peut voir ! on pô vêïe*, Bull., a. 58, p. 107, *een keer zien*, fl. fam. Dites : laissez-moi voir cela.

Volée. Il a reçu une volée, *il a attrapé 'n' volêïe*. Le wallon entend ce mot de *volêïe* au sens de *soufflet*. En français, *une volée de coups de bâton*, ou simplement *une volée*, ne peut signifier qu'un grand nombre de coups de bâton donnés de suite.

Volontaire. 1° Cet enfant est très-*volontaire, cist' èfant-là est foirt volontaire*, liég. *dit kind is gewillig*, fl. Dites : est fort soumis, fort docile. — En français, un enfant *volontaire* est un enfant qui ne veut faire que sa volonté. Ex. Il est trop volontaire, il n'apprendra rien, ACAD.

2° Il y a dans votre jardin beaucoup d'arbres qui sont très-*volontaires, il a dins vo gardin brammint dès àbe qui sont bé volontaires*, mont. Dites : qui sont très-productifs.

Volontiers. Je le *vois volontiers, j'el voès voltî*, p. de Charler., Bernus, p. 178, *j'èl vois voltin*, p. de Nivelles, fl. *ik zie hem gaarne*. Dites : Je l'aime beaucoup.— Je vous *vois volontiers, ji vos woies voltî*, namur. Dites : Je vous aime bien.—Vous *êtes volontiers* élégante, bien mise, *vos estéz voltî gâïe*, liég. Dites : vous aimez à être bien mise, à vous attifer. — Les lapins *mangent volontiers* le laiteron, *lès robette magnèt voltî l'lapson*. Dites : les lapins aiment à se nourrir de laiteron.— Les perro-

quets *grimpent volontiers*, *lés paroquèt gripèt voltî*, liég. Dites : aiment à grimper.— On dit en flamand *gaarne eeten*, *gaarne drinken*, en allemand *gern essen*, *gern trinken*, aimer à manger, aimer à boire.— Au passif, on pourra rendre plus littéralement le wallon : *vos estéz veu voltî d'tot l'monde*, Namur, Chavée, p. 200, vous êtes bien vu de tout le monde. Nous renvoyons à Voir, n. 7.

L'adverbe *volontiers* exprime qu'on fait une chose de bon gré, de bon cœur ; il ne peut s'employer pour marquer qu'on a de l'affection, de l'estime pour quelqu'un, ou un goût particulier pour quelque chose.

Vos. Fi ! *vos* brigand ! *ai ! vos brigand !* Dites : Fi ! brigands que vous êtes ! — Ah ! *vos* bavards ! ah ! *vos* menteurs ! *Ai ! vos jâzeu*; *ai ! vos boûrdeu !* — Ah ! *vos* folles ! *ai ! vos sotte !* angl. *ah you fools !* fl. *foei, gij zottinnen.* Dites : Ah ! bavards que vous êtes, menteurs que vous êtes ! folles que vous êtes ! — Ce *vos* est une fausse traduction du wallon *vos*, qui n'est ici autre chose que le pronom personnel correspondant à *vous.*

Vouloir. 1° *Voulons-nous faire* une promenade? *volans-gne fér ine porminade? wollen wir einen spaziergang machen?* Dites : faisons-nous une promenade? ou allons-nous faire une promenade? (*Fesons-nous* est pour *ferons-nous.*) — L'auxiliaire allemand *wollen* s'emploie dans le sens de *werden*, et se traduit par le futur ou le verbe *aller : wir wollen sehen*, nous verrons, nous allons voir; il en est de même de *voleûr* en liégeois. Cet emploi de *vouloir* est étranger à la langue française.

2° Wallonisme analogue : *veux-je* vous aider? *voux-j' vis aidî?* fl. *wil ik u helpen*. Dites : vous aiderai-je? ou faut-il que je vous aide?

3° Ce mur *veut* tomber, *ci meur-là vout toumér*, *diese Mauer will einfallen*, all., *deze muur wil omvallen*, fl. Dites : ce mur va tomber, est sur le point de tomber. — Il veut dormir, *i vout doirmi*. Dites : il va s'endormir, il sommeille.

4° *Il peut dire tout ce qu'il veut*, j'agirai à ma guise, *i pout dire tot çou qui vout, ji f'rèi a m' môde, er mag sagen was er will*, all. Dites : quoi qu'il en dise, ou quoi qu'il en puisse dire...

5° Arrive *ce qui veut*, *arrive çou qui vout*, liég , *venne quoé c'vout*, p. de Charler., Bernus, p. 160, *arrive c'qui veut*, mont., all. *es geschehe was da wolle*, fl. *geschiede wat wil*. Dites : advienne que pourra, quoi qu'il advienne. Le liégeois dit aussi : *arrive qui plante*, Bull., a. 60, 2e livr., p. 248. L'Académie donne cette dernière tournure comme populaire.

6° Allez-vous en, je ne vous *veux* pas, *allez-è, ji n'vis vous nin*. Dites : je ne veux pas de vous. — *Vouloir de*, avec un substantif pour complément, signifie rechercher, accepter. Ex. je ne veux point d'un trône où je sois leur captive, Corn. dans Litt.

7° Faites comme vous *voulez*, *féz comme vos voléz*, *doe zoo als gij wilt*. D'après M. Benoit, il faudrait employer le futur : Faites comme vous voudrez. Cela paraît bien sévère. Cet emploi du présent ne présente rien d'incorrect.

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS.

Outre les Dictionnaires français de l'Académie ([1]), avec le Complément, de Roquefort, de Furetière, de Trévoux, de Landais, de Poitevin, de Bescherelle et de Littré, et les Dictionnaires wallons de Grandgagnage, de Cambresier, de Remacle (patois de Verviers), de Duvivier (manuscrit), de Hubert, de Dasnoy (pat. ardennais), l'auteur a consulté les ouvrages suivants :

1° Flandricismes et Wallonismes, par Poyart, Bruxelles, Rampelbergh, 1811.

2° Les Omnibus wallons, par Hennequin, Namur, Wesmael, 1864.

3° Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Carpentier, 2e édition, Bruxelles, Ve Parent, 1865.

4° Le Complément des grammaires et des dictionnaires français, par Benoit, 2e édition, Bruxelles, Decq, 1860.

5° Les Omnibus du langage, par Lévy, 23e édition, Bruxelles, 1843.

6° Nouveau manuel de la pureté du langage, par Biscarrat, Paris, Borel, 1835.

7° Grammaire liégeoise, par Micheels, Liége, Renard, 1863.

8° Poésies en patois de Liége, précédées d'une dissertation grammaticale sur ce patois, par Simonon, Liége, Oudart, 1845.

9° Dictionnaire rouchi-français, par Hécart, 3e édition, Valenciennes, Lemaître, 1834.

([1]) L'impression du Mémoire avait été commencée avant 1877; je n'ai pu tenir compte de la dernière édition. On pourra suppléer à cette lacune en consultant le livret intitulé : *Changements orthographiques introduits dans le Dictionnaire de l'Académie*. Paris, Boyer, 1879.

10° Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne, par Vermesse, Douay, Crépin, 1867.

11° Dictionnaire du wallon de Mons, par Sigart, 2e édition, Bruxelles, Claassen, 1870.

12° Glossaire du centre de la France, par le comte Jaubert.

13° Français et Wallon, parallèle linguistique, par Chavée, Bruxelles, Decq, 1857.

14° Nouveau Dictionnaire des dictionnaires portatifs, extrait de Landais, précédé d'un traité des participes, par Vanier, Bruxelles, Rozez, 1853.

15° Examen critique des dictionnaires de la langue française, par Nodier, Bruxelles, Librairie romantique, 1829.

16° Dictionnaire analogique de la langue française, par Boissière, Paris, Larousse.

17° Dictionnaire des synonymes de la langue française, par Lafaye, Paris, Hachette, 1858.

18° De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française, par E. Agnel, Paris, Dumoulin, 1870.

19° Grammaire historique de la langue française, par Brachet, Paris, Hetzel.

20° Nouvelle grammaire française, par Brachet, 2e édition, Paris, Hachette, 1874.

21° Grammaire nationale, par Bescherelle, 14e édition, Paris, Garnier.

22° Cours de Grammaire française (syntaxe), par Collard, Mons, Manceaux, 1867.

23° Nouvelle grammaire française, par Ploetz, Berlin, 1866.

24° Grammaire française par Van Hollebeke et Merten, 2e édition, Namur, Wesmael, 1870.

25° Récréations philologiques, par Génin, 2e édition, Paris, Chamerot, 1858.

26° Des variations du langage français depuis le XIIe siècle, par Génin, Firmin Didot, 1845.

27° Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française, par Marty-Laveaux, 4e édition, Paris, Hachette, 1873.

28° Les excentricités du langage, par Lorédan Larchey, 4e édition, Paris, Dentu, 1862.

29° Dictionnaire français-allemand et allemand-français, par Schuster, Paris, Hingray-Fourand, 1845.

30° Dictionnaire français-flamand et flamand-français, par Vandevelde et Sleeckx, Bruxelles, Greuze, 1864.

31° Traité de versification française, par Dessiaux.

Quant aux textes wallons, outre les publications de la Société, qui renferment des spécimens de tous nos patois, nous avons consulté surtout :

1° *L'vraie ervue d'Mons*, Mons, A. Thieman.

2° *L'Armonaque dé Mons*, par Letellier, curé de Bernissart, Mons, Dequesne-Masquillier.

3° *Les fauves dé J. Lafontaine in patoés d'Chaleroèt, pa Léon Bernus*, Charleroi, A. Piette, 1873.

4° Chansons populaires tournaisiennes, Tournai, 1868.

5° *Arménaque de Tournai pour l'année* 1851, Tournai, Robert. (Il n'a paru qu'une seule fois.)

6° *Les aventures dè Jean d'Nivelles*, Bruxelles, Froment, 1857.

7° Les textes wallons de l'Almanach Mathieu Laensberg et de l'Almanach Franklin.

8° *Armonaque di Nameur*, Namur, Godenne.

9° L'*Echo de Givet*, journal hebdomadaire, publiant de temps en temps un article intitulé *Échos patois*.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

A.	Année.
Acad.	Académie.
Adj.	Adjectif.
Adv.	Adverbe.
All.	Allemand.
Ann.	Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne.
Art. déf. indéf.	Article défini, indéfini.
Besch.	*Bescherelle.*
Bull.	Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne.
C-à-d.	C'est-à-dire.
Charler.	Charleroi.
Compl.	Complément.
Cond.	Conditionnel.
Dict.	Dictionnaire.
Dial.	Dialecte.
Dir.	Direct.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fém.	Féminin.
Fig.	Figuré.
Fl.	Flamand.
For.	*Forir.*
Fr.	Français.
Grand.	*Grandgagnage.*
Gram.	Grammaire.
Indir.	Indirect.
Inf.	Infinitif.
L. Lit.	*Littré.* L. après un nom d'auteur, indique que l'exemple est dans Littré.
Lat.	Latin.
Loc.	Locution.
Liég.	Liégeois.
Masc.	Masculin.
N.	Numéro.
P.	Patois ou page.
Part. pas.	Participe passé.
Pas. déf. ind	Passé défini, indéfini.
Pat.	Patois.
Pop.	Populaire.
Pos.	Possessif.
Prép.	Préposition.
Pr. pers. ind.	Pronom personnel, indéfini.
Propos.	Proposition.
Prov.	Proverbe.
Relat.	Relatif.
Réfl.	Réfléchi.
Rem.	*Remacle.*
Sing.	Singulier.
Subj.	Subjonctif.
Subst.	Substantif.
Tourn.	Tournai ou Tournaisien.
V.	Voir.
Wall.	Wallon.

SUPPLEMENT.

Avec, 2° *Ik ga mee.* Il est bon d'ajouter que *mee*, dans ce texte, est adverbe.

Baigner. Au lieu de faire fâcher quelqu'un, *fér mâvlér n'saki*, lisez faire ressouvenir, *fér r'sovni. Faire fâcher quelqu'un* n'est pas français. On dit simplement : fâcher quelqu'un.

Balziner. Ce terme s'emploie aussi, spécialement dans les parages de Fléron, au sens de fainéanter, flâner, trôler (liég. *trôllier*, all. pop. *trollen*).

Béguinette. Autre équivalent français : pieuquette (Littré).

Besoin 2°. Après : il n'en est pas besoin, ajoutez : ou il n'est pas besoin (Littré).

Boubou, p. 106, l. 7. Outre l'expression *tête de moine*, usitée dans le nord de la France, j'ai trouvé, comme correspondant de ce terme wallon, *tête de loup*, E. About, *Germaine*, 3e éd. p. 8 : Un de ces balais gigantesques qu'on appelle tête de loup. V. Littré.

Brosse. Le terme liégeois correspondant est *hovelette*. Ex. *Nenni, i n'lârèt nin, on pout bin dire hovelette ! Voyège di Chaudf.* III, 1.

Buée. Le liégeois l'emploie encore dans une autre acception : la laveuse vient chercher la *buée*. Dites : le linge à laver, le linge sale.

Chose. A propos du texte : En place (sic), je serais désolé

qu'on prît ce *sic* pour une critique. J'ai voulu seulement faire remarquer l'emploi de cet archaïsme, qu'affectionnent particulièrement certains auteurs modernes, entre autres Alphonse Karr.

Commodité. Ce mot est masculin en liégeois : *on commôdité*.

Demander. Dans le sens de donner à traiter, mettre au concours, il faut dire : proposer une question. L'Académie a proposé cette question. Celui qui présidait proposa trois questions, *Télémaque*, éd. Garnier, 1869, V, p. 117.

Dire, 4°. Le français dit aussi : se laisser tenter.

Écaille, p. 110. Écaler des œufs. *Œufs écalés* se trouve dans Bescherelle à l'art. *Ecalé*.

Endroit. *Le petit endroit* se dit aussi en Hesbaye et dans le Brabant.

Escabelle, p. 116, l. 6. Le français *escabelle* ou *escabeau* est synonyme du liégeois *hame*, siége de bois sans bras ni dossier.

Faible. Le patois de Mons dit aussi : *elle a quéiu faibe*, mot à mot, elle est tombée faible.

Labourés. Cette expression se trouve dans E. About, *le Roman d'un brave homme*, p. 161 : Tu dédaignes les chemins battus ! Et tu te jettes dans la traverse ! mieux encore : dans les labourés.

Pistolet. Le terme français le plus approchant est *petit pain*. Notre terme de pistolet est inconnu aux Français, à preuve l'histoire de ce liégeois qui, demandant un pistolet à un garçon d'hôtel, vit celui-ci se retirer tout effrayé, et revenir l'instant d'après, escorté d'un commissaire de police. « Monsieur, dit l'officier municipal, que voulez-vous faire du pistolet ? — Je vous trouve plaisant, par ma foi, dit le liégeois : vous poussez les hauts cris quand je demande un pauvre petit *pistolet*, et vous,

vous trouvez naturel de demander un *canon*, quand vous voulez boire une demi-chope de bière. » — Je donne cette historiette pour ce qu'elle vaut; j'ignore si réellement canon (1/16 de litre, Littré) est en usage à Paris, comme il l'est dans le Tournaisis, pour désigner ce que nous appelons *on pintai :* un petit verre, un gobelet.

Gager. *Parier de* est dans Bescherelle.

Pour, 3°. Ajoutez : C'est une phrase faite. Mais on dira très-bien : il se fâche pour rien, ou de rien, ou d'un rien, BESCH. Avec *tout*, on ne peut dire : il se fâche *pour* tout, *i s'mâvelle po tot*; il faut dire : il se fâche de tout. On dira également, avec une négation : il ne se fâche de rien. *Il ne se fâche pas pour un rien* aurait un autre sens : il ne se fâche pas pour une misère.

Quand, 2°. Cet emploi de *quand* est correct, lorsqu'il se rapporte à une action passée. Ex. de Verby. La famille de Jules veut remplir les obligations qu'elle va contracter envers vous. — Mme Giraud. Hein ? quand je te disais ! BALZAC, *Paméla Giraud*, III, 4. — Le conseiller. Messieurs, je suis prêt. — Marion à Didier. Quand je te l'avais dit, que le bourreau viendrait, HUGO, *Marion Delorme*, V, 7. Cet emploi de quand n'est pas signalé dans les dictionnaires. Les exemples qui précèdent prouvent qu'il est parfaitement légitime : il exprime la pensée de façon très-énergique.

Tant, 2°. J'ai trouvé *tant y a* dans Cyrano de Bergerac, éd. Leblanc, 1855, p. 176. V. aussi Littré à TANT.

Verdurière. Ce mot montois et liégeois est suffisamment autorisé par Bescherelle, Poitevin et Littré. A Paris, le terme consacré est, je crois, herbière ou vendeuse d'herbes.

Vigilante. Ce terme, dont on se sert en Belgique, figure dans le supplément du dictionnaire de Littré. A Paris, les expressions usuelles sont *voiture de place* et *fiacre*.

ERRATA.

P. 28, l. 18, *enseigner*, lisez : enseigner quelque chose à quelqu'un.
» 32, » 27, néo-latines, » novo-latines.
» 47, » 16, hennuyer, » hainuyer.
» 61, » 4, *carracio*, » *carrocio*.
» 71, » 2, *v'savez*, » *v's avez*.
» 93, » 16, milôrds, » milords.
» 95, » 15, *Zuintinie*, » *Quintinie*.
» 124, » 10, soyer, » sayer.
» 125, » 16, soixante quatorze, » soixante-quatorze.
» 143, » 24, V. le mot PLACE, » V. l'art. QUOIQUEÇA. V. aussi l'erratum p. 247.
» 150, » 20, l'académie, » l'Académie.
» 153, » 28, *schule*, » *Schule*.
» 155, ll. 18, 19. *Lovagne*, » *Lovaïe*.
» 156, l. 13, donner, » donnez.
» 173, » 16, *Mocheu*, » et prononcez : *Mocieu*.
» 175, » 19, de long, » de l'eau.
» 177, » 24, V. MON, » V. POSSESSIF.
» 179, » 3, » » »
» » » 14, Inclinaison, » Inclination.
» 189, » 3, *lang twintig*, » *lang*, *twintig*.
» 195, » 14, Supprimez : ou le moucheron.
» 198, » 5, *laisse*, lisez : *l'aisse*.
» » » 7, *amà*, » *amâ*.
» » » 8, *pàte*, » *pâte*.
» 201, » 19, figure, » figurent.

P. 204, l. 25, *he*, lisez : *hij*.
» 206, » 2, *pape*, » *pâpe*.
» 209, ll. 1 et 2. *Wallons*, » *Wallon*.
» 215, » 26, 27. Avec un morceau de drap. Ajoutez : ou un linge.
» 219, l. 16, PLACE, lisez : PLACE 1°.
» 221, » 22, pleines, » plein.
» 224, » 2, passion, » passion. (V. CHAUD et MAL.)
» 331, » 5, *waite*, » *waide*.
» » » 18, *ab hoc*. Avec. Ajoutez : D'après Littré, de *apud hoc*.
» 243, » 23, vue là, lisez : vue-là.
» 246, » 4, *tuser*, » *tûser*.
» » » 14, veuiller, » veuillez.
» 247, l'église Saint-Paul, pour l'église de Saint-Paul. Lisez : la place Saint-Paul, pour la place de Saint-Paul. La tournure *l'église de Saint-Paul* est la seule correcte.
» 252, 2e l. par en bas, (simples relativement). Lisez : (ou simples relativement.)
» 276, » 6, ajoutez : *à mort* se dit très-bien dans : être blessé à mort. *A mort* signifie aussi avec excès : boire à mort; mais ce tour est populaire.
» » dernière ligne, *nâïe*. Lisez : *n'âïe*.
» 277, l. 8, bien passé des années. Lisez : passé bien des années.
» 280, 11°. Aller à la foire est dans le dictionnaire de l'Acad.
» 282 et 283, n° 25. la paroisse *de* Ste-Véronique, la paroisse *de* Saint-Quentin, il est de la paroisse de... Ces *de* doivent être supprimés. Ex. Demeurer paroisse Saint-Eustache, ACAD., paroisse Notre-Dame, BESCHER. Ajoutons que l'Académie et Bescherelle enregistrent sans observation les expressions : Cette maison

est sur telle paroisse ; habiter sur une paroisse.

P. 286, l. 5, par en bas, *de telle façon de*. Lisez : ***De telle façon que***.

» 288, » 12, têter. Lisez : téter.

» 304, 7e l. par en bas, ***viridarium***. Lisez : ***viridiarum***.

N. B. Ce mémoire est loin de renfermer tous les wallonismes; l'auteur a réuni les éléments d'un supplément assez étendu, qu'il se propose de publier sous peu.

B.F.

